du tabac s'engage
imes de la tabagie

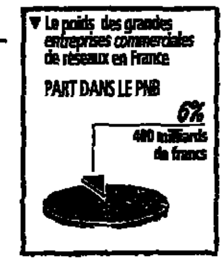
instruments
font de
re de bruit.

STABILO

Le Monde

LE MONDE ÉCONOMIE

■ L'Europe et les services publics
■ 10 pages d'annonces classées



CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16300 – 7,50 F | MARDI 24 JUIN 1997 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

M. Jospin et les déficits

■ Les mesures de relance prévues coûteraient 10 milliards de francs

■ Le gouvernement fera des économies

■ M. Strauss-Kahn confirme l'engagement de ne pas aggraver les déséquilibres

■ Le plafonnement des allocations familiales sera négocié

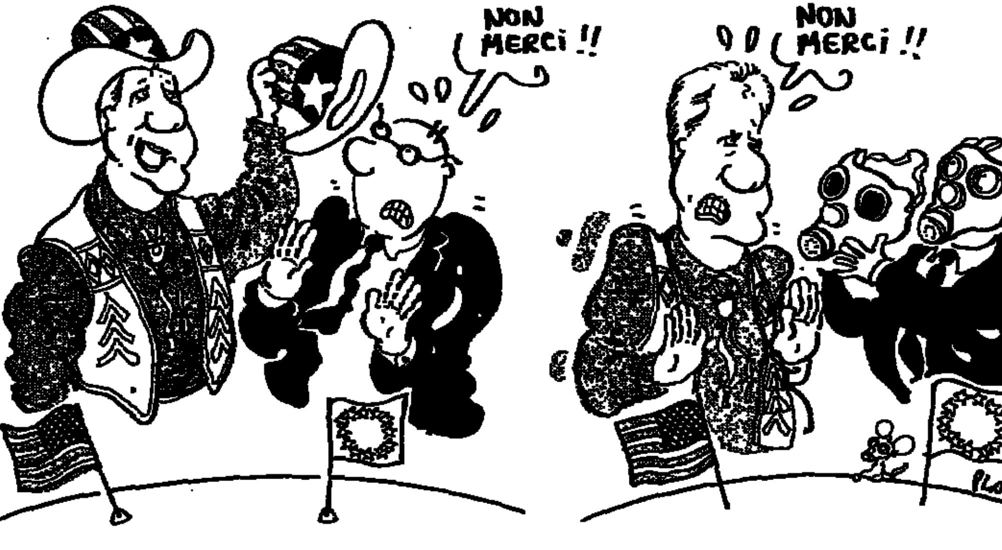
Lire pages 6 et 7 et notre éditorial page 16

Le second Sommet de la Terre s'ouvre sur un conflit entre Américains et Européens

A Denver, Bill Clinton refuse toute mesure contraignante pour lutter contre l'effet de serre

ALORS QUE le sommet de Denver s'est achevé sur un désaccord sur le réchauffement de la planète, quelque soixante-dix chefs d'Etat et de gouvernement devaient participer, lundi 23 juin à New York, à une réunion extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies sur l'environnement.

Il s'agit, cinq ans après, de tirer le bilan du premier Sommet de la terre tenu à Rio. Les organisateurs et la plupart des délégations portent un jugement très négatif sur ce bilan, qu'ils confrontent à la dégradation de l'état de la planète. Les gouvernements sont accusés de n'avoir pas tenu les engagements qu'ils avaient pris à Rio. Les participants ne vont pas manquer de relever qu'au cours des cinq années écoulées les financements prévus n'ont pas été versés et que l'aide publique au développement n'a jamais autant baissé. Ils feront remarquer que les trois conventions adoptées à Rio, de même que l'« Agenda 21 », qui devait constituer le programme de développement durable du XXIe siècle, n'ont guère été appliquées.



Ce climat de morosité générale devait être encore exacerbé par le désaccord intervenu à Denver, dans le Colorado, à la conclusion du sommet du G 8, entre Américains et Européens sur la question des émissions de gaz carbonique dans l'atmosphère. Bien que plus gros pollueurs du monde, les Etats-Unis, soutenus par le Canada et le Japon, ont refusé de s'engager sur une réduction contraignante de ces émissions, jugées responsables du réchauffement du climat. A la grande déception des Européens, la déclaration finale des Huit repousse à la prochaine conférence sur les climats, en décembre à Kyoto, au Japon, la conclusion d'un éventuel accord sur ce problème.

Lire page 2 et notre dossier sur l'état de la planète p. 14 et 15

Elisabeth Guigou au « Monde » : « Je ne donnerai aucune consigne dans les affaires »

DANS UN ENTRETIEN accordé au *Monde*, Elisabeth Guigou, ministre de la justice, s'engage à ne jamais donner d'instructions individuelles dans les affaires politico-judiciaires. Dans les autres dossiers, notamment ceux qui posent des problèmes d'ordre public ou de paix civile, Mme Guigou déclare attendre les conclusions de la commission présidée par Pierre Truche, premier président de la Cour de cassation, pour arrêter définitivement sa position. Elle estime également nécessaire de modifier les textes sur le placement en détention provisoire. A quelques jours de la marche homosexuelle de l'Europride, la ministre de la justice – Mme Guigou insiste sur la féminisation de son titre – annonce que la majorité tiendra ses engagements sur l'institution du contrat d'union civile.

Lire page 10

Les RG infiltrés dans les casinos

L'AFFAIRE du casino de Néris-les-Bains (Allier) va-t-elle déboucher sur un scandale des casinos français ? Lors d'une confrontation, organisée le 17 juin par le juge d'instruction de Montluçon Etienne Eradin, entre l'ancien député (RPR) Georges Tranchant et son principal accusateur, l'ancien avocat Alain Verbyst, un troisième homme, Christian Lestavel, a révélé avoir été, depuis 1985, « *infiltré* » au sein des réseaux mafieux en France pour le compte des renseignements généraux. Il affirme avoir ainsi livré de nombreuses informations sur les rachats de casinos. Soupçonné de corruption et incarcéré du 5 au 19 juin, M. Tranchant dénonce un « *roman noir* ».

Lire page 10

Les coûteuses bacchanales du ministre russe de la justice

LA RUSSIE *connaît des fonctionnaires corrompus*, des ministres indélicats et des députés liés à la mafia, mais de libertins dans les hautes sphères de l'Etat, point. Ou alors, la chose était tue. Aussi un scandale d'un genre nouveau passionne-t-il tout Moscou depuis le 19 juin : Valentin Kovalev, cinquante-trois ans, ministre de la justice et membre du Conseil russe de sécurité depuis janvier 1995, l'un des plus austères fonctionnaires de l'Etat, est brusquement apparu en photo à la une de l'hebdomadaire à scandales *Soverchenno sekretno* dans le plus simple appareil et en compagnie de deux jeunes femmes aussi dévêtues que lui.

Ces photographies, tirées d'une bande-vidéo réalisée en 1995 par une caméra cachée et retrouvée récemment dans le coffre fort d'un banquier véreux, auraient été transmises à l'hebdomadaire à scandales par le biais du ministère de l'intérieur. La fameuse cassette a été diffusée samedi sur une chaîne de télévision.

Acculé à une « *démission provisoire* » au lendemain de la parution alors qu'il était en visite à l'étranger, le ministre, ancien professeur de droit et membre du Parti communiste, se dit victime des « *techniques modernes* » de la photographie et jure de défendre sa réputation. Une enquête, portant sur l'authenticité de la bande-vidéo – de fort mauvaise qualité – a été ouverte et le scandale déchaîne de nouvelles passions.

Rien de terrible en soi pourtant, le « *bania* » (sauna) n'est-il pas une des composantes de la vie quotidienne des Russes ? C'est là, dit-on, que se traitent l'essentiel des contrats commerciaux, que se règlent les disputes de famille ou de clans, que les Russes, jeunes ou vieux, nouveaux riches ou éternels pauvres, aiment à se détendre. N'est-ce pas dans le sauna d'une « datcha » officielle de Bielovejski en Biélorussie que, le 8 décembre 1991, les trois présidents des ex-républiques slaves de l'URSS (Ukraine, Biélorussie, Russie) créèrent la Communauté des Etats indépendants (CEI), mettant un point final à l'URSS de Mikhaïl Gorbatchev ? C'est au sauna encore que nombre de « parrains », russes ou soviétiques, périrent, fauchés en pleines libations sous les balles de bandes rivales.

Si la fréquentation du « *bania* », même en bonne compagnie, n'a rien de délictueux, c'est, semble-t-il, le choix de l'établissement qui vaut au ministre tous ses ennuis : ce sauna est connu à Moscou comme le repère d'une des bandes mafieuses les plus puissantes de la capitale, celle du quartier « Solntsevo » dont le parrain présumé, Sergueï Mikhaïlov, dit « *Mikhas* », est actuellement détenu au secret en Suisse par les autorités.

Cette publication est venue troubler la solennité de la commémoration de la victoire sur les nazis, dimanche 22 juin. « *Si tout ceci est vrai, alors, c'est triste, oui triste pour nous tous* », a bougonné le premier ministre russe, Viktor Tchernomyrdine. « *Il est inadmissible qu'un personnage aussi haut placé puisse se comporter de façon aussi immorale* », a fustigé Iouri Loujkov, le puissant maire de Moscou. Pourtant, d'après une rumeur qui circula longtemps dans la capitale russe, c'est avec la participation de ce gang de « Solntsevo » qu'aurait été organisé, en juin 1996, un grand concert sur la Place rouge, censé favoriser la réélection du président russe...

Marie Jégo

■ Pédophilie et suicides en série

Une quatrième personne, interpellée en marge de l'opération lancée contre les réseaux pédophiles, s'est suicidée à Bordeaux. Sa famille va porter plainte contre les enquêteurs. p. 11

■ Le PCF face à son histoire

Robert Hue, secrétaire national du PCF, a scellé la réconciliation du parti avec ses anciens exclus en rencontrant Maurice Kriegel-Valrimont. p. 8

■ Bangui à nouveau ensanglantée

De violents combats ont eu lieu au cours du week-end dans la capitale du Centrafrique entre mutins, militaires français et soldats tchadiens de la force interafricaine. p. 4

Un sprinter à la retraite



LINDFORD CHRISTIE

CHAMPION OLYMPIQUE en 1992, champion du monde en 1993, le Britannique Lindford Christie, trente-sept ans, a couru son dernier 100 mètres international, le 21 juin, lors de la Coupe d'Europe. Et a gagné, en 10 sec 04.

Lire page 23

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 624 - 7,50 F

« Dobermann », un cinéma sans passé ni pensée

LES DEUX MAGAZINES spécialisés *Première* et *Studio* l'affirment en couverture : *Dobermann*, de Jan Kounen, est le spécimen le plus récent d'une « nouvelle nouvelle vague » qui bouleverserait le cinéma français. Derrière Kounen, il y a Marc Caro et Jean-Pierre Jeunet, les réalisateurs de *Delicatessen* et de *La Cité des enfants perdus* ; Mathieu Kassovitz ; et surtout, en grand frère bienveillant, Luc Besson, l'homme qui a réalisé le premier film de science-fiction français à gros budget, *Le Cinquième Elément*. Ce film est un succès dans les vingt et un pays où il est sorti, Etats-Unis compris. La grenouille française peut donc se faire aussi grosse que le bœuf américain, sur le terrain même où ce dernier est censé régner en maître : le cinéma de genre, et plus particulièrement le film d'action.

Malgré ce succès, ladite grenouille n'en demeure pas moins fragile et angoissée. Luc Besson a la Gaumont derrière lui, Mathieu Kassovitz et Jan Kounen bénéficient de l'appui de Canal Plus, cela ne les empêche pas de voir des complots partout. « *Les critiques de cinéma n'ont pas le droit de dire n'importe quoi. PAS LE DROIT* », affirme Kassovitz dans un entretien croisé avec Jan Kounen publié dans *Première*, faisant allusion aux journalistes qui auraient osé émettre des critiques sur son dernier film et celui de Luc Besson. Un ton qui ressemble à celui d'un policier zélé. De son côté, Kounen parle du lynchage médiatique dont *Assassin(s)*, de Mathieu Kassovitz, aurait été victime, d'une critique qui « *n'aurait pas fait son travail* », avant de voir dans les rédacteurs des *Cahiers du cinéma* des gardiens du temple qui empêchent systématiquement, et de manière dogmatique, un autre cinéma de naître. Signe de cette réaction, dans *Dobermann* il montre l'un de ses protagonistes sortir précipitamment d'une boîte de nuit pour faire ses besoins dans le canal Saint-Martin et s'essuyer les fesses avec les *Cahiers du cinéma*.

Samuel Blumenfeld

Lire la suite page 16

■ Le successeur de Felipe Gonzalez

Joaquim Almunia a été élu secrétaire général du Parti socialiste ouvrier espagnol. p. 3

■ Danser l'enfermement

Une œuvre radicale, *Arrêtez, arrêtons, arrête !* a ouvert, dimanche 22 juin, le festival Montpellier-Danse. p. 26

■ Les ambitions de Merrill Lynch

La première maison de titres de la Bourse de New York veut devenir une marque internationale. p. 18

International	2	Ann. classées	23 et 25
France	6	Jeux	24
Société	10	Météorologie	25
Carnet	12	Culture	26
Régions	13	Guide culturel	28
Horizons	14	Communication	29
Entreprises	18	Abonnements	30
Finances/marchés	22	Radio-Télévision	30
Aujourd'hui	22	Kiosque	31

SOMMET Américains et Européens ont conclu, dimanche 22 juin, la réunion du G 8 de Denver sur un profond désaccord en matière d'environnement : soutenus par le Canada et le Japon, les Etats-Unis se sont refusés, comme le souhaitaient leurs partenaires du Vieux Continent, à s'engager sur une réduction contraignante des émissions de gaz carbonique, jugées responsables du réchauffement du climat terrestre. ● LA DÉCLARATION FINALE des Huit (la Russie a été présente à la plupart des discussions) repousse à la conférence de Kyoto sur les climats, en décembre, l'éventuelle conclusion d'un accord sur cette question. ● LE G 8 a été marqué par d'autres sujets de discorde, notamment, dans le domaine économique, par les différences d'approche entre Américains – partisans du libéralisme – et Européens – soucieux de cohésion sociale.

A Denver, Américains et Européens s'opposent sur l'environnement

Le sommet du G 8, réuni dans le Colorado, s'est achevé sur un conflit, les Etats-Unis refusant à s'engager, comme le proposaient les autres participants, sur une réduction contraignante des émissions de gaz carbonique dans l'atmosphère

UN VIF SUJET de désaccord est intervenu sur la question de l'environnement entre les Etats-Unis et l'Europe lors de la réunion du G 8, qui s'est achevée dimanche 22 juin à Denver, dans le Colorado. Les Etats-Unis ont catégoriquement refusé de s'engager sur une réduction chiffrée et contraignante des émissions de gaz carbonique (CO_2), considérés comme responsables d'un processus de réchauffement du climat qui menace l'équilibre de la planète. Les pays européens, qui proposaient une réduction autoritaire de 15 % d'ici à 2010, ont accusé les Américains de manquer à leur responsabilité de grande puissance.

A la dernière minute, cependant, les Huit ont décidé de renvoyer les discussions à la prochaine conférence sur les climats en décembre à Kyoto (Japon). La déclaration finale indique que cette réunion devra parvenir *« à un accord important (...), qui contienne des limitations et des objectifs de réduction légalement contraignants d'émissions »*.

« Je suis franchement déçu, a commenté le président de la Commission européenne, Jacques Santer, *l'avenir de la planète était en jeu. »* Visiblement furieux, le chancelier allemand, Helmut Kohl, a promis *« des discussions très dures »* au Japon. De son côté, Jacques Chirac n'a pas caché que *« le débat a été très difficile avec les Américains »*, qu'il a accusés d'être *« les plus grands pollueurs de la planète »*.

Ce désaccord entre l'Union européenne et les Etats-Unis, soutenus par le Japon et le Canada, intervient au moment où devait s'ouvrir à New York, lundi 23 juin, sous l'égide des Nations unies, un deuxième *« Sommet de la Terre »* avec, notamment, tous les acteurs de Denver, sauf Boris Eltsine. Ce nouveau sommet doit tirer le bilan des engagements pris, il y a cinq ans, à Rio. Extrêmement critiques sur ce bilan *(lire pages 14 et 15)*, les organisateurs attendaient de Denver *« un signe positif »* qui aurait permis de relancer le sommet de New York. C'est un signal inverse qui a été envoyé. Le désenchantement de la plupart des délégations va s'en trouver renforcé.



DÉMARCHE VOLONTARISTE

Le désaccord entre les Etats-Unis et l'Europe ne porte pas sur le diagnostic du phénomène de réchauffement. La déclaration finale du G 8 estime que, *« si la tendance continue au siècle prochain, des conséquences inacceptables pour la santé humaine et l'environnement sont probables »*. Le réchauffement climatique en cours – les dix plus fortes températures du siècle ont été relevées depuis 1980 – pourrait provoquer la fonte d'une partie de la calotte glaciaire, le relèvement du niveau de la mer, la submersion d'îles et de deltas surpeuplés, l'extension de la désertification, l'exacerbation des sécheresses, des inondations et des cyclones. Le diagnostic est fondé sur les travaux du Groupe intergouvernemental d'évaluation des changements climatiques, qui attribue la responsabilité du réchauffement aux gaz à effet de serre produits par les combustibles énergétiques fossiles, pétrole et charbon.

Le désaccord porte sur la manière de s'opposer au phénomène. Les Etats-Unis prônent une *« flexibilité »* de l'approche, avec institution de « permis à polluer » et régulation par le marché. Les pays européens proposent, eux, une démarche volontariste des Etats qui passe par l'obligation de réduction des émissions, avec quotas par pays.

Jean-Paul Besset

L'Europe ne croit guère aux recettes libérales américaines

DENVER
de nos envoyés spéciaux

Le 23e sommet des pays les plus industrialisés ne laissera pas un souvenir impérissable, si ce n'est l'intronisation de la Russie comme nouveau membre du club des principales puissances mondiales, en grande partie grâce à la détermination de son « parrain » américain. La rencontre de Denver a donné l'impression d'avoir été bien davantage conçue pour mettre en exergue le leadership des Etats-Unis que pour faire avancer le débat sur les points d'intérêt commun.

Au reste, l'extrême diversité de l'ordre du jour, frisant le ridicule (économie, monnaie, maladies infectieuses, vieillissement de la population, corruption, Afrique, effet de serre, Bosnie, eau douce, Irak, etc.), rendait une telle démarche – l'eût-on souhaité – impraticable. Cette dispersion n'a pas empêché l'expression de vraies divergences entre les protagonistes, Américains, Européens et Japonais, provoquant chez les partenaires de Washington un climat d'aigreur.

Même si, dans une rencontre qualifiée par Dominique Strauss-Kahn, le ministre français de l'économie, des finances et de l'industrie, de *« patchwork »*, il est difficile d'identifier un fil conducteur, c'est l'emploi qui a occupé une place prépondérante dans les discussions. Les ministres des finances et les chefs d'Etat et de gouvernement en ont parlé à plusieurs reprises, sous des angles variés. Face à une Europe qui, à l'exception d'un nombre limité de ses membres (Grande-Bretagne, Danemark et Pays-Bas), lutte jusqu'à présent sans succès pour relancer la croissance et réduire son chômage, les Américains ont pressé leurs partenaires d'outre-Atlantique de s'inspirer de leurs méthodes libérales.

Ils l'ont fait sans nuances, ironisant même à propos d'une reprise européenne en forme d'Arlésienne, et affichant un fort scepticisme à l'égard des propositions françaises sur la réduction du temps de travail sans réduction de salaire (35 heures payées 39). La brutalité de ce diagnostic a suscité chez les Européens des réactions fortes, qui ont eu l'avantage de clarifier les positions des uns et des autres.

« CHACUN A SON MODÈLE »

Les Européens doivent-ils copier les recettes américaines ? « *Naturellement pas, chacun a son modèle, nos structures sont différentes. Nous avons le plus grand respect pour les autres, mais nous avons nos traditions, notre modèle et nous souhaitons nous y tenir* », a répliqué Jacques Chirac, tout en plaisantant sur l'éloquence de la presse américaine, dès lors qu'il s'agit de valoriser les succès des Etats-Unis. Le président français a manifesté sa confi*ance sur le retour* de la croissance en Europe et s'est félicité du *« jugement très positif »* porté par le G 7 sur la mise en place de l'Union économique et monétaire (UEM). Lors de la réunion des ministres des finances, Robert Rubin, le secrétaire américain au Trésor, à l'étonnement de certains, n'a pratiquement pas posé de questions à ce sujet : *« Pour les Etats-Unis, l'euro c'est une évidence, c'est fait ! »*, a expliqué Yves-Thibaut de Silguy, le commissaire européen chargé des affaires économiques et monétaires.

Jugeant trop schématique la critique américaine à l'égard de la gestion économique pratiquée en Europe, il a souligné le danger de procéder à des comparaisons superficielles : *« L'économie américaine se situe à un stade plus avancé du cycle économique, alors que les pays européens, souffrant de davantage de rigidités, doivent procéder à des ajustements de plus grande ampleur »*, a-t-il indiqué. Lui aussi voit des motifs de satisfaction dans l'évolution en cours dans l'Union : inflation maîtrisée, taux d'intérêt à court et long terme au plus bas, assainissement accéléré des finances publiques. Cerise sur le gâteau : à en croire M. de Silguy, 2 millions d'emplois nets devraient être créés dans l'Union en 1997 et 1998.

Ces propos optimistes ne cachent pas que l'ampleur du chômage constitue la vraie faiblesse de l'Europe, et justifie, jusqu'à un certain point, les critiques américaines. Poussés dans cette voie par les Français à Amsterdam, les Quinze viennent de décider de rééquilibrer leur stratégie au profit de l'emploi et d'annoncer la réunion d'un conseil européen extraordinaire sur ce thème, en octobre, à Luxembourg. Faisant sienne la proposition conjointe de Tony Blair et Bill Clinton, le G 7 a décidé de consacrer une réunion spéciale à la création d'emplois, au début de l'année prochaine, à Birmingham.

PROPOS ACIDES

Mais comment procéder ? Sur ce point, le divorce entre Européens et Américains ne peut que s'accentuer, compte tenu du poids grandissant des sociaux-démocrates sur le Vieux Continent et, de ce fait, comme l'a noté M. Strauss-Kahn, *« du refus du tout-libéral »*. Pour le ministre français, la discussion entamée à Amsterdam et l'accord intervenu alors pour compléter le pacte de stabilité budgétaire par un engagement en faveur de la croissance et de l'emploi témoignent d'une convergence croissante sur ce thème et d'une prise de distance par rapport aux thèses américaines. Celles-ci prônent comme panacée la *« flexibilité »*, c'est-à-dire, selon M. Strauss-Kahn, l'assouplissement de la réglementation du marché du travail : *« Nous n'avons aucun intérêt à la flexibilité anglo-saxonne, qui comporte, pour nous, des risques d'implosion sociale. »*

De part et d'autre, on échangea quelques propos acides. Ils reflétaient, certes, le malaise suscité par l'autosatisfaction américaine, mais, au-delà, une irritation à l'égard d'un exercice ressenti comme de plus en plus vain. A l'origine club restreint, pour débattre exclusivement des principaux dossiers économiques et monétaires, le G 7 a subi, au cours des années, une dérive qui l'éloigne de sa vocation initiale et le prive de toute capacité opérationnelle.

Au sommet du G 7, on ne décide pratiquement rien, on ne négocie pas, on débat à peine, on respecte un consensus de façade, mais, en revanche, on dépense beaucoup d'énergie (et d'argent) pour promouvoir l'image personnelle de quelques leaders.

Philippe Lemaître et Laurent Zecchini

Divergences sur l'aide aux pays africains

Autre sujet de divergence entre Américains et Européens : l'Afrique. Les Etats-Unis ont prétendu, à Denver, rallier leurs partenaires à une nouvelle doctrine de partenariat avec le continent noir. Aux uns et aux autres, la tentative est apparue présomptueuse et n'a pas été retenue. Avec une ironie parfois mordante, les Européens ont rappelé que leur aide publique à l'Afrique est infiniment supérieure à celle de Washington, et que leurs marchés, à la différence des marchés américains, sont presque complètement ouverts. Ils ajoutent que l'initiative des Etats-Unis deviendrait plus crédible s'ils apuraient leurs comptes auprès des institutions financières internationales dont la mission est d'aider le tiers monde. *« Bienvenue au club ! »*, a raillé Dominique Strauss-Kahn, ajoutant : *« Je souhaite simplement que la réalité de leurs efforts suive leurs déclarations »*.

Joseph Stiglitz, économiste en chef de la Banque mondiale

« L'heure est venue de lancer une initiative majeure » en Afrique

« Les stratégies internationales d'aide à l'Afrique sont en train de changer. Que peut-on en attendre à court terme ?

– Le continent ne connaît pas de croissance *« miracle »*, comme l'Asie, mais l'évolution récente, basée sur des réformes structurelles et des politiques économiques saines, est prometteuse. L'heure est venue de lancer une initiative majeure afin d'aider plusieurs pays africains à passer à l'étape suivante. Un allègement substantiel de la dette de plusieurs Etats, Ouganda ou Côte d'Ivoire, a été entrepris. L'investissement étranger pourra aussi être stimulé par de nouvelles garanties de crédit, proposées notamment par les Etats-Unis. Et si les marchés des pays développés s'ouvrent, les Etats africains exporteront plus facilement. L'abolition de barrières tarifaires (sur l'agriculture ou le textile), qui aurait peu d'importance pour les pays développés, ferait pourtant une grande différence pour le continent.

» La coopération internationale est essentielle. Qu'il s'agisse de transmettre par satellite le cours d'un professeur de Grenoble à une école de village en Afrique du Sud, d'afficher sur un terminal d'ordinateur les derniers cours du café à Chicago, de relier les dispensaires ruraux aux grands hôpitaux du globe par lien cellulaire, les technologies capables d'effacer les obstacles du temps et de la distance nous promettent un avenir meilleur.

– Certains experts plaident en faveur d'une suppression pure et simple de l'aide internationale. Qu'en pensez-vous ?

– L'aide et les capitaux privés sont complémentaires, et non substituables. Il est vrai que l'aide publique au développement stagne à son plus bas niveau depuis quarante-cinq ans, alors que plus de 240 milliards de dollars de capitaux privés ont été investis l'an dernier dans le tiers-monde. Ces investissements ont apporté avec eux des technologies et des compétences. Cependant, une douzaine de pays seulement attirent les trois quarts de ces capitaux. Autrement dit, cent quarante-cinq pays n'ont que des miettes à se partager. Et même, parmi les premiers, la manne n'est pas destinée, de manière générale, à ces secteurs essentiels que sont l'éducation et la santé.

» Nous savons aujourd'hui rendre l'aide plus efficace, notamment celle destinée aux plus pauvres. C'est le cas dans le secteur des télécommunications, où l'on peut attirer de vastes capitaux, étendre les infrastructures et améliorer les services pour tous les membres de la société.

– Comment éviter que le monde en développement reste en marge de la révolution des technologies de l'information ?

– Nous sommes parvenus à un tournant historique : les nouvelles technologies fournissent la possibilité de donner un coup d'accélérateur aux pays en développement et de les admettre à jouer dans la cour des grands. Le revers de la médaille est que, si ces progrès ne profitent pas au plus grand nombre, ils risquent d'élargir le fossé entre pays riches et pauvres. Les pays industriels devront veiller à ne pas exploiter leurs avantages commerciaux, avec des pays, du Costa Rica au Vietnam, qui tissent des liens de plus en plus denses avec eux, par le biais du commerce, des investissements et des communications.

Les institutions internationales doivent faire de la création et de l'acquisition du savoir la pierre angulaire de leurs interventions. Le savoir mondial est le thème d'une grande conférence internationale, réunie à Toronto, du 22 au 25 juin. Car le savoir, ainsi que les institutions et la technologie qui le véhiculent, est essentiel à la croissance économique. L'accès au savoir est aussi fondamental pour une économie que les capitaux, les infrastructures ou le pétrole.

– Les nouvelles technologies changeront-elles le visage politique du monde ?

– Elles donnent une formidable impulsion à la démocratie, en rendant les services accessibles partout. Car autant, à partir d'un bureau, on peut contrôler la transmission de l'information, autant, à présent, le coût du contrôle de l'information devient trop élevé pour un régime totalitaire, à moins de faire le choix d'une isolation complète.

» La période actuelle offre aussi la perspective d'un développement plus égalitaire, qui met l'accent sur l'éducation et sur les populations féminines. On reconnaît aujourd'hui que toutes les catégories d'une même société doivent bénéficier des fruits de la croissance. Le *« miracle »* de l'Asie du Sud-Est s'explique largement par un rattrapage du retard cognitif par rapport aux pays les plus avancés. »

Propos recueillis par Françoise Lazare

Joaquin Almunia succède à Felipe Gonzalez à la tête du Parti socialiste espagnol

MADRID
de notre correspondante

Ce devait être un congrès sans programme, ni surprise. Un simple « recentrage » frileux des hommes et des idées, après quatorze ans de pouvoir et un an d'opposition. Mais Felipe Gonzalez en a décidé autrement. En annonçant à la surprise quasi générale, vendredi 20 juin, qu'après avoir mené pendant près de vingt-quatre ans les destinées du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE), il ne se représenterait pas, M. Gonzalez a dynamité toute prévision. Faisant, tout à la fois, sauter les ambitions de certains « barons », et contraignant le parti à se renouveler dans l'urgence.

De ce XXXIVe congrès, on retiendra surtout deux choses : la première, ce sont ces lourds instants de silence stupéfait qui ont accueilli les paroles de Felipe Gonzalez ; l'autre, au contraire, c'est la frénésie des discussions qui, durant deux jours et deux nuits, ont conduit le parti a élire non sans résistance – la liste n'a recueilli *« que » 73 % des voix* – le nouveau bureau exécutif et, surtout, le successeur du charismatique chef sortant.

Le choix s'est porté sur le porte-parole du groupe parlementaire, Joaquin Almunia, tout juste quarante-neuf ans mais déjà une *longue carrière : entré* en 1974 au PSOE et à la centrale syndicale UGT, il fut le plus jeune ministre de la démocratie, à trente-quatre ans, en prenant en 1982 le portefeuille du travail et des affaire sociales. Par la suite, ce licencié en droit et sciences économiques, passé par l'enseignement des jésuites, a été également ministre de l'administration publique.

Jovial, rapide et sarcastique dans la conversation privée, M. Almunia est un orateur plus efficace que brillant et a la réputation d'être aussi un travailleur exigeant. Certains pensent qu'il ne sera que de passage à la tête du PSOE, en attendant l'arrivée du « vrai » successeur, pour lequel des noms circulent sous le manteau, dont celui de l'actuel secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana.

UN MESSAGE D'UNITÉ

Quoi qu'il en soit, Joaquin Almunia, qui semble professer un réel intérêt pour les idées de Tony Blair et a fait toute sa carrière dans les rangs des « rénovateurs », se rapprochant de plus en plus de Felipe Gonzalez, a voulu, dans son premier discours, envoyer un message d'unité. Unité intérieure d'abord, en rendant un hommage appuyé à Alfonso Guerra, l'ex-numéro 2, tenant d'un socialisme plus radical, qui s'est vu contraint à la démission. Unité extérieure ensuite, c'est-à-dire main tendue à tous *les « progressistes », y compris* les communistes d'Izquierda Unida, les syndicats et tous les *« démocrates »* qui veulent lutter contre *« les dérives autoritaires »* de la droite.

Le but de tout cela ? Obtenir un vaste rassemblement de centre-gauche, celui de la *« maturité et de la responsabilité »* qui puisse *« gagner les prochaines élections »*. Avec quel candidat ? On verra, mais manifestement la place est libre pour Felipe Gonzalez si celui-ci désire l'occuper.

Alors, PSOE année zéro ? M. Almunia a beaucoup insisté sur cette véritable *« ascèse »* politique que doit effectuer le parti, afin de retrouver le contact avec la société et de lui donner, notamment *« sur le plan social et celui de la solidarité »*, les réponses qu'elle attend. Concrètement pourtant, à part une arrivée massive des femmes (42 %) dans le bureau exécutif qui est renouvelé de près de moitié, les grandes discussions d'idées prévues n'ont pas été, dans l'urgence de ce Congrès, vraiment abordées. De plus, si M. Almunia ne parvient pas à s'imposer, les guerres entre « baronnies », éclipsées jusqu'ici par l'écrasante personnalité de « Felipe », pourraient se rallumer.

Marie-Claude Decamps

Confusion au Cambodge après l'« arrestation » de Pol Pot

Un général, émissaire du prince Ranariddh, affirme avoir vu le chef khmer rouge vivant aux mains de ses anciens partisans : une information accueillie avec scepticisme par l'autre mouvement de la coalition gouvernementale

L'annonce de l'« arrestation » de Pol Pot *continue de provoquer une polémique à* Phnom-Penh, où cette information a été accueillie avec scepticisme par le mouvement du « second » premier ministre Hun Sen. Son homologue, le prince Ranariddh, estime, de *son côté, que le chef khmer rouge est bien* vivant, un émissaire gouvernemental ayant rencontré Pol Pot dans le nord du Cambodge, où il serait aux mains de Khmers rouges qui se sont retournés contre lui. Même si le *chef historique des Khmers rouges sortait* vivant de l'épisode actuel, il est peu probable qu'il soit jamais jugé. Un procès au Cambodge parait exclu étant donné les compromissions passées des uns et des *autres avec son mouvement. Il semble aussi* peu probable d'établir le consensus international qui serait nécessaire pour la création d'un tribunal *ad hoc* de l'ONU.

PHNOM-PENH
de notre envoyé spécial

Au retour d'une mission dans le nord du Cambodge, l'émissaire du prince Ranariddh, le général Nhiek Bun Chay, a affirmé y avoir vu, *dimanche 22 juin, Pol Pot* vivant mais très mal en point. Khieu Samphan et Noun Chea, anciens collaborateurs du principal responsable de la terreur khmère rouge, auraient été présents. Le premier, qui assurerait la succession de Pol Pot, devrait donner une conférence de presse dans l'enceinte du temple de Preah Vihear, sur la frontière thaïlandaise, après l'annonce, par l'émetteur clandestin des Khmers rouges, de leur renoncement à la lutte armée.

Toujours selon le Funcinpec, mouvement royaliste présidé par le prince Ranariddh, « premier » premier ministre du Cambodge, la Thaïlande aurait aidé à capturer Pol Pot. Selon le *Bangkok Post*, le premier ministre thaïlandais, le général Chaovalith Yongchaiyudh, *qui a affectué une brève visite à* Phnom-Penh pendant le week-end, aurait lui-même informé ses homologues cambodgiens, Norodom Ranariddh et Hun Sen, de la capture de Pol Pot par les Khmers rouges d'Anlong-Veng, qui se seraient donc retournés contre leur ancien chef la semaine dernière.

Ces informations sont toujours accueillies avec scepticisme par le « second » premier ministre Hun Sen et par son mouvement, le Parti du peuple cambodgien (PPC), dont la coalition gouvernementale avec le Funcinpec est au bord de la rupture depuis des mois.

Les négociations avec le dernier réduit khmer rouge d'Anlong-Veng, dans l'extrême nord du Cambodge, ont en effet été menées par le Funcinpec avec l'assistance *des autorités thaïlandaises*.

LASSITUDE

Le PPC, qui s'est retrouvé sur la touche, laisse entendre, pour sa part, que Pol Pot est peut-être mort depuis quelque temps déjà et présente la nouvelle de sa capture comme un pan du rideau de fumée que les derniers rebelles khmers rouges ont projeté afin d'obtenir leur réinsertion dans la vie politique du royaume.

Par le passé, les Khmers rouges ont utilisé leur politique « frontiste » comme un tremplin pour la conquête ou la reconquête du pouvoir. Ce fut le cas au départ, de 1970 à 1975, quand ils choisirent une alliance, coiffée par Norodom Sihanouk, avec les royalistes. Une fois au pouvoir, après la victoire *de 1975, ils éliminèrent ou neutralisèrent* leurs alliés d'un moment.

Ce fut également le cas avec les royalistes et d'anciens républicains, au début des années 80, après l'occupation du Cambodge par un corps expéditionnaire vietnamien. Cette fois-là, cependant, le conflit prit fin avec l'accord international de paix de Paris, qu'ils furent contraints de cosigner, et avec l'intervention consécutive, en 1992 et 1993, des « bérets bleus » de l'ONU.

Depuis, les Khmers rouges ont tenté, en jouant des divisions croissantes au sein du gouvernement de Phnom-Penh, de recréer un front avec ceux qui s'opposent au PPC, le mouvement issu du régime mis en place du temps des Vietnamiens et qui, sous la houlette de la coalition gouvernementale, contrôle encore l'essentiel de l'administration et des forces armées du Cambodge « utile », celui de la vallée du Mékong.

Dès 1993, en raison du succès des élections organisées par l'ONU, auxquelles ils ont refusé de participer, et du retour consécutif de Sihanouk sur son trône, ils ont été très affaiblis par la défection d'unités entières qui ont, tout simplement, renoncé à se battre.

Même quand elles n'ont pas encore été confirmées de source indépendante, les informations en provenance du Nord cambodgien semblent au moins indiquer que la lassitude de la guerre a fini par contraindre les dirigeants khmers rouges d'Anlong-Veng à changer de stratégie. Le *« très mauvais état de santé »* attribué à Pol Pot laisse entendre que l'annonce de sa disparition ne provoquerait pas, le cas échéant, une forte surprise.

Pour le reste, unis ou désunis, les dirigeants d'Anlong-Veng se retrouvent à la tête de troupes – on parle de deux mille hommes – qui veulent de moins en moins se battre, ce qui ne leur laisse que la ressource de poursuivre la négociation, apparemment bien avancée, d'un compromis avec Phnom-Penh, à l'instar de ce qu'ont fait, l'an dernier, leurs anciens compagnons de Païlin et Phnom-Malaï, dans l'extrême Ouest cambodgien.

Jean-Claude Pomonti

Les crimes des Khmers rouges ne sont pas près d'être jugés

PHNOM-PENH
de notre envoyé spécial

Quelle instance internationale pourrait être réunie pour juger *les crimes contre l'humanité* commis par les Khmers rouges au Cambodge ? La Cour internationale de justice de La Haye est chargée des conflits entre Etats, non d'un « autogénocide » qui, selon l'équipe de recherche de l'université américaine de Yale, aurait fait environ 1,7 million de victimes entre 1975 et 1978.

La création d'une Cour internationale par *l'ONU, décidée quatre-vingts ans après la première* proposition d'en établir une, pourrait prendre encore quelques années. Les précédents des tribunaux de Nuremberg et de Tokyo, chargés de juger les crimes commis pendant la seconde guerre mondiale, sont vieux d'un demi-siècle. Les exemples les plus récents de tribunaux de guerre spéciaux concernent le Rwanda et l'ex-Yougoslavie. Toutefois, les membres du Conseil de sécurité des Nations unies ne manifestent guère l'envie de créer une troisième Cour *ad hoc*, notamment pour juger des crimes vieux déjà de près *de deux décennies*.

Quelle serait l'attitude de gouvernements, comme celui de Pékin, qui ont soutenu Pol Pot ? Comme la responsabilité des crimes semble collective, quel serait le sort réservé à des hommes qui ont, entre-temps, réintégré la vie politique du royaume ?

Pour sa part, le Cambodge n'a ni les moyens ni *la volonté d'organiser un procès. Les frontières* politiques n'y existent pas et les accommodements entre mouvements politico-militaires s'y font et s'y défont. Dans ce pays encore exsangue, les partenaires d'un jour peuvent être les ennemis du lendemain. En outre, alors que les uns estiment qu'un tel procès permettrait d'exorciser le « génocide », d'autres pensent qu'il aurait l'effet *contraire et contribuerait à déstabiliser un équilibre* déjà fort précaire. Engagé par un tribunal international, même en l'absence de Pol Pot, un tel procès éclabousserait non seulement son entourage immédiat encore en vie – Khieu Samphan, Noun Chea, Ta Mok – mais aussi les pays qui ont aidé les Khmers rouges, notamment dans les années 80. Chacun, en effet, tenterait d'exploiter à son propre avantage les éventuelles révélations ou accusations des séances du tribunal. De nombreux gouvernements de la région n'en veulent probablement pas.

Aussi, *même si les chefs d'accusation ne* manquent pas et si la Convention internationale de 1948 sur le génocide peut servir de référence, la difficulté d'aboutir à un consensus de la communauté internationale sur la convocation d'une Cour constitue, aux yeux de nombreux experts, un obstacle peut-être insurmontable.

J.-C. P.

Le Japon à la traîne en matière d'ethique médicale

TOKYO
de notre correspondant

Considéré comme faisant partie des pays développés, le Japon reste cependant déphasé par rapport à ces derniers en certains domaines. C'est le cas de l'éthique médicale. L'archipel était, jusqu'à présent, le seul pays technologiquement avancé à ne pas pratiquer la greffe d'organes essentiels (cœur, foie), à n'autoriser qu'avec parcimonie – uniquement pour des raisons médicales – l'usage de la pilule contraceptive et à bannir les opérations de changement de sexe, cela étant considéré comme un *« acte contrevenant à la loi eugénique »*. Les choses évoluent lentement.

Ainsi, le 17 juin, la Chambre basse a adopté en dernière lecture un projet de loi autorisant les prélèvements d'organes sur des sujets en état de mort cérébrale. La veille, le ministère de la santé avait publié un rapport ouvrant la voie, après trois *décennies de bannissement*, à l'usage de la pilule contraceptive. Enfin, une commission de la société de psychiatrie et de neurologie a approuvé, en mai, le principe d'interventions chirurgicales destinées à modifier le sexe d'une personne comme *« traitement de désordres psychiques »*. La première opération devrait avoir lieu prochainement. Jusqu'à présent, les transsexuels devaient se faire opérer secrètement ou se rendre aux Etats-Unis ou en Corée du Sud. Si médicalement le changement de sexe est désormais possible, la loi n'autorise pas la modification de l'état civil.

La loi sur les greffes d'organes, qui entrera en vigueur en octobre, *tourne une page dans l'histoire de* la médecine au Japon. Mais elle ne met pas fin à un débat qui secoue le pays depuis dix ans et a été à l'origine du retard des greffes d'organes essentiels : la définition de la mort. La poursuite en justice en 1968 pour *« négligence professionnelle ayant entraîné la mort »* d'un chirurgien qui avait pratiqué une transplantation cardiaque avait eu un effet dissuasif. Par la suite, le nombre des greffes d'organes est demeuré très faible. Une minorité de malades privilégiés se rendent à l'étranger, mais des milliers de Japonais meurent faute de greffes d'organes essentiels.

Les restrictions et les ambiguïtés de la nouvelle loi témoignent de l'absence de consensus national sur *la définition de la mort. Le texte* n'identifie l'arrêt des fonctions cérébrales à la mort qu'en cas de transplantation d'organe. En d'autres termes, seules les personnes qui auront préalablement accepté par écrit qu'on les considère comme mortes si leur cerveau *cesse d'être irrigué, et auront en* même temps exprimé la volonté de faire don de leurs organes, pourront être déclarées en état de mort cérébrale. Le diagnostic devra être approuvé par la famille avant que l'organe à transplanter ne soit prélevé.

> Une minorité de malades privilégiés se rendent à l'étranger, mais des milliers de personnes meurent faute de greffes d'organes essentiels

Avant amendement, le texte identifiait la mort cérébrale à la mort tout court. Mais les opposants faisaient valoir qu'une telle définition pourrait entraîner des atteintes au respect des patients. Une autre question était le sort des huit mille personnes en état de mort cérébrale, *mais dont le cœur continue à* battre : devaient-elles être considérées comme mortes ? Une partie des Japonais restent attachés à une conception bouddhique du trépas selon laquelle existe une phase transitoire entre la vie et la mort précédant le « grand adieu », quarante-neuf jours après le décès. L'intégrité du corps du défunt est importante puisque l'âme est supposée y demeurer avant de gagner un autre monde. Bien que l'incinération ait lieu généralement quelques jours après le décès, ces croyances se concilient mal avec la notion de mort cérébrale.

La nouvelle loi comporte des obscurités. Quel praticien diagnostiquera la mort cérébrale, demandera l'accord de la famille et décidera du *moment de la transplantation ? En* cas d'accident, le médecin légiste continuera-t-il à considérer que la mort résulte seulement de l'arrêt du cœur ? Le sentiment de malaise que laisse le texte tient enfin, plus gravement, au manque de confiance de beaucoup dans la profession *médicale que soulignait récemment* dans un éditorial le quotidien des milieux économiques *Nihon Keizai*. Beaucoup de Japonais considèrent les praticiens comme des êtres soucieux surtout de s'enrichir, aussi ne jouissent-ils guère d'une bonne image dans la société.

Le débat sur la pilule contraceptive, qui dure depuis trente ans, a contribué à cette réputation. La pilule a été, et est toujours, combattue par le lobby des médecins pratiquant l'avortement (la principale méthode de régulation des naissances avec le préservatif et les méthodes *classiques de surveillance du* cycle). Dans les années 60, on dénombrait 1 million d'avortements par an (340 000 aujourd'hui). Les effets secondaires de la pilule ont longtemps servi de prétexte aux médecins et aux fabricants de préservatifs (utilisés par huit couples sur dix qui ne souhaitent pas avoir d'enfants) pour justifier une quasi-interdiction de cette méthode de *contraception*.

L'arrivée du sida au Japon à la fin des années 80 (le nombre des malades est encore, bien qu'en augmentation, le plus faible des pays industrialisés) a donné de nouveaux arguments en faveur des préservatifs, dont la pilule a été indirectement victime. En 1992, un projet de levée de l'interdiction a été abandonné. La pression des entreprises pharmaceutiques, alléchées par un marché annuel de 115 milliards de yens si seulement 10 % des Japonaises en âge de procréer prennent la pilule, semble venir lentement à bout des résistances, non exemptes de considérations moins éthiques qu'économiques, d'une partie du corps médical. *Le ministère de la* santé paraît désormais prêt à légaliser la pilule à condition que soient renforcées les mesures de prévention des maladies sexuellement transmissibles.

Philippe Pons

Bangui, la capitale du Centrafrique, est de nouveau la proie de violents combats

Des soldats mutinés s'opposent à la force interafricaine de maintien de la paix

Le cessez-le-feu conclu samedi 21 juin entre les mutins centrafricains et les forces de la Mission interafricaine de surveillance des accords de Bangui (Misab), sur une initiative française, n'a pas tenu. De violents combats se sont déroulés dimanche, faisant plus d'une vingtaine de morts. Les combats avaient éclaté vendredi après qu'un soldat sénégalais de la Misab eut été tué dans un accrochage avec des mutins.

LES SOLDATS tchadiens de la force interafricaine ont lancé, dimanche 22 juin, une violente offensive à Bangui contre les mutins centrafricains, alors que les militaires français ont répliqué à l'arme lourde à des soldats rebelles. En fin de journée, les combats s'étaient calmés. Mais, selon des témoins, le bilan pourrait être « *très lourd* » parmi la population civile. La Mission interafricaine de surveillance des accords de Bangui (Misab) a annoncé qu'un soldat tchadien avait été gravement touché. Le bilan provisoire des violences qui ont éclaté vendredi dans la capitale centrafricaine s'élève à 23 morts et 70 blessés.

Les soldats français déployés à Bangui ont riposté dimanche en fin d'après-midi après avoir été pris à partie par des mutins, a-t-on appris de source proche du ministère de la défense à Paris. Au cours de cet accrochage, un militaire français a été sérieusement blessé.

« PLUIE D'OBUS »

Les mutins, qui tiraient en direction d'un poste de commandement gabonais de la Misab, ont atteint une position française qui se trouvait à proximité. Les Français ont répliqué au canon de 90 mm qui arment les blindés Sagaie. La France a actuellement 1 300 soldats à Bangui et 300 à Bouar (300 kilomètres au nord-est de la capitale), déployés dans le cadre d'un accord de défense liant les deux pays.

Les tirs du début d'après-midi entre la Misab et les mutins se sont transformés en une « *véritable pluie d'obus* » tirée par les Tchadiens, montés sur des véhicules armés de canons de 106 mm, selon des témoins. Ces derniers poursuivaient des groupes de mutins qui avaient tenté de les déloger des positions prises, dans la matinée, à la lisière des quartiers Bruxelles et Kouanga, favorables aux mutins.

Cette nouvelle journée de violences s'est déroulée malgré le cessez-le-feu conclu samedi, sur une initiative française, et alors que le président du Comité international de suivi des accords de Bangui, le général malien Amadou Toumani Touré, est attendu dans la capitale centrafricaine. Le président gabonais, Omar Bongo, doyen des chefs d'Etat chargés de la médiation sur la crise centrafricaine, avait de son côté appelé les différents protagonistes à « *faire triompher le bon sens nécessaire au strict respect des accords de Bangui* ».

La Misab est entrée le 12 février dans sa phase opérationnelle. Elle a pour mission le retour de la paix, le maintien de la sécurité et le désarmement des milices. Elle est composée de 750 soldats de six pays africains (Burkina-Faso, Gabon, Mali, Tchad, Sénégal, Togo) soutenus par une unité française de 50 hommes.

En janvier, les accords de Bangui avaient mis fin à la mutinerie d'une partie de l'armée qui avait éclaté le 15 novembre 1996, la troisième depuis avril 1996. Une partie des mutins ont regagné leurs casernes. Mais le calendrier prévu pour la récupération des armes n'a pas été respecté. – *(AFP.)*

Au Congo-Brazzaville, les belligérants campent sur leurs positions

BRAZZAVILLE
de notre envoyée spéciale

Après une reprise des tirs d'armes lourdes la veille, la journée a semblé calme à Brazzaville, dimanche 22 juin. Mais ce silence n'a guère fait illusion. Après l'effet d'annonce de la prolongation du cessez-le-feu pour une semaine, la capitale a replongé dans d'angoissantes supputations. Ses rues restent vides et aux divers « check-points », les plantons maîtrisent mal leur nervosité.

Dans son palais, le président Lissouba a longuement reçu dimanche Raymond Césaire, l'ambassadeur de France. Ce dernier reprenait ses entretiens avec les principaux protagonistes de la crise, le président Lissouba, son rival Denis Sassou Nguesso, et le maire de Brazzaville, Bernard Kolelas, qui se pose en médiateur dans la crise congolaise. La médiation entre délégués militaires, qui avait abouti au fragile accord de cessez-le-feu, s'était brutalement interrompue samedi. Les envoyés de M. Sassou Nguesso, escortés par des miliciens « ninjas » de M. Kolelas, avaient pris la direction de l'aéroport, où l'armée congolaise s'était vite installée dès le départ du dernier avion militaire français. Les représentants des uns et des autres devaient faire une visite commune dans le cadre de la démilitarisation de l'aéroport. Mais sur l'avenue de la Paix, les envoyés de M. Sassou Nguesso avaient essuyé des tirs et dû rebrousser chemin.

Lorsque le président Lissouba a reçu, dimanche, l'ambassadeur français, ses proches ont toutefois donné une version différente : pour eux, « *les milices "Cobras" ont rompu le cessez-le-feu* ». Et ils ne se sont pas privés d'accuser la France de tous les maux subis à cause « *de ce pétrole qui embrase le Congo* ». En réalité, ils digèrent mal que le gouvernement français ait refusé d'interposer ses troupes : « *Les Etats-Unis, au moins, ont une position claire. Ils soutiennent la démocratie qu'incarne notre président.* »

Pascal Lissouba a convoqué lundi, au siège de l'Assemblée nationale, dans un quartier déserté par la population, le Conseil constitutionnel, promis il y a cinq ans et constitué la semaine dernière. L'objectif est de prolonger le mandat présidentiel jusqu'à la tenue des prochaines élections. Le président confirme qu'il tient à ce calendrier quoi qu'il advienne.

Et le général Sassou Nguesso, quoi qu'il advienne, n'en veut pas. S'il accepte que le président aille jusqu'à la fin de son mandat, le 31 août 1996, il estime que « *ce dernier n'est plus en mesure de diriger le pays* », et qu'il faut un gouvernement de transition. Le général refuse aussi que les élections soient organisées par le président.

Danielle Rouard

Santa Francis, un « ninja » repenti au service de la paix

BRAZZAVILLE
de notre envoyée spéciale

PORTRAIT

Il y a trois ans, l'ancien milicien touchait 5 francs chaque matin pour « les besognes de la nuit »

Santa Francis vit les combats actuels à l'abri chez André Milongo, le président du Parlement, dans le quartier résidentiel Mafuta. Réfugié, Santa Francis est un « ninja » repenti, ou un « milicien qui a trahi », selon les points de vue. Santa Francis, vingt-neuf ans, a laissé femme et enfants dans sa maison de Bacongo. Il porte un pantalon de sport bleu et un tee-shirt fuchsia qu'il enlève pour montrer les cicatrices qui zèbrent son dos et ses jambes. Des traces de coups violents.

Il y a trois ans, il était l'un des gardes du corps du maire Bernard Kolelas. Il touchait 500 francs CFA (5 francs français) chaque matin, « *après avoir accompli les besognes de la nuit* ». Pour une intimidation, un enlèvement ou l'assassinat d'un récalcitrant, la prime pouvait monter jusqu'à 1 000 francs CFA. Comme le millier de « ninjas » du maire de Brazzaville, « *il a tué, pillé, volé* », avoue le jeune homme. En janvier 1995, Santa Francis quitte M. Kolelas. Il se reconvertit en « *homme de paix* », suivant ainsi André Milongo, l'ancien chef de la transition qui permit de clore trois mois de guerre civile en 1993.

Santa Francis a « *tellement honte* » qu'il se rend, en avril dernier, à la paroisse kimbanguiste voisine où il demande publiquement pardon pour ses crimes. Il « balance » certains de ses secrets, et devient l'homme à faire taire.

Le lendemain, alors qu'il déambule dans une ruelle poussiéreuse de Bacongo, le fief de M. Kolelas, une voiture stoppe brusquement. Quatre « ninjas », « *des amis* », l'emmènent sans ménagement. Le véhicule prend la direction du fleuve. Là, Santa Francis est dénudé, ligoté, bastonné, et promis à la liquidation. Mais, sur la rive, les curieux sont de plus en plus nombreux. Les « ninjas » préfèrent aller au quartier général de M. Kolelas : « *C'est une concession protégée par des check-points.* » Santa Francis est alors conduit « *à la prison* », dans laquelle « *une vingtaine de détenus croupissent en gémissant* ». Puis, grâce à l'aide d'un intime du maire, il prend la fuite et se réfugie chez André Milongo et sa femme Laurentine, « *qui, depuis, me nourrit* ».

FORMATION MILITAIRE

En dépit de son jeune âge, Santa Francis est un ancien combattant. En 1985, il quitte la classe de troisième, puis « zone » avant d'entrer dans le sillage de M. Kolelas : « *On ne parlait pas encore de "ninjas".* » Le jeune homme fréquente les neveux du maire. Fin 1993, quand se scelle la réconciliation nationale, naissent les « ninjas ». Santa Francis suit une formation militaire de trois mois sous la férule d'un « béret rouge » de l'armée régulière : combat rapproché en ville et en forêt. Le voilà devenu un « ninja », l'un des plus sûrs parmi les miliciens qui obéissent à un sergent surnommé « Stov ».

« *Aujourd'hui, dans Brazzaville, c'est l'heure des règlements de compte* », conclut le « ninja » repenti. Lui ne rêve que de paix. Il sait qu'il ne peut actuellement pas retourner à Bacongo. « *Seul un homme comme André Milongo, le seul à n'avoir jamais constitué de milice, peut construire cette paix.* »

Aux yeux de Santa Francis, Bernard Kolelas n'est qu'un chef de bande parmi d'autres. Laurentine Milongo souligne avec une véhémence toute maîtrisée : « *Le président Lissouba a ses "aubevillois", ses "Zoulous", en plus de l'armée régulière. Sassou Nguesso a ses "cobras". Yombi Opango, l'ancien premier ministre, a ses "aigles", et le maire de Pointe-Noire a ses "requins". Tous ces hommes doivent être rayés de la liste des candidats aux prochaines présidentielles.* »

D. R.

Le pacifisme menacé du village de Neve Shalom en Israël

LE SYMBOLE est peu encourageant. Installé dans l'ancien no man's land israélien bordant la ligne « verte » qui séparait Israël de la Cisjordanie, le village coopératif de Neve Shalom-Wahat as-Salam rassemble, depuis près de trente ans, trente familles israéliennes, arabes et juives. Plus de soixante enfants grandissent là dans le respect de leurs cultures et de leurs langues respectives. Des milliers d'autres sont déjà venus participer aux travaux de l'Ecole pour la paix qui s'attache à défendre les vertus d'un dialogue actuellement attaqué de toutes parts entre Israéliens et Palestiniens. Ce village, qui témoigne d'une volonté de vivre ensemble peu commune, est aujourd'hui menacé par deux projets immobiliers.

Il est vrai que la colline verdoyante sur laquelle est campé le village, à proximité de l'autoroute qui relie Jérusalem à Tel Aviv, ne manque pas d'attraits et que le monastère cistercien de Latrun, qui lui fait face, apporte, en outre, sa majesté au lieu. L'association des vétérans de la police israélienne et un promoteur privé se proposent de bâtir à proximité du village deux unités de trois cents et de quatre cents logements. Comme les autorités israéliennes refusent de constituer de nouvelles municipalités, en dépit de l'avis favorable du district de Jérusalem, les familles de Neve Shalom-Wahat as-Salam risquent donc, si ces projets se concrétisent, de disparaître dans le nouvel ensemble.

Depuis plusieurs semaines, le village se mobilise. « *Le projet des vétérans a été arrêté mais au prix du gel de notre propre extension et l'on prête, à présent, au ministre des infrastructures, Ariel Sharon, l'intention de le relancer* », s'inquiète Anne Le Meignen, l'un des fondateurs du village et cheville ouvrière de la contestation, qui parcourt l'Europe pour gagner à la cause de Neve Shalom-Wahat as-Salam de nouveaux soutiens. Près de cent cinquante familles candidates à l'installation au village sont dans l'attente d'une décision de l'administration israélienne.

LES « FOLIES » DE BENYAMIN NÉTANYAHOU

Le village a déjà dû batailler par le passé contre les propriétaires cisterciens de Latrun, qui tenaient chèrement à leurs terrains. Mais le danger constitué par les deux projets immobiliers prend aujourd'hui une tout autre signification compte tenu du blocage du dialogue israélo-arabe. En février, le village a souffert dans sa chair en apprenant la mort dans le sud du Liban de l'un des siens, juif. Tom Kitain effectuait là-bas son service militaire, il est décédé à la suite de la collision d'hélicoptères qui a endeuillé Israël. Le jeune soldat aurait dû revenir s'installer cinq mois plus tard sur la colline verdoyante.

Inquiète, Anne Le Meignen ne goûte guère les « *folies* » du premier ministre Benyamin Nétanyahou. Aujourd'hui, elle s'interroge sur l'état d'un pacifisme apparemment rouillé, en Israël, après avoir été à l'origine du projet de Neve Shalom-Wahat as-Salam. « *Il me semble que nous étions plus forts avant. Lorsqu'il y a une manifestation aujourd'hui pour la paix, il y a toujours du monde mais cela compte moins. Est-ce notre faute, est-ce que l'on en fait assez ? Il faut nous le dire !* », exige-t-elle.

Gilles Paris

L'Irak juge « inacceptable » la nouvelle résolution de l'ONU

NEW YORK. Le vice-premier ministre irakien Tarek Aziz a vivement réagi, dimanche 22 juin, à New York, à l'adoption d'une résolution de l'ONU invitant l'Irak à ne plus faire obstruction aux experts chargés de vérifier l'état de son désarmement. Jugeant la résolution « *inacceptable* », M. Aziz a assuré que son pays continuerait à défendre sa souveraineté « *par tous les moyens légitimes* ».

Le Conseil de sécurité de l'ONU avait adopté à l'unanimité, samedi 21 juin, une résolution menaçant Bagdad de nouvelles sanctions dans un délai de quatre mois si ce pays continuait à entraver le travail des inspecteurs de la Commission spéciale de l'ONU chargée du désarmement de l'Irak (UNSCOM). « *Tout en coopérant avec l'UNSCOM, l'Irak ne peut que défendre sa souveraineté et sa sécurité par tous les moyens légitimes* », a déclaré M. Aziz, cité par l'agence officielle INA. L'embargo imposé à l'Irak en 1990, après son invasion du Koweït, ne peut être levé qu'une fois que l'UNSCOM aura certifié que l'Irak ne possède plus ni armes nucléaires, bactériologiques ou chimiques, ni missiles d'une portée supérieure à 150 kilomètres. – *(AFP.)*

Les « europhobes » en pointe dans le cabinet fantôme britannique

LONDRES. Au lendemain de son élection à la direction du Parti conservateur, William Hague a fait connaître, samedi 21 juin, le nom des membres de son cabinet fantôme. Il a fait la part belle à l'aile droite thatchérienne et « europhobe », aux dépens de ceux qui avaient soutenu l'ancien chancelier de l'échiquier, Kenneth Clarke. Ce dernier, comme l'ex-vice premier ministre Michael Heseltine, a décidé de redevenir un député ordinaire. Les nouveaux ministres fantômes devront s'engager à soutenir les options de M. Hague, qui a rejeté tout accord sur la monnaie européenne pour au moins dix ans.

Le choix de M. Hague s'est porté sur des eurosceptiques comme lord Parkinson (président du parti), Peter Lilley (chancelier de l'échiquier), Michael Howard (affaires étrangères), Brian Mawhinney (intérieur), John Redwood (commerce et industrie), Ian Duncan-Smith (sécurité sociale) ou Gillian Shephard (chef du groupe tory aux Communes), tout en incluant des modérés comme Stephen Dorrell (éducation et emploi), David Curry (agriculture), sir Norman Fowler (environnement, transport et régions) ou sir George Young (défense). – *(Corresp.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ISRAËL : le premier ministre israélien Benyamin Nétanyahou** devrait remanier son gouvernement, mardi 24 juin, avant le vote de la Knesset sur une motion de censure de l'opposition. Ce remaniement est rendu nécessaire par la démission du ministre des finances, Dan Méridor, qui devrait être remplacé par Ariel Sharon, ministre des infrastructures. – *(AFP.)*

■ **ÉGYPTE : Makram Mohammad Ahmed, un journaliste proche du président** Hosni Moubarak, a été élu, dimanche 22 juin, président du syndicat des journalistes pour un mandat de deux ans, a-t-on appris auprès du syndicat. M. Ahmed, PDG du groupe de presse et d'édition Dar al-Hilal, est également rédacteur en chef d'*Al-Mossawar*, hebdomadaire du même groupe. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **SAHARA OCCIDENTAL : les négociations entre le Maroc et le Front Polisario** devaient reprendre, lundi 23 juin, à Lisbonne (Portugal), sous l'égide de l'ancien secrétaire d'Etat et médiateur de l'ONU James Baker. La délégation marocaine sera conduite par le premier ministre, Abdellatif Filali et celle du Front Polisario par le « *premier ministre* » sahraoui Mahfoud Beïba. On ignore si les deux parties se parleront directement ou en présence de M. Baker. – *(AFP.)*

■ **ALGÉRIE : les responsables de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI)** ont invité Alger a engager une « *véritable* » réforme économique qui, selon eux, devra concerner le système bancaire et les entreprises publiques. Cités, samedi 21 juin, par l'agence de presse officielle APS, ils ont laissé entendre que l'Algérie accusait du retard dans la réforme de l'économie engagée en 1994. Selon le reponsable du dossier algérien au FMI, Karim Nashashibi, la croissance du produit intérieur brut reste « *insuffisante et fragile* » car elle tient aux hydrocrabures et à l'agricuture qui sont soumis aux « *aléas du marché et de la pluviométrie* ». – *(AFP.)*

■ **SOMALIE : un membre de Médecins sans frontières (MSF), le docteur Ricardo Marques,** âgé de trente-cinq ans, a été abattu, vendredi 20 juin, à l'hôpital de Baïdoa, dans le centre de la Somalie. MSF, qui n'a fournit aucune autre précision sur les circonstances du meurtre du médecin de nationalité portugaise, précise que sept membres de l'ONG ont été évacués après l'incident. – *(Reuter.)*

■ **SOMALIE-ITALIE : un colonel italien est accusé d'avoir violé et tué un enfant** somalien de treize ans, en 1994, à Mogadiscio lors de la mission « Restore Hope » des Nations unies. Selon la presse italienne, l'épisode aurait eu lieu au siège du commandement italien. Les quotidiens italiens ont, ces dernières semaines, publié deux séries de photos de paras italiens en train de torturer un prisonnier somalien et de violer une Somalienne. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : le sénateur de l'Ohio John Glenn, devenu en 1962 le premier astronaute** américain à tourner en orbite autour de la Terre, est en pourparlers avec la NASA pour retourner dans l'espace, rapporte le quotidien *Orlando Sentinel*. John Glenn, qui aura soixante-seize ans le mois prochain, mène des discussions « *sérieuses* » avec l'agence spatiale américaine, qui souhaite développer ses programmes d'étude sur l'effet de l'espace sur le vieillissement. L'homme le plus âgé à avoir volé dans l'espace est, pour l'instant, Story Musgrave, âgé de soixante et un ans, qui a participé, l'année dernière, à une mission de la NASA. – *(AFP.)*

■ **CUBA : l'économie cubaine restera en croissance en 1997,** malgré une récolte de sucre inférieure à celle de l'an dernier, a déclaré, dimanche 22 juin, le vice-président cubain Carlos Lage, qui n'a pas avancé de pourcentage. Les autorités cubaines ont récemment estimé que la croissance du produit intérieur brut (PIB) serait de 4 % à 5 % cette année, contre 7,8 % en 1996. Des observateurs extérieurs et des économistes indépendants doutent cependant que l'objectif de 1997 puisse être tenu, en partie à cause de la récolte de sucre inférieure aux prévisions. – *(Reuter.)*

■ **PÉROU : tous les hôtels, pensions et auberges du Pérou devront disposer de points de vente de préservatifs,** sous peine d'amendes ou de fermeture, selon une nouvelle loi du Plan national contre le sida, précise le ministère péruvien de la santé, qui a fixé au 18 juillet la date limite de mise en conformité avec la loi. Plus de 77 000 cas de personnes contaminées par le virus du sida ont été recensés au Pérou en 1996. – *(AFP.)*

■ **BRÉSIL : Brasilia signera le traité de non-prolifération nucléaire (TNP),** a annoncé le président Fernando Henrique Cardoso, qui sollicitera l'autorisation du Congrès. Le TNP a été signé, à ce jour, par 185 pays. L'annonce présidentielle a été faite à la veille du voyage de M. Cardoso à New York, où il doit participer à l'Assemblée générale des Nations unies sur l'environnement. – *(AFP.)*



BUDGET Le coût budgétaire des mesures de relance annoncées par Lionel Jospin le 19 juin devrait être légèrement inférieur à 10 milliards de francs en 1997. Le gouvernement ne voulant pas aggraver le déficit, des économies seront engagées pour un montant équivalent, et la baisse de la TVA pourrait être retardée. ● MARTINE AUBRY devait confirmer, lundi 23 juin, aux organisations syndicales la hausse de 4 % du SMIC. Le bilan des négociations dans les entreprises et les branches, établi par le ministère du travail, montre que l'aménagement du temps de travail est devenu plus important que l'augmentation des salaires. ● LES ALLOCATIONS FAMILIALES, dont M. Jospin a annoncé la mise sous condition de ressources, sont au centre d'un débat entre le gouvernement – qui envisage de discuter du « plafond » retenu – et les défenseurs de la politique familiale (lire page 7).

Des économies compenseront les mesures annoncées par Lionel Jospin

Le gouvernement entend respecter l'engagement de ne pas creuser les déficits, dont le niveau sera établi à la mi-juillet par l'audit commandé à deux magistrats de la Cour des comptes. Le ministre de l'économie a confirmé cet engagement et envisage de retarder la réduction de la TVA

S'IL A FIXÉ, à grands traits, les mesures de relance qui vont entrer en vigueur, notamment pour stimuler la demande intérieure, ou s'il a défini ses grandes priorités fiscales, Lionel Jospin n'a guère donné de précisions, dans sa déclaration de politique générale, le 19 juin, sur la gestion des finances publiques qu'il entend mener. Il s'en est d'ailleurs expliqué : le gouvernement arrêtera avec précision son cap budgétaire une fois qu'il connaîtra, à la mi-juillet, les conclusions de l'audit des finances publiques que vont mener deux magistrats de la Cour des comptes, Jacques Bonnet et Philippe Nasse.

Ce choix fait par le premier ministre de dessiner les contours de sa politique économique en deux temps – en annonçant immédiatement des mesures de soutien à l'activité, qui exigeront la mobilisation de nouveaux crédits, et en différant pour quelque temps ses arbitrages sur le « cadrage » budgétaire – peut-il donc suggérer que les déficits publics risquent de s'aggraver ? La rumeur en a aussitôt circulé. On a ainsi estimé, ici où là, que les nouvelles mesures annoncées par M. Jospin pourraient coûter de 10 à 20 milliards de francs supplémentaires au budget de l'Etat. Sur Europe 1, le 20 juin, Edouard Balladur a même évalué *« approximativement à 50 milliards de francs »* le coût de ces mesures.

Une controverse sur le chiffrage du programme gouvernemental commence donc à poindre. Quelle en est la pertinence ? En réalité, les calculs sont assez simples à faire. D'abord, le gouvernement a annoncé une revalorisation de 4 % du SMIC au 1er juillet. Les ménages concernés vont y gagner plus de 8 milliards de francs. L'Etat, qui finance des allègements de charges sociales jusqu'à 1,33 SMIC, devra débourser près de 4 milliards de francs en année pleine. Intervenant en milieu d'année, la mesure pèsera donc sur les finances publiques à hauteur de 2 milliards de francs en 1997.

M. Jospin a annoncé aussi une revalorisation, à la même date, de l'aide personnalisée au logement (APL). En année pleine, cette mesure coûtera 2,5 milliards de francs mais, là encore, le coût en 1997 sera moindre, d'abord parce que la mesure n'intervient qu'en milieu d'année, ensuite parce que l'Etat n'a traditionnellement à sa charge que 50 % du dispositif. Pour le budget de l'Etat, la mesure ne pèsera donc qu'à hauteur de 600 millions de francs en 1997. Le premier ministre a indiqué, en outre, qu'il souhaite dégager *« les crédits nécessaires à la réhabilitation de cent mille logements supplémentaires, dont cinquante mille HLM »*. Cette disposition, qui coûtera cher en autorisations de programme, sera toutefois échelonnée dans le temps et n'exigera, en crédits de paiement pour 1997, que quelques centaines de millions de francs.

« DÉCRETS D'AVANCE »

Enfin, il est prévu que l'allocation de rentrée scolaire soit portée de 420 francs à 1 600 francs, ce qui coûtera 6 milliards de francs, qui ne figurent évidemment pas dans la loi de finances initiale pour 1997. Au total, les mesures nouvelles devraient donc coûter moins de 10 milliards de francs à l'Etat. Dans tous les cas de figure, elles ne devront pas aggraver d'un seul centime le déficit budgétaire. Durant la campagne, le PS s'était en effet engagé à ce que les réformes soient financées *« sans augmentation des déficits »*. En marge du sommet de Denver, le ministre des finances, Dominique Strauss-Kahn, en a repris l'engagement : *« Pendant la campagne, Lionel Jospin a clairement annoncé qu'il n'avait pas l'intention d'augmenter les déficits »*, a-t-il rappelé le 20 juin.

En même temps qu'il prépare des « décrets d'avance » pour débloquer les crédits nécessaires à ces nouvelles mesures, Bercy a donc reçu la consigne de préparer un plan d'économies budgétaires d'un montant correspondant : soit, là encore, une somme sans doute légèrement inférieure à 10 milliards de francs. Cette politique de redéploiement des crédits budgétaires devrait d'ailleurs rester la règle au cours des prochains mois. Pendant la campagne, le PS avait clairement annoncé que le plan de création de sept cent mille emplois pour les jeunes serait compensé par le réexamen des dispositifs d'aide à l'emploi les moins performants. Dès l'été, quand ce dispositif commencera à connaître un début d'application, de nouveaux redéploiements de crédits devront donc intervenir.

Cette volonté de ne pas accroître les déficits risque d'ailleurs d'avoir un autre prolongement. Toujours en marge du sommet de Denver, M. Strauss-Kahn a laissé entendre que la baisse promise de la TVA pourrait ne pas intervenir à court terme *(lire ci-dessous)*, faute de marge de manœuvre budgétaire suffisante. Cette confirmation se comprend facilement. Le gouvernement peut sans trop de difficulté procéder à une « régulation » budgétaire d'un peu moins de 10 milliards de francs mais, au-delà, l'exercice devient périlleux. Or, la baisse de la TVA pourrait coûter cher : près de 5 milliards de francs si le taux réduit est abaissé de 5,5 % à 5 % ; sensiblement plus si certains produits de première nécessité sont amenés du taux de 20,6 % à celui de 5,5 %. Pour cette raison, le gouvernement exclut donc toute précipitation.

Dans l'immédiat, il est donc difficile de douter de sa détermination à ne pas aggraver les déficits publics. Sa prudence atteste qu'il ne veut pas prendre ce risque. Reste pourtant une interrogation : une fois que les résultats de l'audit seront connus, le gouvernement aura-t-il pour seule ambition de stabiliser les déficits au niveau qui sera alors révélé ? Ou bien, pour respecter, ne serait-ce qu'en tendance, les critères de Maastricht, engagera-t-il des mesures complémentaires d'économies ? Au-delà de la polémique sur le chiffrage, c'est sans doute là le vrai débat.

Laurent Mauduit

Jacques Delors et Charles Fiterman au diapason

Invité du « Club de la presse d'Europe 1 », Jacques Delors a déclaré, dimanche 22 juin, à propos d'Air France, que *« l'on n'arrivera à faire comprendre aux personnels ce qu'est aujourd'hui la compétition que si l'entreprise est privatisée »*. Concernant France Télécom, l'ancien président de la Commission européenne s'est dit *« favorable à une ouverture du capital »*, en expliquant que cette *« formidable entreprise, une des cinq plus grandes du monde, (...) doit pouvoir passer toutes les alliances »*.

De son côté, l'ancien ministre communiste des transports, Charles Fiterman, évoque, lundi, dans *Libération*, ces deux entreprises en assurant qu'il y a une place pour une *« diversification du capital »*. Recommandant *« des voies nouvelles qui combinent le marché, la concurrence et la maîtrise publique et sociale »*, il ajoute : *« Si on ne réforme pas certaines entreprises, on risque l'asphyxie. Je suis convaincu que rien n'est éternel, pas même la SNCF. »*

Jacques Chirac défend ses « principes » économiques

Au cours d'une conférence de presse, samedi 21 juin, Jacques Chirac a défendu la politique économique menée pendant deux ans par Alain Juppé en s'appuyant sur les conclusions du sommet de Denver. *« Pour avoir une croissance qui réponde à nos objectifs essentiels relatifs à l'emploi et à la cohésion sociale,* a-t-il dit, *il faut mettre en exergue un certain nombre de principes : favoriser une croissance non inflationniste ; poursuivre la baisse des déficits publics, qui est à l'évidence une des clés du monde moderne ; poursuivre les réformes structurelles ; réduire les obstacles à la création d'emplois. »*

M. Chirac estime qu'il faut *« diminuer les charges, diminuer les contraintes administratives qui pèsent sur ceux qui travaillent et sur ceux qui produisent »*. Les conclusions des Sept renforcent le chef de l'Etat dans sa conviction que la politique du précédent gouvernement était celle qui convenait, a commenté un membre de la délégation présidentielle.

Dominique Strauss-Kahn envisage des « aménagements »

QUELS EFFORTS la France devra-t-elle consentir pour respecter, même si ce n'est qu'en tendance, les critères de Maastricht ? C'est le principal débat économique auquel le gouvernement risque d'être confronté au cours des prochains mois.

En marge du sommet de Denver, Dominique Strauss-Kahn en a situé l'enjeu. *« Si l'audit* [des finances publiques] *devait mettre en évidence un déficit important,* a-t-il dit vendredi 20 juin, *il faudra voir les aménagements à apporter* [dans le programme du gouvernement]. » Le ministre des finances a laissé entendre, en particulier, que la baisse de la TVA pourrait ne pas intervenir rapidement. *« La détermination de Lionel Jospin a été clairement affirmée : il entend que la France participe à la date prévue à la monnaie unique »*, a-t-il souligné.

Cette annonceur ne constitue certes pas une suprise. Durant la campagne électorale, Lionel Jospin avait fréquemment ironisé sur le programme de « quarante jours » défendu par Alain Juppé et avait expliqué que le sien serait mis en œuvre tout au long de la législature. M. Strauss-Kahn avait, de son côté, annoncé dès avant les élections que la baisse de la TVA pourrait ne pas intervenir sur-le-champ. Cette baisse, avait-il dit, serait repoussée *« un peu dans le temps »* (*Le Monde* du 21 mai) s'il se confirmait que les comptes publics sont plus dégradés que prévu.

La formule de M. Strauss-Kahn sur *« les aménagements »* à apporter au programme gouvernemental prend, toutefois, un nouveau relief, maintenant qu'il est ministre des finances. Ce n'est pas *« la pause dans l'annonce des réformes »*, souhaitée par Jacques Delors à l'automne 1981, mais c'est, à tout le moins, la preuve que le gouvernement va avoir un difficile arbitrage à rendre entre deux priorités : la baisse des déficits et la mise en œuvre de son programme de relance.

L. M.

L'aménagement du temps de travail est le premier thème des accords de branches et d'entreprises

MARTINE AUBRY, ministre de l'emploi et de la solidarité, doit recevoir, lundi 23 juin, les représentants des syndicats de salariés (CGT, CFDT, FO, CFTC, CFE-CGC) et du patronat (CNPF, CGPME, UPA), dans le cadre de la commission nationale de la négociation collective. Elle leur soumettra, pour avis, la hausse de 4 % du SMIC au 1er juillet, annoncée jeudi 19 juin par le premier ministre. Les syndicats, dans leur ensemble, avaient souhaité une hausse plus forte du salaire minimum. Cette réunion sera aussi l'occasion pour le nouveau ministre d'amorcer une série de discussions avec les partenaires sociaux qu'elle compte poursuivre pendant l'été, notamment sur la mise sous conditions de ressources des allocations familiales.

GRILLE SALARIALE

Le bilan des négociations sur les bas et moyens salaires, réalisé au 1er juin 1997 par le ministère du travail, indique que le nombre de branches professionnelles présentant un barème de salaires minima conformes au SMIC a fortement augmenté, passant de 30 % en juin 1996 à 70 % actuellement. Toutefois, cette *« nette amélioration »* doit être *« relativisée »*, car le précédent bilan avait été établi *« après une revalorisation du SMIC »*, souligne le rapport. La proportion de branches conformes est ainsi *« très proche »* de celle des années 1994 (72 %) et 1995 (71 %).

Depuis décembre 1996, *« 18 branches ont retrouvé une grille salariale conforme aux objectifs fixés »*. Sur l'échantillon de 127 branches analysées, on constate qu'aujourd'hui 38 branches (30 %) présentent un barème de salaires minima dont au moins un coefficient est inférieur au SMIC. La proportion atteint toutefois 83 % dans le secteur du bâtiment et des travaux publics, contre 67 % en 1994 et 77 % en 1995. Le nombre de branches (onze contre quinze, il y a un an) dont la grille salariale est fortement détériorée *« demeure encore trop important »* et constitue *« le volet le plus négatif du bilan »*, souligne le rapport. Dans le négoce de l'ameublement, l'industrie du caoutchouc, les coopératives de consommation, l'industrie des cuirs et peaux, les panneaux à base de bois, la publicité et, à un degré moindre, l'industrie textile, il relève des *« carences graves et durables de la négociation salariale »* qui *« appellent des initiatives rapides de la part des partenaires sociaux »*.

D'une manière générale, la conjoncture *« peu porteuse »* de 1996 n'a pas provoqué un affaiblissement des négociations. Avec trois accords nationaux (retraites complémentaires, Unedic et ASF), contre cinq l'an passé, les négociations interprofessionnelles se maintiennent à un niveau sensiblement identique. Celles au niveau des branches progressent quantitativement, avec un total de 1 030 textes conclus en 1996 contre 968 en 1995. Quant au nombre de négociations dans les entreprises, il a fait un bond de 8 %, avec 9 274 accords contre 8 550 pour 1995.

BILAN DÉCEVANT

Pour la première fois, souligne le rapport, la négociation salariale est passée au second rang dans les entreprises (42 % des accords conclus), derrière la réduction du temps de travail (43 %). Les accords d'entreprise sur les salaires ont baissé de 5 % en 1996 avec 3 878 accords. Après deux années de forte mobilisation, la négociation salariale a aussi *« marqué légèrement le pas »* dans les branches, chutant de 528 à 487 accords. le niveau des augmentations s'est élevé légèrement en 1996, avec des hausses comprises entre 2 % et 3 % à l'échelon des branches et un taux d'augmentation moyen à 2,2 % dans les entreprises.

Selon le rapport, *« l'aménagement du temps de travail a nourri une dynamique de négociation dans un grand nombre de branches »*, dans la foulée de l'accord-cadre du 31 octobre 1995 et de la loi Robien de juin 1996, mais *« ce flux important de négociations de branche s'est traduit par la conclusion d'un nombre nettement moindre d'accords »* : seulement 25 des 128 branches professionnelles de plus de 10 000 salariés ont finalement signé un accord sur le temps de travail.

Si l'ensemble des accords couvrent plus de quatre millions de salariés, le bilan de la négociation de branche apparaît *« décevant en référence à l'ampleur des ambitions initiales »* de l'accord de 1995, *« en termes d'emploi comme de prise en compte de l'effet des réorganisations sur les conditions de travail »*. Dans l'entreprise, sous l'effet de la loi Robien, la négociation sur le temps de travail a enregistré 4 000 accords conclus (+ 12 %).

L'année 1996 aura aussi connu une forte mobilisation autour des régimes de retraite complémentaire et de protection sociale complémentaire. Au niveau de l'entreprise, les thèmes de l'épargne et de la prévoyance arrivent désormais au 3e rang des sujets de négociation (950 accords), représentant 10 % de l'ensemble.

Alain Beuve-Méry

Jean Gandois se prononce contre la réduction du temps de travail

AU MICRO du « Grand Jury RTL-*Le Monde* », le président du CNPF, Jean Gandois, s'est déclaré, dimanche 22 juin, confiant dans ses chances de prouver au gouvernement Jospin que certaines de ses orientations sont *« dangereuses »*. Par exemple, en matière de croissance, *« la relance par la consommation est extrêmement difficile à réaliser sans aboutir à un dérapage des dépenses publiques »*, a-t-il déclaré.

De même, M. Gandois s'est montré très critique sur une réduction du temps de travail de trente-neuf à trente-cinq heures par semaine sans perte de salaire. *« Dans un pays,* a-t-il dit, *où le coût du travail est le plus élevé du monde après l'Allemagne et la Belgique,* [cette réduction] *diminue la compétitivité des entreprises, c'est-à-dire la possibilité pour notre pays de créer des richesses et de l'emploi (...). Cela ne veut pas dire qu'il n'y ait pas des diminutions de la durée du travail qui soient intelligentes quand elles peuvent être compensées par autre chose (...), mais cela ne peut être réglé qu'entreprise par entreprise. »* Il a conclu : *« Aujourd'hui, il n'y a pas de pays au monde où l'on considère que la réduction de la durée du travail soit une solution au chômage. »*

La procédure des plans sociaux ne satisfait pas plus le CNPF que le gouvernement, qui souhaite la réformer. *« Au-delà du problème des connaissances en matière économique et sociale d'un certain nombre de tribunaux, il y a le fait que les délais du judiciaire ne sont pas compatibles avec ceux de l'entreprise,* a rappelé M. Gandois. *Il faut des procédures plus claires (...). Je suis pour ce qui rend l'adaptation des entreprises plus facile et qui donne des garanties minimales aux salariés pour qu'ils ne soient pas traités de manière arbitraire. »*

Au sujet des entreprises publiques du secteur concurrentiel, M. Gandois n'a pas prétendu qu'il faille les *« privatiser à 100 % »*. *« Pour des activités qui sont complètement stratégiques,* estime-t-il, *les gens comprennent que l'Etat puisse se garder une forme de* golden share *(...) ou, même, une minorité de blocage. »*

Le gouvernement va engager une concertation sur le plafonnement des allocations familiales



4,7 millions de familles concernées par les « allocs »

LES DÉPENSES que la collectivité consacre aux familles se sont élevées à près de 350 milliards de francs en 1996, y compris les 95 milliards de francs que représentent le quotient familial et les autres aides fiscales accordées par l'Etat. L'ensemble des aides représentent 4,5 % de la richesse nationale, un effort quasiment constant depuis 1980, où elles en représentaient 4,2 %. Entre 1981 et 1995, ce sont les dépenses liées aux prestations logement qui ont le plus progressé (4,8 % en termes réels en moyenne annuelle). En Europe, la France est l'un des pays qui consentent le plus gros effort en faveur des familles.

● **Montant :** 9 millions de familles perçoivent une ou plusieurs prestations familiales (près de vingt-cinq prestations différentes). 4,7 millions d'entre elles touchent des allocations familiales proprement dites, dont le montant s'élève à 672 francs pour deux enfants, à 1 531 francs pour trois et à 2 392 francs pour quatre. Au-delà, les caisses octroient 860 francs par enfant supplémentaire.

● **Répartition :** les familles ayant moins de 150 000 francs de revenu annuel imposable, voire pas de ressources, représentent 71,3 % des bénéficiaires des allocations familiales ; celles qui disposent de 150 000 à 200 000 francs en représentent 8,2 % ; celles qui ont plus de 200 000 francs, 5,8 %. Par ailleurs, les chiffres de la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) font état de 14,7 % de foyers touchant les « allocs », mais dont les revenus sont indéterminés.

● **Taille :** les familles de deux enfants représentent 64,9 % des foyers touchant des allocations familiales ; les ménages de trois enfants, 25,7 % ; ceux de quatre enfants, 6,4 % ; ceux de cinq enfants et plus, 3 %.

● **Comptes :** la branche famille, longtemps excédentaire, traverse aujourd'hui une passe difficile. La CNAF a accusé un déficit de 10,5 milliards de francs en 1994, de 38,9 milliards en 1995 (après des mesures exceptionnelles), de 12,8 milliards en 1996. Il pourrait dépasser 10 milliards de francs en 1997. Cette dérive s'explique, notamment, par la loi de juillet 1994. Elle s'est traduite par une forte progression de l'allocation parentale d'éducation (APE), d'un montant mensuel de 2 900 francs, dont le droit a été ouvert dès le deuxième enfant.

LE PREMIER MINISTRE ne s'attendait probablement pas à susciter un tel mouvement de protestation en annonçant, jeudi 19 juin, dans sa déclaration de politique générale, que les allocations familiales seraient désormais versées sous conditions de ressources. La réforme à peine connue, les associations familiales se sont immédiatement élevées contre une mesure tour à tour qualifiée d'« *inadmissible* », d'« *erreur majeure* » et de « *faute grave* ». Au point que le ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, a dû tenter très vite de calmer les esprit en annonçant, dimanche 22 juin, sur France 2, qu'elle va se concerter, « *dans les jours qui viennent* », avec les syndicats et le mouvement familial.

Le nouveau gouvernement a décidé que les familles de deux enfants disposant d'un revenu mensuel d'au moins 25 000 francs n'auraient plus droit aux allocations familiales, qui étaient versées sans condition de ressources depuis la Libération. « *Si Lionel Jospin n'avait pas donné de chiffre, on n'aurait rien fait* », a précisé Mme Aubry dans *Le Journal du dimanche* du 22 juin. « *C'est un chiffre moyen à partir duquel nous allons discuter*, a-t-elle ajouté sur France 2. *Qu'est ce qu'on met dans ce salaire, qu'est ce qu'on rajoute par enfant au-delà du troisième enfant : tout cela, nous allons en discuter dans les jours qui viennent, et la concertation aura lieu là-dessus, comme sur les autres thèmes, pendant tout l'été.* »

Mme Aubry n'en souligne pas moins que c'est « *une mesure de solidarité* », qui s'inscrit dans la volonté du nouveau gouvernement de rendre l'ensemble du système de protection sociale plus juste, qu'il s'agisse des cotisations et des prestations. « *Cela fait vingt ans que l'on dit que l'on doit plafonner les allocations familiales* », a-t-elle expliqué. Il « *faut d'abord que les familles les plus modestes et moyennes puissent utiliser ces allocations alors qu'elles ne sont pas d'une utilité première pour les familles aisées* ». Pour sa part, Catherine Trautmann, porte-parole du gouvernement, a expliqué, dimanche, à « 7 sur 7 », sur TF 1, que la réforme ne toucherait, à 25 000 francs de revenu mensuel, que les familles de moins de trois enfants et qu'au total, « *environ 10 % des familles* » seraient touchées. Le gouvernement n'a cependant pas précisé si les économies ainsi dégagées seraient reversées aux familles modestes.

François Hollande, premier secrétaire délégué du PS, a approuvé la décision du gouvernement, tout en reconnaissant qu'il fallait « *éviter les effets de seuils* ». Le gouvernement « *a évoqué le chiffre de 25 000 francs* », a-t-il ajouté. « *Ça pourra être plus, tout dépendra de la négociation* ». Alors que le gouvernement et le PS cherchent à calmer le jeu, Hubert Brin, président de l'Union nationale des associations familiales (UNAF), qui tenait son assemblée générale ce week-end, à Brest, a demandé aux 99 unions départementales composant son mouvement (950 000 familles adhérentes) de « *faire le siège de leurs députés* » pour exprimer leur totale opposition. De leur côté, Familles de France et l'Association pour la promotion de la famille ont annoncé, dimanche, qu'elles organisaient un grand rassemblement d'enfants, mardi 24 juin, à 10 h 00, devant l'Assemblée nationale, pour une « *une première mobilisation* » sur le thème « *Sucrez pas nos alloc !* ». Si le mouvement familial est hostile à cette réforme, l'opinion y semble plutôt favorable. Ainsi, 63 % des Français l'approuvent (contre 30 %), selon un sondage Ipsos réalisé les 20 et 21 juin pour France 2 et *Le Journal du dimanche* (967 personnes interrogées).

Critiquée par certains responsables de la droite, la mise sous conditions de ressources des allocations avait été un moment envisagée par Alain Juppé, qui prônait « *une politique familiale plus équitable* ». Est-il juste, s'interrogeait-il, qu'un cadre supérieur et un smicard perçoivent la même aide ? Devant l'opposition des associations, il avait reculé, essayant tout de même de les convaincre du bien-fondé d'une fiscalisation des allocations. Le refus avait été aussi catégorique, et M. Juppé avait finalement renoncé à sa réforme. Aujourd'hui, François Bayrou, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, critique violemment le gouvernement alors qu'en 1995, il n'avait émis aucune critique contre les projets du premier ministre.

Depuis 1945, les allocations familiales sont versées sans condition de ressources, et entre 500 000 et 800 000 d'entre elles, selon les estimations, pourraient être concernées par la réforme. Mais depuis une trentaine d'années, les prestations familiales octroyées sous plafond de revenus se sont multipliées, notamment dans les années 70 : complément familial réservé à certains ménages ayant au moins trois enfants, allocation de rentrée scolaire, allocation de parent isolé, aides au logement, etc.

ÉGALITÉ ET ÉQUITÉ

Ces réformes successives indiquent-elles que l'Etat-providence est devenu plus sélectif ? Ce qui est vrai pour la branche famille ne l'est pas des autres secteurs de la protection sociale. Bien qu'il assure pour plus de 2 200 milliards de francs de redistribution, le système n'est juste ni dans le mode de prélèvements, proportionnel au revenu, ni dans les prestations versées. Certains experts s'interrogent déjà : ne faut-il pas, pour les hauts revenus, instaurer une franchise au-delà de laquelle leurs dépenses de santé seraient remboursées ? Et ne convient-il pas de moduler la revalorisation des pensions, afin d'augmenter davantage les petites retraites ?

En annonçant la mise sous conditions de ressources des allocations familiales, M. Jospin a rouvert le vieux débat entre égalité et équité. Dans un contexte de rareté de la ressource sociale, le grand principe d'égalité qui avait présidé à la naissance de la Sécurité sociale, en 1945, est peu à peu battu en brèche.

Jean-Michel Bezat

Lire aussi notre éditorial page 16.

« Une agression », selon François Bayrou

Dans un entretien publié, lundi 23 juin, par *L'Eclair des Pyrénées*, François Bayrou, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, qualifie d'« *agression contre les familles et, en particulier, contre les familles moyennes* », le plafonnement des allocations familiales. Il y voit « *un changement en profondeur de toute la philosophie de la politique en direction de la famille et, d'une certaine manière, la porte ouverte à beaucoup de dérives* ».

M. Bayrou, qui est aussi président de Force démocrate, estime que « *ce sont les familles moyennes qui vont en faire les frais* ». « *25 000 francs*, explique-t-il, *ce sont deux salaires moyens, par exemple deux salaires d'enseignants. Cela veut dire tout simplement que l'on supprime les allocations familiales aux familles moyennes où les deux parents travaillent. C'est une agression sur une cible sensible.* »

Charles Pasqua souhaite que le RPR débatte d'accords avec le Front national

A QUELQUES JOURS des assises du RPR du 6 juillet, mouvement dont Philippe Séguin brigue la présidence, la préparation psychologique se poursuit dans les rangs néogaullistes. Michel Péricard, *ancien président du groupe* de l'Assemblée nationale, a mis en garde contre toute atteinte à la personne du chef de l'Etat. *« Tout le monde va voter pour* [M. Séguin], *mais il y a des conditions : le président de la République ne peut pas être atteint »*, a-t-il déclaré au « Forum de Radio J ». M. Péricard a prévenu que, si des velléités de se démarquer de M. Chirac venaient à s'exprimer, *« beaucoup plus de militants et de dirigeants qu'on ne l'imagine se dresseraient pour rester fidèles à Jacques Chirac »*.

M. Péricard qualifie de *« point obscur »* l'accord passé entre M. Séguin et les balladuriens. Charles Pasqua est allé plus loin, sur France 3, en expliquant qu'il voit mal comment *« la désignation du secrétaire général du RPR, qu'il s'agisse de Nicolas Sarkozy ou de quelqu'un d'autre, pourrait résulter de quelque arrangement que ce soit »*. *« Que Sarkozy ait sa place dans la direction du Rassemblement, cela me paraît tout à fait normal, mais est-ce qu'il faut un secrétaire général dans cette période intermédiaire ? La question est posée »*, estime l'ancien ministre.

M. Pasqua juge, en outre, que le moment est venu de *« débattre »* d'accords électoraux avec le Front national. *« Je ne suis pas favorable à ce type d'accords (...), mais il faut crever l'abcès »*, a-t-il indiqué. Pour M. Péricard, *« aucun accord d'état-major n'est possible avec Jean-Marie Le Pen »*, mais un débat avec ses électeurs est *« possible »*. Enfin, sur un autre point de tension au RPR, M. Péricard a indiqué à l'AFP qu'à la place du maire de Paris, Jean Tiberi, il se serait démis de ses fonctions. *« Face aux attaques incessantes dont il fait l'objet et dont nous avons tous subi les conséquences, à sa place, je serais parti »*, a-t-il dit.

Robert Hue condamne les « procès » subis par les opposants du PCF

Le Parti communiste doit assumer « la totalité de son histoire »

Robert Hue s'est rendu en Lorraine, dimanche 22 juin, à l'invitation de l'ancien résistant et ancien député Maurice Kriegel-Valrimont, pour condamner solennellement les « procès » menés par les directions passées du PCF contre leurs opposants. Le secrétaire national veut que son parti *« assume la totalité de son histoire »*.

METZ
de notre correspondant

Pour Maurice Kriegel-Valrimont, l'événement est *« totalement inédit »*. *« Une rencontre entre le secrétaire national du Parti communiste français et un ancien maudit, c'est bien la première fois que vous voyez ça »*, explique l'ancien résistant aux trois cent cinquante personnes qui, dimanche 22 juin, sont venues du pays haut-lorrain lui dire leur amitié. A quatre-vingt-trois ans, le vieil homme, qui a osé il y a quarante ans s'écarter de la *« ligne du parti »* et en a payé le prix fort – *« la mort politique »* –, apprécie à sa juste valeur la déclaration de Robert Hue. *« Le PCF assume la totalité de son histoire. Il assume, par conséquent, le poids des erreurs qu'il a commises et dit, à ceux dont la vie en a été douloureusement bouleversée, qu'il condamne sans appel les comportements qui leur ont fait tant de mal »*, vient de déclarer le secrétaire national, qui tenait *« à dire cela ici, aujourd'hui, avec respect et affection »*.

La scène se passe à Longlaville, en Meurthe-et-Moselle, dont M. Kriegel-Valrimont a été le député de 1946 à 1958 *(lire ci-dessous)*. La rencontre était en gestation depuis treize ans. L'ancien membre du « CC » se souvient avoir reçu en 1984 les voeux de Nouvel An de la fédération de Meurthe-et-Moselle. Depuis, les liens se sont progressivement renoués. Alain Amicabile, alors jeune secrétaire de la « fédé », se souvient qu'au début des années 80 il avait constaté le retrait de toutes les photographies et de toutes les interventions de M. Kriegel-Valrimont des archives de Longwy : l'existence de l'ancien dirigeant communiste a été complètement gommée de la mémoire du PCF.

« SOUMISSION SILENCIEUSE »

Les militants, eux, ne l'ont pas oublié. *« Maurice, tu te souviens de moi ? »* : M. Kriegel-Valrimont reprend des dialogues là où il les avait interrompus il y a quarante ans. Bogdan Politanski, ancien maire de Longlaville, avait très symboliquement conservé une photographie de son ami. *« Je peux vous la montrer »*, confirme sa veuve avec fierté. M. Kriegel-Valrimont dénonce le gâchis humain. *« Ce sont des centaines, des milliers, des dizaines de milliers de femmes et d'hommes*, dit-il, *qui ont été perdus pour la lutte... En 1946, un tiers des élus à l'Assemblée nationale appartenait au groupe communiste. »*

« Ce fut un immense gâchis, reprend, quelques minutes plus tard, M. Hue. *Ce fut aussi une immense douleur pour ceux qui en furent l'objet* (...). *Il y eut – il faut le dire, même si c'est avec amertume – de véritables procès instruits contre eux, au cours desquels on exigea une soumission silencieuse que je ne puis admettre. »* *« Longtemps, le fonctionnement interne du Parti communiste n'a laissé que peu de place à l'expression des différences »*, admet le secrétaire national. Il précise avec soin que cette déclaration n'est pas *« un solde de tous comptes »*. Comme M. Kriegel-Valrimont, il tient à ce que les errements anciens ne se reproduisent pas, pour que la gauche unisse ses forces. L'histoire n'est pas finie, explique l'ancien résistant : *« Ses plus beaux chapitres restent à écrire. J'aimerais bien être un des jeunes qui en verront la réalisation. »*

Jean-Louis This

Maurice Kriegel-Valrimont : « La statue du Commandeur »

C'EST UN BEL HOMME à cheveux blancs, vif et souriant, curieux et chaleureux, attentif à chaque détail de la vie politique française. Né en 1914, à Strasbourg, juriste, syndicaliste, anti-munichois, Maurice Kriegel s'appelle Valrimont en clandestinité : il y plonge dès le début de l'Occupation, d'abord à Paris, puis à Lyon. *En mars 1943, il est fait prisonnier avec* Raymond Aubrac : *« Lorsqu'on a vu l'arrogance avec laquelle* [il] *toisait le SS qui l'interrogeait, on sait comment est faite la dignité d'un homme. »* Le 25 août 1944, il est de ceux qui reçoivent la reddition du général von Choltitz, à Paris.

Député de Meurthe-et-Moselle de 1946 à 1958, ancien vice-président de la Cour de justice, M. Kriegel-Valrimont était entré au comité central du PCF lors du congrès de Strasbourg, en 1947. Il dirigea le bureau de presse du Parti communiste jusqu'au milieu des années 50. Son premier désaccord avec la direction du parti date de 1956, après le vingtième congrès du Parti communiste d'Union soviétique, au cours duquel Khrouchtchev avait présenté son rapport sur les crimes de Staline. Accusé d'*« activité fractionnelle »* dans ce qu'on a appelé *« l'affaire Casanova-Servin-Kriegel-Valrimont »* – M. Marchais parlait de sa *« rare duplicité »*, Roland Leroy, de *« déviation opportuniste »* –, il quitta le comité central en 1961, sans être *exclu du parti*.

Depuis, Maurice Kriegel-Valrimont partage sa vie entre Paris et la Nièvre. Beaucoup de communistes et de militants d'extrême gauche lui rendent visite, sollicitant ses avis : *« C'est un peu la statue du Commandeur du Parti »*, dit un de ses amis. Maurice Kriegel-Valrimont, qui n'a jamais été tenté par la *« social-démocratie »*, reste communiste, avec vigilance. Il est venu participer à un meeting de Ras l'front, dont il apprécie l'action, le 19 mars, pour rappeler aux plus jeunes la *« mémoire »*. La salle l'a applaudi de longues minutes, debout.

Ariane Chemin

Deux sondages encourageants pour M. Jospin

DEUX SONDAGES publiés par *Le Journal du dimanche* (daté 22 juin) témoignent que l'image de Lionel Jospin est bonne, mais reste encore un peu floue pour l'opinion publique. Selon le baromètre IFOP, réalisé du 12 au 20 juin auprès d'un échantillon de 1 924 personnes, le premier ministre bénéficie d'une cote de confiance honorable, avec 47 % de satisfaits, contre 20 % de mécontents. Toutefois, 33 % des personnes interrogées ne se prononcent pas. De son côté, le président de la République recueille 38 % de bonnes opinions (en baisse de 1 point en un mois), contre 45 % de mauvaises (en baisse de 7 points).

Selon un second sondage, réalisé par Ipsos les 20 et 21 juin auprès de 967 personnes, 42 % des personnes interrogées ont jugé convaincant le discours de politique générale du premier ministre, contre 29 % peu ou pas convaincus et 29 % qui ne se prononcent pas. *Si les trois quarts* des Français jugent ce discours conforme aux promesses électorales de M. Jospin, 35 % seulement estiment convaincant son programme économique.

DÉPÊCHES

■ **MOUVEMENT SOCIAL :** organisées par l'association Appel des économistes pour sortir de la pensée unique, créée après le mouvement social de novembre-décembre 1995, les Assises pour un nouveau plein emploi ont réuni plus de cinq cents personnes, samedi 21 juin, à la Sorbonne. Un *« contre-sommet »* des *« économistes européens en faveur d'une alternative au libéralisme »* devrait se tenir avant le conseil européen sur l'emploi prévu à l'automne.

■ **ISTRES : François Bernardini, conseiller municipal (PS)** d'Istres (Bouches-du-Rhône), adjoint délégué aux finances et premier secrétaire de la Fédération PS des Bouches-du-Rhône, a été mis en examen pour abus de confiance, abus de biens sociaux et détournement de fonds publics. Protégé par son immunité parlementaire de député européen, il n'a pas été placé en garde à vue, contrairement à Jacques Siffre, maire (PS) d'Istres. Ces mises en cause concernent la gestion de deux associations de cette ville. – *(Corresp. rég.)*

Deux élections cantonales partielles

DRÔME

Canton de Grignan (second tour).

I., 5 107 ; V., 3 522 ; A., 31,03 % ; E., 3 422.

Jean-François Siaud, div. g., m. de Taulignan, 1 335 (39,01 %)... *ÉLU*

Bruno Durieux, div. d., m. de Grignan, 1 105 (32,29 %) ; Marc Roustan, PS, m. de Colonzelle, 982 (28,69 %).

[Jean-François Siaud (div. g.) s'impose au second tour de cette élection destinée à pourvoir au remplacement d'Alain Blanc (UDF-rad), récemment décédé. L'échec de Bruno Durieux (div. d.), dans un canton qui avait voté majoritairement à droite lors des élections législatives, doit faire mesurer à l'ancien ministre les limites d'une implantation récente.]

15 juin 1997 : I., 5 108 ; V., 3 370 ; A., 34,02 % ; E., 3 320 ; Jean-François Siaud, div. g., m., 873 (26,29 %) ; Marc Roustan, PS, m., 832 (25,06 %) ; Bruno Durieux, div. d., m., 786 (23,67 %) ; René Plan, div. d., 350 (10,54 %) ; Béatrice Vernet, FN, 307 (9,24 %) ; Georges Barry, PC, 172 (5,18 %).

29 mars 1992 : I., 4 846 ; V., 3 382 ; A., 30,21 % ; E., 3 121 ; Alain Blanc, UDF-rad., 1 797 (57,57 %) ; Marc Roustan, PS, m., 1 324 (42,42 %).]

MARTINIQUE

Canton du Prêcheur (premier tour).

I., 1 477 ; V., 1 052 ; A., 28,77 % ; E., 1 038.

Roger Nadeau, div. d., m. du Prêcheur, 569 (54,82 %)... *ÉLU*

Jean-Marie Clovis, div. g., 393 (37,86 %) ; Jean Abrosi, div. g., 48 (4,62 %) ; Louison Cazal, ext. g., 28 (2,70 %).

[Roger Nadeau (div. d.) s'impose dès le premier tour, dans cette élection qui faisait suite à un arrêt de la Cour de cassation confirmant la condamnation de l'ancien maire et conseiller général (div. d.) du Prêcheur, Jules Clémenté, à cinq ans de privation de ses droits civiques.]

22 mars 1992 : I., 1 409 ; V., 1 051 ; A., 25,41 % ; E., 1015 ; Jules Clémenté, div. d., 605 (59,61 %) ; Jean Abrosi, div. g., 397 (39,11 %) ; Emile Martial, div., 13 (1,28 %) ; Philippe Dodin, div., 0.

…ux sondages encourageants …ur M. Jospin

Deux élections cantonales partielles

Les monarchistes d'extrême droite fêtent la Saint-Jean à Brocéliande

RENNES
de notre correspondante régionale

L'emblème des chouans – le cœur surmonté d'une croix – s'affiche sur les pare-brise des voitures, sur les drapeaux encadrant la pelouse. N'était ce détail, l'élégante fermette, à l'orée de la forêt de Paimpont, l'antique Brocéliande, en Ille-et-Vilaine, semblerait accueillir des fiançailles de bonne famille. Elle reçoit en fait la troisième édition de la « fête de la tradition », organisée par la Fédération royaliste de Haute-Bretagne les 21 et 22 juin.

Dans l'ancienne écurie, des jeunes gens aux cheveux très courts écoutent Xavier Dor, célèbre militant anti-avortement plusieurs fois condamné pour ses actions, déplorer *« la tragédie du dépeuplement »*, stigmatiser les droits de l'homme : un concept *« atroce parce que c'est à Dieu de décider »*. *« Il n'y a plus d'enfant, ou alors pas des autochtones »*, expose-t-il, en engageant l'assemblée *« à prier et batailler »*.

Un peu plus tard, l'écrivain Vladimir Volkoff appelle à former *« des brigades internationales pour défendre la République serbe, la seule au monde à se battre pour sa tradition. Faute de quoi, à l'instigation des Etats-Unis, naîtra un puissant Etat musulman »*. Face à un auditoire déconcerté – *« Pourquoi le journal* Présent *ne défend-il pas les mêmes thèses ? »* –, M. Volkoff argumente : *« J'ai vu là-bas un peuple en armes faire le signe de croix avant de combattre. N'est-ce pas un geste de chouan ? »* La salle applaudit. *« Non à la démocratie,* lance pour sa part un jeune militant. *Oui à une démocratie des villages, des régions, dans un Etat royaliste. Oui à l'alliance du lys et de l'agora. »*

« NOUS SOMMES LA DROITE DE LOUIS XVI »

Les *« légitimistes, pétris de la doctrine sociale de l'Eglise »*, comme ils se définissent, citent abondamment Charles Maurras, initiateur de l'Action française. Pour Mathilde Janton, vingt-six ans, l'une des organisatrices, *« il est naturel que la volonté du peuple ne s'exerce pas dans tous les domaines »*. Devant les stands du Front national de la jeunesse (FNJ), de l'Association des randonneurs bretons, proche du FN et de l'Alliance générale contre le racisme et pour le respect de l'identité française (Agrif), animée par Bernard Antony, Gwendal Gauthier, qui travaille pour la municipalité d'Orange, confirme qu'il *« est possible d'être royaliste et inscrit au FN »*. *« La droite classique est inéluctablement tirée vers la gauche. Nous sommes de la droite de Louis XVI »*, conclut-il.

Le prospectus annonçant cette rencontre s'illustrait d'une gravure inspirée des légendes du roi Arthur, dont Brocéliande est le berceau, et invitait à célébrer le *« Tan Tad, feux de la Saint-Jean des Bretons »*. Même si nul druide ne s'est fait remarquer dans l'ambiance de ferveur catholique traditionnaliste, la tenue de ce rassemblement, qui a vu passer environ trois cents personnes en deux jours, a beaucoup agité la région. Le conseil municipal de Paimpont, *« d'une large palette politique »*, comme l'indique le maire, Guy Larcher, s'en est inquiété publiquement. Un collectif Brocéliande-Vigilance, réunissant des mouvements de gauche, s'est rapidement mis en place pour dénoncer *« la récupération par l'extrême droite des chevaliers de la Table ronde et des rites celtiques »* et organiser, à son tour, une « fête de la modernité et de la tolérance », dimanche 22 juin. Plusieurs centaines de personnes s'y sont rendues.

En Bretagne, où le FN réalise des scores inférieurs à la moyenne nationale, toute tentative d'implantation de l'extrême droite suscite des réactions immédiates, surtout lorsqu'elle s'appuie sur quelque aspect de la culture régionale. Les participants aux deux fêtes se sont soigneusement évités.

Martine Valo

Le Parlement des enfants défend les écoliers maltraités

SABRINA monte à la tribune et, sans se démonter, attaque son discours : *« Mesdames, Messieurs, nous voudrions vous parler de ce qui se passe dans les écoles où il y a beaucoup d'enfants en difficulté. Il faut partager leurs difficultés pour qu'ils restent des enfants. »* La petite fille représente la classe de CM 2 de l'école La Maurelette, à Marseille, sélectionnée, comme 766 autres classes, en métropole et dans les DOM-TOM, pour siéger au quatrième Parlement des enfants, samedi 21 juin, à l'Assemblée nationale.

« Nous voudrions qu'il y ait des infirmières, ou infirmiers, dans les écoles, poursuit Sabrina, *pour les enfants malades, ceux qui se sentent mal, ou ceux qui sont maltraités, dans tous les sens : moral ou physique. C'est difficile de parler de cela à un maître ou à une maîtresse. »* C'est donc la proposition de loi visant à *« l'aide, à l'école, aux enfants qui souffrent ou qui sont maltraités »* préparée par l'école La Maurelette qui a été choisie par les 577 « députés juniors » par 231 voix. Laurent Fabius, qui présidait la séance, a fait allusion à *« l'actualité dramatique récente »*, dans les affaires de pédophilie, qui *« montre qu'il y a beaucoup, beaucoup de progrès à faire dans ce domaine »*.

Répondant à la question d'un enfant, Ségolène Royal, ministre délégué à l'enseignement scolaire, a déclaré qu'il *« n'est pas tolérable que dans un pays riche comme la France, des enfants ne mangent pas à leur faim »*. Rappelant les propos de Lionel Jospin, elle a déclaré : *« C'est aussi l'engagement que je prends au nom du gouvernement : à la rentrée prochaine, ce problème sera réglé. Tous les enfants qui veulent manger à la cantine pourront aller à la cantine. »*

Fabien Roland-Lévy



JUSTICE Dans un entretien accordé au *Monde*, la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, affirme qu'elle ne donnera jamais d'instructions individuelles dans les affaires politico-judiciaires. Dans les autres dossiers, elle déclare en revanche que sa position définitive n'est pas encore arrêtée. ● AVANT DE DÉLIVRER un réquisitoire supplétif au juge Halphen dans l'affaire des renseignements généraux, le procureur de Créteil et le procureur général de Paris ont sollicité les instructions de Mme Guigou. Dans un communiqué diffusé lundi 23 juin, la ministre de la justice déclare qu'elle les laissera prendre leur décision seuls. ● À QUELQUES JOURS DE L'EUROPRIDE, Mme Guigou déclare que le gouvernement tiendra ses engagements sur la création d'un contrat d'union civile. *« On ne peut résumer l'union entre deux personnes à la seule institution du mariage »*, estime-t-elle.

Elisabeth Guigou exclut toute intervention dans les « affaires »

Dans un entretien au « Monde », la ministre de la justice indique qu'elle n'a pas encore arrêté sa position sur les autres dossiers. A quelques jours de l'Europride, elle annonce que le gouvernement tiendra ses engagements sur le contrat d'union civile

« Quelle analyse faites-vous des relations actuelles entre la justice et le pouvoir politique ?

– Aujourd'hui, l'institution judiciaire prend une place grandissante pour trois raisons : parce que le besoin de justice s'est considérablement accru, parce qu'un certain nombre de réformes – notamment l'élargissement de l'aide juridictionnelle – ont encouragé ce mouvement et parce qu'il y a une soif générale, dans la société, de transparence et de vérité. Les dossiers politico-financiers n'ont fait qu'accentuer cette tendance.

» Dans les « affaires », le pouvoir politique a donné le sentiment, souvent justifié, qu'il tentait d'intervenir pour étouffer les dossiers. C'est de là que sont nés les soupçons sur l'indépendance de la justice, qui ont été l'un des ferments de la crise du politique. Aujourd'hui, cette crise représente un vrai défi pour la démocratie.

» La priorité des priorités, c'est donc de restaurer la confiance dans la justice pour les citoyens et dans l'exercice de leur métier pour les magistrats et les personnels qui contribuent à l'œuvre de justice. C'est aux politiques qu'il revient de le faire en démontrant qu'il n'y a plus d'intervention dans les affaires politico-judiciaires, en inventant de nouvelles relations entre le parquet et la chancellerie et en faisant en sorte que la justice soit un vrai service public.

– Lionel Jospin a annoncé que le gouvernement ne donnerait plus aux parquets d'instructions de nature à *« dévier le cours de la justice »*. Que signifie exactement cette expression ?

– Je veux rompre radicalement avec le système que j'ai découvert en arrivant ici : en principe, il n'y a pas d'intervention mais, en réalité, on intervient par téléphone, dans l'opacité la plus complète. Je ne veux plus de ça. Depuis que je suis arrivée place Vendôme, je demande à mes services des notes écrites parce que j'ai besoin d'être informée, mais je n'interviendrai plus dans les affaires politico-judiciaires. Je le montrerai dans des dossiers précis, notamment dans l'affaire instruite par le juge Halphen *(lire ci-dessous)*.

» Il ne faut pas pour autant comprendre qu'il n'y aura plus de politique pénale. Cette politique est définie par la loi, mise en œuvre par le gouvernement, et elle doit assurer la cohérence nécessaire sur l'ensemble du territoire. Il faut donc que les procureurs généraux et les procureurs continuent à recevoir des directives, selon des modalités qui seront précisées prochainement. La question est de savoir comment le gouvernement peut agir. J'attends que la commission présidée par le premier président *[de la Cour de cassation]* Pierre Truche formule ses propositions pour me prononcer définitivement. Les décisions seront prises à la rentrée.



ÉLISABETH GUIGOU

– Votre ligne de conduite sur les instructions individuelles vaut-elle pour tous les dossiers ou seulement pour les « affaires » ?

– Dans les affaires politico-judiciaires, je n'interviendrai jamais. Dans les autres dossiers, notamment ceux qui posent des problèmes d'ordre public et de paix civile, j'attends les conclusions de la commission Truche avant de me déterminer. Actuellement, je recense les cas parvenus à ma connaissance qui posent, généralement, des problèmes d'application de la loi. A priori, je ne souhaite intervenir que sur les principes, notamment sous forme de circulaires : comment assurer, par exemple, le respect de la législation à propos des agressions sexuelles, des sectes ou du racisme ? La mise au point d'un système qui conjugue une non-intervention du garde des sceaux et un recours contre les décisions des procureurs réussira peut-être à lever le soupçon sur l'indépendance. Sans basculer dans un système à l'américaine ou à l'italienne, compte tenu de nos propres traditions républicaines, ce nouvel équilibre représenterait un changement très profond. L'indépendance accrue des magistrats, en particulier des procureurs, a pour corollaire une plus grande responsabilité. Celle-ci pourra être mise en jeu de différentes manières. Notamment, la possibilité pour les citoyens d'exercer un recours sera étudiée.

– Quelle que soit la solution retenue, estimez-vous nécessaire qu'elle soit inscrite dans la loi ?

– Pour ne pas être tributaire de la volonté de tel ou tel gouvernement, il faudra modifier la loi. En attendant, le gouvernement respectera les engagements qu'il a pris.

– Vous avez annoncé que le statut des magistrats du parquet serait aligné, pour les nominations, sur celui du siège. Les procureurs généraux seront-ils bientôt nommés sur proposition du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) ?

– Je n'exclus rien. A priori, cela me paraît logique.

– Estimez-vous nécessaire de redéfinir la composition du CSM ?

– Elle devra sans doute être modifiée. Si l'on accroît *[les]* compétences *[du CSM]*, il paraît logique qu'il s'ouvre plus largement sur la société. Il ne faut pas passer d'un soupçon de dépendance à un soupçon de corporatisme.

– Lionel Jospin a souhaité que l'autorité judiciaire contrôle plus étroitement la police judiciaire. De quelle manière ?

– On ne peut pas en rester à la situation actuelle. Je ne souhaite pas réclamer la mesure extrême qui consisterait à demander le rattachement de la police judiciaire au ministère de la justice, mais je pense qu'il faut prévoir un mécanisme qui oblige les fonctionnaires de police à obéir à l'autorité judiciaire, quel que soit le gouvernement en place.

– Souhaitez-vous vous séparer des magistrats liés à l'ancienne majorité au sein de l'administration centrale ?

– Je n'ai pas l'intention de pratiquer la chasse aux sorcières. Comme tout ministre, j'ai le droit de choisir mes collaborateurs, mais j'évite tout préjugé sur la compétence et la loyauté de chacun. Je jugerai au regard de ces deux critères.

– Estimez-vous nécessaire de réformer la procédure pénale française, en particulier le rôle du juge d'instruction, comme le proposait le programme du PS ?

– Oui, j'entends traiter la question difficile du placement en détention provisoire. Il faut donc réfléchir à la possibilité de confier cette décision à une collégialité et/ou de faire en sorte que le juge qui instruit ne soit pas celui qui met en détention. Toutefois, aucune réforme ne sera arrêtée sans concertation, ni mise en œuvre sans les moyens nécessaires.

– Que répondez-vous au ministre de la justice belge, qui demande la transmission de l'intégralité des pièces du dossier Dassault ?

– Dès mon arrivée au ministère, j'ai demandé à mes services et à mon cabinet de procéder à un examen afin de savoir si la rétention de certaines pièces motivée par la défense nationale était justifiée. Si ce n'est pas le cas, les documents seront transmis à la justice belge. Cela dit, le ton quelque peu virulent adopté par le ministre belge m'a étonnée.

– Parmi les textes qui sont en cours d'examen au Parlement, lesquels souhaitez-vous reprendre ?

– La priorité ira au texte sur la cour d'assises. Je souhaite qu'il soit voté avant la fin de l'année, mais je me réserve le droit d'en revoir le contenu. J'approuve, bien sûr, le principe de l'appel, mais certaines dispositions, notamment la motivation des décisions et l'âge des jurés, ont suscité des discussions. Il faut en tenir compte.

» Quant au texte sur la délinquance sexuelle, il contient de bonnes mesures – l'accroissement du champ des infractions et les soins donnés aux délinquants sexuels –, mais l'obligation de ce traitement pose problème, les experts le soulignent, alors que l'adhésion volontaire du condamné au traitement est souvent nécessaire à sa réussite. Je m'interroge également sur le problème des délais de prescription dans les affaires de violences sexuelles sur les mineurs.

– Allez-vous engager une réforme de la notion d'abus de biens sociaux ?

– Je ne pense pas que cela soit nécessaire.

– Vous avez annoncé des réformes dans le domaine de la justice civile. Que souhaitez-vous améliorer ?

– Les procédures sont lentes, l'accueil des justiciables est à améliorer et l'équilibre entre les procédures judiciaires proprement dites et les démarches de médiation permettant une solution rapide des conflits pourrait être repensé. L'encombrement de la justice vient sans doute du fait que l'on judiciarise avec excès. L'accès au droit, qui doit être favorisé, n'est pas forcément l'accès à l'institution judiciaire. Il faut donc étudier le problème, analyser les propositions de plusieurs rapports d'étude récents et se donner le temps de la réflexion. Dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, nous serons aidés par les emplois de proximité lancés par *[le ministre de l'emploi et de la solidarité]*, Martine Aubry. Nous comptons mettre rapidement en place des projets, notamment pour le fonctionnement des juridictions et de la protection judiciaire de la jeunesse.

– Allez-vous mettre en œuvre le contrat d'union civile demandé par les mouvements homosexuels ?

– C'est un engagement que nous avons pris, et nous le tiendrons. Les homosexuels ont posé le problème, mais ils ne sont pas les seuls concernés. Aujourd'hui, il s'agit d'une véritable exigence : on ne peut pas résumer l'union entre deux personnes à la seule institution du mariage. »

Propos recueillis par Anne Chemin

Le cas d'école de la procédure instruite par le juge Halphen

DEPUIS trois ans, l'affaire instruite à Créteil par le juge Halphen est un véritable cas d'école pour tous ceux qui observent les relations entre le pouvoir politique et la justice. Cette enquête sur les fausses factures des HLM de Paris, soupçonnées d'avoir alimenté une caisse occulte du RPR, a d'abord mis en lumière le rôle capital du parquet : en refusant de délivrer au juge des réquisitoires supplétifs, le procureur de Créteil a empêché Eric Halphen d'élargir ses investigations. Le rôle de la chancellerie est ensuite clairement apparu lors de l'affaire du rapport commandé à Xavière Tiberi, découvert, là encore, par le juge Halphen : pour éviter à tout prix l'ouverture d'une information judiciaire, le gouvernement était allé jusqu'à affréter un hélicoptère dans l'Himalaya.

Cette procédure avait également montré que pour déstabiliser un juge, le gouvernement était prêt à aller très loin : l'affaire Schuller-Maréchal, en décembre 1994, avait ainsi révélé, selon le Conseil supérieur de la magistrature, *« la volonté ou l'intention de porter atteinte à l'indépendance »* du juge Halphen. Enfin, l'enquête de Créteil a permis de poser clairement le problème de la double tutelle de la police judiciaire : lors de la perquisition au domicile des époux Tiberi, en juin 1996, le directeur de la police judiciaire parisienne, violant le code de procédure pénale, avait ordonné à ses OPJ de ne pas assister le juge Halphen.

C'est dans cette procédure symbolique que la nouvelle ministre de la justice, Elisabeth Guigou, a choisi de montrer que le gouvernement entendait rompre avec les pratiques antérieures de gestion de l'action publique. Dans une ordonnance de soit-communiqué transmise, le 9 mai, au parquet de Créteil, le juge Halphen avait estimé que le directeur des Renseignements généraux, Yves Bertrand, et l'un de ses commissaires, Brigitte Henri, pouvaient être poursuivis pour faux témoignage et délit d'entrave. Le juge, qui avait reçu anonymement plusieurs « notes blanches » des RG, les accusait d'avoir détruit les originaux et de lui avoir refusé leur concours dans l'enquête sur les HLM de Paris.

Confronté à la demande du juge Halphen, le procureur de Créteil avait adopté la démarche qu'il a toujours privilégiée : solliciter des instructions auprès de la chancellerie. Saisi par le procureur général de Paris, Elisabeth Guigou a refusé d'intervenir. *« Le procureur de Créteil a estimé dans un mémoire qu'il n'y avait pas lieu d'accorder ce réquisitoire supplétif*, déclare-t-elle. *Ce mémoire a été transmis au procureur général de Paris, qui l'a transmis au directeur des affaires criminelles et des grâces du ministère en soulignant qu'il était d'accord avec le procureur de Créteil. Le directeur me demande aujourd'hui mes instructions. Je réponds publiquement que je n'ai aucune instruction à donner. Le procureur de Créteil et le procureur général de Paris doivent prendre leurs responsabilités. »*

A. Ch.

Affaire Tranchant : un « agent » des RG dénonce le système mafieux des casinos français

DANS L'APRÈS-MIDI du 17 juin, Christian Lestavel s'est libéré de son secret. Dans le cabinet du juge d'instruction Etienne Fradin, à Montluçon (Allier), chargé de l'enquête sur le rachat, par le groupe Tranchant, du casino de Néris-les-Bains, cet ancien malfaiteur reconverti dans les affaires financières a expliqué qu'il travaillait, depuis plus de dix ans, pour les services de police, en tant qu'*« agent »* infiltré au sein du monde des jeux. Selon ses déclarations, consignées sur procès-verbal, M. Lestavel aurait ainsi régulièrement transmis des informations à ses correspondants de la direction centrale des renseignements généraux (DCRG) sur les dessous financiers du marché des casinos français, et notamment sur les activités des sociétés contrôlées par l'ancien député (RPR) des Hauts-de-Seine, Georges Tranchant, leader de l'exportation en France des machines à sous et acquéreur vorace d'établissements de jeux.

Mis en examen pour *« corruption active »* et placé en détention provisoire le 5 juin, M. Tranchant a été remis en liberté par le juge Fradin le 19 juin (*Le Monde* du 21 juin), mais il reste soupçonné d'avoir remis à l'ancien maire (Union de la gauche) de Néris-les-Bains, Henri Yermia, une *« enveloppe »* de 2 millions de francs, en contrepartie de l'aval de la municipalité à la reprise du casino par l'une de ses sociétés. Ce soupçon repose sur les accusations d'un ancien avocat devenu intermédiaire spécialisé dans les affaires de jeux, Alain Verbyst, qui avait pris une part active au montage de plusieurs acquisitions du groupe Tranchant, et qui fut justement son cheval de Troie à Néris. S'étant hissé au rang d'homme de confiance d'Alain Verbyst, qui a aussi prodigué ses conseils auprès d'autres groupes et qui semble avoir été en contact avec la mafia napolitaine (la Camora), Christian Lestavel a assuré être en possession de nombreuses informations précises – et de documents – susceptibles d'élargir l'enquête du juge Fradin à l'ensemble des casinos français.

« RECRUTÉ » PAR LA POLICE

Condamné à sept ans de réclusion pour une série d'attaques à main armée, M. Lestavel affirme avoir été *« recruté »* par la police en raison des relations qu'il s'était forgées en prison avec l'entourage de l'ancien parrain marseillais Gaëtan Zampa. Il dit avoir *« travaillé »* au service de la police judiciaire de Nice, puis des RG, avant d'être sollicité, en 1989, pour servir de *« taupe »* à la cellule anti-mafia qui venait d'être créée au ministère de l'intérieur. Il devait ainsi assister, de l'intérieur, à la constitution, par M. Verbyst, en 1989, de la société Sofextour, destinée à servir de façade au rachat du casino de Menton (Alpes-Maritimes). Selon l'*« agent »* Lestavel, les sept associés français de Sofextour étaient des hommes de paille, cependant que la répartition occulte du capital entre Italiens et Corses était consignée chez un notaire de Lugano (Suisse), sous l'autorité du truand italien Gianni Tagliamento, bras droit du patron d'alors de la Camora, Michele Zaza.

Au cours de sa confrontation avec Alain Verbyst et Christian Lestavel, Georges Tranchant a reconnu, le 17 juin, que l'une de ses sociétés, Techni-Import, avait été en relation avec Sofextour, afin de lui proposer des plans de financement pour l'aménagement de plusieurs établissements. M. Verbyst semblait alors travailler à la fois pour les Italiens et pour le groupe Tranchant. Ces montages impliquaient l'énigmatique société Sécuritas, sise à Monaco, dont Christian Lestavel affirme qu'elle détient, *« avec l'aval des autorités »*, un *« monopole de fait »* sur la réalisation des dossiers de financement à soumettre à l'agrément du ministère de l'intérieur.

En avril 1991, le juge d'instruction marseillais Jean-François Sampieri avait dépêché les policiers au siège de la Sofextour, dans le cadre d'une vaste opération franco-italienne anti-blanchiment. MM. Verbyst et Lestavel avaient alors été mis en examen, parmi une quarantaine de personnes. De nombreux dossiers avaient été saisis, mais Christian Lestavel assure que la plupart des documents, mettant en cause des groupes de casinos français, avaient alors été restitués à Alain Verbyst *« dans un sac-poubelle »*. Lui-même placé en détention durant plusieurs mois dans cette affaire, afin de ménager sa couverture, l'*« agent »* des RG raconte que la hiérarchie policière avait ensuite donné la consigne de concentrer les efforts *« sur les Italiens »* et de ne plus s'intéresser aux groupes français...

Depuis, M. Verbyst a multiplié les confidences contre M. Tranchant, accusant l'ancien député d'avoir bénéficié d'informations privilégiées auprès de la sous-direction des courses et jeux, chargée au sein de la DCRG de la surveillance des casinos. M. Tranchant l'a toujours nié, même si, au cours des dernières années, plusieurs fonctionnaires de ce service, soupçonnés d'avoir entretenu avec lui des rapports trop étroits, ont été écartés.

Christian Lestavel n'explique pas autrement, en tout cas, le fait qu'Alain Verbyst et lui aient pu, sans encombre, préparer le terrain au groupe Tranchant en vue de la reprise du casino de Néris-les-Bains, *via* la société Progestal, spécialement fondée dans ce but, alors que leurs *curriculum vitae* respectifs étaient bien connus des autorités. *« J'avais vu que Progestal ne pouvait pas assumer le projet ni les achats dont il était question*, déclarait l'ancien maire de Néris, M. Yermia, qui fut mis en examen et incarcéré durant cinq semaines, en 1995. *Mais on m'avait dit que cette société allait se transformer et que les actionnaires allaient changer, et qu'il y aurait des apports financiers. C'est cela qui m'a fait continuer à négocier avec eux. »*

Lundi 23 juin, le défenseur de M. Lestavel, Me Jean-Marc Fedida, devait demander au juge Fradin d'accorder à son client une protection rapprochée. *« M. Lestavel n'est pas un repenti*, prévient-il. *Il a choisi son camp depuis longtemps. Maintenant qu'il s'est dévoilé, il n'a pas l'intention de s'arrêter en chemin. Et ses informations ne se limitent pas à un patron de casinos parmi d'autres. Ce qu'il veut dénoncer, c'est un système. »*

Hervé Gattegno

« Un véritable roman noir », selon l'élu RPR

Incarcéré du 5 au 19 juin, Georges Tranchant a déclaré au *Monde*, lundi matin 23 juin, voir dans cette affaire *« un véritable roman noir »*.

***« M. Lestavel prétend avoir infiltré la mafia sous les ordres d'un policier des RG, Jean-Paul Musy. Moi, je n'en sais rien. Ce que je sais, parce que cela figure dans la procédure judiciaire – dont j'ai lu les mille pages en prison –, c'est qu'un mafieux italien a affirmé, en 1991, lui avoir remis 1,5 million de francs pour qu'il achète les membres de la commission supérieure des jeux et des fonctionnaires du ministère de l'intérieur. »* L'ancien député – qui est toujours conseiller général (RPR) des Hauts-de-Seine – estime qu'*« il paraît certain que M. Lestavel disposait d'informations des RG »*, mais dit ignorer *« s'il a ou non servi d'indic »*.**

ans les « affaires »

Le suicide d'une quatrième personne interpellée lors d'une opération antipédophiles avive la controverse

La famille d'un instituteur bordelais va porter plainte contre les enquêteurs

La famille de l'instituteur qui s'est suicidé, samedi 21 juin à Bordeaux, après avoir été interpellé dans le cadre d'une opération « *incidente* » à celle lancée contre les réseaux pédophiles « *Ado 71* », a annoncé son intention de porter plainte contre les enquêteurs. La porte-parole du gouvernement, Catherine Trautmann, a estimé, dimanche 22 juin, à propos de ces affaires, qu'il ne fallait « *pas ajouter le spectacle à ce qui est un drame* »

LA FAMILLE de l'instituteur bordelais qui s'est suicidé, samedi 21 juin, après avoir été interpellé dans le cadre d'une opération incidente à celle lancée contre les réseaux pédophiles « Ado 71 », a annoncé son intention de porter plainte, à la fin de la semaine, contre les enquêteurs, afin de connaître l'origine des informations parues dans la presse relatant la mise en cause de leur parent. Selon leur avocat, Me Benoît Ducos-Ader, Gilbert Pic, âgé de quarante ans, a décidé de mettre fin à ses jours en sautant du pont d'Aquitaine, qui enjambe la Garonne à Bordeaux, après l'annonce de sa mise en examen pour « *corruption de mineur et recel d'enregistrement d'images de mineurs présentant un caractère pornographique* » dans une affaire concernant des photographies trouvées à son domicile lors d'une perquisition menée par les gendarmes. « *Il n'avait rien à voir avec un quelconque trafic de cassettes pédophiles et n'a pas supporté l'amalgame qui pouvait être fait entre lui et les autres personnes arrêtées* », affirme aujourd'hui l'avocat.

« *Quelle que soit la motivation des actions judiciaires que les juges décident de lancer, rien ne justifie que des hommes soient jetés en pâture à l'opinion publique avant que leur procès soit instruit dans le respect de leurs droits* », poursuit Me Ducos-Ader. Celui-ci dénonce « *le caractère voyant* » de l'interpellation de Gilbert Pic, faite, selon lui, selon « *des méthodes qui tiennent du bazooka, alors qu'on aurait pu l'interpeller discrètement, l'entendre, lui demander des explications* ».

Le parquet de Bordeaux « *s'étonne* » d'une telle initiative et précise que la plus grande discrétion avait été observée dans cette affaire. L'identité de la personne et son adresse n'avaient pas été révélées par la presse locale. La lettre retrouvée dans le véhicule du suicidé demande que l'on signale sa disparition au gendarme parisien chargé de son interrogatoire. Le suicide de Gilbert Pic, dont le corps n'avait pas été retrouvé lundi matin, est le quatrième lié au vaste coup de filet lancé par un juge de Mâcon (Saône-et-Loire), qui a abouti à la mise en examen de 323 personnes, dont 24 ont été placées en détention provisoire. Un inspecteur des Postes grenoblois, un handicapé physique de la région de Givors (Rhône) et un cadre corrézien se sont déjà donné la mort. Deux d'entre eux avaient été relâchés sans être mis en examen.

« RAFLES SCANDALEUSES »

La porte-parole du gouvernement, ministre de la culture et de la communication, Catherine Trautmann, a estimé, dimanche 22 juin, lors de l'émission « 7 sur 7 », sur TF 1, qu'il ne fallait « *pas ajouter le spectacle à ce qui est un drame* » à propos des affaires de pédophilie. Selon Mme Trautmann, « *on voit avec les suicide, à quel point cette affaire doit être considérée par l'Etat par une présence, des sanctions et la volonté d'éviter ce double écueil : le silence pour ne pas voir et le spectacle pour ne pas ajouter au drame* ».

Le président de la Ligue des droits de l'homme, Me Henri Leclerc, s'est également inquiété, dès vendredi 20 juin, du caractère spectaculaire des arrestations. « *Ces grandes rafles antipédophiles sont scandaleuses, elles détruisent les gens et les déshonorent. Toutes ces personnes interpellées pour des cassettes, même à caractère pédophile, ne sont pas des Dutroux.* »

Jacques Follorou, avec Pierre Cherruau à Bordeaux

Situation financière critique au Consistoire israélite de Paris

LA COMMUNAUTÉ JUIVE souffre de difficultés qui mettent en péril le fonctionnement de ses institutions et de son culte. Si le consistoire central, qui a tenu dimanche 22 juin son assemblée générale, retrouve peu à peu son équilibre financier, la situation est critique au consistoire de Paris, où les déficits cumulés de 1993 à 1996 s'élèvent à 80 millions de francs. La trésorerie est à sec : il restera 5 millions dans les caisses en juillet et, au cours de l'assemblée générale du 15 juin, le commissaire aux comptes a déclenché la procédure d'alerte.

L'époque est révolue, affirme Moïse Cohen, président du consistoire de Paris (un millier de salariés), où la communauté juive pouvait toujours dire : « *Rothschild paiera !* » Il annonce donc des mesures dans *Actualité juive* du 19 juin. Les quarante mille adhérents vont devoir verser une contribution exceptionnelle de 200 francs, avant une augmentation des cotisations et des cours de Talmud Torah. Une trentaine de départs volontaires à la retraite ne seront pas remplacés. De six à neuf licenciements pourraient être annoncés.

La crise générale est aggravée par l'affaire de la « vache folle », qui fait chuter la consommation de viande, donc le produit des taxes sur la viande kasher. Le consistoire de Paris doit aussi faire face au remboursement des dépenses excessives engagées par l'équipe de l'ancien président Benny Cohen, connu pour ses positions ultra-orthodoxes.

Mais le plus grave est la détérioration des rapports entre la communauté juive et ses institutions. L'Association du consistoire de Paris ne compte que 10 % de cotisants parmi la population juive de la région parisienne. 10 millions de francs d'arriérés lui sont dus au titre du remboursement des prêts de construction.

Au détriment des règles de répartition, des synagogues et des communautés locales non seulement ne reversent pas les sommes dues, mais ouvrent aussi des associations parallèles pour récolter des dons. Ce n'est plus un mystère pour personne que des caisses noires existent. Cette nouvelle crise survient à quelques mois du renouvellement du conseil du consistoire de Paris, qui aura lieu le 2 novembre et devrait toutefois bénéficier à l'équipe sortante pour la rigueur de sa gestion et en raison du désistement annoncé des principaux rivaux de Moïse Cohen, autrefois groupés autour de Benny Cohen battu en 1993.

H. T.

L'Eglise de France peine à mobiliser autour des Journées mondiales de la jeunesse

« LEVEZ-VOUS : n'ayez pas peur » ; « Aimez vos ennemis » ; « L'espérance ne déçoit pas » : entre deux « spots » pour une crème solaire et une automobile de luxe, les téléspectateurs risquent d'avoir un choc en découvrant ces phrases de l'Evangile dans la campagne publicitaire des Journées mondiales de la jeunesse (JMJ), prévues à Paris du 19 au 24 août, en présence du pape à partir du 21. Maurice Lévy, président de Publicis, a imaginé cette campagne à base de messages simples, directs, peu coûteux. « *C'est de l'antipublicité. Une anticampagne racoleuse* », prévient Mgr Michel Dubost, le principal organisateur de ces Journées. Cette campagne a déjà commencé sur des radios et dans cinq cents salles de cinéma.

C'est l'un des derniers efforts pour convaincre les jeunes de participer à ces Journées et leurs familles d'accepter d'héberger de jeunes étrangers. Car la mobilisation a été lente. Sans céder à la panique, les organisateurs ont même enregistré des tensions. 370 000 « équivalents-lits » ont été trouvés (dont 60 % sur Paris), majoritairement dans des locaux collectifs (Villepinte, gymnases, cités universitaires, etc.). 20 % seulement l'ont été dans des familles, alors que l'objectif était le double. La période estivale ne favorise pas l'hébergement à domicile, mais un sursaut est espéré pour permettre un accueil plus familial et plus parisien des jeunes étrangers (numéro vert : 0800-09-19-97).

De même, le recrutement des « volontaires » est-il loin d'être achevé. 7 000 jeunes bénévoles ont été trouvés, mais l'objectif est de 12 000. Pendant dix jours, ceux-ci seront chargés de l'accueil des participants, de la logistique, de l'installation sur les sites et de tâches aussi diverses que la traduction ou la distribution de nourriture.

Les inscriptions sont elles aussi plutôt tardives (surtout celles des Français) et, à la mi-juin, le « plein » était loin d'être fait : 137 000 jeunes (18-35 ans, selon la « fourchette » des organisateurs) étaient inscrits, dont 50 000 seulement avaient acquitté le forfait unique (810 francs pour la semaine complète) comprenant la restauration, le transport et l'hébergement.

Les estimations du rassemblement restent toutefois inchangées. L'arrivée de 100 000 jeunes étrangers est attendue entre le 14 et le 18 août, lors d'une première phase d'accueil hors de Paris. Du 18 au 24, dans la capitale, ce nombre devrait s'élever à 250 000 et culminer à 350 000 le samedi 23, lors de la veillée avec le pape à l'hippodrome de Longchamp. Quant à la célébration du dimanche matin, ouverte aux jeunes et aux moins jeunes, elle devrait attirer de 600 000 à 700 000 personnes.

PRINCIPE DE SOLIDARITÉ

Les efforts fournis pour accélérer les inscriptions payées ou réduire les coûts de l'opération visent surtout à mettre en œuvre la solidarité, c'est-à-dire à favoriser la participation de jeunes de pays pauvres et lointains. L'objectif est d'aider 2 000 jeunes Africains et 50 000 jeunes de pays de l'Est (Moldavie, Bosnie, Ukraine, etc.) à faire le déplacement jusqu'en France.

Au total, quelque 140 pays devraient être représentés. Compte tenu de l'état des inscriptions, 10 000 Latino-Américains (Mexique, Argentine, Pérou, Colombie, etc.) et 15 000 Nord-Américains sont attendus, mais outre la France, les plus grosses délégations viendront de Pologne, d'Italie et d'Espagne. Les minorités arabes chrétiennes d'Irak, d'Egypte, du Liban, d'Israël et de Syrie seront aussi présentes, ainsi que des groupes des Philippines, du Japon, de Taïwan, de Malaisie, d'Inde et de Corée.

Cet événement ne sera pas uniquement parisien. Au cours des journées précédant l'arrivée des délégations dans la capitale (14-18 août), nombre de rassemblements, de marches et de pèlerinages à travers la France seront organisés à l'initiative de diocèses, de mouvements ou de communautés. Durant la semaine parisienne (18-24 août), sont prévus au moins six temps forts : la messe d'ouverture à l'esplanade des Invalides, le mardi 19 ; l'accueil du pape au Champ-de-Mars, le jeudi 21 ; des chemins de croix sur les sites d'hébergement, le vendredi 22 ; la « chaîne de la Fraternité » sur les boulevards des Maréchaux à Paris et la veillée des jeunes avec le pape à l'hippodrome de Longchamp, le samedi 23 ; enfin la grande célébration du dimanche 24.

L'une des principales attractions sera le « Festival de la jeunesse ». Plus de trois cents animations culturelles, éducatives, festives et spirituelles seront proposées aux jeunes sur un total de deux cents sites. Aux Tuileries, plusieurs communautés charismatiques animeront des spectacles et un « *podium d'évangélisation* ». Au même endroit, le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD) construira un « *village mondial du développement* », alors qu'à la Sorbonne la Mission catholique étudiante organisera des tables rondes, en plusieurs langues, sur le thème : « Quelle société préparons-nous dans l'enseignement supérieur ? » Un lycée privé du seizième arrondissement (Gerson) se transformera en « case à palabres » avec de jeunes Africains. D'autres manifestations sont prévues aux Invalides, au CNIT, à l'Unesco et dans presque toutes les églises de Paris.

Nombre d'orchestres et de groupes, français et étrangers, participeront à ce Festival qui devrait exprimer la diversité des courants et des sensibilités du catholicisme. Ce qui n'empêchera pas certains de soigner d'abord leur image de marque, comme la communauté charismatique de l'Emmanuel, qui a préféré organiser cinq « routes » (au départ de lieux de pèlerinage français, italien, allemand et belge) qui convergeront vers Paris. Mgr Dubost ne s'en offusque pas. « *C'est un rassemblement à la carte que nous avons voulu faire. Qu'auriez-vous dit si nous avions cherché à embrigader tout le monde ?* »

Henri Tincq

Un adolescent incarcéré après la mort d'un pêcheur

UN GARÇON DE QUINZE ANS a été incarcéré, samedi 21 juin, à la maison d'arrêt de Bourges (Cher), après la mort d'un pêcheur à la ligne de soixante-douze ans, poussé dans l'Indre, mercredi 18 juin à Châteauroux. Quatre collégiens, sans antécédents judiciaires, ont reconnu les faits. L'auteur principal a été mis en examen pour « *violences ayant entraîné la mort sans intention de la donner* ». Ses trois camarades, deux de quinze ans et un de dix-sept ans, ont été mis en examen pour « *non-assistance à personne en danger* ». Ils ont été laissés en liberté et placés sous contrôle judiciaire. « *Ils ne savaient que faire cet après-midi-là et sont partis avec l'idée de mettre quelqu'un à l'eau* », a indiqué l'un des enquêteurs.

Deux mille personnes répondent à l' « Appel du 18 joint »

FAISANT FI de l'arrêté de la préfecture de police interdisant la manifestation, près de deux mille personnes ont répondu à l' « Appel du 18 joint », dimanche 22 juin, au Parc de La Villette, à Paris. Réclamant la dépénalisation de l'usage du cannabis, ce rassemblement était coorganisé par les Verts, l'Arev (Alternative rouge et verte), la CAP (Convention alternative progressive), et a reçu le soutien de la Ligue des droits de l'homme. Aucune intervention policière n'est venue perturber le rassemblement. « *Faites tourner* », disaient les tracts du Collectif d'information et de recherche cannabique réclamant en priorité l'abrogation de l'article L. 630 du code de la santé publique, qui réprime toute « *présentation favorable* » du cannabis et « *empêche tout débat sur la législation* ».

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : le tribunal correctionnel de Nice a accordé**, samedi 21 juin, 1,9 million de francs de dommages-intérêts à Yolande Piras, cinquante-trois ans, amputée du bras gauche après l'accident du supermarché Casino de Nice en janvier 1994. Il s'agit de l'indemnité la plus élevée versée à ce jour par Casino aux victimes de cette catastrophe, provoquée par l'effondrement du toit du supermarché, qui avait fait 3 morts et 97 blessés.

■ **EXPULSION : une Algérienne de vingt-cinq ans**, mère célibataire d'un garçon de deux ans, a été expulsée par bateau vers l'Algérie, dimanche 22 juin. Arrivée régulièrement en France en 1988 à l'âge de seize ans, la jeune femme séjournait depuis à Marseille avec sa famille. Condamnée par deux fois par le tribunal correctionnel de Marseille pour usage de faux documents à 12 et 24 mois d'emprisonnement, la jeune femme a vu ces peines assorties d'une interdiction du territoire de quatre ans.

■ **FAITS-DIVERS : un gendarme du groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN) a été mortellement blessé**, lundi 23 juin, par un forcené qui était retranché depuis samedi 21 juin dans sa maison de Valaurie (Drôme). Gérard Renevier, âgé de quarante-cinq ans, a tiré à plusieurs reprises avec des armes de poing sur le groupe du GIGN venu le déloger. L'homme, qui souffre de troubles psychologiques et paranoïaques, a été maîtrisé et transporté dans un hôpital psychiatrique.

■ **ACCIDENT : quatre personnes ont péri dans un accident d'avion** de tourisme, disparu dimanche soir 22 juin, après avoir décollé de l'aéro-club de Mondésir (Essonne), et retrouvé lundi à 7 h 30 au lieu-dit Les Ouches, près du Val-Puiseaux (Essonne).

mafieux des casinos français

DISPARITION

Fidel Velazquez

Le patriarche du syndicalisme mexicain

FIDEL VELAZQUEZ, qui fut un des piliers du régime autoritaire issu de la Révolution mexicaine de 1910, est mort à Mexico, samedi 21 juin, des suites d'une infection généralisée. Il était âgé de quatre-vingt-dix-sept ans.

Né avec le siècle dans une famille très modeste d'une zone rurale de l'Etat de Mexico, Fidel Velazquez était devenu, depuis les années 30, le plus puissant dirigeant syndical du pays. Réélu à dix reprises à la tête de la Confédération des travailleurs du Mexique (CTM), qu'il avait contribué à fonder en 1936, il avait récemment affirmé qu'il se présenterait de nouveau au poste de secrétaire général en 1998, malgré l'opposition grandissante de la base. Au fil des années, le rebelle, *qui avait tout juste terminé l'école* primaire et avait perdu un de ses premiers emplois pour avoir tenté de créer une section syndicale dans une entreprise laitière, en 1922, va se mettre peu à peu au service de la formation au pouvoir, le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI). Après avoir flirté avec la mouvance communiste de la CTM à l'époque du président Lazaro Cardenas, il change son fusil d'épaule dans la foulée de sa première élection, en 1941, au secrétariat général qu'il ne lâchera plus jusqu'à sa mort, sauf lors d'une courte période dans les années 40.

Pour se gagner les faveurs du pouvoir, il appuie la répression contre les secteurs les plus combatifs du mouvement ouvrier, en particulier les cheminots dont les principaux dirigeants passeront onze ans en prison. Il soutient ouvertement l'action des autorités lors du massacre de Tlatelolco qui fait des dizaines de morts parmi les étudiants en grève en octobre 1968, quelques jours avant l'ouverture des Jeux olympiques de Mexico. Il revient à la charge, en janvier 1994, lors du surgissement de la guérilla zapatiste au Chiapas dont il exige l'*« extermination »*. Elu député et sénateur à quatre reprises, « don Fidel » avait fait de la CTM une gigantesque machine à suffrages pour le PRI, engageant lors de chaque élection le vote des quelque 6 millions d'adhérents de « sa » centrale. Depuis l'élection présidentielle de 1988, qualifiée de *« frauduleuse »* par l'opposition, les consignes de Fidel Velazquez *étaient de moins en moins suivies* par la base.

L'impopularité du chef syndical s'est accrue à partir des années 80, quand le régime n'a plus été en mesure d'acheter la paix sociale par des compensations économiques. La capacité de sacrifice des travailleurs mexicains – le pouvoir d'achat du salaire minimum a baissé de 57,6 % depuis 1940 –, qui a suscité l'admiration de la communauté internationale lors de la grave crise financière de 1995, était envisageable tant que Fidel Velazquez contrôlait l'appareil syndical. Sa disparition remet tout en question, à deux semaines des élections législatives qui, pour la première fois depuis 1929, pourraient être remportées par l'opposition.

Bertrand de la Grange

NOMINATIONS

CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Jean-Eric Schoettl, conseiller d'Etat, a été nommé secrétaire général du Conseil constitutionnel (*Le Monde* du 19 juin), en remplacement d'Olivier Schrameck, devenu directeur du cabinet de Lionel Jospin, premier ministre.

[Né le 6 juin 1947 à Paris, Jean-Eric Schoettl est ancien élève de l'Ecole polytechnique (1967) et de l'Ecole nationale d'administration (1977-1979). D'abord maître de recherche en linguistique mathématique à Paris-VIII (1970-1976), il devient auditeur au Conseil d'Etat, chargé de l'informatisation de la section du contentieux (1979-1985) à sa sortie de l'ENA. Conseiller technique au secrétariat général du gouvernement jusqu'en 1989, il est nommé, à cette date, directeur général du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), poste qu'il quitte en juin 1992 pour réintégrer le Conseil d'Etat. Depuis mars 1993, il était directeur au secrétariat général du gouvernement.]

ECONOMIE, FINANCES ET INDUSTRIE

François Villeroy de Galhau, inspecteur des finances, a été nommé directeur du cabinet de Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

[Né le 24 février 1959 à Strasbourg (Bas-Rhin), ancien élève de l'Ecole polytechnique, François Villeroy de Galhau a rejoint l'inspection des finances à sa sortie de l'ENA (1984). Il a été ensuite en poste à la direction du Trésor (1988-1990), avant d'être conseiller technique aux cabinets de Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie (1990-1992), puis premier ministre (1992-1993). D'avril 1993 à mars 1996, il regagne la direction du Trésor. Depuis mars 1996, il était conseiller financier à la représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne, à Bruxelles.]

RELATIONS AVEC LE PARLEMENT

Yves Colmou a été nommé directeur du cabinet de Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement, et conseiller parlementaire du premier ministre, Lionel Jospin.

[Né le 9 mai 1955 à Lorient (Morbihan), Yves Colmou est titulaire d'une maîtrise de droit public et d'un diplôme d'études appliquées de sciences politiques. Assistant parlementaire d'Alain Richard, député PS du Val-d'Oise (1980-1982), il entre, en mars 1982, au cabinet de Michel Rocard, alors ministre du plan et de l'aménagement du territoire. Un an plus tard, il devient chef de cabinet de M. Rocard, nommé ministre de l'agriculture, puis de son successeur, Henri Nallet. En 1988, Yves Colmou rejoint Michel Rocard à Matignon, prenant la direction de son cabinet un an plus tard. Il reste aux côtés de M. Rocard lorsque ce dernier quitte Matignon, prenant la direction de son cabinet au PS (1993-1994). En février 1995, Yves Colmou est nommé directeur adjoint de la campagne présidentielle de Lionel Jospin. Depuis octobre 1995, il était chargé de mission auprès de M. Jospin, premier secrétaire du Parti socialiste.]

ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

Christophe Chantepy, maître des requêtes au Conseil d'Etat, a été nommé directeur du cabinet de Ségolène Royal, ministre délégué chargé de l'enseignement scolaire.

[Né le 8 août 1959 à Saint-Chamond (Loire), centralien (1981), diplômé de l'Institut d'études politiques (1982), ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (1984-1986), Christophe Chantepy a intégré le Conseil d'Etat à sa sortie de l'ENA. Il a été conseiller technique aux cabinets du ministre délégué chargé du budget, Michel Charasse, en 1990, puis de deux premiers ministres, Edith Cresson en mai 1991 et Pierre Bérégovoy (avril 1992-mars 1993). Il est devenu, en juin 1995, commissaire du gouvernement près l'assemblée du contentieux au Conseil d'Etat et, en décembre 1996, rapporteur général de la commission de déontologie des fonctionnaires. Christophe Chantepy est également chargé de cours à l'IEP de Paris.]

LOGEMENT

Jean-Pierre Weiss, ingénieur en chef des ponts et chaussées, a été nommé directeur du cabinet de Louis Besson, secrétaire d'Etat au logement.

[Né le 24 février 1948 à Grenoble (Isère), Jean-Pierre Weiss est ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole nationale des ponts et chaussées. Il a été notamment responsable de la division des études économiques à la direction des transports terrestres au ministère des transports, puis conseiller technique au cabinet de Vincent Ansquer, ministre du commerce et de l'artisanat (1975-1976), enfin conseiller technique, puis directeur des équipements à l'Assistance publique (1976-1983). En 1983, Jean-Pierre Weiss a été nommé directeur du patrimoine au ministère de la culture, avant d'entrer, en 1986, dans le groupe Matra-Hachette, où il a dirigé, entre 1991 et 1992, la filiale Matra-Transport. En décembre 1992, Jean-Pierre Weiss a été nommé directeur de la programmation et du développement universitaire au ministère de l'éducation nationale, puis, en 1994, directeur de la prévision de l'établissement public Euroméditerranée. Depuis janvier 1997, Jean-Pierre Weiss était délégué à la politique immobilière de l'Etat au ministère de l'économie et des finances.]

ANCIENS COMBATTANTS

Serge Barcellini a été nommé directeur du cabinet de Jean-Pierre Masseret, secrétaire d'Etat aux anciens combattants.

[Né le 28 mai 1951 à Oyonnax (Ain), Serge Barcellini a été, après des études à Lyon, où il *fut secrétaire des étudiants socialistes*, professeur d'histoire et de géographie à Saint-Avold (Moselle). En 1977, il devient premier secrétaire fédéral du PS pour la Moselle. Entre 1981 et 1983, il est attaché parlementaire, puis chargé de mission au cabinet de Jean Laurain, ministre des anciens combattants. Au sein de cette même administration, il assurera ensuite diverses responsabilités à la commission de l'information historique pour la paix et à la commission interministérielle des musées des deux guerres mondiales. En 1987, il dirige la mission permanente aux commémorations et à l'information historique. En 1992, il est nommé inspecteur général au ministère des anciens combattants et devient le délégué à la mémoire et à l'information historique. Serge Barcellini est l'auteur, avec Annette Wieviorka, d'un ouvrage intitulé *Passant, souviens-toi*, édité chez Plon en 1995, qui est un guide des monuments, des stèles et des plaques perpétuant la mémoire de la seconde guerre mondiale (*Le Monde* du 16 juin 1995).]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 9 - mardi 10 juin sont publiés :

● **Matignon** : un arrêté relatif à la composition du cabinet du premier ministre (*Le Monde* du 11 juin).

Au *Journal officiel* du mercredi 11 juin est publié :

● **Archives** : un avis relatif à la mise en vente par la Documentation française du *Rapport du directeur des Archives de France sur l'activité des services d'archives publics en 1995*, qui fait notamment le point sur le dépôt, aux Archives nationales, des archives produites par la présidence de la République sous le double septennat de François Mitterrand.

Au *Journal officiel* du jeudi 12 juin sont publiés :

● **Attributions** : quatorze décrets relatifs aux attributions des ministres suivants : porte-parole du gouvernement ; emploi et solidarité ; éducation nationale, recherche et technologie ; intérieur ; affaires étrangères ; économie, finances et industrie ; défense ; équipement, transports et logement ; culture et communication ; agriculture et pêche ; aménagement du territoire et environnement ; relations avec le Parlement ; fonction publique, réforme de l'Etat et décentralisation ; jeunesse et sports.

Au *Journal officiel* daté lundi 16 - mardi 17 juin sont publiés :

● **Attributions** : cinq décrets relatifs aux attributions déléguées au secrétaire d'Etat à la santé, au ministre délégué chargé de l'enseignement scolaire, au secrétaire d'Etat à l'outre-mer, au secrétaire d'Etat au logement, au secrétaire d'Etat au tourisme.

Au *Journal officiel* du mercredi 18 juin est publié :

● **Comptes** : un arrêté portant affectation dans les chambres régionales des comptes.

AU CARNET DU « MONDE »

– **Hommage aux responsables de la Haganah : Immigration clandestine.**

Mercredi 25 juin 1997, à 20 h 30, sous la présidence de Son Excellence Avi Pazner, ambassadeur d'Israël à Paris, avec le **général Ouzi Narkis**, commandant de l'armée israélienne pendant la guerre de six jours, libérateur de Jérusalem, le colonel **Chlomo Havilio**, commandant de la Haganah pendant la guerre de l'indépendance, chargé du Mossad pour l'immigration pour l'Afrique du Nord, **Haya Havilio**, chargée de missions secrètes de la Haganah, commandant de bataillon à Tsahal, **Salomon Azoulay**, OTE de la Haganah Lohamei-Hamédinah.

Au Centre communautaire de Paris : 5, rue de Rochechouart, 75009 Paris. Tél. : 01-49-95-95-92. M° Cadet.

Par arrêt en date du 15 mai 1997, le Tribunal de Grande Instance d'Evry a jugé recevable l'association des centres distributeurs Edouard Leclerc à demander la protection du terme Marque Repère.

Le tribunal a décidé : "que la similitude intellectuelle et psychologique entre la marque "Marque Repère" et la formule "Repère Premier Prix" est évidente, l'une et l'autre ayant pour fonction de guider le consommateur vers des produits préconisés par le distributeur ;

Qu'il existe ainsi un risque de confusion évidente pour un consommateur moyennement averti, d'autant que, par définition, le consommateur se trouvant dans un magasin Carrefour n'a pas devant lui la signalétique E. Leclerc pour comparer ;

Que dès lors la contrefaçon, constituée par l'imitation d'une marque dont il peut résulter une confusion dans l'esprit du public, est caractérisée ;"...

Il a, de ce fait, considéré : "que pour faire cesser la contrefaçon, il est nécessaire d'interdire à la société Carrefour France de faire usage du vocable contrefaisant ; qu'afin d'assurer l'efficacité de l'interdiction, celle-ci sera assortie d'une astreinte comminatoire de 10 000 francs par infraction constatée à compter du surlendemain de la signification du présent jugement ;"...

..."Que la contrefaçon commise par la société Carrefour France porte sur des produits de consommation de masse dans le secteur de la grande distribution ; qu'en raison de la taille des entreprises parties au litige, un très grand nombre de consommateurs ont été affectés par la contrefaçon ; qu'en considération de ces éléments, il échet de condamner la société Carrefour France à payer à l'association des centres distributeurs Edouard Leclerc la somme de 500 000 francs à titre de dommages-intérêts ;

..."Que compte tenu de la gravité des agissements contrefaisants de la société Carrefour France, de l'importance du préjudice en résultant pour les magasins E. Leclerc, du fait que la contrefaçon porte sur des produits de grande consommation et de la nécessité de faire obstacle à la poursuite de la contrefaçon qui porte un trouble grave à l'ordre public commercial, il échet d'ordonner l'exécution provisoire du présent jugement,"...

Pour extraits

Naissances

– Séparés par la vie après soixante-dix ans de tendresse partagée,

Nicole et Georges ROSTAND (†)
ont encore eu plusieurs arrière-petits-enfants :

le trente-cinquième,

Benoît PELISSIÉ du RAUSAS,

petit frère de

Marine,

la trente-sixième,

Camille PELISSIÉ du RAUSAS,

la petite sœur de

Frédérique,

le trente-septième,

Vincent MINGASSON,

le trente-huitième,

Léo PARPAIS,

le petit frère de

Valentin.

Monique et Bernard LE SAUX,
Les Claude(s) GLAYMAN,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Maxence,

le 16 juin 1997, à Poissy (Yvelines),

chez Mélanie et Mathieu.

Adoptions

– Vonick Morel
est heureuse de faire part de l'arrivée de son fils,

Ulysse,

le 23 juin 1997.

6 *ter*, rue Boutard,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Mariages

– Le 28 juin 1997,
Le grand rendez-vous

Catherine PAVIOT
et
Yann TOUVERON

convoleront en justes noces sur l'île d'Arz, Morbihan.

Décès

– M. et Mme Richard Armand,
M. et Mme Bertrand Armand,
Cécile, Philippe et Nicolas Armand,
ses enfants et petits-enfants,
Et tous leurs proches,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Jeanne ARMAND,
née VIAUD,

survenu à Orange (Vaucluse), le 19 juin 1997, dans sa quatre-vingt-huitième année.

– Mme Maurice Calmat,
son épouse,
Claudine et Alain,
ses enfants,
Toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Maurice CALMAT,

survenu le 17 juin 1997, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Cet avis tient lieu de faire-part.

27, rue Beaurepaire,
75010 Paris.

– Mme Sylviane Fricker,
son épouse,
M. François Fricker,
son fils,
Mme Jeanine Fricker,
sa cousine,
Et Mme Denise Boulanger,
ont la douleur de faire part du décès de

Claude FRICKER.

« Les plus belles vies sont, à mon gré, celles qui se rangent au modèle commun et humain, avec ordre, mais sans miracle et sans extravagance. »

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, allée des Sophoras,
92330 Sceaux.

– Mme Martine Russery,
M. et Mme Thierry Soupault,
M. et Mme Olivier Soupault,
ses enfants,
Anne, Christel, Philippe, Thomas, Pablo, Julien et Marianne,
ses petits-enfants,
Antoine,
son arrière-petit-fils,
Mme Georges Lagrange,
sa sœur,
Sa famille,
Et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean-Michel SOUPAULT,
née Marie-Josèphe HAAS,

survenu, le 20 juin 1997, à Paris, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le mardi 24 juin, à 9 heures, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, place d'Auteuil, Paris-16e, et sera suivie de l'inhumation au cimetière parisien de Montmartre.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

15, quai Louis-Blériot,
75016 Paris.

– Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 16 juin 1997, de

Marguerite DREVON,
agrégée de l'Université,
professeur honoraire
au lycée Sophie-Germain,
ancienne résistante
du réseau Libération-Nord.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité au cimetière de Sainte-Mesme (Yvelines), le 24 juin.

98, rue Bobillot,
75013 Paris.

– M. et Mme Michel Gintzburger,
ses enfants,
M. Fabrice Gintzburger,
son petit-fils,
Mme veuve Max Meyer,
sa belle-sœur,
Les docteurs Pascale et Francis Meyer
et leurs enfants,
M. et Mme Raymond Nagel
et leurs enfants,
M. et Mme Paul Woog-Nagel
et leurs enfants,
Mme veuve André Lehmann-Nagel,
et ses enfants,
font part du décès de

Mme veuve Bernard NAGEL,
née Germaine MEYER,
ancienne internée politique,

survenu, le 18 juin 1997, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

M. et Mme Gintzburger,
33, rue Copernic,
75116 Paris.

– Gilberte,
son épouse,
Jean et Yvonne,
son frère et sa belle-sœur,
Jean-Philippe et Véronique,
Frédéric et Eva, Yves-Edouard,
ses neveux et nièces,
Jean-Gabriel, Jean, Edouard et François,
ses petits-neveux,
Et toute sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Philippe SAINT-GEOURS,

survenu le 15 juin 1997, à Paris.

Les obsèques ont eu lieu au cimetière protestant de Bordeaux, dans l'intimité familiale.

1, avenue Pierre-Grenier,
92100 Boulogne.

Anniversaires de décès

– *In memoriam,*
Il y a un an,

Annick BESSES,
inspecteur d'académie,

quittait parents et amis.

Que ceux qui se souviennent, en se joignant par la pensée ou par la prière dite à son intention, en sa paroisse de Charenton, soient remerciés.

– Le 24 juin 1980,

Sarah KERBER,
née PACANOWSKI,

nous quittait.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée, en y associant le *souvenir de son époux,*

Chaim KERBER,

décédé le 4 avril 1994.

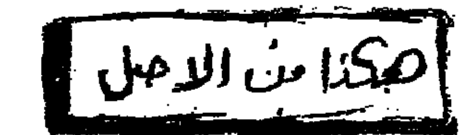
– *L'Association des anciens du lycée* **Carnot de Tunis** organise le lundi 7 juillet 1997, à 20 heures, un dîner-débat avec M. Mougi Bousnina, ambassadeur de Tunisie en France. Renseignements : **ALCT, 18, avenue des Champs-Elysées, Paris-8e. Tél. : 01-40-74-35-75. Fax : 01-40-31-85-25.**

Soutenances de thèse

– **Raymonde Coudert** soutiendra sa thèse de doctorat intitulée **« Du féminin** *dans A la recherche du temps perdu*, **de Marcel Proust »**, à Paris-VII-Denis-Diderot, salle des thèses, le samedi 28 juin 1997, à 9 h 30. Le jury est composé de MM. Pierre Bayard (Paris-VIII), Georges Benrekassa (Paris-VII), Claude Burgelin (Lumière-Lyon-II), Bernard Brun (CNRS) *et de Mme Julia Kristeva* (directeur de thèse).

– **Mathieu Chambon** soutiendra sa thèse de doctorat en sciences, le mercredi 2 juillet 1997, à 14 heures, à l'Institut d'optique (Paris-XI) : **« Méthodologie de mesure de la fonction de transfert d'un système d'imagerie échantillonné ».**

Le jury sera composé de MM. P. Bouchareine, F. Micheron, P. Réfrégier, P. Bouchut, J.-M. Galvan, J.-L. Meyzonnette et J. Primot.



TRANSPORTS L'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France (Iaurif), émanation du conseil régional, vient de publier un rapport intitulé « Le parc automobile francilien et la qualité de l'air, état et tendances ». ● SELON CE RAPPORT, plus de 4 millions de voitures particulières, dont 48 % à essence sans pot catalytique et 26 % à moteur diesel, assurent 66 % des déplacements mécanisés des Franciliens et 80 % des liaisons entre banlieues. ● LA FAIBLE PLACE DES TRANSPORTS EN COMMUN pour les déplacements inter-banlieues est confirmée par l'évolution du parc de voitures particulières à la disposition des ménages : celui-ci a augmenté de 18 % dans l'ensemble de la région entre 1983 et 1991, mais de 27 % dans la grande couronne. ● LA CIRCULATION ROUTIÈRE est devenue la principale source de pollution de l'air dans la région.

La circulation automobile augmente de 3 % chaque année en Ile-de-France

La croissance du trafic de voitures individuelles (4,2 millions d'unités) et de véhicules utilitaires (630 000) rend aléatoire la lutte contre la pollution de l'air en région parisienne malgré les progrès accomplis par les constructeurs. On espère une relative amélioration en 2003, sauf pour le diesel

DANS les années 50, l'industrie et le chauffage étaient la cause principale de la pollution atmosphérique en Ile-de-France. L'accroissement spectaculaire du parc automobile a fait que la circulation routière est devenue progressivement la principale source d'atteinte à la qualité de l'air de la région francilienne : l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France (Iaurif) vient de rappeler, avec quelques chiffres spectaculaires à l'appui, l'ampleur du problème : 4 200 000 voitures particulières – 48 % à essence sans pot catalytique et 26 % à moteur diesel – assurent 66 % des déplacements motorisés des Franciliens, dont 80 % pour les seules liaisons entre banlieues.

Dans une étude récente sur *« le parc automobile francilien et la qualité de l'air »*, l'Iaurif rappelle que la circulation automobile augmente en moyenne de 3 % par an depuis 1981. Elle a doublé entre 1970 et 1994, si bien qu'elle a largement entamé les gains enregistrés grâce aux progrès réalisés – sous la pression des normes européennes – par l'industrie automobile dans les émissions de polluants. A la faveur de l'évolution constante de ces normes, les spécialistes estiment aujourd'hui qu'en Europe, une voiture particulière neuve vendue en 1997 produit près de 15 fois moins de monoxyde de carbone et près de 7 fois moins d'hydrocarbures et d'oxyde d'azote qu'une voiture neuve vendue en 1971. L'Iaurif souligne, que, néanmoins, la pollution atmosphérique n'a cessé de croître, *« d'une part à cause de la croissance de la circulation et d'autre part du fait du rythme relativement lent de remplacement du parc ancien par des véhicules neufs moins polluants »*. Le parc automobile est également responsable de la croissance des émissions de gaz carbonique qui contribue au premier chef au renforcement de l'effet de serre et aux risques d'un dérèglement climatique généralisé.

TENDANCES LOURDES

Le parc de voitures particulières à la disposition des ménages franciliens a crû de 18 % entre 1983 et 1991, *« et ce d'autant plus que l'on s'éloigne de la ville de Paris : plus 5 % à Paris, plus 12 % en petite couronne, plus 27 % en grande couronne »*. L'étude de l'Iaurif confirme à ce propos les tendances lourdes enregistrées depuis plusieurs années : la circulation parisienne est de plus en plus minoritaire dans l'ensemble de l'Ile-de-France : elle représentait 17,5 % de la circulation régionale en 1994, avec les périphériques, 9,5 % sans eux. Les déplacements motorisés internes à la banlieue ont augmenté de 37 % de 1976 à 1991.

Mais comme la circulation dans la capitale est, de loin, la plus concentrée géographiquement, *« bien que la contribution de Paris pour les émissions de polluants automobiles soit largement minoritaire au niveau régional, les pics de concentration d'oxyde d'azote s'y produisent »*.

L'étude montre aussi l'inexorable progression des véhicules à moteur diesel, donc les plus polluants.: l'étude situe autour de 630 000 (dont 42 000 poids-lourds) le nombre de véhicules utilitaires en Ile-de-France fonctionnant au diesel. Entre 1986 et 1996, la consommation de carburant dans la région francilienne a augmenté de 24 %, avec surtout un doublement du gazole, qui atteint la moitié du total en 1996, contre 29 % dix ans auparavant.

Quant au parc des autobus de transports en commun, il était gros, au 1er janvier 1996, de 4056 unités pour la seule RATP et de 3110 pour les compagnies privées APTR et Adatrif. A l'heure de pointe du soir, la RATP met en circulation quelque 3500 autobus, dont 1200 à Paris. Les autobus les plus polluants de la Régie sont ses 1800 « SC » de 7,2 ans d'âge moyen. Leur élimination définitive de l'exploitation est prévue pour 2004.

Une simulation des émissions de polluants dues aux déplacements quotidiens des ménages franciliens en 1991, réalisée par l'Inrets (Institut national de recherche sur les transports et la sécurité) en novembre 1995, établit une nette domination des émissions des véhicules automobiles (de 78 % à 99 % du total, selon les polluants), une forte concentration d'émissions sur la capitale (30 fois plus que la moyenne régionale), et un poids non négligeable des petits trajets automobiles. Une étude prospective signale, d'autre part, que le renouvellement du parc et les normes plus restrictives devraient aboutir aux alentours de 2003 à une diminution sensible des émissions de monoxyde de carbone, d'hydrocarbures et d'oxydes d'azote. En revanche, les émissions de gaz carbonique et de particules (diesel) progresseraient sensiblement : plus 10 % pour le premier et plus 23 % pour les seconds.

Pour réduire durablement et d'une manière tangible la pollution automobile, l'étude de l'Iaurif estime qu'il faudrait privilégier et encourager d'autres modes de déplacement, notamment sur les petits parcours (3 à 4 kilomètres), *qui représentent environ la moitié des déplacements automobiles en ville* : marche à pied, vélos, transport en commun. Enfin, dans les créneaux où une action positive est possible pour améliorer la qualité de l'air, pourrait figurer *« l'obligation d'une visite technique complémentaire annuelle pour les véhicules légers de livraison à compter du 1er janvier prochain »*.

Ali Habib

« Ça n'a l'air de rien, mais ça change tout »

Le conseil régional d'Ile-de-France à lancé depuis le 22 juin **une campagne de sensibilisation invitant les 11 millions de Franciliens à améliorer la qualité de l'air par quelques efforts quotidiens. Intitulée « Ça n'a l'air de rien, mais ça change tout ! », cette initiative invite les citoyens à préférer les transports en commun, à se déplacer *« autrement »* en empruntant son vélo ou en marchant à pied, ou encore en utilisant sa voiture autrement. Le guide de conduite, qui sera distribué à 50 000 exemplaires, enjoint aux automobilistes de changer leur *comportement au volant : faire régler le moteur de sa voiture*, éviter de faire chauffer son moteur au démarrage ou d'avoir une conduite nerveuse permet de réduire sensiblement les émissions polluantes. Une campagne d'affichage complétera le dispositif.**

La longue grève « invisible » des pompiers

TOULOUSE
de notre correspondant

Au centre de secours et d'incendie de Ramonville, à la sortie de Toulouse, le caporal-chef Patrick Vérines n'a pas chaussé ses lourdes bottes réglementaires. Le secrétaire général adjoint de la Fédération nationale des autonomes des sapeurs-pompiers professionnels est toujours en grève. Il se félicite certes du retrait, par le nouveau gouvernement, de trois projets de décrets d'application de la loi prévoyant la *« départementalisation »* du statut des pompiers *(lire ci-contre)* : son organisation fut la première à combattre ces décrets en déclenchant dès la fin mai une « grève administrative » des pompiers. Mais alors que les autres syndicats ont appelé à la reprise du travail, les autonomes ont décidé de continuer le mouvement pour obtenir l'assurance de pouvoir négocier, non plus avec l'Etat, mais aussi avec les élus, maires et présidents de conseils généraux. *« Après tout, ce sont eux qui vont être nos patrons et payeurs »*, résume Patrick Vérines.

En Haute-Garonne, il y a déjà neuf ans que les pompiers ont été « départementalisés » : environ six cents professionnels et plus de mille pompiers volontaires dépendent d'un unique service départemental, le SDIS, géré par le conseil général. *« Dans les années 1989-1990, le conflit avait été dur »*, se souvient un syndicaliste CFDT. Le mouvement portait déjà sur le maintien ou l'harmonisation des acquis sociaux concédés par les différentes communes. Patrick Vérines, lui, a commencé sa carrière chez les pompiers municipaux de Toulouse. Aujourd'hui, ceux-ci gagnent davantage que l'officier qui commande son camion d'intervention. *« Les syndicats avaient obtenu que nous puissions conserver la prime que nous touchions à Toulouse, mais les nouveaux comme lui n'y ont pas droit »*, raconte-t-il. Pour lui, le passage à la départementalisation sur tout le territoire doit être l'occasion d'une remise à plat des indemnités. Pas question, en revanche, de revoir les conditions de travail à la baisse.

CENT CINQUANTE EMPLOIS

Selon l'Association des maires de France (AMF), les temps de travail sont très différents d'un département à l'autre, les pompiers étant astreints de 73 à 182 gardes par an selon les cas. L'AMF propose une harmonisation *« flexible »* entre 110 et 149 gardes, mais refuse *« l'ultimatum posé aux maires de s'asseoir à la table des négociations »*, car l'AMF *« n'a jamais été appelée à négocier en direct avec les organisations syndicales »* les statuts des fonctionnaires territoriaux.

En Haute-Garonne, les pompiers sont astreints à 112 jours de garde pour les « non-logés ». 112 journées passées au centre à attendre jour et nuit que la sonnette résonne dans le local. Ceux qui sont logés en caserne doivent effectuer 132 gardes de vingt-quatre heures, *« pour compenser »*, explique Patrick Vérines. *« Cela représente des semaines de cinquante-cinq à soixante heures »*, a calculé Claude Casette, de la CGT. *« S'il fallait passer à trente-neuf heures comme dans le reste de la fonction publique, cela représenterait cent à cent cinquante emplois supplémentaires »*, ajoute-t-il. Mais, chez les autonomes, on tempère : *« C'est sûr qu'on ne peut pas exiger d'être payés pareil pour dormir pendant les nuits de garde ou pour une intervention »*, reconnaît Patrick Vérines. Mais c'est précisément sur le paiement de ces heures de garde, pendant lesquelles les pompiers ne sont pas sortis, que les négociations ont achoppé. Pendant les gardes, il faut aussi s'entraîner, réviser le matériel, nettoyer...

C'est pendant ces heures où les pompiers ne sont pas visibles du public que se déroule la grève administrative. *« Ce n'est pas comme à la SNCF, ou dans les transports, ça ne se voit pas »*, regrette Gilles Raymond, de la CFDT. A Toulouse, la CGT et FO ont donc poussé le mouvement jusqu'à faire trois jours de grève totale, avec manifestation et dépôt d'une motion à la préfecture. Mais les véhicules rouges sont restés au garage. Ils n'ont même pas été barbouillés au blanc d'Espagne pour signaler la grève, comme cela s'est pratiqué ailleurs. Il faut dire que la départementalisation a permis la création de deux cents emplois de pompiers professionnels en Haute-Garonne, et que le matériel a été bien renouvelé, à la satisfaction de tous. Mais Patrick Vérines craint désormais que l'harmonisation nationale et les possibilités de modulation dans la gestion des équipes demandée par les élus ne tirent le département *« vers le bas »*. *« Jusqu'à présent, on travaillait en trinômes. Sur un feu, on est trois pour l'attaque, trois pour le sauvetage. Les décrets voulaient qu'on travaille désormais en binômes. C'est toute la sécurité qui sera à revoir »*, redoute Patrick Vérines, qui ne jure que par le règlement de manœuvres de 1965 : huit pompiers dans un camion incendie, quatre dans un véhicule de secours asphyxie et brûlés (VDAB). *« Mais déjà, ici, à Ramonville, on ne part plus qu'à six sur un feu »*, note le syndicaliste.

Stéphane Thépot

Une « départementalisation » contestée

La loi du 3 mai 1996 crée, dans chaque département, un *« corps départemental »* de sapeurs-pompiers, dans le cadre d'un service départemental d'incendie et de secours, placé, pour emploi, sous l'autorité d'un maire ou du préfet. Les pompiers ne rejettent pas le principe de la loi, mais ils protestent contre des projets de décrets et d'arrêtés d'application préparés par le gouvernement d'Alain Juppé et touchant à leur régime de travail. Ce mouvement a donné lieu à des grèves administratives pendant plusieurs semaines. Une manifestation nationale prévue à Paris, vendredi 20 juin, a été annulée après l'annonce par le ministère de l'intérieur, le 16 juin, du retrait de ces textes et de l'ouverture de nouvelles négociations en juillet avec les syndicats de sapeurs-pompiers professionnels.

DÉPÊCHES

■ **CONFLANS-SAINTE-HONORINE : le ministre de l'équipement, des transports et du logement, Jean-Claude Gayssot,** s'est prononcé *« clairement »*, samedi 21 juin, *« pour une meilleure complémentarité entre les différents modes de transport »*. M. Gayssot, qui participait au 38e Pardon national de la batellerie, à Conflans-Sainte-Honorine, a précisé *« qu'au-delà de l'arrêt du projet du canal Rhin-Rhône »* il était partisan *« d'une politique de modernisation et de progrès de la voie fluviale »*. Le ministre a invité les représentants de la batellerie présents à *« engager le dialogue et les concertations nécessaires »*.

■ **LORIENT : après quarante jours de grève, les pêcheurs de** Jégo-Quéré, à Lorient, ont décidé de *« suspendre »* leur mouvement, vendredi 20 juin *(Le Monde* daté 15-16 juin). Un accord social global a été trouvé, mais cinq marins resteront à terre pour poursuivre les négociations avec la direction jusqu'au 16 juillet. Par ailleurs, sont attendues avec impatience les conclusions de Christian Brossier, nommé par le gouvernement pour étudier l'application du protocole d'accord passé avec le groupe espagnol Pescanova, qui a repris l'armement Jégo-Quéré en 1994 avec des aides publiques. – *(Corresp. rég.)*

■ **MIDI-PYRÉNÉES : le nouvel automoteur X TER vient** d'être présenté au public dans les gares de Midi-Pyrénées. La région a commandé en 1994 dix exemplaires de cette nouvelle génération de trains, plus rapides et beaucoup plus confortables *(Le Monde* du 14 mai), dont le premier circulera en octobre 1997. Il doit permettre de gagner un quart d'heure sur le trajet Toulouse-Albi-Rodez, ramené à 1 h 50. – *(Corresp.)*

HORIZONS

DOSSIER

L'état de la planète cinq ans après Rio

Juin 1992 : le sommet de la Terre tirait la sonnette d'alarme et les Etats s'engageaient à agir. Alors que s'ouvre l'assemblée extraordinaire de New York, le bilan est amer et la déception règne

« LES gouvernements ont pris quelques mesures positives, mais les performances sont décevantes et ne sont pas à la hauteur des défis à relever. » Maurice Strong, le secrétaire général du sommet de la Terre qui s'était tenu à Rio en juin 1992, a déjà donné le ton de l'assemblée générale extraordinaire des Nations unies – « Rio plus 5 » – qui s'ouvre à New York, lundi 23 juin, et qui doit, précisément, tirer le bilan des engagements de la communauté internationale.

Désillusion et impuissance sont les sentiments les plus répandus parmi les délégations *(lire page 15)*. Il faut dire que l'objectif de ce nouveau sommet est relativement modeste : « *identification des résultats obtenus, analyse des défaillances et des échecs, propositions de mesures correctives* ». Les 129 articles de la déclaration finale, qui fait encore l'objet d'un travail de « *dentelle diplomatique* », ne devraient comporter aucun engagement nouveau et se limiter à réaffirmer les 27 principes adoptés par cent soixante-douze gouvernements dans la déclaration générale de Rio : réorientation économique vers le développement durable, application du principe de précaution, fiscalisation du système pollueur-payeur, partenariat mondial contre la pauvreté... Cela suffira-t-il à relancer le processus ?

Il n'y aura, en tout cas, aucune renégociation des trois conventions – climat, désertification et biodiversité – adoptées à Rio, ni de l'Agenda 21, programme d'action pour le XXI[e] siècle, ni encore des engagements financiers. Tout juste faut-il s'attendre à ce qu'un débat s'engage autour de la question des forêts (faut-il une convention spécifique ou pas) et de celle de l'eau, *dont de nombreux participants* considèrent qu'elle devient un enjeu prioritaire. Dans son intervention à New York, Jacques Chirac devrait d'ailleurs insister sur ce point. L'élaboration d'un programme d'action mondial, intitulé « Eau 21 », pourrait être proposée.

● L'AGENDA 21

Le sommet de la Terre de Rio a produit un volumineux document de 250 pages appelé Agenda 21. Deux mille cinq cents « recommandations d'action pour le vingt et unième y sont répertoriées dans les domaines économiques, sociaux et environnementaux pour parvenir à un développement durable. Ce manuel a vocation à devenir le guide de toutes les collectivités territoriales, à charge pour celles-ci de l'adapter à leurs propres conditions. De fait, à ce jour, seulement mille huit cents villes et villages de la planète se sont dotés d'un Agenda 21 local. La plupart de ceux-ci se limitent d'ailleurs à n'être que des procédures de planification urbaine.

● LA CONVENTION SUR LA BIODIVERSITÉ

En signant la convention de Rio sur la diversité biologique, cent soixante-cinq pays se sont donné un cadre contraignant pour protéger la diversité de la vie, mise à mal ces dernières années par la dégradation des milieux naturels. Les chiffres les plus fantaisistes courent sur le nombre d'espèces qui disparaissent – on ne connaît d'ailleurs qu'une petite partie des millions qui en existent, – mais il est sûr que, chaque année, plusieurs milliers d'entre elles sombrent à jamais. La variété des espèces animales et végétales est absolument essentielle à l'homme, à sa nourriture et à sa santé. Or, c'est dans les espaces naturels – forêts, toundras, marais, océans, – là où l'activité de l'homme se fait le moins sentir, mais qu'il a tendance à investir de plus en plus, que réside l'essentiel de la diversité biologique. Ce sont donc ces écosystèmes et les espèces qu'ils abritent que la convention se propose de protéger.

Celle-ci impose aux pays d'adopter des dispositions réglementaires pour conserver leurs richesses biologiques. De ce point de vue, le bilan de l'application de la convention est plutôt positif. Malgré les inévitables conflits d'intérêts locaux (comme l'application de la directive Natura 2000 en France), les Etats semblent vouloir s'engager dans des politiques de protection des espaces et de conservation des espèces. C'est ainsi que, au total, 1 milliard d'hectares (l'équivalent de la surface des Etats-Unis) sont aujourd'hui protégés dans le monde. Deux signes peuvent être relevés dans cette direction. En dépit de l'entorse faite à l'interdiction du commerce de l'ivoire des éléphants d'Afrique, la conférence de la CITES qui s'est achevée la semaine dernière à Harare (Zimbabwe) a confirmé la volonté de protection des espèces animales en danger. De même, le Japon et la Norvège ne parviennent pas à convaincre la communauté internationale de leur « droit » à reprendre la chasse à la baleine.

La convention permettra-t-elle pour autant d'interrompre le hold-up sur le stock biologique de la planète provoqué par la croissance de la population et les contrecoups du développement industriel et urbain ? Le rythme de destruction des forêts tropicales s'est sensiblement ralenti, passant de 16 à 12 millions d'hectares chaque année, mais il reste très élevé, laissant entière l'hypothèse de leur totale disparition d'ici un siècle ; la population s'amasse sur les littorals et dans les deltas des grands fleuves, fragilisant la plupart des zones côtières ; l'humanité ne puise plus les calories qu'elle consomme que dans une vingtaine d'espèces de plantes vivrières, dont quatre – le riz, le maïs, le blé et les pommes de terre – lui en fournissent à elles seules 50 % ; treize des quinze principales zones de pêche du globe sont en déclin, laissant craindre un effondrement des ressources halieutiques indispensables à l'alimentation humaine...

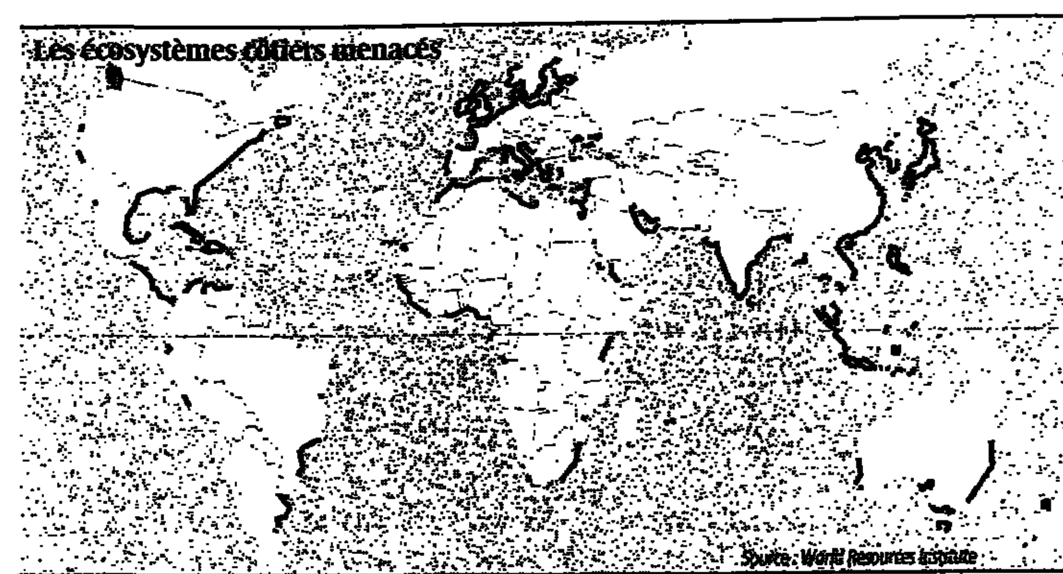
Reste aussi le problème de l'article 15 de la convention, lourd de conflits, qui concerne l'acccès aux ressources génétiques. Comment partager de façon « *juste et équitable* » les avantages découlant de l'utilisation commerciale des ressources génétiques avec le pays fournissant ces ressources ? Autrement dit, qui a un droit de propriété sur ces richesses qui fournissent la base des cosmétiques, médicaments ou semences améliorées ? Les pays et les entreprises du Nord, qui, grâce à leurs savoirs et à leurs moyens financiers, les exploitent ? Ou les pays du Sud, qui les possèdent sur leur territoire mais ne savent pas les utiliser ? Jusqu'à présent, excepté quelques accords locaux, aucun progrès n'a été réalisé dans le sens d'une réglementation, alors que les biotechnologies sont devenues une activité économique majeure.

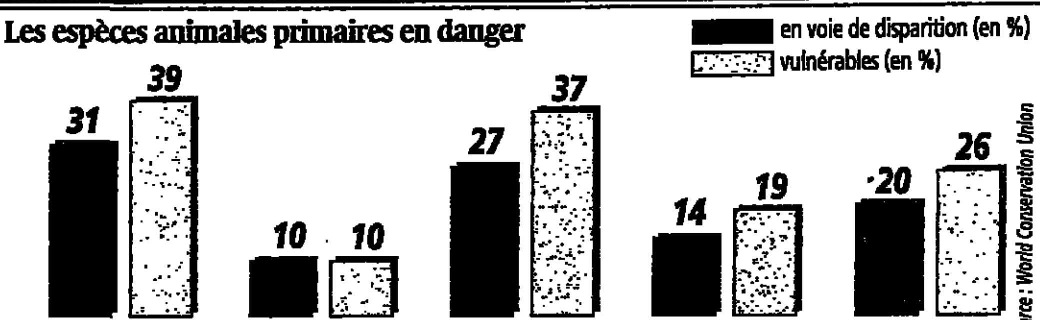
● LA CONVENTION DÉSERTIFICATION

Entrée en vigueur seulement en décembre 1996 et signée par une soixantaine de pays, la Convention sur la lutte contre la désertification se propose de mettre un terme à un phénomène extrêmement inquiétant qui « mite » la planète. Les observations par satellite permettent d'estimer qu'environ le quart émergé de la planète est en voie de désertification, c'est-à-dire soumis à une dégradation des sols qui prive progressivement la Terre de ses potentialités agricoles et pastorales. Il ne s'agit pas de l'extension des déserts traditionnels, mais de 3,6 milliards d'hectares cultivables – quatre fois plus que les déserts existants – que la pression humaine transforme peu à peu en espaces stériles. Une centaine de pays et un milliard d'êtres humains environ sont concernés.

Les moyens de lutte que la convention souhaite mettre en œuvre sont autant techniques – régénération des sols, gestion durable des ressources hydriques et terrestres, combustibles de substitution, amélioration de la productivité des cultures, plantation d'arbres – que sociaux – planification familiale volontaire, partenariat des communautés villageoises, réforme du foncier, fixation de prix agricoles garantis. Jusqu'à présent, les premiers se sont heurtés à un manque flagrant de financement – les besoins sont estimés entre 10 et 20 milliards de dollars par an – ; les seconds entrent le plus souvent en contradiction avec la politique menée par les Etats concernés. C'est pourquoi les actions réellement engagées en Afrique ou en Amérique latine se déroulent encore à une échelle locale, alors que le phénomène appelle une réponse d'ampleur universelle.

■ La biodiversité





La dégradation des espaces naturels — surface concernée (en %)

Pays	Surface concernée (en %)
SOUDAN	52
ZAÏRE	10
AFR. DU SUD	78
NIGERIA	80
MADAGASCAR	47
CÔTE-D'IV.	53
ÉTATS-UNIS	45
BRÉSIL	28
ARGENTINE	62
MEXIQUE	52
INDE	65
INDONÉSIE	27
THAÏLANDE	43
VIETNAM	26
PHILIPPINES	36
BANGLADESH	81
FÉD. DE RUSSIE	12
ESPAGNE	60

Source : FAO

● 60 % de la population mondiale vit le long des littoraux, où l'urbanisation, le trafic maritime et l'industrialisation bouleversent des milieux fragiles. ● Entre 1810 et 1995, trois fois plus d'espèces d'oiseaux et de mammifères ont disparu qu'entre 1600 et 1810. ● Forêts, toundras, marais, savanes et prairies abritent 80 % de la diversité biologique.

Quelques éclairs, un échec et un rêve évanoui

L'HISTOIRE a l'art des paradoxes. C'est au moment où la question environnementale devient une préoccupation quotidienne des individus que l'attention de la communauté internationale paraît s'en éloigner le plus, alors qu'il y a cinq ans, à Rio, les grands de ce monde l'avaient érigée au rang des priorités. Depuis le sommet de la Terre, la perception de la crise écologique mondiale a changé d'échelle. Dans l'opinion, il ne s'agit plus seulement d'un enjeu pour les « générations futures », d'obscures affaires de trou dans la couche d'ozone ou de gaz à effet de serre, mais d'une réalité de vie, ici et maintenant.

En quelques années, les atteintes à l'environnement sont devenues d'une banalité affligeante. C'est l'air pollué que tout le monde respire dans les grandes villes, la dégradation de la qualité de l'eau que l'on boit tous les jours, les matériaux dangereux, comme l'amiante, que l'on côtoie quotidiennement, les risques que l'on prend de s'administrer de faibles doses radioactives en mangeant des coquillages ou des champignons, les possibilités de contamination de l'alimentation que la maladie de la « vache folle » ou de la « tremblante du mouton » ont révélées, la ronde de plus en plus serrée des sécheresses et des inondations, le retour des grandes pandémies que l'on croyait éradiquées à jamais. Autant de traumatismes qui ont fait basculer la peur de l'avenir dans le présent et amené chacun à se convaincre que la crise n'était pas seulement pour les autres.

De ce point de vue, le diagnostic de Rio – pour la première fois de l'Histoire, l'*Homo sapiens* crée les conditions de sa propre disparition – s'est avéré pertinent, et le mouvement du réel s'est chargé de rattraper les prévisions : s'il n'est pas écologique, le XXI[e] siècle sera extrêmement difficile à vivre pour l'humanité, alors privée de ses équilibres naturels. Rio a donc vu juste. Mais Rio n'a pas fourni, en termes opérationnels, les réponses aux bonnes questions qu'il posait. Et, une fois éteints les projecteurs de la mise en scène médiatique, une fois ce Woodstock des *nineties* renvoyé à d'interminables négociations entre Etats et experts, l'implacable processus de destruction et d'appauvrissement du patrimoine collectif a continué. Les autorités en sont à ce point conscientes que, s'il est un résultat qu'il faut attendre de la réunion de New York, c'est que personne ne tentera de dissimuler la vérité, ni sur l'état de santé de la planète ni sur la démission des responsables. Au point que ce sommet-bilan risque de mettre en évidence, une nouvelle fois, l'impuissance onusienne et la pusillanimité des nations. En accentuant un peu plus le malaise de civilisation qui ronge l'humanité.

Pas d'argent, peu de décisions et beaucoup de rhétorique. Maurice Strong, secrétaire général du sommet de Rio, est fondé à invoquer « *une récession de la volonté* » pour expliquer l'absence flagrante de résultats. Son successeur à New York, Ismaïl Razali, se montre extrêmement critique sur la période écoulée *(lire page 15)* et n'entretient aucune illusion sur un ressaisissement possible. Sans doute faut-il accepter de donner du temps au temps. En matière écologique, les changements s'opèrent avec lenteur. Les conventions ne peuvent s'appliquer du jour au lendemain et il faut cent ans pour reconstituer un centimètre d'humus. L'essentiel tient à la volonté politique, aux signes donnés à l'inflexion, au cap choisi sur l'inversion des logiques destructrices. Or, c'est bien de cela que semble manquer le monde, tant il est englouti dans des stratégies de survie pour ce qui concerne les deux tiers de sa population, et, pour le reste, en délicatesse avec une économie qui produit de l'exclusion au même rythme qu'elle crée des richesses.

L'idée du développement durable n'a pas su résister à la dictature du présent

Ce n'est pourtant pas faute d'une disponibilité des acteurs sociaux, collectivités territoriales, entreprises, syndicats ou associations citoyennes. Du succès des écolabels à celui du tri sélectif, de l'augmentation du budget environnemental des communes aux débats sur la place de l'automobile en ville, des accords de limitation de pêche à la revendication multiforme du principe de précaution, les signes ne manquent pas d'une prise de conscience collective et individuelle. Nombre de terroirs de France souhaitent aujourd'hui devenir des parcs naturels régionaux alors qu'il y a quelques années encore les populations s'y opposaient, craignant d'être mises dans des « réserves ». La Banque mondiale, contre laquelle les écologistes de tous les pays ont ferraillé durement, s'est entourée d'une équipe de deux cents environnementalistes. On va même voir Greenpeace intervenir pour la première fois du haut de la tribune des Nations unies.

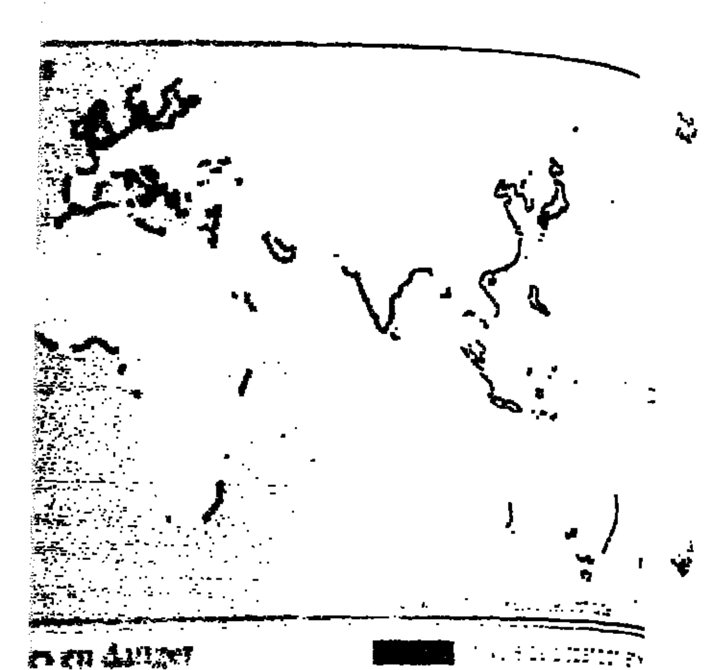
Mais un concept directeur manque cruellement aux bonnes volontés pour que les actions dispersées se rassemblent dans une nouvelle dynamique de l'humanité. Au péril global, il n'est pas opposé de stratégie globale. Celle-ci existe pourtant et le sommet de Rio lui avait trouvé un nom : développement durable, c'est-à-dire une règle du jeu fondée non plus sur la croyance en une croissance illimitée et dans une abondance infinie, mais au contraire sur de nouveaux modes de production et de consommation qui « *répondent aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs* ».

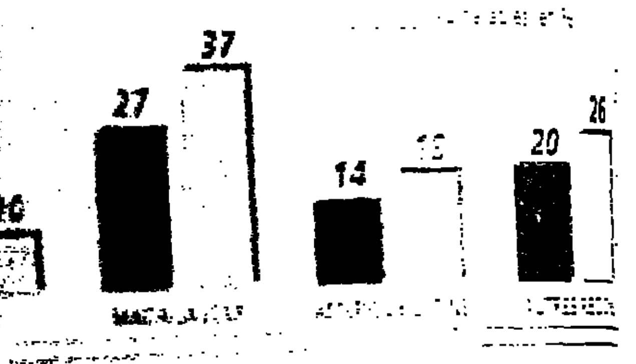
L'« esprit de Rio », c'était ça : l'avènement d'une nouvelle valeur de progrès, une autre façon de vivre que les capacités technologiques de l'humanité rendaient crédible ; un développement allant dans le sens du qualitatif plutôt que du quantitatif ; une mise en œuvre durable proposant un contenu de croissance généralisable à tous les peuples.

Une autre stratégie mondiale l'a emporté, qui privilégie la dictature du présent et la cupidité du toujours plus. L'idée du développement durable n'a pas su lui résister et s'est évanouie comme un rêve. Là est le principal échec.

Jean-Paul Besset

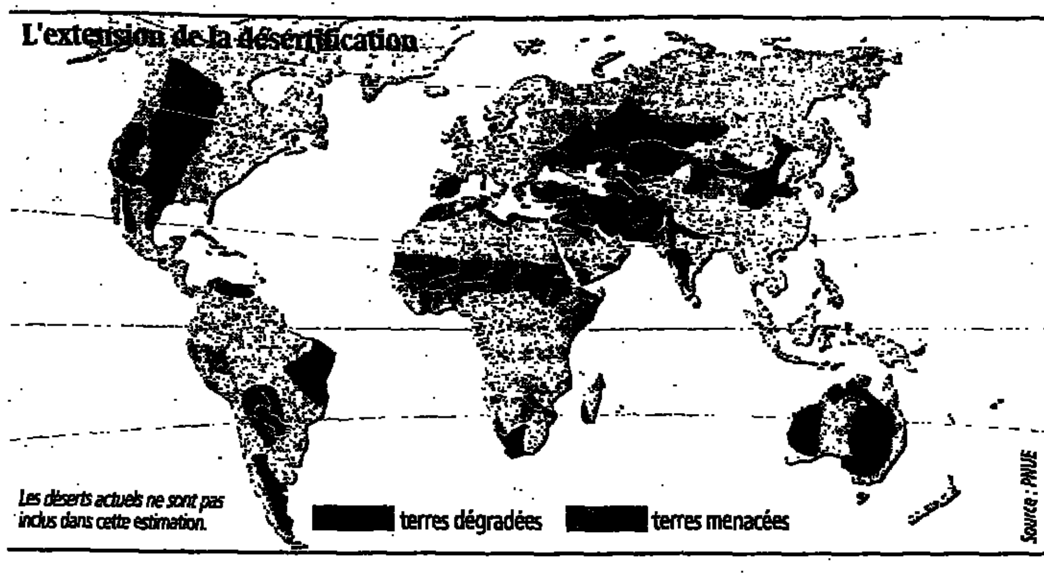
ıs après Rio



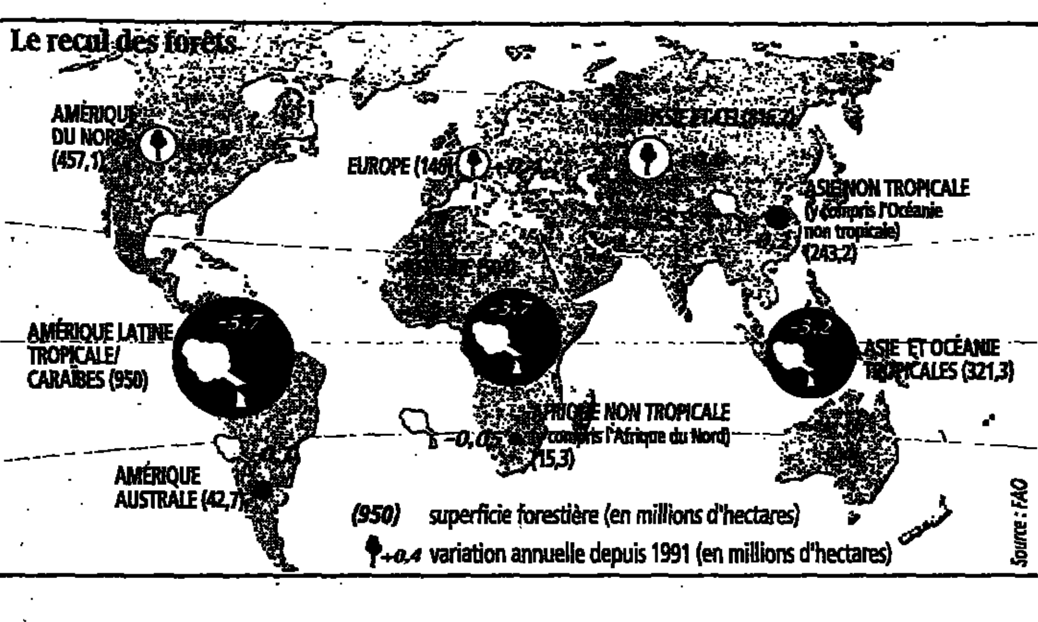


chec et un rêve évanoui

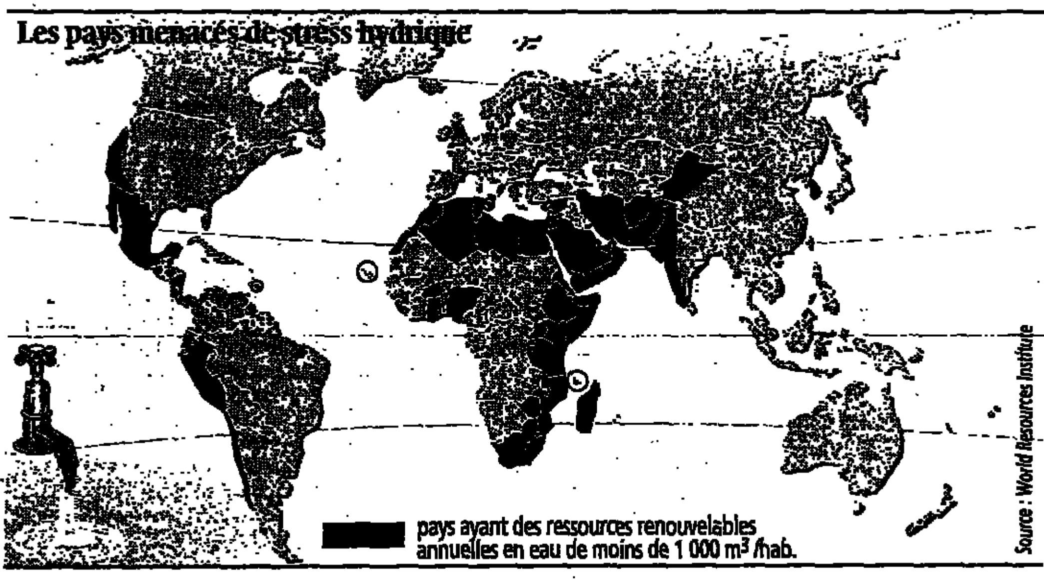
■ Les ressources naturelles



C'est l'homme qui crée désormais le désert. *Les nécessités de survie* de populations souvent trop nombreuses conduisent *à la stérilisation définitive* des sols fragiles. Les phénomènes de désertification naissent parfois à des centaines de kilomètres du désert le plus proche, voire aux portes des villes, et concernent le quart des terres émergées de la planète.



Un léger mieux pour les forêts tropicales, grandes régulatrices des pluies et immense réservoir de richesses biologiques et génétiques : le rythme de destruction s'est ralenti, s'établissant autour de 12 millions d'hectares par an (contre 16 millions dans les années 80). Les forêts tempérées et boréales, elles, progressent de 1,3 million d'hectares par an.



Le nombre de personnes susceptibles de connaître *un « stress hydrique »* pourrait atteindre entre 13 % et 20 % de la population mondiale, soit autour de deux milliards d'habitants en 2050. Aujourd'hui, plus d'un milliard de personnes n'ont pas accès à l'eau potable et le pourcentage de la population non desservie en réseau d'assainissement est passé de 64 % en 1990 à 67 % en 1996.

● LA CONVENTION CLIMATIQUE

Cent soixante-cinq Etats ont ratifié la convention-cadre sur les changements climatiques et se sont engagés à ramener leurs émissions de gaz à effet de serre (principalement le gaz carbonique – CO_2 –, en provenance des combustibles fossiles : pétrole, charbon et gaz) aux *niveaux de 1990 d'ici à l'an 2000. Or,* depuis 1992, les émissions n'ont pas *cessé de croître, aussi bien dans les* pays industrialisés que dans les pays en voie de développement : + 28 % en Inde, + 27 % en Chine (qui représente désormais 14 % du total des émissions mondiales de carbone), + 8 % aux Etats-Unis (principal émetteur mondial avec 23 % du total) et autant au Japon... Seuls des pays européens comme la France sont parvenus à maîtriser leurs rejets. Le dernier chiffre connu – 6,25 milliards de tonnes rejetés dans l'atmosphère en 1996 – constitue même un record historique.

*Bilan très négatif donc : l'adhé*sion de la plupart des pays du *monde à la convention n'aura pas* été suffisante pour que les émis*sions de CO_2 se stabilisent. La ten*dance risque d'ailleurs de se perpétuer, puisque l'Agence internationale de l'énergie (IEA), boom économique des pays émergents aidant, prévoit un rejet total de 9 milliards de tonnes en 2010, soit environ 50 % de plus qu'en 1990.

Les spécialistes aussi bien que les politiques estiment pourtant indispensable une inversion rapide de la courbe, tant la menace d'un réchauffement global, avec ses conséquences en termes de dérégulation climatique, fait peser une hypothèque sur l'avenir de la planète. Or les gaz à effet de serre dus à l'utilisation massive de l'énergie dans les activités humaines (production, transports, chauffage) sont identifiés par le Groupement intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) – un pannel de 2 500 scientifiques internationaux – comme ayant *« incontestablement une influence sur les changements climatiques ».*

La plupart des scientifiques, en application du principe de précaution adopté à Rio, pensent que la stabilisation ne suffit *plus et* qu'il faut aller vers une réduction autoritaire *des émissions, avec des quo*tas par pays. La difficulté tient à *faire accepter politiquement* et culturellement cette autolimitation *énergétique, en particulier dans* les pays du Sud, qui ne possèdent pas les techniques économes et qui ont besoin d'énergie pour se développer. D'où le bras de fer qui s'est engagé autour de la question des droits à *émettre* par pays et qui devrait trouver sa conclusion, en décembre au Japon, lors d'une nouvelle réunion internationale. Les pays pétroliers, la Chine et le groupe des soixante-dix-sept (dont les « tigres » asiatiques) ne veulent pas entendre parler de réduction. Les Etats-Unis plaident pour une « flexibilité » du système, avec l'introduction de « permis à polluer », la *Banque mondiale se* proposant de gérer un « fonds carbone » basé *sur ces permis négociés. Le Japon,* le Canada et l'Australie préconisent eux aussi des approches « souples ». L'Union européenne et l'Alliance des petits Etats insulaires sont les seuls à proposer une réduction des émissions qui serait de l'ordre de 10 % à 20 %.

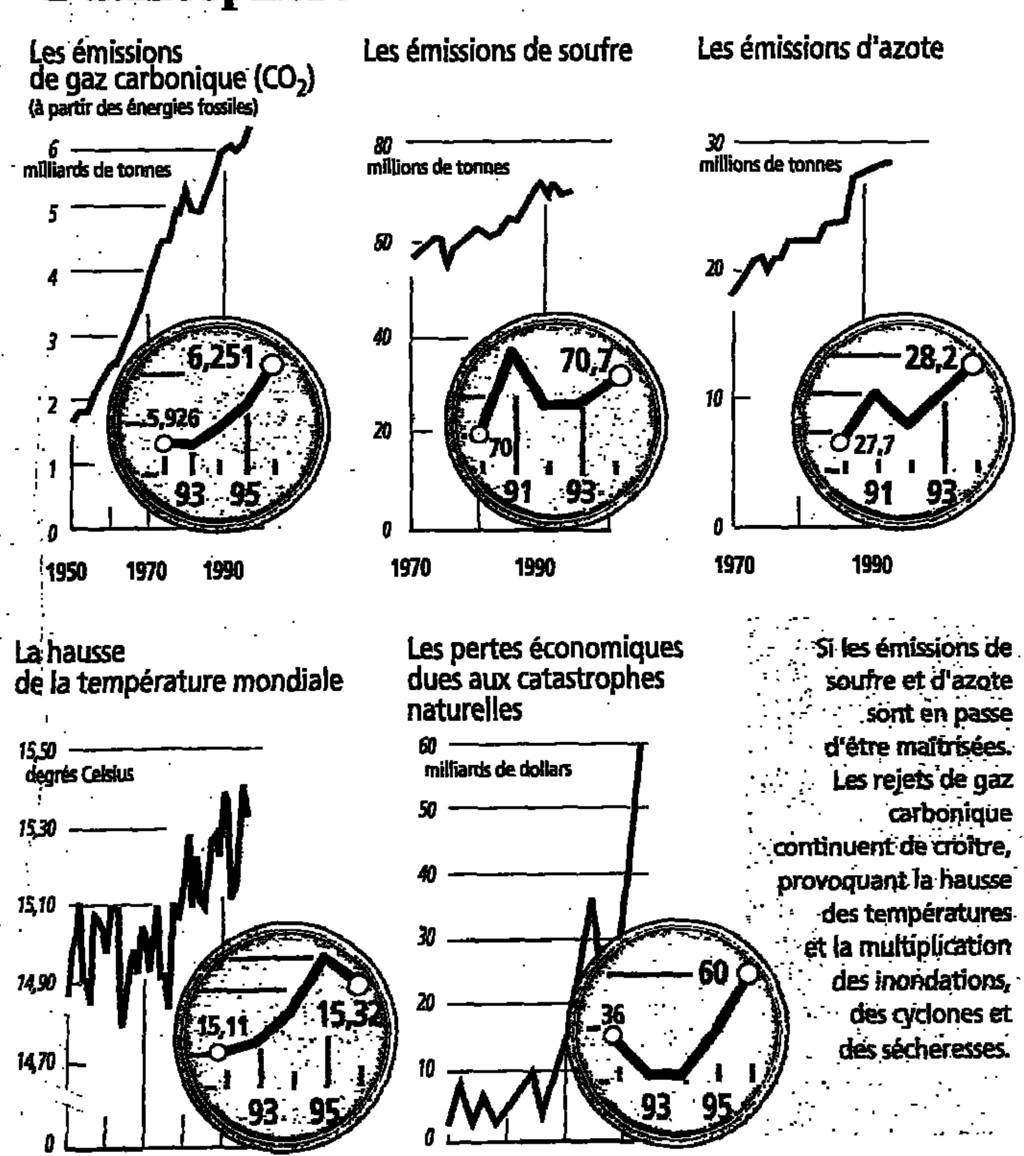
● LE FINANCEMENT

L'ensemble des conventions et des actions recommandées par l'Agenda 21 appelaient un financement exceptionnel. C'est sans *doute à ce niveau que le bilan de* Rio s'avère le plus négatif. Car, au*tant le résultat des actions relève du* long terme, autant les moyens pour *les mettre en œuvre sont urgents.* Le secrétaire général du sommet de Rio avait avancé un chiffre d'investissement annuel de 600 milliards de dollars pendant dix ans. Les ambitions avaient été réduites par la suite à 125 milliards. On en est très loin. Le Global Environment Facility (GEF), créé par la Banque mondiale et soutenu par les Nations unies, par lequel devaient transiter les fonds a investi 315 millions de dollars en 1996. D'autres sources de financement, ici et là, ont été trouvées. Mais, au total, on reste largement en dessous de ce qui était estimé nécessaire.

Même phénomène en ce qui concerne l'aide publique au développement. Les gouvernements des pays développés s'étaient engagés à ce qu'elle passe à 0,7 % de leur PIB. Avec 55 milliards de dollars l'an dernier, elle est en réalité descendue à une moyenne de moins de 0,3 % du PIB, soit une diminution de 9 % depuis 1990. L'aide privée, elle, a augmenté très nettement (225 milliards de dollars en 1996). *Mais elle obéit à une autre logique* et ne s'intègre pas dans les normes *environnementales et sociales souhaitées par le sommet de Rio. De plus, elle bénéficie surtout aux pays* émergents : 1 % seulement de l'aide *privée est destinée aux quarante*-huit pays les moins avancés, ceux qui, pourtant, sont les plus concernés par la désertification, le réchauffement climatique et la biodiversité.

J.-P. B.

■ L'atmosphère



Si les émissions de soufre et d'azote sont en passe d'être maîtrisées. Les rejets de gaz carbonique continuent de croître, provoquant la hausse des températures et la multiplication des inondations, des cyclones et des sécheresses.

Le président du sommet « Rio plus 5 » reproche aux gouvernements leur incapacité à agir

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Cinq ans après Rio, ils sont – presque – tous là. Trente chefs d'Etat, vingt-cinq chefs de gouvernement, quatre-vingts ministres ainsi que cinq mille organisations non gouvernementales (ONG) se réunissent du 23 au 27 juin à New York pour participer au deuxième sommet de la Terre, « Rio plus 5 », *organisé par* les Nations unies. Les gouvernements veulent tirer les le*çons des engagements pris* lors du premier Sommet sur l'environnement à Rio.

La session sera ouverte par le secrétaire général, Kofi Annan, et le vice-président américain, Al Gore, en tant que représentant du pays hôte. Plus de cent cinquante-cinq discours de sept minutes chacun seront prononcés et une déclaration finale devrait être adoptée par acclamation le dernier jour. Le président américain Bill Clinton n'interviendra que le jeudi 26 juin, la veille de la clôture du sommet. De retour du *G 8 à Denver, d'autres* chefs d'Etat et de gouvernement *des pays les plus industrialisés s'ar*rêteront à New York : le président Jacques Chirac, le chancelier allemand, Helmut Kohl, et le premier ministre anglais, Tony Blair, interviendront le premier jour.

« UN GRAND CIRQUE »

Le pessimisme sur le résultat de cette « grand-messe » est de rigueur à New York. La vérité, disent à la quasi-unanimité les participants, qu'ils soient des représentants de gouvernement ou d'ONG, est que, depuis cinq ans, l'environnement continue à se dégrader. Aussi prédit-on l'échec de la réunion. *« Ce ne sera qu'un grand cirque,* explique un expert. *Les chefs d'Etat sont là pour être vus. Leurs discours seront sans substance. »* Le pessimisme porte surtout sur le contenu de la déclaration finale. Ce document, indiquent les ONG, serait *« dénué de toute substance »*, car *« toute idée neuve est systématiquement rejetée par les gouvernements ».* Selon elles, le texte final ne fait que répéter les promesses de Rio, *« qui ne sont toujours pas tenues ».*

Ce pessimisme est partagé par le président du sommet, le Malais Ismaïl Razali, qui ne mâche pas ses mots : *« Nous devrions nous repentir,* indiquait-il la semaine dernière. *Voilà cinq ans que nous nous contentons de simplement déplorer notre incompétence et notre incapacité à passer à l'acte. »* Vendredi 20 juin, il a de nouveau averti qu'il ne fallait surtout pas *« attendre grand-chose de ce sommet. Il faut dire que les grandes puissances, celles qui sont à Denver, n'ont pas respecté leurs engagements ».* M. Razali s'en prend même aux ONG : *« Elles ont laissé leurs gouvernements s'en tirer à bon compte. Elles ont été molles. »* Et M. Razali de faire un pronostic : *« Nous allons entendre cent cinquante-cinq discours pleins de platitudes, et nous quitterons le sommet les mains vides. »* Les ONG lui sont pourtant reconnaissantes car il a obtenu qu'elles puissent intervenir pendant la session. Ainsi, pour la première fois dans l'histoire de l'ONU, des représentants de six ONG prononceront un discours à l'Assemblée générale.

LE PESSIMISME DES ONG

Le président de Greenpeace, M. Clif Curtis, ne cache pas non plus sa déception : *« La bonne nouvelle, c'est qu'ils sont là,* dit-il en parlant des chefs d'Etat. *Leur présence signale que l'environnement est désormais bel et bien sur l'agenda de tous. » « La mauvaise nouvelle,* ajoute-t-il, *c'est qu'ils n'ont pas tenu leurs promesses. »*

« Le pessimisme des ONG est classique, explique un diplomate européen en charge du dossier. *Elles ont été pessimistes avant et même après Rio. Elles sont militantes et idéalistes, mais ne se rendent pas compte qu'il y a d'autres facteurs que doivent prendre en compte les gouvernements. »* Ce diplomate, comme la plupart de ses collègues, admet pourtant que la déclaration finale du sommet de New York est dénuée de substance et qu'elle devrait être *« reprise à zéro ».*

Afsané Bassir Pour

Dominique Voynet : « Le compte n'y est pas »

Le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Dominique Voynet, farouche partisane de la cause du développement durable, a estimé, avant de se rendre à l'assemblée de New York, où elle représente la France aux côtés du président Chirac, que *« le sommet de la Terre de Rio a focalisé de nombreux espoirs mais, cinq ans après, le compte n'y est pas ». « Il faut faire plus que cela, car chaque année perdue entraîne des dégâts irréversibles »*, a-t-elle ajouté, en précisant que *« le gouvernement de Lionel Jospin a fait du développement durable l'une de ses priorités ».*

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Allocations, le choix de l'équité

LES prestations sociales doivent-elles bénéficier également à tous les foyers ou bien doivent-elles être « modulées » en fonction des revenus ? C'est ce débat, essentiel, que Lionel Jospin a ouvert en annonçant le 19 juin, dans sa déclaration de politique générale, que le versement des allocations familiales sera réservé aux familles dont le revenu mensuel n'excède pas 25 000 francs.

Certaines aides ou prestations *sociales sont déjà soumises à des* conditions de ressources, mais la couverture sociale financée par les cotisations de l'ensemble des salariés était jusqu'à maintenant étendue sur tous. Le droit à prestation était le corollaire de l'obligation de cotiser. Ce principe doit-il être remis en question ?

Les adversaires du plafonnement des allocations familiales, qui s'étaient déjà fait entendre avec succès lorsqu'Alain Juppé avait envisagé, lui aussi et à l'automne 1995, d'exclure les plus hauts revenus du bénéfice de cette prestation, font valoir qu'elle ne relève pas de la politique sociale, mais de la politique familiale. A leurs yeux les « allocs » n'ont pas pour finalité d'aider les plus démunis, ni de corriger les inégalités, mais d'en*courager tous les couples à avoir* des enfants. Les allocations familiales traduisent la prise en charge collective du renouvellement des générations et doivent donc, à ce titre, être attachées au nombre d'enfants et non aux revenus des parents.

Cette conception « intégriste » de la politique familiale, soutenue par les associations d'inspiration religieuse, mais aussi par d'autres dont l'inspiration est des plus laïques, heurte le bon sens dans une période où chacun convient de la nécessité de réduire et la « fracture sociale » et les prélèvements obligatoires. Si le niveau de revenus à partir duquel les parents seront considérés comme aptes à pourvoir seuls à l'éducation de leurs enfants peut être discuté – le gouvernement a fait savoir qu'il y est prêt –, le principe d'une redistribution en faveur des revenus *modestes doit être défendu.*

Il est temps, en effet, d'ouvrir sans timidité le débat qui avait été résumé, il y a quelques années, par l'alternative « égalité » ou « équité ». C'est bien ainsi que semble l'entendre, d'ailleurs, Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, pour qui le plafonnement des allocations familiales et le financement de l'assurance-maladie par une CSG élargie à tous les revenus sont les premiers pas d'une refondation de la protection sur des bases plus conformes aux réalités sociales d'aujourd'hui. Côté financement, il s'agit bien de considérer que la solidarité suppose un certain degré d'inégalité entre contribution et bénéfice, entre ce que l'on donne et ce que l'on reçoit. Côté prestations, *d'admettre que les aides* doivent aller en priorité à ceux qui en ont le plus besoin.

***« De chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins » :* ce vieux rêve utopiste pourrait bien devenir réalité sous la pression des données économiques, qui appellent une conception de la justice plus inventive que celle du simple signe d'égalité.**

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

L'URSS et le plan Marshall

M. MOLOTOV, ministre des affaires étrangères soviétique, rencontrera à Paris le 27 juin ses homologues britannique et français, *MM. Bevin et Bidault, pour examiner* avec eux la proposition Marshall. Ainsi se trouve imposée par les événements une réunion des Quatre plus tôt qu'il n'était prévu. Certes l'Amérique ne sera pas présente, mais comme c'est d'elle que vient l'initiative qui sera discutée, c'est bien d'un premier échange de vues entre les quatre grandes puissances qu'il s'agit.

La grande difficulté sera de concilier les vues des Etats-Unis et de l'URSS. Si l'on accepte à Moscou l'aide américaine, sera-t-on disposé à modifier le contrôle économique des Soviets non seulement sur les territoires de l'Union, mais sur les Etats de l'Europe orientale ? C'est peu probable. Mais les Américains accorderont-ils volontiers des secours à des pays dont l'économie s'organise de manière à évincer leur commerce ? Ce n'est pas vraisemblable non plus.

Il faudra donc trouver un compro*mis entre des exigences contraires.* Problème délicat : il se pose aussi, quoique d'une façon moins aiguë, entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. Celle-ci vient de manifester l'intention de réduire ses importations de produits alimentaires, ce qui aurait provoqué des protestations américaines. Il est clair que la question à résoudre n'est pas seulement de répartir les crédits, ou les marchandises livrées à crédit par les Etats-Unis, mais les exportations payées qui se poursuivront en même temps, et surtout quand la période de reconstruction aura pris fin. En d'autres termes la question du commerce américain avec l'Europe ne pourra être éludée.

(24 juin 1947.)

Le « journaliste-juge » et le « juge-journaliste»

LA PROTECTION des droits de la personne est une noble cause. Elle est cependant trop *souvent exploitée par ceux qui estiment que* la liberté de la presse ne correspond pas à l'image qu'ils s'en font. Malgré le soin de ses concepteurs, le colloque organisé vendredi 20 mai par les avocats parisiens et le tribunal de grande instance de Paris n'a pas échappé à ce détournement. Le thème choisi était « La liberté de la presse et les droits de la personne », mais en dehors des interventions purement techniques, c'est surtout la justice, et plus précisément les magistrats, qui se sont présentés en victimes d'une presse jugée décidément trop libre.

Le procureur de la République de Paris, Gabriel Bestard, s'est ainsi plaint de *« l'intrusion des médias dans la justice »*, reprochant à la presse une *« tentative d'accaparement de la décision judiciaire »*. A l'évidence, le haut magistrat, se plaçant exclusivement sur le terrain des « affaires », ressent douloureusement les *« critiques »* des journalistes sur *« l'action du parquet »* et ne conçoit pas que la presse puisse se livrer à *« l'enquête sur l'enquête »*. Il a donc proposé des solutions, en souhaitant naturellement que les journalistes spécialisés soit moins nombreux, mieux formés et soumis à un régime d'accréditations. Quels que soient les défauts de la presse, la suggestion d'un système qui évoque irrésistiblement une forme de journalisme de connivence détruisait l'ensemble de son propos.

Moins caricatural, Bernard Beignier, professeur de droit à l'université de Toulouse, a lui aussi dénoncé le *« journaliste-juge »* tout en stigmatisant au passage l'attitude des magistrats qui se placent dans la position du *« juge-journaliste »*. Le raisonnement sur ces dérives croisées aurait sans doute mérité d'être poussé jusqu'à son terme et il faudra attendre qu'un jour, peut-être, les sociologues nous disent qui, le premier, a décidé d'exercer le métier que l'autre faisait si mal. Mais le *« journaliste-juge »*, s'il faut vraiment l'appeler ainsi, n'a pas que des ennemis. *« Sur quelques dossiers, les journalistes ont gagné leurs lettres de noblesse, le sens de l'Histoire leur est favorable... »* susurrait Jean-Yves Monfort. Ce magistrat sait de quoi il parle, car c'est la chambre qu'il préside qui décide si les journalistes ont eu raison de diffamer quelqu'un en appréciant la force des preuves qu'ils ont rassemblées. C'est sans doute aussi pour cela que M. Monfort n'est pas favorable à l'idée que le journaliste soit son propre juge. Pour ce magistrat, la position du *Monde*, développée par Edwy Plenel, directeur de la rédaction, et qui repose notamment sur l'intervention d'un médiateur à l'intérieur du journal et une attitude ouverte sur le droit de réponse, n'est qu'une tentative *« d'évacuer »* un juge dont les journalistes n'ont pas toujours à se plaindre.

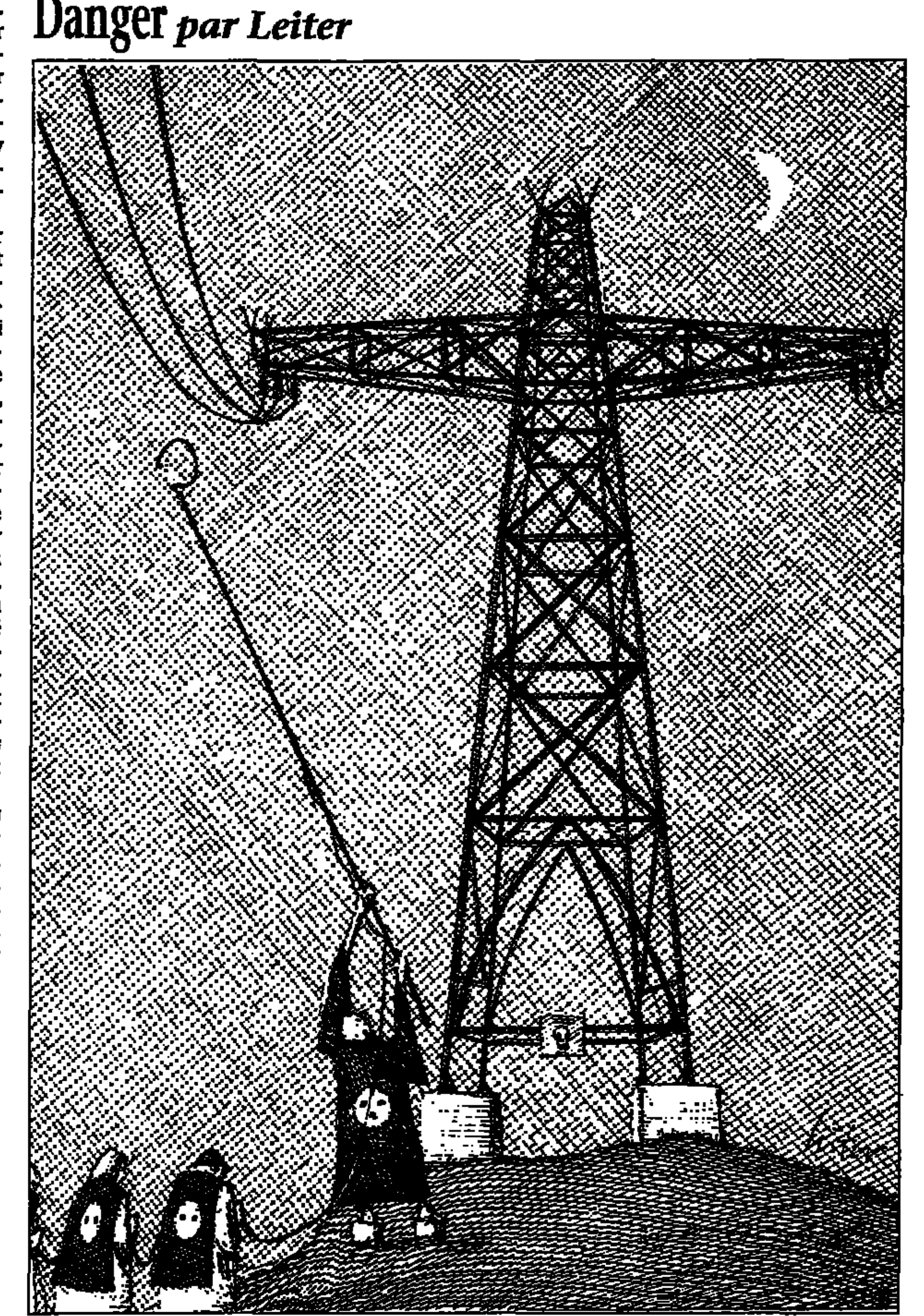
RECELEUR ET FIER DE L'ÊTRE

Il reste que c'est avec l'intervention des journalistes que le colloque est véritablement revenu sur les droits de la personne. Une personne qui est un lecteur avec un droit de savoir, et une personne qui doit aussi être protégée. Mais contre qui ? Qui porte atteinte à la personne ? Le juge, le parquetier ou le policier qui donne en cachette un procès verbal à la presse ou bien le journaliste qui le publie ? C'est, en substance, la question posée par Hervé Gattegno, du *Monde*. Par un mécanisme pervers, la justice ne s'est intéressée qu'au journaliste en inventant le délit de « recel de violation de secret professionnel ». Pour Louis-Marie Horeau, du *Canard Enchaîné*, receleur et fier de l'être, le recel est devenu un délit *« nécessaire à l'accomplissement de notre métier »*.

Pourtant, c'est sans cynisme que les journalistes ont évoqué avec insistance *« les nécessités de l'information »*. Si les gens de justice ont trop souvent donné l'impression que leurs propres atteintes à la personne n'étaient que la conséquence d'une sorte de fatalisme judiciaire, les journalistes présents au colloque n'ont pas caché que plusieurs aspects de leur profession méritaient d'être améliorés. Quant aux causes de certaines dérives de la presse, Albert du Roy de *L'Evénement du Jeudi* n'a pas hésité à les aborder en évoquant *« l'application sans nuance de la loi de l'offre et de la demande »* dans un secteur en crise où l'information est devenue *« un produit commercial »* pour des organes de presse acculés à la nécessité de *« rentabiliser »*. Au-delà des susceptibilités des uns ou des autres, c'est là que se situe la principale menace qui pèse sur la liberté de la presse mais aussi sur les droits de la personne. D'autant que ce délit de pauvreté, la presse le partage avec la justice.

Maurice Peyrot

Danger *par Leiter*



« Dobermann », un cinéma sans passé ni pensée

Suite de la première page

C'est l'un des traits de *Dobermann* : s'asseoir sur tout ce qui est culture, revendiquer haut et fort son ignorance, comme un fait d'armes. Il faudrait donc en finir *pour de bon avec la nouvelle* vague, Godard en particulier, dont, à croire Kassovitz, le dernier film visible remonterait à trente ans, et mettre au panier la revue qui s'en est fait le porte-parole comme un ustensile rouillé. En finir aussi avec un cinéma qui s'embarrasserait d'une quelconque pensée, d'un regard sur le monde, d'ouverture vers le réel et d'altérité, le débarrasser de ses références littéraires et philosophiques poussiéreuses. Le Manifeste futuriste italien prônait en 1909 la suppression du passé : *« A quoi bon regarder derrière nous ? »*, y était-il écrit. Mussolini, qui lui rendait sans cesse hommage, ne s'y était pas trompé. *Dobermann* est un film d'une autre époque, et Kounen aimerait aussi, dans un ressentiment affiché, qu'on arrête de *trop regarder derrière nous.*

L'alternative, la bonne donc, celle de *Dobermann*, serait un cinéma purement mécanique et technologique, déjà mis en œuvre dans *La Cité des enfants perdus* et *Le Cinquième Elément*. Un cinéma qui puise ses influences dans la bande dessinée, les arts plastiques, la mode, le design. On rentre dans l'univers de *Dobermann* comme dans la chambre d'un gamin autiste. Jan Kounen n'a rien à dire, il cherche juste à nous épater et à nous en mettre plein la vue. D'où le déferlement de violence gratuite, inspirée du cartoon et de la bande dessinée. Une influence que l'on retrouve dans la façon de distinguer les personnages, à la psychologie sommaire (la femme est une pute muette, le flic est psychopathe, le Dobermann est violent, ses acolytes encore plus), mais tous porteurs d'un visage qui les singularise tout de suite. Dans ce film sans scénario, qui se désintéresse lui-même de sa narration (un gang va braquer une banque, et ensuite plus rien), le réalisateur se préoc*cupe davantage de montrer des* flingues en gros plans et des corps voler en éclats dans tous les sens.

Pourtant, Jan Kounen regarde un petit peu derrière lui, pas très loin certes, mais suffisamment pour qu'on y prête attention. C'est là que l'affaire prend un tour encore plus problématique. Il revendique très fort ses influences : Sam Peckinpah, Martin Scorsese, *La Guerre des étoiles*, le cinéma de Hongkong, la bande dessinée, et plus généralement le cinéma de série B. Des scènes entières de *King of New York* d'Abel Ferrara et de *Pulp Fiction* sont ainsi décalquées dans *Dobermann*. Les années 90 ont donné lieu, en grande partie, grâce à Tim Burton et Quentin Tarantino, à une réévaluation des genres cinématographiques, les films de « blaxploitation » et de *Kung-Fu* en particulier, et à la réhabilitation de réalisateurs négligés comme Jack Hill, Ed Wood, John Flynn ou Mario Bava.

Le cinéma de Tarantino est à la croisée de ce qu'on appelle, à tort sans doute, la « sous-culture » (bande dessinée, les *pulps*, c'est-à-dire les romans policiers publiés directement en poche dans les années 50, le cinéma d'exploitation) et d'une culture « classique », plus établie : Howard Hawks, Martin Scorsese, Jean-Pierre Melville, Sam Peckinpah. Comme d'autres avant lui, les surréalistes, les futuristes russes, la nouvelle vague, Quentin Tarantino s'est choisi un passé. On ne peut plus lire les grands rhétoriqueurs ou les poètes du Moyen Age comme avant le surréalisme. On ne peut sans doute plus lire Charles Willeford, *Le Surfer d'argent*, ou regarder *Le Samouraï* de Melville comme avant Tarantino.

BORBORYGMES ET MÉPRIS

Il était fatal que d'autres se précipitent vers cette porte ouverte. *Mais* ce que Tarantino avait retiré du caniveau, Jan Kounen le remet au niveau de l'égout. De la bande dessinée, il ne retient que des onomatopées, du cinéma de Hongkong un goût pour la violence gratuite oubliant toute sa dimension chorégraphique et abstraite, et du *pulp*, des borborygmes, un croisement de français et d'anglais où des personnages répètent *« fuck you »* comme un vieux disque rayé, mimant un langage rap, censé coller aux banlieues et qui témoigne en fait d'un profond mépris pour elles.

Symbole de cette incompréhension : les références constantes de Kounen aux *Affranchis* de Scorsese et en particulier au personnage du mafieux italien psychopathe qu'y interprète Joe Pesci. Scorsese filmait de l'intérieur des mafieux imbéciles, et faisait soigneusement attention de dissocier son point de vue du leur. Kounen a tout pris au premier degré, voyant une valeur positive dans le personnage joué par Pesci alors qu'il n'y a que bêtise. Lorsqu'on lui montre la lune, Kounen ne regarde que le doigt qui la pointe. C'est tout le problème d'un réalisateur qui, à la différence de Scorsese, de Peckinpah, de Tarantino, de tout un cinéma dont il se réclame et qu'il ne comprend pas, s'affranchit de tout point de vue moral sur son cinéma, non par méchanceté, mais par ignorance. Sa violence y est distillée comme un spectacle jouissif et gratuit destiné au seul plaisir du spectateur.

Samuel Blumenfeld

RECTIFICATIFS

NORWICH UNION

Les sociétaires de la compagnie d'assurances britannique Norwich Union ont reçu près de 12 400 francs en moyenne à l'occasion de la démutualisation de la société, l'équivalent de 450 actions de 290 pence, soit 27,50 francs (et non 2,80 francs comme nous l'avons écrit par erreur dans *Le Monde* du 17 juin).

HO CHI MINH

Contrairement à ce que nous avons écrit dans un portrait du député indépendantiste de la Martinique Alfred Marie-Jeanne (« Un patriote martiniquais au Palais-Bourbon », *Le Monde* du 6 juin), le dirigeant communiste vietnamien Ho Chi Minh n'a jamais siégé à l'Assemblée nationale.

CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

Contrairement à ce qui était indiqué dans l'article consacré à la réconciliation entre les chambres de commerce et d'industrie et le CNPF dans *Le Monde* du 19 juin, le président de la CGPME est Lucien Rebuffel, et non Gérard Trémège, qui préside l'Association française des chambres françaises de commerce et d'industrie (ACFCI).

Donner à Air France et ADP les moyens de l'avenir

par Alain Dubourg et Sylvie Salmon

NOUS sommes deux cadres du transport aérien. Nous avons été, l'un et l'autre, responsables syndicaux. Nous nous *réjouissons* que la gauche soit au pouvoir. Comme tous ceux qui ont contribué à cette victoire, nous souhaitons que les engagements soient tenus, mais nous pensons aussi qu'ils doivent l'être hors de tout parti pris idéologique.

Il apparaît que deux orientations importantes – la privatisation d'Air France et le développement de l'aéroport de Roissy – pourraient être reconsidérées par le gouvernement. Pour notre part, nous pensons qu'il faut, que cela nous plaise ou non, prendre en compte la réalité du monde concurrentiel dans lequel nous vivons, ce qui *n'exonère pas d'intégrer le social* dans l'économique, au contraire !

La France doit se donner les moyens d'exister dans la concurrence et de jouer gagnante. Elle doit donner à Air France et à Aéroports de Paris (ADP) les moyens de leur avenir.

> La privatisation d'Air France et le développement de Roissy pourraient être reconsidérés. Nous pensons qu'il faut, que cela nous plaise ou non, prendre en compte la réalité du monde concurrentiel dans lequel nous vivons

Air France a frôlé la mort. Sa survie a coûté 20 milliards aux *contribuables. L'Etat a laissé le* champ libre à des concurrents redoutables tels que British Airways. Le bilan est impitoyable : l'Etat actionnaire a, dans ce cas, failli.

En revanche, l'Etat doit laisser aux entreprises l'autonomie de leur gestion et il doit assurer son rôle de régulateur. A notre sens, il ne peut y avoir de confusion entre des activités relevant d'un service public universel (éducation, santé, *télécommunications, énergie*) et des activités justiciables de missions précises de service public.

Dans le transport aérien, les missions de service public sont *clairement identifiables : continuité* territoriale et d'exploitation, aménagement du territoire, sécurité. Elles peuvent être remplies par des opérateurs publics ou privés. Par *exemple, une quarantaine de* destinations de province sont aujourd'hui desservies, et de ce fait subventionnées au titre d'obligation de service public, et elles sont *essentiellement exécutées par des* opérateurs privés.

L'accueil des avions à tout moment doit être assuré par les aéroports. Rien n'empêche que l'exécution en soit faite par un opérateur privé ou public. Dans de nombreux aéroports de province, elle l'est par un opérateur privé ; Aéroports de Paris étant un opérateur public.

Le pouvoir de négociation des accords de réglementation du transport aérien, *européens et in*ternationaux, relève clairement de la mission légitime de L'Etat. A ce titre, les échéances sur la desserte de l'Atlantique Nord seront décisives. C'est dans ce domaine que L'Etat a le devoir de défendre l'intérêt des deux entreprises majeures de transport aérien que sont Aéroports de Paris et Air France.

Pour la première, les décisions et le financement d'infrastructures aéroportuaires relèvent de l'intérêt général. Ce sont des équipe*ments lourds pour lesquels il faut* arbitrer avec le souci de la dimension sociale et économique, des problèmes d'environnement, de la qualité de vie des riverains et de la sécurité pour tous. La réalisation des deux nouvelles pistes de Roissy décidera de son avenir parmi les trois premiers aéroports européens à vocation internationale et, ce faisant, des possibilités de développement d'Air France.

Pour Air France, il faut sortir du débat simpliste et manichéen public contre privé. L'Etat, pour la part de responsabilité qui lui revient aujourd'hui, doit mettre la compagnie en capacité d'affronter la concurrence. Cette capacité passe notamment par la mobilisation de moyens de financements importants. Trois acteurs économiques peuvent y répondre : les salariés de la compagnie, les *compagnies alliées et les entre*prises dont les intérêts convergent avec ceux d'Air France, de l'Etat et des collectivités publiques. L'ouverture du capital d'une entreprise publique n'est pas synonyme de catastrophe sociale.

Dans le domaine social, l'Etat a fait la démonstration de ses contre-performances. Le statut des personnels d'Air France s'est révélé inférieur aux accords d'en*treprise fondés sur* une convention collective nationale en vigueur à UTA et à Air Inter. A l'occasion de l'absorption d'UTA d'abord puis de la fusion d'Air In*ter ensuite, les salariés en ont fait* l'amère expérience.

Le redressement d'Air France doit d'abord être mis à l'actif des hommes et de femmes de l'entreprise. L'ouverture du *capital* aux salariés devrait dès lors être conçue comme un retour sur investissement et une opportunité de mise en œuvre d'une conception neuve de leur rôle dans l'entreprise et de leur droit à interve*nir dans ses choix.*

L'issue reste ouverte. Des choix clairs et des décisions rapides sont à prendre. Ils doivent permettre à Air France de se rendre indispen*sable comme partenaire* d'une des trois ou quatre alliances tripolaires (USA-Europe-Asie). Ils doivent permettre à Aéroports de Paris de maîtriser le développement de *Roissy. Là réside l'assurance de la* participation des deux entreprises à la croissance et à l'emploi.

Alain Dubourg *est ancien secrétaire général du syndicat CGT d'Air France.*
Sylvie Salmon *est ancienne secrétaire générale de la Fédération CGT des transports.*

Une autoroute nécessaire

par Pierre Bernard-Reymond

CURIEUSE conception *de la démocratie, chez* nos nouveaux dirigeants, qui consiste à retirer à la population le droit de s'exprimer par la procédure la plus *légale et la plus démocratique qui* soit : celle de l'enquête publique !

En soustrayant à la concertation officielle le dossier de l'autoroute Grenoble-Gap-Sisteron, *le nouveau ministre de l'équipement avoue* son embarras face aux arguments des partisans de cette infrastructure et biaise délibérement le débat en le remettant entre les mains des *groupes de pression.*

Ce dossier fondamental d'aménagement du territoire a été décidé dans son principe il y a dix ans. Depuis, sous l'égide de ministres cen*tristes, radicaux, socialistes, RPR, il* a été élaboré au moyen d'innombrables études entourées de toutes les concertations nécessaires avec un luxe de précautions inégalées.

Ce projet n'est en aucune façon le fruit du caprice de quelques élus, ni même la volonté de désenclaver le seul département des Hautes-Alpes, a fortiori la ville de Gap. Tous ceux qui sont attachés à sa réalisation poursuivent au moins cinq objectifs :

– Alléger le trafic de la vallée du Rhône, qui sera bientôt saturé.

– Terminer un grand axe européen Hambourg-Nice passant par la France sans emprunter ni le Bassin parisien, ni la vallée du Rhône, trop encombrés.

– Réaliser 54 kilomètres d'auto*route supplémentaires entre deux* grandes capitales européennes : Marseille et Turin.

– Améliorer les communications entre deux importantes régions françaises : Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

– Enfin, les deux principales villes concernées, Grenoble et Gap, ont tout intérêt à la réalisation de cette infrastructure.

> L'hostilité rencontrée par le projet Grenoble-Gap-Sisteron est d'abord de principe, voire idéologique, de la part des écologistes

A ces considérations s'ajoute la nécessité de desservir les trente stations de sports d'hiver des Hautes-Alpes et de la vallée de l'Ubaye dans les Alpes de Haute-Provence.

D'où vient *l'hostilité* rencontrée par ce projet ? Elle est d'abord de principe, voire idéologique, de la part des écologistes et notamment de ceux qui siègent au conseil municipal de Grenoble et qui tiennent son *maire en otage.*

Ce projet souffre aussi d'une extraordinaire entreprise de désinformation. Cette autoroute est-elle *« la plus chère de France »* ? C'est faux. Son coût moyen au kilomètre est sensiblement moins élevé que celui, par exemple, de l'autoroute de la Maurienne : 94,5 millions de francs contre 124 millions de francs.

Peut-on dire que l'on fait une autoroute au rabais sous prétexte que, dans un premier temps, un viaduc et un tunnel ne comporteront que trois voies au lieu de quatre sur moins de 5 kilomètres et que, dans certains passages, on limitera la vitesse à 110 km/h au lieu de 130 ? Ces solutions raisonnables ne sont pas nouvelles. Elles ont déjà été utilisées.

Ce projet est-il techniquement sûr ? A la suite de craintes évoquées lors d'un glissement de terrain dans l'Isère, le ministre avait nommé une *commission d'experts* internationaux présidée par un professeur de l'Ecole polytechnique de Lausanne qui, après deux ans d'études approfondies, a conclu à la parfaite faisa*bilité de cet ouvrage.*

Enfin, s'agissant de l'environnement, toutes les études ont été conduites avec la précision que l'on devine. Et, moyennant les précautions *habituelles* prises désormais en pareille matière, il est évident que l'on peut inscrire ce ruban autoroutier dans le site choisi sans atteinte particulière à la nature et dans le respect intégral des législa*tions en vigueur.*

La République peut-elle renier ses engagements au gré des alternances ? Par ailleurs, comment un gouvernement de gauche peut-il faire aussi peu de cas de l'aménagement du territoire ? Quelle conception se fait-il de la justice entre les régions ? Pourquoi assassiner tout le massif des Alpes du Sud en le réduisant à une *réserve d'Indiens* et pourquoi, à l'orée du XXI[e] siècle, demander à ses habitants de se satisfaire de communications qui ont les caractéristiques de celles du XIX[e] ?

Nous voulons encore croire qu'il ne s'agit que d'un faux pas. Comment peut-on imaginer que les 200 ou 300 millions de francs d'études réalisées jusqu'ici l'aient été en pure perte ? Comment imaginer que les deux tronçons réalisés aux deux extrémités de ce projet, de Grenoble au col du Fau et de Sisteron à la Saulce, *s'interrompent* brutalement pour faire place à une route nationale – la route Napoléon – qui est peu près dans l'état où l'a laissée l'Empereur ?

En tout cas, il doit être clair que nous n'acceptons aucune compensation, aucune fausse solution alternative. Les Hautes-Alpes ne sont pas à vendre.

Pierre Bernard-Reymond *est maire de Gap, parlementaire européen.*

AU COURRIER DU « MONDE »

De l'influence des gènes

Un *curieux* rapprochement est fait dans l'éditorial du 13 juin consacré aux récentes découvertes génétiques sur certains comportements sociaux. Il n'est d'abord pas *certain que des chercheurs* veulent « à tout prix » associer la découverte d'un gène à une maladie ou à un comportement social général. Mais l'objet n'est pas tant les supposées dérives vers un déterminisme génétique – critiques qui tiennent beaucoup pour l'instant du procès d'intention – que la *confusion de ce* déterminisme avec celui qui ressort du développement des neurosciences. Refuser d'interpréter la conscience humaine par des phénomènes irrationnels et chercher les bases physico-chimiques de celle-ci, cela s'apparente certes à un déterminisme laplacien, mais reste bien éloigné du débat entre l'inné et l'acquis. Connaître les bases neurales de la conscience ou de la création ne suppose pas que l'on néglige l'influence du vécu sur les comportements, bien au contraire.

Bertrand Dalimier,
Meudon (Hauts-de-Seine)

BOURSE Première maison de titres de Wall Street et portée par les performances de la Bourse de New York – qui a encore battu un record vendredi 20 juin – Merrill Lynch veut devenir une marque internationale au même titre que Coca-Cola ou Levi's. ● DAVID KOMANSKY, son président, est convaincu d'être dans le sens de l'histoire : *« Les populations comptent de moins en moins sur les gouvernements pour leur retraite. Les Etats se désengagent et les marchés financiers occupent une place de plus en plus importante »*, explique-t-il. ● *FAIRE ACCÉDER plus* de gens à la Bourse a toujours été la stratégie de cette maison créée dans les années 20. ● A LA DIFFÉRENCE d'autres banques d'investissement américaines, Merrill Lynch reste tournée vers les particuliers. Elle a été créée en réaction à ces banques qui réservaient Wall Street à quelques familles privilégiées.

Les ambitions planétaires de Merrill Lynch, premier courtier de Wall Street

Porté par les performances de la Bourse de New York, l'établissement financier a des visées sur tous les pays. Il veut répandre la recette qui a fait son succès depuis les années 20 : ouvrir les marchés au plus grand nombre

DAVID KOMANSKY, le président de Merrill Lynch, est un irrémédiable optimiste. Même après six années d'euphorie sur les marchés financiers américains – Wall Street a battu un nouveau record vendredi 20 juin – et un bénéfice au plus haut pour sa maison, il reste confiant, sans craindre le retournement. *« L'industrie des marchés financiers est en pleine croissance »*, explique-t-il. *« Les perspectives sont bonnes pour l'épargne. Et pas seulement aux Etats-Unis. Les populations comptent de moins en moins sur les gouvernements pour leur retraite. Partout, on privatise. Les Etats se désengagent et les marchés financiers occupent une place de plus en plus importante. Quand je voyage, je constate cette tendance dans le monde entier, en Europe, à l'Est notamment, en Amérique du Sud, en Asie, en Afrique. »*

Avec un résultat net qui, depuis quatre ans, a toujours dépassé un milliard de dollars, Merrill Lynch a pu investir dans tous ces marchés et continue à le faire. *« Un tiers de notre résultat est réalisé hors des Etats-Unis, notre objectif est de passer à 50 % d'ici à l'an 2000 »*, relève-t-il. *« J'espère que nous aurons alors plusieurs no- Américains à notre conseil de direction. »*

Le souci de David Komansky, aujourd'hui, est de faire de Merrill Lynch une maison *« vraiment mondiale » – « truly global »*, dit-il ! La référence à Coca-Cola ou à Levi's ne lui fait pas peur. *« J'ai toujours pensé que c'était un avantage incroyable d'avoir une marque forte et mondiale. Il n'y en a pas tant que cela, mais c'est à notre portée. Car, si d'un pays à l'autre il y a des différences culturelles, les besoins essentiels, notamment financiers, sont les mèmes partout. »* Qui plus est, ces besoins deviennent de plus en plus compliqués et internationaux.

Un investisseur, particulier comme institutionnel, se soucie de moins en moins de l'origine géographique de ses placements pour peu qu'ils lui apportent le meilleur rendement au moindre risque. Quant aux dirigeants d'entreprise, ils veulent lever des capitaux au meilleur prix, que ce soit en dollars, en livres ou en francs, et ne limitent plus leur stratégie à leur pays d'origine. C'est avec ces arguments peu contestés que les dirigeants de Merrill Lynch ont convaincu ceux de la très britannique et très indépendante maison Smith New Court de rejoindre leur giron il y a deux ans. Pour autant, David Komansky se défend d'avoir *les défauts d'une caricaturale* « World Company ». *« Nous n'imposons pas un modèle. Au contraire. Nous recrutons des gens sur place. Nous voulons faire partie de la culture locale »*, explique-t-il.

> Un investisseur, particulier ou institutionnel, se soucie de moins en moins de l'origine géographique de ses placements

A Tokyo, 97 % des employés de la banque sont Japonais. Ce qui ne les empêche pas d'adhérer aux cinq principes de Merrill Lynch : *« Client focus, respect for the individual, teamwork, responsible citizens, integrity »* – priorité du client, respect de l'individu, travail d'équipe, responsabilité citoyenne, intégrité. En France, où la filiale est dirigée par Michel Fleuriet, la maison n'y cache pas ses ambitions. Déjà présente sur les marchés et la vente d'actions américaines aux particuliers, elle vient de lancer sa société de Bourse, cherche à se doter d'une large équipe d'analystes et de conseils en fusions et acquisitions. Tout est fait pour rattraper le sérieux retard que Merrill Lynch compte encore à Paris sur les banques françaises et sur ses concurrentes américaines, Goldman Sachs et Morgan Stanley.

Merrill Lynch se prépare toutefois à affronter une nouvelle phase aujourd'hui, celle de la maturité, alors que la concurrence redouble et que les marges s'érodent. Les géants étrangers, comme Deutsche Morgan Grenfell, UBS ou Barclays, viennent, comme les grandes banques commerciales américaines, menacer les banques d'investissement.

Copiant le modèle Merrill Lynch, Morgan Stanley vient de fusionner avec la maison de titres Dean Witter, qui dispose d'un large réseau de conseillers financiers. *« Il y a régulièrement des rumeurs sur l'intérêt que portent à Merrill Lynch des géants comme UBS ou Citicorp »*, note un banquier d'affaires. Des rumeurs qui laissent de marbre les équipes de Merrill Lynch. *« A terme, la concurrence ramènera à une poignée le nombre de firmes globales à même de répondre aux besoins complexes de leurs clients »*, déclarait, vendredi 20 juin, Herbert Allison, le numéro deux de Merrill Lynch, devant les anciens élèves de l'université de Wharton réunis à Paris. *« Il faudra cinq qualités pour faire partie de cette poignée : le souci du client, d'excellents produits, une présence globale, une grande solidité financière et, surtout, une culture d'équipe et une très haute intégrité. Des domaines dans lesquels Merrill Lynch est aujourd'hui le mieux placé. »*

Mais c'est surtout à une concurrence forte dans son activité de détail que doit se préparer Merrill Lynch : la banque, qui pratique des tarifs élevés, subit les assauts de courtiers comme Charles Schwab, qui cassent les prix, ou d'autres qui se lancent sur Internet et occupent aujourd'hui auprès des particuliers américains la place de challenger qui était celle de Merrill Lynch dans les années 20.

Restera enfin à alléger la lourdeur que certains reprochent à la maison. *« A force de vouloir éviter le star system, d'imposer systématiquement des décisions collégiales, longuement débattues et réfléchies, Merrill Lynch court le risque d'une certaine lourdeur »*, explique un analyste. Comme tout Wall Street, la maison court surtout le risque de voir la Bourse se retourner. Même si Bruce Steinberg, le responsable des études économiques de Merrill, vient de publier une étude intitulée « Le paradis trouvé », soulignant que l'économie américaine ne s'est jamais mieux portée, Merrill Lynch ne pourra pas dire qu'il n'a pas anticipé le retournement. Depuis la fin de l'année dernière, David Komansky prévient que le marché corrigera d'au moins 20 % par rapport à ses plus hauts. Et la banque d'affaires a développé une base de revenus peu sensibles à la hausse ou à la baisse des marchés. La maison entend bien être à la hauteur de son fondateur, qui, le 31 mars 1928, un an et demi avant le krach d'octobre 1929, écrivait à ses clients : *« Maintenant il est temps* (...) *de mettre votre maison financière en ordre. »*

Sophie Fay

Des parts de marché non négligeables

- ● 52 000 employés, dans 45 pays. 13 000 conseillers financiers aux *Etats-Unis*
- ● Un résultat net de 1,6 milliard de dollars (plus de 9 milliards de francs) en 1996, soit 26,8 % de *rendement sur fonds propres*
- ● 234 milliards de dollars d'actifs en gestion
- ● 6,9 milliards de dollars de *capitaux propres*
- ● Aux Etats-Unis : premier intervenant de la Bourse de New York , numéro un du conseil en fusions et acquisitions en 1996 ; premier émetteur de titres aux Etats-Unis avec 13,5 % de toutes les émissions en 1996 et 19,6 % au premier trimestre de 1997.
- ● En Asie : troisième banque d'investissement selon la revue financière *AsiaMoney* (derrière HSBV et UBS), première maison de titres étrangère au Japon selon *IFR*
- ● En Europe : numéro un sur les obligations en marks selon la revue *IFR*, premier courtier en actions à Londres avec Smith New Court

Les premiers à avoir popularisé la Bourse aux Etats-Unis

LA PREMIÈRE MAISON de titres de Wall Street a une longue histoire, et une histoire originale. A la différence des autres banques d'investissement américaines, et *en particulier des célèbres maisons* JP Morgan ou Morgan Stanley, il n'y coule pas que du « sang bleu ». Bien au contraire. Merrill Lynch *s'est érigé en réaction à ces* banques qui réservaient Wall Street et la Bourse à quelques familles riches et privilégiées. Charles Merrill, *qui a créé sa firme* dans les années 20 – après avoir été reporter au *Tropical Sun* de Palm Beach – n'avait qu'une idée en tête : faire descendre la Bourse dans la rue (*« We must bring Wall Street to Main Street »*). Et une méthode bien arrêtée : *« Nous devons utiliser les techniques efficaces de marketing de masse des grandes chaînes de magasins. »*

« Pendant que Henry Ford faisait de la Ford T la première auto populaire, Merrill s'est dit que les obligations et les actions pouvaient aussi être vendues comme des produits de grande consommation », raconte Bernard Gross, auteur des *Greatest Business Stories of All Time* (Les Plus Grandes Histoires d'entreprises de tous les temps), un livre édité par Forbes.

Ces origines différentes continuent à marquer profondément la maison Merrill Lynch, qui produit *elle-même ses élites*. Ses présidents en sont le meilleur exemple. Dan Tully, qui a transmis le flambeau à David Komansky en avril, *était issu d'une famille irlandaise* d'origine modeste du Queens, l'un des quartiers de New York. Pour la petite histoire, la presse américaine raconte que, étudiant, il préférait réviser ses cours dans le métro, la maison familiale étant trop petite et trop bruyante !

« MÉRITOCRATIE »

Entré chez Merrill Lynch comme comptable, il est resté jusqu'à 44 ans patron d'un bureau à Stanford, avant d'être remarqué par Donald Regan. Ce dernier, avant de devenir secrétaire au Trésor puis secrétaire général de Ronald Reagan à la Maison Blanche, avait fait toute sa carrière au sein de la firme de Wall Street, qu'il a dirigée de janvier 1971 à janvier 1981.

David Komansky est une autre figure de cette « méritocratie ». Originaire, lui, du Bronx, un quartier new-yorkais encore moins favorisé, né d'un père juif d'Europe centrale et d'une mère catholique irlandaise, il a fait un passage dans une université de Floride et exercé divers petits boulots avant de commencer, à 29 ans, à vendre des actions dans un bureau de courtage de Merrill Lynch dans le Queens.

Ce républicain, passionné de base-ball, à la stature impressionnante, est d'ailleurs sans doute trop jovial et trop peu arrogant pour avoir l'air d'un banquier d'affaires accompli. Mais il s'en moque et, chez Merrill Lynch, cela n'a guère d'importance. Ses employés se surnomment eux-mêmes *« nous, les gens du peuple »* (*« we, the people »*). C'est d'ailleurs le titre de leur magazine interne. Et ils ne renient pas le qualificatif par lequel on les désigne sur la place : *« Le troupeau fulminant. »* Ils revendiquent plutôt ce symbole de puissance, et veulent y associer une grande capacité d'adaptation et d'innovation.

Des qualités que leurs concurrents leur reconnaissent, même s'ils soulignent que ce gigantesque navire est parfois lent à manœuvrer. Parmi les innovations apportées par Merrill Lynch aux épargnants américains, le compte CMA (*cash management account*), qui allie une carte de crédit, un compte de dépôt rémunéré et un compte d'épargne, figure en bonne place. Lancé sous l'impulsion de Donald Regan, il a permis à Merrill Lynch de se diversifier et de s'attaquer à ses concurrents bancaires, au moment du « Mayday » en 1975, le jour où les commissions fixes ont été libérées à la Bourse de New York, puis laminées par une concurrence à laquelle beaucoup de maisons ne résistèrent pas.

Avec son célèbre compte, Merrill Lynch a revigoré son lourd réseau de conseillers financiers. Autre innovation, moins visible pour le grand public américain, Merrill Lynch a été la première *banque, au début des années 80*, à lier le bonus de ses équipes à la valeur ajoutée apportée par chacun et à la rentabilité des fonds *propres*, et à le payer en actions. *« A l'époque, quand ce nouveau système a été annoncé aux équipes, il a été plutôt mal accueilli et les paiements ont été surnommés, par dérision, les* « Herbies », *du nom d'Herbert Allison, qui avait défini le système. Mais rapidement, quand le rendement de Merrill Lynch s'est envolé, l'ironie a disparu et le système a été copié par d'autres banques »*, se souvient Howard Freedman, associé chez Korn Ferry, un des plus grands cabinets de recrutement.

FAUX PAS

Depuis, Herbert Allison est devenu le numéro deux de Merrill Lynch, successeur pressenti de M. Komansky. *« Une forte personnalité qui vient de la partie banque d'affaires et non pas du réseau, ce qui est rare chez Merrill Lynch »*, explique un observateur. Dernier exemple d'adaptation réussie : numéro un de la vente d'actions aux particuliers, Merrill Lynch a réussi son pari de rattraper Morgan Stanley ou Goldman Sachs dans la banque d'affaires en direction des grandes entreprises. *« En 1971, quand j'ai rejoint le groupe*, se souvient pourtant Herbert Allison, *on appelait la partie banque d'affaires département des achats. Nous achetions essentiellement des parts de marché dans des opérations d'émissions de titres montées par d'autres. »*

La banque, toutefois, n'a pas toujours évité les faux pas. En 1987, elle s'est brûlé les doigts sur le marché des emprunts hypothécaires, entraînée par un opérateur mal encadré qui lui a fait perdre 377 millions de dollars. Elle est aussi impliquée dans l'affaire Orange County, du nom d'une collectivité locale californienne en faillite en 1994 pour avoir spéculé sur les marchés dérivés. L'affaire vient de lui coûter 30 millions de dollars pour éviter d'éventuelles poursuites pénales. Mais le comté continue, dans une procédure civile, à lui réclamer 2 milliards de dollars et la *Securities and Exchange Commission*, la Commission des opérations de Bourse américaine, poursuit son enquête. *« Nous continuons d'estimer que nous avons agi de façon appropriée avec le comté d'Orange »*, persiste à rappeler la banque pour tout commentaire.

S. F.

La Moscow Narodny Bank victime d'une escroquerie

LONDRES
de notre correspondant dans la City

Les déboires de la Moscow Narodny Bank (MNB), banque britannique à capitaux russes, illustrent les difficultés du développement des activités à l'étranger des établissements russes sur des marchés qu'ils maîtrisent mal.

L'enquête ouverte par la Banque d'Angleterre sur la fraude de 6 millions de livres survenue aux Etats-Unis dont a été victime la MNB et dont le principal actionnaire est la Banque centrale de Russie inquiète la City. Créée en 1919 par les nouvelles autorités communistes, la Moscow Narodny Bank a fait ce prêt un peu à la légère à un homme d'affaires américain prétendument exportateur de poulets congelés vers la Russie. L'argent et son destinataire ont disparu. Le cabinet d'audit interne, *qui a découvert* cette escroquerie sur le tard, a prévenu le service de supervision bancaire de l'institut d'émission britannique. Ce dernier enquête sur le laxisme possible d'un établissement fragile, persuadé d'être toujours secouru en cas de coup dur, comme ce fut le cas pendant la période communiste, par son actionnaire principal, prêteur en dernier ressort du système bancaire.

CAPITAL LIMITÉ

Cette lourde perte, qui constitue un septième des profits réalisés en 1996, est intervenue alors que la MNB venait tout juste de s'extraire des pertes. La nouvelle direction mise en place après la chute de Gorbatchev s'est efforcée de redresser la barre en s'attaquant aux produits dérivés, aux transactions privées Est-Ouest et au commerce des métaux autres que l'or, toutes opérations risquées pour un établissement au capital limité. Beaucoup s'interrogent aujourd'hui sur la qualité des contrôles internes et des méthodes d'évaluation des risques. *« La MNB avait dramatiquement besoin de nouvelles sources de revenu pour satisfaire ses actionnaires. Il fallait se diversifier à tout prix en Occident. D'où la tentation de se montrer entreprenante sur le marché le plus porteur, les Etats-Unis, dont elle ignorait tout. Le premier bureau sur le continent américain a été installé à Winnipeg il y a seulement trois mois »*, explique un expert bancaire.

Cette affaire, sur laquelle la Banque d'Angleterre refuse de faire le moindre commentaire, devrait accentuer la défiance générale des banquiers londoniens à l'égard de leurs collègues russes. Selon certaines estimations, 70 % à 80 % de l'ensemble des activités financières en Russie sont désormais placés sous contrôle de la mafia. *« Malgré la mise en place de réglementations antiblanchiment draconiennes en Grande-Bretagne comme aux Etats-Unis, le crime organisé en Russie parvient toujours à recycler de l'argent sale dans les circuits financiers via une place boursière majeure et par l'intermédiaire de banques tout à fait légales, mais sous influence »*, indique un observateur. C'est la raison pour laquelle les autorités de contrôle de la première place financière européenne ne délivrent qu'au compte-gouttes les autorisations de s'installer à Londres aux nouveaux établissements russes.

L'avenir de la MNB est loin d'être assuré. D'après certaines rumeurs, à la suite de ce scandale, la Banque centrale de Russie pourrait réduire sa participation, voire revendre l'ensemble à un consortium de banques russes privées désireuses de bénéficier d'un point d'appui dans la City. De l'avis général, les candidats repreneurs ne manqueront pas.

Marc Roche

VEUT-ON LA DISPARITION DES AGENTS GÉNÉRAUX D'ASSURANCES ?

L'accord négocié entre La Poste et un assureur français pour la distribution de produits d'assurances menace une profession tout entière : les agents généraux d'assurances.

La commercialisation par le réseau postal de produits d'assurances, en particulier de contrats automobile et multirisque habitation, entraînerait en effet des conséquences désastreuses :

▶ **sur l'emploi :** ce sont 17 000 petites et moyennes entreprises regroupant 50 000 personnes qui sont en jeu et qui, à terme, pourraient disparaître,

▶ **sur l'aménagement du territoire :** les agents généraux d'assurances sont présents de longue date dans toute la France, qu'il s'agisse de zones rurales, semi-rurales, ou d'agglomérations de toutes tailles. Ils constituent ainsi un maillage inégalé dont le rôle d'animation sociale et économique est connu et apprécié de tous,

▶ **pour le maintien d'une concurrence loyale :** la distribution de nouveaux produits d'assurances par La Poste, service public dépendant de l'Etat, fausserait davantage encore la concurrence au détriment du secteur privé et mutualiste qui, lui, doit faire face seul à ses charges,

▶ **pour le consommateur :** les agents généraux d'assurances connaissent leur métier et leurs clients. Disponibles, proches, ils comprennent leurs attentes et apportent des réponses adaptées à chaque consommateur. La vente de produits d'assurances de dommages et de prévoyance par des non-professionnels aboutirait à méconnaître gravement les besoins actuels et futurs du public.

Face à cette situation, il revient aux Pouvoirs Publics d'agir ; les agents généraux d'assurances et leurs représentants, qui ont toujours su se montrer ouverts au dialogue et à la concertation, sauront, pour leur part, faire face à leurs responsabilités.

Jean-Claude **LECHANOINE**
Président de la Fédération Nationale
des Syndicats d'Agents Généraux d'Assurances

Paris et Francfort relancent leur coopération boursière

EN DÉPIT DE L'ÉCHEC, il y a un an, des négociations des deux marchés à terme, DTB et Matif (*Le Monde* du 17 août 1996), les Bourses allemande et française n'ont pas renoncé à la coopération. Paris et Francfort sont actuellement en discussion pour associer leurs marchés à terme et au comptant, a affirmé, vendredi 20 juin, Werner Seifert, président du directoire de la Deutsche Börse. Les discussions ne font que commencer, mais les autorités de la Bourse allemande estiment que de nombreuses possibilités existent : *« Bien que nous ne soyons pas assis dans le même bateau, nous partageons la même philosophie »*, a déclaré, pour sa part, Jean-François Théodore, président de la Bourse de Paris.

DÉPÊCHES

■ **AIR FRANCE : la compagnie aérienne vient d'embaucher douze jeunes pilotes** à un salaire annuel brut de 320 000 francs, alors que le salaire d'embauche était jusque-là de 350 000 francs. Air France prévoit de recruter 450 jeunes en trois ans. Le groupe manque de pilotes : il a été obligé, ces derniers jours, d'annuler des vols sur ses lignes intérieures et de recourir à l'affrètement. Certains navigants de l'ex-Air Inter sont en formation, en prévision de leur passage sur des avions Air France. *D'autres font la grève du zèle.*

■ **ERAMET : le conseil d'administration du groupe minier**, prévu mardi 24 juin, est reporté à la deuxième semaine de juillet, annonce, lundi 23 juin, la direction du groupe. Ce délai semble avoir été souhaité par le nouveau gouvernement pour remettre à plat le dossier néo-calédonien.

■ **RHÔNE-POULENC CHIMIE** : une partie des salariés de Rhône-Poulenc Chimie était en grève, vendredi 20 juin, à Pont-de-Claix (Isère), pour obtenir des garanties sur leur statut, après l'annonce d'un projet d'association avec la société américaine LaRoche sur la production de chlore et de soude. Le mouvement a été suivi par 72 des 200 salariés du site, selon la direction, par plus de 100 selon la CGT, qui a lancé la grève.

■ **COMPASS : le groupe britannique de restauration collective** a annoncé, lundi 23 juin, avoir vendu les 11,17 % qu'il détenait dans le capital de la Générale de restauration, et 93,32 % de la SHRM (Services d'hôtellerie, de restauration et de management) pour 2,19 milliards de francs.

■ **NATIONAL WESTMINSTER : selon des rumeurs de marché persistantes**, la Barclays Bank pourrait préparer une offre de rachat de sa concurrente, dont les performances sont médiocres. La deuxième banque britannique n'a ni démenti ni confirmé.

■ **SITA : le groupe SITA, filiale de la Lyonnaise des eaux spécialisée** dans la collecte et le traitement des déchets, a acheté pour 270 millions de francs la société Waste Management France Holdings SA. Cette opération traduit l'échec de l'implantation du groupe américain Waste Management en France. Il s'agit de la première acquisition de la Lyonnaise depuis sa fusion avec Suez.

Les industriels de l'aéronautique et de la défense adaptent leur discours au contexte politique

Aerospatiale estime pouvoir poursuivre ses projets, avec ou sans privatisation

Selon Yves Michot, PDG du groupe aéronautique public, le rapprochement Aerospatiale-Dassault n'est pas remis en cause par le nouveau gouvernement, même si ses modalités risquent d'être revues. Et la restructuration de l'électronique de défense, engagée en partenariat avec Alcatel Alsthom, reste toujours d'actualité. Dassault reste circonspect, mais Matra déclare être prêt à s'adapter aux nouvelles règles du jeu.

LE PRÉSIDENT d'Aerospatiale, Yves Michot, est satisfait de la priorité donnée par le premier ministre, à l'occasion de son discours de clôture du Salon du Bourget, au *« rapprochement des compétences civiles et militaires »* (*Le Monde* daté 22-23 juin). Il s'agit, selon lui, d'un signal clair en faveur de la poursuite du processus de fusion entre l'avionneur civil à capitaux publics Aerospatiale et l'avionneur militaire à capitaux privés Dassault-Aviation. Reste à trouver un modus vivendi entre l'Etat et Serge Dassault. Il n'est pas sûr que le gouvernement de M. Jospin reprenne à son compte les évaluations respectives des deux sociétés sur lesquelles s'étaient entendus, avant les élections, l'Etat et M. Dassault. Ce dernier devait détenir 20 % du nouvel ensemble fusionné.

SALON DU BOURGET

Plus problématique encore, l'avionneur privé rappelait, samedi 21 juin, qu'il *« n'accepterait cette fusion qu'à condition que le nouveau groupe soit immédiatement privatisé »*. Le nouveau gouvernement dispose de l'arme absolue de la nationalisation pour le contraindre à accepter ce rapprochement, ou de l'argument plus feutré des commandes militaires. M. Jospin a rappelé que pour le programme Rafale, il restait *« naturellement à préciser les conditions applicables aux commandes »*.

M. Michot semble acquis à l'idée du maintien du statut public de son groupe. Il reconnaît que *« cela peut constituer un handicap dans le cadre d'une fusion à terme des entreprises européennes du secteur, car nos partenaires ne veulent pas que le tiers du capital de la future société aéronautique européenne puisse être aux mains de l'Etat français »*. Mais pas plus, estime-t-il, que *« le fait, pour les Français et les Anglais, que le groupe automobile Daimler-Benz, actionnaire unique de la société aéronautique allemande DASA, possède à lui seul le tiers du capital »* d'Airbus, lorsque l'actuel groupement d'intérêt économique aura été transformé en société. M. Michot estime enfin que la volonté du premier ministre *« d'examiner les dossiers à la seule aune de l'intérêt national »* précède l'autre objectif de se *« rapprocher des industriels européens »*. Un ordre de marche qui serait compatible, selon lui, avec le rapprochement qu'Aerospatiale et ses alliés, Dassault et Alcatel, proposent pour le pôle d'électronique de défense, entre Français, avant de lancer les alliances européennes venant ensuite. La proposition de Matra Défense (groupe Lagardère) pour le rachat de Thomson-CSF, dont la procédure de privatisation a été stoppée par la dissolution de l'Assemblée, prévoyait d'emblée des alliances européennes dans les missiles et les satellites. Noël Forgeard, PDG de Matra Défense, assurait, dès le mercredi 18 juin, qu'il *« jouerait le jeu selon les règles qui seront fixées à l'issue du débat gouvernemental »*.

Avant même le discours du premier ministre, Serge Tchuruk, le PDG d'Alcatel Alsthom, expliquait que le nouveau contexte politique ne l'avait pas fait *« changer d'avis sur Thomson-CSF »*. *« C'est le projet industriel qui doit guider la méthode choisie par le gouvernement »*, explique-t-il. Interrogé sur l'éventualité d'une prise de participation minoritaire d'Alcatel Alsthom dans Thomson-CSF, il répond qu'il *« faudra voir si cela permet de mettre en œuvre* [le] *projet commun et, réciproquement, si le gouvernement peut concilier* [le] *projet industriel avec sa ligne politique »*.

Serge Tchuruk croit plus que jamais aux synergies de son groupe de télécommunications avec Aerospatiale, constructeur de satellites. A l'occasion de l'annonce du rapprochement de deux projets de constellations de satellites entre Alcatel et l'américain Loral, il n'a pas caché ses préférences pour le matériel développé par Aerospatiale pour les plates-formes de satellites. Aerospatiale pourrait d'ailleurs prendre prochainement une participation au capital du projet de satellites Skybridge d'Alcatel.

Christophe Jakubyszyn

Serge Dassault en désaccord avec la Cour des comptes

Serge Dassault a contesté, dimanche 22 juin, l'estimation du coût du programme d'avion de combat Rafale effectuée par la Cour des comptes : il s'élèverait, selon les magistrats, à 234 milliards de francs pour 300 exemplaires. La Cour oublie, selon lui, que 25 % du coût de développement sont à la charge des industriels (soit environ 13 milliards) et que le programme inclut la TVA, *« qui n'est pas une dépense puisque l'Etat la récupère »*. M. Dassault fait d'autre part observer qu'il s'agit d'un coût dit de possession (rechanges et pièces détachées, révisions et entretien opérationnel) calculé sur la durée de vie moyenne d'un avion de combat, soit une trentaine d'années. *« On ne chiffre pas le coût du parc automobile de l'ensemble de l'administration française sur trente ans »*, a-t-il expliqué. De source officielle des quatre constructeurs concernés, a encore rappelé M. Dassault, le coût de l'Eurofighter, l'avion conçu par le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne, est estimé à 400 milliards de francs pour 600 exemplaires.

Nike commence à trouver trop élevés les salaires asiatiques

DJAKARTA
de notre envoyé spécial

Les dix mille employés de PT Ardaya Aneka, sous-traitant de Nike en Indonésie, ont obtenu une augmentation de 10,7 % de la masse salariale à la suite d'un débrayage, fin avril, au cours duquel deux voitures ont été incendiées et les bureaux de l'entreprise saccagés. Tout en se félicitant de cet accord, un porte-parole du géant américain de la chaussure de sport n'en a pas moins exprimé ses *« préoccupations »* à la suite de l'augmentation jugée trop rapide des salaires les plus faibles en Indonésie, économie émergente de deux cents millions d'habitants dont le revenu par tête est encore évalué à moins de huit mille francs par an. *« La question est de savoir*, a-t-il dit, *si l'Indonésie est en passe de devenir trop chère par rapport au marché »*.

Au Vietnam, à Hô Chi Minh-Ville, un autre sous-traitant de Nike, le sud-coréen Sam Yang, connaît des ennuis de nature différente : les employés, soutenus par les autorités, ont protesté en avril contre les méthodes, à leurs yeux trop musclées, de la direction et ont réclamé des hausses de salaires. Le groupe, qui emploie 6 000 personnes dans l'usine de Cu Chi près de l'ancien Saïgon, soulignait que les employés gagnaient au moins quarante-cinq dollars par mois, soit près de 270 francs, salaire minimal pour les sociétés mixtes à capitaux étrangers dans la région. Selon la presse locale, le groupe, mécontent de ces revendications, vient *de décider de licencier 447 salariés trop remuants.*

La globalisation permet aux multinationales de jouer sur les avantages des pays en développement et de se délocaliser lorsque les conditions de salaires ou de travail deviennent moins favorables. La population locale trouve dans ces usines un premier revenu fixe qui contribue à améliorer l'ordinaire d'un ménage ou joue le rôle d'un revenu d'appoint au sein d'une famille élargie et aux traditions encore communautaires. Selon un rapport de l'ONU, plus de 400 milliards de dollars de capitaux privés ont, contribué, de 1988 à 1995, au décollage des économies sous-développées : création de premières infrastructures, formation d'un premier carré de consommateurs et d'épargnants.

PROCHAINE ÉTAPE, L'AFRIQUE ?

L'Asie du Sud-Est a constitué, pendant cette période, le principal récipiendaire de ce flot de capitaux pour plusieurs raisons : stabilité politique, relais assuré par des Chinois d'outre-mer entreprenants, ouverture économique de la Chine, des anciens Etats indochinois et, à un moindre degré, de la Birmanie.

Nike fait partie de ces multinationales qui produisent dans le tiers monde pour vendre dans les pays développés. Les deux tiers de la production de Nike, proviennent d'Indonésie, *du Vietnam et de Chine. Ses ventes* – 6,4 milliards de dollars en 1996 avec 553 millions de dollars de profits nets – s'effectuent à 63 % aux Etats-Unis, dont chaque habitant investit, en moyenne annuelle, 120 francs par an dans des chaussures Nike, contre 24 francs pour un Japonais et 0,03 centime pour le Chinois.

Philip Knight, le créateur de Nike, a mis le pied à l'étrier en 1963 au Japon. Il s'est ensuite installé en Corée du Sud puis à Taïwan. Les coûts croissants de la main-d'œuvre dans ces pays, dont les économies se sont progressivement orientées vers des produits à plus haute valeur ajoutée, l'ont tout naturellement conduit, au début des années 90, à se tourner vers la main-d'œuvre abondante et bien moins onéreuse des masses chinoises, vietnamiennes et indonésiennes. Les quelque 120 000 Indonésiens qui fabriquent des chaussures Nike économisent de quoi acheter leur première motocyclette japonaise ou leur premier écran de télévision sud-coréen, assemblés sur place. Demain, une fois la Chine et l'Asie du Sud-Est devenues *« trop chères par rapport au marché »*, Nike se délocalisera peut-être en Afrique...

Jean-Claude Pomonti

Le poulet Duc ISO 9000 s'introduit au second marché

DUC, FILIALE du groupe Bourgoin spécialisée dans l'élevage et la distribution de poulets, devrait prochainement faire son entrée sur le second marché boursier. Corinne Bourgoin, à la fois présidente du groupe (6,46 milliards de francs de chiffre d'affaires) et de Duc, devait l'annoncer mardi 24 juin.

Cette introduction symbolisera le succès d'une entreprise lancée en 1991 autour d'un concept original : la création d'une véritable filière de production. Chaque semaine, 295 000 poulets sortent des abattoirs Duc à l'issue d'un parcours qui s'apparente bien davantage à celui d'un produit industriel qu'agricole. Sélection des parents, strict contrôle de leur alimentation, entièrement fabriquée par Duc, transfert dans un couvoir des œufs identifiés par un numéro et les initiales de l'éleveur, élevage sous contrôle permanent des poussins dans des poulaillers pouvant en contenir très précisément 17,51 par mètre carré ! –, abattage dans des conditions sanitaires très strictes...

Alors que le consommateur européen reste traumatisé par l'affaire de la *« vache folle »*, Duc est capable de lui indiquer non seulement l'origine de la cuisse de poulet achetée au supermarché mais également quelle nourriture lui et ses parents ont absorbée. Le résultat est double : non seulement Duc offre une sécurité alimentaire très prisée dans les pays d'Europe du nord mais, *« grâce à »* l'alimentation constante dont le poulet *« bénéficie »*, le goût des poulets Duc est absolument constant.

L'octroi d'un label européen *« atout certifié qualité »* à Duc valide cette démarche qui devrait prochainement bénéficier du label industriel ISO 9 000. Si le *« poulet certifié »* reste minoritaire sur les étals européens, la famille Bourgoin est persuadé que sa part de marché ne peut que s'accroître. Le chiffre d'affaire de Duc, qui était de 228 millions de francs en 1995, devrait atteindre 330 millions cette année et, selon certains analystes, 500 millions à la fin du siècle.

Frédéric Lemaître

GEC-Alsthom décentralise son organisation

HUIT ans après sa création, le groupe franco-britannique GEC-Alsthom entame un profond changement de ses structures et décentralise ses fonctions de direction. Il prévoit de créer des postes de « responsables- pays » pour les 40 principaux marchés du groupe, selon le *Financial Times* du 23 juin. Ils auront la charge de coordonner toutes les activités du groupe dans chaque pays, d'élaborer la stratégie, y compris certaines acquisitions, de faire travailler les branches ensemble lorsqu'elles ont un même client.

Jusqu'alors, GEC-alsthom s'était refusé à adopter cette organisation proche du terrain, bien qu'elle soit devenue la règle dans de nombreux groupes. Selon la direction, une structure tradionnelle s'imposait afin d'assurer le succès de la fusion entre les équipes britanniques de GEC et le personnel français d'Alsthom. Le groupe avait juste accepté de partager ses activités en cinq grandes branches : production d'énergie, transport et distribution d'énergie, transports, pôle industriel et les Chantiers de l'Atlantique. Mais tout était placé sous le contrôle direct du siège à Paris.

L'évolution des marchés de GEC-Alsthom a eu raison de ce centralisme. En quelques années, le poids de la France et de la Grande-Bretagne n'a cessé de diminuer dans l'activité du groupe au profit des pays tiers. Ceux-ci représentent désormais 66 % du chiffre d'affaires (60,7 milliards de francs en 1996). Le rachat d'une partie du groupe allemand AEG, l'an dernier, a encore renforcé la nécessité d'ouverture et d'internationalisation.

Si GEC-Alsthom met en place une certaine décentralisation, il se refuse, encore, à installer une organisation totalement refondue à l'image de celle d'ABB, un de ses principaux concurrents. La volonté de ne pas se couper de ses marchés intérieurs mais aussi le désir du siège de conserver d'importants pouvoirs semblent expliquer ces réticences.

Martine Orange

itique et de la défense
ı contexte politique

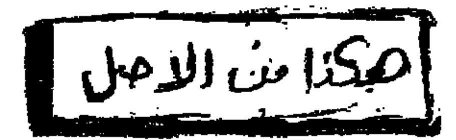
projets, avec ou sans privatisation

... Alcatel Alsthom, reste toujours d'actualité. Dassault reste circonspect, mais Matra se déclare prêt à s'adapter aux nouvelles règles du jeu

... la Cour des comptes

... élevés les salaires asiatiques

GEC-Alsthom décentralise son organisation



RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 23 JUIN

Liquidation : 23 juin
Taux de report : 3,63
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 PARIS **−0,59 %**
CAC 40 : 2740,92

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	1000	[illegible]	− 0,90	+ 3,48
Cr.Lyonnais(T.P.)	900	900	—	+ 10,42
Renault (T.P.)	1634	1626	− 0,48	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2160	[illegible]	− 0,87	+ 13,27
Saint Gobain(T.P.)	1318	1318	—	+ 4,02
Thomson S.A (T.P)	975	976	+ 0,10	[illegible]
Accor	895	884	− 1,22	+ 34,57
AGF-Ass.Gen.France	171,50	169	− 1,45	[illegible]
Air Liquide	936	929	− 0,74	+ 14,69
Alcatel Alsthom	673	672	− 0,14	+ 61,22
Axa	363,20	[illegible]	− 0,55	+ 9,45
Axime	609	617	+ 1,31	+ 2,45
Bail Investis	774	780	+ 0,77	[illegible]
Bancaire (Cie)	698	693	− 0,71	[illegible]
Bazar Hot. Ville	570	570	—	+ 38,48
Bertrand Faure	316	310,60	− 1,70	+ 53,68
BIC	952	955	+ 0,31	+ 22,75
BIS	490	490	—	[illegible]
B.N.P.	222	223	+ 0,45	[illegible]
Bollore Techno	725	728	+ 0,41	[illegible]
Bongrain	2200	2182	− 0,81	[illegible]
Bouygues	497,90	[illegible]	+ 0,26	[illegible]
Bouygues Offs.	134,50	[illegible]	− 1,33	[illegible]
Canal +	1045	1045	—	[illegible]
Cap Gemini	329	330,20	+ 0,36	[illegible]
Carbone Lorraine	1320	[illegible]	− 0,68	[illegible]
Carrefour	4200	[illegible]	− 0,92	[illegible]
Casino Guichard	292	[illegible]	+ 0,27	[illegible]
Casino Guich.ADP	237,70	[illegible]	− 1,05	[illegible]
Castorama Dub.(Li)	788	790	+ 0,25	[illegible]
C.C.F.	242	242	—	[illegible]
Cegid (Ly)	617	617	—	[illegible]
Cerus Europ.Reun.	31,30	[illegible]	− 0,63	[illegible]
Cetelem	681	[illegible]	+ 1,32	[illegible]
CGIP	1628	[illegible]	+ 0,72	[illegible]
Chargeurs	332,90	[illegible]	+ 0,48	[illegible]
Christian Dalloz	2092	2092	—	[illegible]
Christian Dior	921	[illegible]	− 1,19	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	203,90	[illegible]	+ 0,44	[illegible]
Cipe France Ly #	756	[illegible]	− 3,17	[illegible]
Clarins	753	[illegible]	+ 1,06	[illegible]
Club Mediterranee	426	[illegible]	− 1,43	[illegible]
Coflexip	336	[illegible]	− 2,38	[illegible]
Colas	788	[illegible]	+ 0,38	[illegible]
Comptoir Entrep.	10,50	[illegible]	—	[illegible]
Comptoirs Mod.	2910	2945	+ 1,20	[illegible]
CPR	432	[illegible]	+ 0,46	[illegible]
Cred.Fon.France	64,10	63,30	− 1,24	[illegible]
Credit Lyonnais CI	256,50	255,70	− 0,31	[illegible]
Credit National	302	300	− 0,66	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	226,40	[illegible]	+ 0,13	[illegible]
Damart	4530	4451	− 1,74	+ 7,25
Danone	964	965	+ 0,10	[illegible]
Dassault-Aviation	1080	1110	+ 2,77	[illegible]
Dassault Electro	502	[illegible]	− 1,53	[illegible]
Dassault Systemes	379,50	[illegible]	− 0,39	+ 57,96
De Dietrich	267,90	[illegible]	− 4,06	[illegible]
Degremont	495	490	− 1,14	+ 11,68
Deveaux(Ly)#	754	762	+ 1,06	+ 5,83
Dev.R.N-P.Cal Li #	46,50	45,50	− 2,15	+ 4,59
Dexia France	560	[illegible]	− 0,17	+ 23,67
DMC (Dollfus Mi)	113	113	—	− 18,17
Dynaction	148,70	[illegible]	− 2,48	+ 18,75
Eaux (Gle des)	717	719	+ 0,27	+ 32,49
Eiffage	300	294	− 2	[illegible]
Elf Aquitaine	630	626	− 0,63	+ 32,94
Eramet	275	278	+ 1,09	+ 2,20
Eridania Beghin	860	875	+ 1,74	+ 4,39
Essilor Intl	1550	1560	+ 0,64	− 0,95
Essilor Intl.ADP	1420	[illegible]	+ 2,11	[illegible]
Esso	513	516	+ 0,58	− 3
Eurafrance	2370	2374	+ 0,16	+ 5,88
Euro Disney	9,15	9,10	− 0,54	[illegible]
Europe 1	1136	1136	—	+ 3,27
Eurotunnel	6,45	[illegible]	− 0,77	[illegible]
Filipacchi Medias	1260	1240	− 1,58	[illegible]
Fimalac SA	510	502	− 1,56	[illegible]
Finextel	106,50	[illegible]	− 0,37	+ 38,29
Fives-Lille	392	391	− 0,25	[illegible]
Fromageries Bel	4235	4270	+ 0,82	− 0,68
Galeries Lafayette	2378	2353	− 1,05	+ 27,48
GAN	123,80	[illegible]	− 2,10	[illegible]
Gascogne (B)	481	481	—	+ 9,25
Gaumont #	430	430	—	[illegible]
Gaz et Eaux	2368	2450	+ 3,46	+ 35,62
Geophysique	560	540	− 3,57	[illegible]
G.F.C.	532	530	− 0,37	+ 12,88
Groupe Andre S.A.	504	504	—	+ 26,31
Gr.Zannier (Ly) #	157,90	155,50	− 1,51	+ 32,67
GTM-Entrepose	304,10	308,20	+ 1,34	+ 28,49
Guilbert	857	852	− 0,58	− 16,89
Guyenne Gascogne	2003	[illegible]	− 0,59	− 3,58
Havas	411,20	410,50	− 0,17	+ 12,47
Havas Advertising	674	677	+ 0,44	+ 17,73
Imetal	764	781	+ 2,22	[illegible]
Immeubl.France	362	360	− 0,55	[illegible]
Infogrames Enter.	762	760	− 0,26	+ 25,60
Ingenico	144	[illegible]	+ 0,55	[illegible]
Interbail	220	222	+ 0,90	− 2,15
Intertechnique	1215	1216	+ 0,08	[illegible]
Jean Lefebvre	308	[illegible]	+ 2,92	[illegible]
Klepierre	828	828	—	[illegible]
Labinal	1302	1308	+ 0,46	[illegible]
Lafarge	368	[illegible]	− 0,92	[illegible]
Lagardere	163,30	[illegible]	+ 1,89	[illegible]
Lapeyre	393,10	397	+ 0,99	[illegible]
Lebon	215	217	+ 0,93	[illegible]
Legrand	1069	[illegible]	+ 0,37	[illegible]
Legrand ADP	731	728	− 0,41	[illegible]
Legris Indust.	285	280	− 1,75	[illegible]
Locindus	858	[illegible]	—	[illegible]
L'Oreal	2263	2254	− 0,39	+ 15,96
LVMH Moet Hen.	1531	1496	− 2,28	+ 3,76
Lyonnaise Eaux	576	570	− 1,04	+ 10,83
Marine Wendel	605	603	− 0,33	+ 26,48
Metaleurop	82,95	82,60	− 0,42	+ 45,96
Metrologie Inter.	15,95	15,80	− 0,94	+ 0,31
Michelin	342,50	339,90	− 0,75	+ 21,34
Moulinex #	149,40	149,20	− 0,13	+ 32,11
Nord-Est	124,90	124	− 0,72	− 3,95
Nordon (Ny)	395	399	+ 1,01	[illegible]
NRJ #	800	791	− 1,12	+ 20,21
OLIPAR	78	76,10	− 2,43	− 7,98
Paribas	382,80	383,70	+ 0,23	+ 9,34
Pathe	1242	1210	− 2,57	[illegible]
Pechiney	210,40	210	− 0,19	[illegible]
Pernod-Ricard	304,10	304,20	+ 0,03	+ 5,99
Peugeot	584	583	− 0,17	− 0,17
Pinault-Print.Red	2944	2884	− 2,03	+ 40,13
Plastic-Omn.(Ly)	483	476	− 1,44	+ 13,33
Primagaz	533	533	—	[illegible]
Promodes	2223	2238	+ 0,67	+ 52,76
Publicis #	567	569	+ 0,35	[illegible]
Remy Cointreau	136,70	137,30	+ 0,43	− 6,59
Renault	148,70	147,50	− 0,80	[illegible]
Rexel	1686	1699	+ 0,77	+ 7,87
Rhone Poulenc A	201,50	[illegible]	− 1,93	[illegible]
Rochette (La)	23,50	23,20	− 1,27	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	5850	5800	− 0,85	+ 13,72
Sade (Ny)	195	189	− 3,07	[illegible]
Sagem SA	2893	2858	− 1,20	[illegible]
Saint-Gobain	840	836	− 0,47	[illegible]
Saint-Louis	1277	1275	− 0,15	[illegible]
Salomon (Ly)	427,50	435	+ 1,75	− 2,24
Salvepar (Ny)	425	431	+ 1,41	+ 7,64
Sanofi	538	528	− 1,85	+ 2,32
Sat	1516	1540	+ 1,58	− 0,32
Saupiquet (Ns)	694	675	− 2,73	[illegible]
Schneider SA	312,60	317,80	+ 1,66	[illegible]
SCOR	232	231,40	− 0,25	+ 26,79
S.E.B.	1027	1045	+ 1,75	+ 2,75
Sefimeg CA	381	380	− 0,26	[illegible]
SEITA	190	190	—	[illegible]
Selectibanque	66	66,70	+ 1,06	[illegible]
SFIM	825	830	+ 0,60	[illegible]
SGE	121	121,90	+ 0,74	[illegible]
Sidel	443,90	440	− 0,87	[illegible]
Silic CA	855	865	+ 1,16	[illegible]
Simco	479	466	− 2,71	[illegible]
S.I.T.A	1100	[illegible]	+ 0,81	[illegible]
Skis Rossignol	125,50	126	+ 0,39	[illegible]
Societe Generale	610	[illegible]	+ 1,47	[illegible]
Sodexho Alliance	2970	[illegible]	+ 0,94	[illegible]
Sommer-Allibert	198,50	[illegible]	− 2,16	[illegible]
Sophia	224,80	225	+ 0,08	[illegible]
Spir Communication	450	450	—	[illegible]
Strafor Facom	401,50	[illegible]	− 0,07	[illegible]
Suez	300	297,20	− 0,93	[illegible]
Synthelabo	715	722	+ 0,97	[illegible]
Technip	666	655	− 1,65	[illegible]
Thomson-CSF	150,60	151,60	+ 0,66	[illegible]
Total	551	545	− 1,08	[illegible]
UFB Locabail	512	[illegible]	− 0,19	[illegible]
UIF	418	419,90	+ 0,45	[illegible]
UIS	210	207	− 1,42	[illegible]
Unibail	553	551	− 0,36	+ 6,78
Union Assur.Fdal	665	656	− 1,35	+ 2,50
Usinor Sacilor	95,75	96,10	+ 0,36	+ 27,28
Valeo	377	364	− 3,44	+ 13,75
Vallourec	357,50	360	+ 0,69	+ 30,98
Via Banque	169	169	—	− 1,74
Worms & Cie	325	322,90	− 0,03	+ 2,67
Zodiac ex.dt divid	1471	1484	+ 0,88	− 6,43
Elf Gabon	1315	1318	+ 0,22	− 0,52

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
ABN Amro Hol.#	110,60	110,80	+ 0,18	+ 29,62
Adecco S.A.	2379	2335	− 1,84	[illegible]
Adidas AG #	670	667	− 0,44	+ 48,28
American Express	455,40	458,50	+ 0,68	+ 49,34
Anglo American #	345	345	—	+ 21,90
Amgold #	367	[illegible]	+ 1,19	− 4,76
Arjo Wiggins App.	17,20	17,30	+ 0,58	+ 10,89
A.T.T. #	222	215,90	− 2,74	[illegible]
Banco Santander #	180	180,90	+ 0,50	[illegible]
Barrick Gold #	134,80	134	− 0,59	− 9,76
B.A.S.F. #	215,50	212,50	− 1,39	+ 6,30
Bayer #	233,70	232	− 0,72	+ 9,95
Cordiant PLC	11,70	11,70	—	[illegible]
Crown Cork ord.#	325,90	325	− 0,27	[illegible]
Crown Cork PF CV#	300,70	300	− 0,23	+ 16,27
Daimler Benz #	463,90	460	− 0,84	+ 27,58
De Beers #	212,60	213	+ 0,18	[illegible]
Deutsche Bank #	330	330	—	+ 36,70
Dresdner Bank #	206,10	[illegible]	− 1,21	[illegible]
Driefontein #	42	40,50	− 3,57	[illegible]
Du Pont Nemours #	353,60	353,20	− 0,11	[illegible]
Eastman Kodak #	466,80	[illegible]	− 1,64	[illegible]
East Rand #	1,85	1,78	− 3,78	[illegible]
Echo Bay Mines #	32,55	32,20	− 1,07	[illegible]
Electrolux #	431	431	—	[illegible]
Ericsson #	216,90	[illegible]	+ 2,30	[illegible]
Ford Motor #	224,50	223,80	− 0,31	[illegible]
Freegold #	32,50	31,40	− 3,38	+ 20,70
Gencor Limited #	27,60	26,90	− 2,53	[illegible]
General Elect. #	392,50	[illegible]	+ 0,89	[illegible]
General Motors #	328,50	[illegible]	− 1,64	[illegible]
Gle Belgique #	560	563	+ 0,53	+ 30,71
Grd Metropolitan	57,50	57,50	—	[illegible]
Guinness Plc #	56,15	56,30	+ 0,26	+ 40,75
Hanson PLC reg.	30	30,20	+ 0,66	—
Harmony Gold #	32,25	30,50	− 5,42	− 23,42
Hitachi #	67,10	66,80	− 0,44	[illegible]
Hoechst #	234,40	234,50	+ 0,04	[illegible]
I.B.M #	531	525	− 1,12	+ 31,25
I.C.I #	83,70	80	− 4,42	+ 25
Ito Yokado #	355,10	351,10	− 1,12	+ 52,05
Matsushita #	113,60	113,90	+ 0,26	+ 36,32
Mc Donald's #	292,80	292	− 0,27	+ 22,17
Merck and Co #	583	583	—	+ 38,35
Mitsubishi Corp.#	70,25	69,60	− 0,92	+ 31,81
Mobil Corporat.#	817	814	− 0,36	+ 26,20
Morgan J.P. #	641	638	− 0,46	+ 21,98
Nestle SA Nom. #	7470	7560	+ 1,20	+ 35,72
Nipp. MeatPacker #	80	80	—	+ 23,07
Nokia A	418,80	425	+ 1,48	+ 41,19
Norsk Hydro #	309,20	314,10	+ 1,58	+ 12,62
Petrofina #	2100	2104	+ 0,19	+ 27,99
Philip Morris #	275	264	− 4	+ 31,47
Philips N.V #	399,10	408,30	+ 2,30	+ 95,35
Placer Dome Inc #	102	98,10	− 3,82	− 17,63
Procter Gamble #	825	820	− 0,60	+ 42,85
Quilmes	327	326	− 0,30	+ 13,39
Randfontein #	13,30	12,80	− 3,75	− 52,58
Rhone Poul.Rorer #	469	469	—	+ 17,83
Rio Tinto PLC #	101	101,40	+ 0,39	+ 24,87
Royal Dutch #	1202	1213	+ 0,91	+ 35,53
Sega Enterprises	189	198,40	+ 4,97	+ 2,26
Saint-Helena #	26	25,30	− 2,69	− 15,66
Schlumberger #	702	694	− 1,13	+ 29,71
SGS Thomson Micro.	450,50	448,10	− 0,53	+ 22,09
Shell Transport #	117,10	117,90	+ 0,68	+ 28,15
Siemens #	340,90	348	+ 2,08	+ 44,45
Sony Corp. #	500	497	− 0,60	+ 46,17
Sumitomo Bank #	89,55	87,05	− 2,79	+ 20,06
T.D.K #	428,10	426	− 0,49	+ 25,29
Telefonica #	175	176,70	+ 0,97	+ 44,24
Toshiba #	38,55	37,50	− 2,72	+ 17,37
Unilever #	1220	1230	+ 0,81	+ 35,01
United Technol. #	505	507	+ 0,39	+ 42,81
Vaal Reefs #	304	300	− 1,31	− 11,57
Volkswagen A.G #	4268	4135	− 3,11	+ 98,55
Volvo (act.B) #	152,30	151,50	− 0,52	+ 48,93
Western Deep #	143,50	141,10	− 1,67	− 11,81
Yamanouchi #	159	153,40	− 3,52	+ 46,09
Zambia Copper	11	10,80	− 1,81	+ 77,04

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 23 JUIN

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	118,25	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	—	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	110,33	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR ■	122	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	122,90	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	119,40	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	107,71	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	101,31	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	116,65	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	112,72	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	103,17	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	122,95	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	117,47	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	—	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	111,14	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	—	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	100,18	[illegible]
Finansder 9%91-06#	122,93	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	115,92	[illegible]
Flora9,75% 90-99#	111,36	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	—	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	100,91	[illegible]
OAT 9%85-98 TRA	101,50	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	105,78	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,91	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	108,01	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	111,56	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	106,40	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	116,09	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	104,40	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	117,36	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	—	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	—	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	107,25	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	941	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	75	[illegible]
Baccarat (Ny) ♦	526	[illegible]
Bains C.Monaco	601	[illegible]
Bque Transatlantl.	188,90	[illegible]
B.N.P.Intercont.	670	[illegible]
Bidermann Intl. ♦	110	[illegible]
B T P (la cie) ♦	7,60	[illegible]
Centenaire Blanzy	453,70	[illegible]
Champex (Ny) ♦	25,10	[illegible]
CIC Un.Euro.CIP	314,90	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B) ♦	2211	[illegible]
Concorde-Ass Risq	1320	[illegible]
Continental Ass.Ly.	615	[illegible]
Darblay ♦	435	[illegible]
Didot Bottin ♦	801	[illegible]
Eaux Bassin Vichy	3810	[illegible]
Ecia	900	[illegible]
Ent.Mag. Paris ♦	1410	[illegible]
Fichet Bauche	72,90	[illegible]
Fidei	39	[illegible]
Finalens	350	[illegible]
F.I.P.P. ♦	280	[illegible]
Fonciere (Cie)	584	[illegible]
Fonc. Lyonnaise # ■	715	[illegible]
Foncina # ♦	501	[illegible]
Francarep	280	[illegible]
France I.A.R.D.	1006	[illegible]
France S.A.	1181	[illegible]
From. Paul-Renard ♦	2050	[illegible]
Gevelot	1220	[illegible]
G.T.I (Transport)	211	[illegible]
Immobail	157	[illegible]
Immobanque	653	[illegible]
Locamion (Ly) ♦	433	[illegible]
Lucia ♦	54	[illegible]
Monoprix	250	[illegible]
Metal Deploye ♦	405	[illegible]
Mors	8,30	[illegible]
Navigation (Nle) ♦	99	[illegible]
Optorg	359,60	[illegible]
Paluel-Marmont	330	[illegible]
Exa.Clairefont(Ny)	908	[illegible]
Parfinance	248	[illegible]
Paris Orleans	280	[illegible]
Promodes (CI)	1760	[illegible]
PSB Industries Ly	394,90	[illegible]
Rougier #	330	[illegible]
Saga	84	[illegible]
S.I.P.H.	246,90	[illegible]
Sofragi	4666	[illegible]
Taittinger	2924	[illegible]
Tour Eiffel ♦	266	[illegible]
Vicat	509	[illegible]
Caves Roquefort ♦	1900	1900
Elyo ♦	320	320
Finaxa	308	305
Gaillard (M) ♦	1600	1600
Givaudan-Lavirotte ♦	1651	1651
Grd Bazar Lyon(Ly) ♦	160	160
Gd Moul.Strasbourg ♦	1457	1457
Hotel Lutetia	295	[illegible]
Hotels Deauville ♦	563	[illegible]
Immeubl.Lyon(Ly)#	550	[illegible]
L.Bouillet (Ly)	315	[illegible]
Lloyd Continental ♦	8050	[illegible]
Lordex (Ny) ♦	18	[illegible]
Machines Bull#	52	[illegible]
Mag.Lyo.Gerl.(Ly)# ♦	149,30	[illegible]
Matussiere Forest	60,10	[illegible]
Moncey Financiere ♦	3100	3100
M.R.M. (Ly)	289	[illegible]
Navigation Mixte	867	[illegible]
Part-Dieu(Fin)(Ly)	116,50	[illegible]
Pechiney CIP	233	[illegible]
Pechiney Intl	94,90	[illegible]
Poliet	490,20	[illegible]
Sabeton (Ly)	830	[illegible]
Samse (Ly)	830	[illegible]
Sechilienne (Ly) ♦	1121	1121
Sucr.Pithiviers	3480	[illegible]
Tanneries Fce (Ny) ♦	240	240

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	243	243
Commerzbank AG	161,50	[illegible]
Fiat Ord.	20,80	[illegible]
Gevaert	570	[illegible]
Gold Fields South	131,90	[illegible]
Kubota Corp.	25	25
Montedison act.ep.	10,05	[illegible]
Olympus Optical	47,50	[illegible]
Robeco	551	[illegible]
Rodamco N.V.	193,20	[illegible]
Rolinco	561	[illegible]
Sema Group Plc	119,90	[illegible]
Solvay SA	3500	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ *demande réduite*; # *contrat d'animation.*

SECOND MARCHÉ

Une sélection *Cours relevés à 12 h 30*
LUNDI 23 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	46	[illegible]
AFE #	510	[illegible]
Aigle #	265	[illegible]
Albert S.A (Ns) ♦	149	[illegible]
Altran Techno. #	1885	[illegible]
Arkopharma#	320	[illegible]
Montaignes P.Gest. ♦	2895	[illegible]
Assystem #	310	[illegible]
Bque Picardie (Li) ♦	799	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#	335	[illegible]
Bque Vernes	100	[illegible]
Beneteau #	810	[illegible]
B I M P	69,15	[illegible]
Boiron (Ly) #	695	[illegible]
Boisset (Ly)#	478	[illegible]
But S.A.	352	[illegible]
Cardif SA	698	[illegible]
C.E.E #	170	[illegible]
CFPI #	380,80	[illegible]
Change Bourse (M)	225	[illegible]
CNIM CA#	215	[illegible]
Codetour	381	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	476	[illegible]
Conflandey S.A.	308	[illegible]
C.A.Haute Normand.	315	[illegible]
C.A. Paris IDF	750	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine	329,70	[illegible]
C.A.Morbihan (Ns)	315	[illegible]
C.A.du Nord (Li)	510	[illegible]
C.A. Oise CCI	304	[illegible]
Devanlay	564	[illegible]
Devernois (Ly)	690	[illegible]
Ducros Serv.Rapide ♦	82	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)#	408	[illegible]
Expand s.a.	580	[illegible]
Factorem	695	[illegible]
Faiveley #	248	[illegible]
Finacor	74,50	[illegible]
Fininfo	690	[illegible]
Fructivie	585	[illegible]
Gautier France #	254	[illegible]
Gel 2000 ♦	52,90	[illegible]
GFI Industries #	860	[illegible]
Girodet (Ly) #	26	[illegible]
GLM S.A. ■	293,20	[illegible]
Grandoptic.Photo #	905	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	210	[illegible]
Kindy #	147	[illegible]
Guerbet	220	[illegible]
Hermes Internat.1#	540	[illegible]
Hurel Dubois	571	[illegible]
ICBT Groupe #	225	[illegible]
I.C.C.	136	[illegible]
ICOM Informatique	382	[illegible]
Idianova	74,50	[illegible]
Int. Computer #	86	[illegible]
IPBM	62,10	[illegible]
Jacques Bogart #	180	[illegible]
M6-Metropole TV	551	[illegible]
Manitou #	749	[illegible]
Manutan	444	[illegible]
Marie Brizard #	890	[illegible]
Maxi-Livres/Profr.	55	[illegible]
Mecelec (Ly)	65,10	[illegible]
MGI Coutier	291	[illegible]
Monneret Jouet Ly#	134,90	[illegible]
Naf-Naf #	62,50	[illegible]
NSC Schlum. Ny	760	[illegible]
Onet #	1015	[illegible]
Paul Predault #	173	[illegible]
P.C.W. ♦	19	[illegible]
Petit Boy #	106,10	[illegible]
Phyto-Lierac #	401	[illegible]
Pochet ♦	731	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns)	230,20	[illegible]
Radiall #	646	[illegible]
Robertet #	1245	[illegible]
Rouleau-Guichard	312	[illegible]
Securidev #	116	[illegible]
Smoby (Ly)#	605	[illegible]
Sofco (Ly) ♦	29	[illegible]
Sofibus ♦	365	[illegible]
Sogepag # ♦	190	[illegible]
Sogeparc (Fin)	800	[illegible]
Sopra	513	[illegible]
Steph.Kelian # ♦	100	[illegible]
Sylea	528	[illegible]
Teleseire-France	192	[illegible]
TF1-1	545	[illegible]
Thermador Hold(Ly)	270	[illegible]
Trouvay Cauvin #	115	[illegible]
Unilog	700	[illegible]
Union Fin.France	700	[illegible]
Viel et Cie #	130,50	[illegible]
Vilmorin et Cie #	466,10	[illegible]
Virbac	560	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 23 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	46	43,15
Belvedere	940	[illegible]
BVRP	204	183,60
Coil	213	[illegible]
Electronique D2	810	821
FDM Pharma n. ♦	230	230
Genset ♦	340,10	340,10
Guyanor action B ♦	18,90	18,90
High Co. ♦	158	[illegible]
Infonie	109	[illegible]
Joliez-Regol ♦	79	79
Mille Amis	106,40	108
Naturex	96	97
Olitec	1240	[illegible]
Picogiga ♦	258	258
Proxidis	26,20	[illegible]
R21 Santé	305	[illegible]
Stelax	4,30	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 23 JUIN

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ♦	742	742
Crédit Gén.Ind. ♦	8,25	[illegible]
Générale Occidentale ♦	195	195
Mumm ♦	1012	1012
Sté lecteurs du Monde ♦	141,20	141,20

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ♦ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 20 juin

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Natio Sécurité	11432,77	[illegible]
Natio Valeurs	1336,67	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE		
Monéden	92267,81	[illegible]
Oblig. très caté.	265,57	[illegible]
Géoptim C ◇	12630,76	[illegible]
Géoptim D ◇	12292,21	[illegible]
Horizon C ◇	2218,26	[illegible]
Prévoyance Écur. D ◇	103,09	[illegible]
Sensipremière C ◇	13051,65	[illegible]
Fonds communs de placements		
Écur. Capipremière C ◇	11912,70	[illegible]
Écur. Sécuripremière C ◇	11947,59	[illegible]
CIC BANQUES		
Francic	713,93	[illegible]
Francic Pierre	136,51	[illegible]
Francic Régions	1928,28	[illegible]
Crédit Mutuel FINANCE		
Avenir Alizes	2336,57	2290,79
CM Option Equilibre	260,02	257,19
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	158,13	153,90
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	918,34	918,34
Créd.Mut.Ep.Ind. C	137,57	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	22929,03	22929,03
Créd.Mut.Ep.Monde	1685,73	[illegible]
Latitude C ◇	148,40	148,40
Latitude D ◇	135,20	135,20
Oblitys D ◇	617,98	608,85
Plénitude D PEA ◇	200,46	195,57
Poste Gestion C ◇	14847,69	14847,69
Revenus Trimestr. D ◇	5270,20	[illegible]
Solstice D ◇	2357,98	2352,10

[illegible]

SYMBOLES
◇ cours du jour; ♦ cours précédent.

RUGBY L'équipe de France s'est inclinée (29-15) face aux Australiens lors du premier test-match de sa tournée, samedi 21 juin, à Sydney. ● DOMINATEURS en première mi-temps, les Français, sûrs d'eux, selon Olivier Merle, se sont désunis peu à peu pour encaisser, en treize minutes, deux essais signés Mitch Hardy et transformés par John Eales. ● LES TRICOLORES disposent désormais d'une semaine avant le prochain test pour remédier aux défauts apparus lors de cette rencontre. De nouveaux joueurs pourraient faire leur entrée. ● LE CAPITAINE français, Abdelatif Benazzi, qui s'est rendu coupable d'un mauvais geste contre un joueur australien, a échappé à une sanction. ● PIERRE RASCHI, le troisième-ligne de Bourgoin, qui effectue ses débuts dans les rangs tricolores, apprend aux côtés des titulaires tout en jouant un rôle de sparring-partner.

Le XV de France s'offre une défaite à Sydney

Le premier des deux test-matchs prévus a tourné à l'avantage des Wallabies, qui se sont imposés 29-15. Au cours d'une rencontre où chaque équipe eut sa mi-temps, les Bleus ont commis trop de fautes pour espérer l'emporter

SYDNEY
de notre envoyé spécial

Sydney reste une des plus belles villes du monde, quelles que soient les circonstances. Le décor grandiose de la baie est une invite à la rêverie, et les regrets se noient dans l'immensité de l'océan.

TOURNÉE EN AUSTRALIE

Dimanche 22 juin, les joueurs du XV de France ont oublié le rugby et cette exaspérante défaite concédée la veille. Ils ont largué les amarres, se sont transformés, le temps d'une virée en bateau et d'un déjeuner à bord, en explorateurs d'un nouveau monde.

Le voyage était prévu de longue date. Première sortie d'une tournée entamée depuis plus de deux semaines, premiers moments de détente. Tous ont cédé au rituel du souvenir qu'on emporte, des cadeaux à la famille, aux amis. Il leur fallait bien ça. Ne serait-ce que pour s'évader un instant de leur cauchemar australien, pour effacer les traces d'une bataille perdue pour l'avoir trop longtemps crue victorieuse, d'un match déserté en rase campagne.

Australie 29-France 15. La vérité du score ne s'embarrasse guère de manières. Elle se contente d'ancrer la défaite dans les annales, au mépris des méandres d'une histoire, des trop nombreux épisodes d'une rencontre où chaque équipe a eu sa mi-temps. Au bout du compte, la différence s'est mesurée à l'aune du pointilleux réalisme des Australiens, plus prompts à sauter sur l'occasion d'un essai, voire d'une pénalité. Qui se souviendra demain que l'équipe de France a parfois malmené les Wallabies lors d'un étonnant premier acte à front renversé ? On attendait l'impact australien, le choc brutal des physiques surdimensionnés du Grand Sud. Ce fut un raz de marée tricolore. Des mêlées d'esbroufe, des touches de sabordeurs, des ballons bleus à n'en plus finir. Comme si la force était française, comme si la peur avait changé d'hémisphère. John Eales et ses coéquipiers semblaient s'épuiser à colmater les brèches. Orphelins de la balle, ils étaient condamnés à regarder l'adversaire jouer, à défendre sur leur ligne d'essai.

Les joueurs de Jean-Claude Skrela et Pierre Villepreux savouraient déjà cette nouvelle promesse d'épopée. Après Auckland 1979 ou 1994, il y aurait Sydney 1997. *« On avait l'impression qu'ils étaient cuits »*, disait Fabien Pelous, le troisième-ligne centre, juste après la rencontre. *« On se sentait sûr de nous »*, ajoutait Olivier Merle.

Et puis le temps a filé. Les minutes se sont écoulées sans que le tableau d'affichage s'émeuve des charges furieuses des poids lourds tricolores. Les Français s'enferraient dans l'inefficace, une dernière passe mal donnée, une ultime percussion inutile. Le jeu peinait à s'éloigner du petit univers des avants, et les trois-quarts bâillaient d'ennui. Les Australiens s'armaient de patience. Ils s'appliquaient à plaquer. Et tant pis s'ils paraissaient bien loin de leurs prestigieux voisins néo-zélandais, auteurs ce même jour, à Wellington, d'un nouveau match feu d'artifice aux dépens de l'Argentine (93-8), qui enfonçait un peu plus le clou d'une hiérarchie mondiale dont les All Blacks sont aujourd'hui les maîtres.

Greg Smith, l'entraîneur des Wallabies, avait quelques excuses à faire valoir. Ce n'était que la première sortie internationale de la saison. La plupart de ses joueurs n'avaient pas disputé de match depuis trois semaines. La seconde mi-temps a balayé les doutes australiens. Et fait éclater sous la lumière artificielle du Sydney Football Stadium les faiblesses tricolores. Le jeu a changé de camp avec les joueurs. Chez les Bleus, il s'est dilué dans une marée de fautes et d'erreurs. Le XV de France était perdu. Il s'égarait dans l'indiscipline, était pénalisé à huit reprises tandis que les Wallabies ne l'étaient qu'une fois. Le ballon échappait aux mains de joueurs fébriles, les consignes des entraîneurs étaient oubliées, le geste le plus simple devenait complexe, le rugby s'était déconstruit.

VIDÉO ACCUSATRICE

« En championnat de France, lorsque l'on perd le ballon, ce n'est pas très grave, expliquait Jean-Claude Skrela. *A ce niveau, cela prend tout de suite une autre ampleur. »* Soudain, l'Australie redevenait une équipe de l'hémisphère Sud, capable de jouer longtemps, de donner le tournis aux défenses, sans cesse à l'affût des bons coups. Après avoir souffert, elle galopait vers la victoire, de toute la vitesse des jambes de Mitch Hardy, qui a remplacé l'arrière Stephen Lakham de la cinquante-huitième à la soixante et onzième minute de jeu, auteur des deux essais de son équipe. Deux essais transformés par John Eales, capitaine-sauteur-buteur, dont les coup de pied de pénalité franchirent les poteaux à cinq reprises. Difficile d'arrêter des kangourous une fois lancés.

Les Français disposent désormais d'une semaine pour découvrir le remède à leurs maux et se donner une chance de victoire. Dans la nuit de samedi à dimanche, dès leur retour à l'hôtel, les entraîneurs ont revu la rencontre. La vidéo accusatrice pour certains, absents ou inutiles dans trop d'actions, pourrait entraîner des changements en vue du second test, samedi 28 juin. Abdelatif Benazzi, le capitaine, a entonné, dès le retour aux vestiaires, le grand air de la revanche. Jusque dans son histoire récente, l'équipe de France s'est fait une spécialité de ces sursauts d'orgueil, de ces matchs gagnés au mental sous couvert d'une improbable résurrection. A Brisbane, elle aimerait bien renouer avec la tradition.

Pascal Ceaux

Abdelatif Benazzi échappe à la sanction

La fédération australienne a finalement décidé de ne pas demander de sanction contre Abdelatif Benazzi. Le capitaine de l'équipe de France a pourtant été pris par la vidéo en flagrant délit de brutalité. A la quarante-septième minute d'Australie-France, samedi 21 juin, à Sydney, il a donné un coup de genou dans le dos de Tim Horan, qui venait de plonger sur un ballon au sol. Le demi d'ouverture australien avait terminé la rencontre, mais sa participation au second test, samedi 28 juin, à Brisbane, est incertaine. Ce mauvais geste avait été sanctionné par l'arbitre d'une pénalité. En conséquence, le règlement de l'International Board interdit à l'Australie de déposer réclamation. En 1990, lors du premier test-match de la tournée française en Australie, Abdelatif Benazzi avait été expulsé pour un motif analogue. De son côté, Richard Castel souffre d'une entorse au genou, contractée lors de la seconde mi-temps du match. Le troisième ligne aile de l'AS Béziers ne pourra plus jouer d'ici à la fin de la tournée.

Déçus mais pas abattus

● **Jean-Claude Skrela :** « Nous faisons une bonne première période, mais nous ne sommes pas capables de marquer pendant trente minutes. Nous avons commis trop de fautes et perdu trop de ballons pour un match de ce niveau. Il ne faut pas chercher plus loin les raisons de la défaite. »

● **Pierre Villepreux :** « Les Australiens n'ont pas perdu de ballons même lorsqu'ils ont été en difficulté. En plus, ils rejouent directement les ballons que nous perdons, ce qui ne se fait pas en championnat de France. »

● **Abdelatif Benazzi (capitaine) :** « Il faudrait que nous soyons capables d'assurer 80 minutes dans la continuité. Il faudra travailler avec moins de sentiment en vue du second test-match. Il faut que nous retrouvions nos vertus devant pour redonner confiance aux jeunes de derrière. »

● **David Aucagne :** « Nous attendions de nous situer par rapport aux équipes de l'hémisphère Sud. Je pensais que cela serait plus dur sur le plan physique. »

● **Olivier Merle :** « Nous nous sommes peut-être battus nous-mêmes en confondant vitesse et précipitation. Nous n'avons pas su gérer les temps forts et les temps faibles dans ce match. Nous avons manqué de lucidité, de maîtrise et de concentration. Il faudra confirmer notre bonne première période en gagnant le second test. Je suis déçu, mais pas abattu. »

● **Greg Smith (entraîneur australien) :** « La discipline est une chose très importante dans une équipe. La nôtre a été très bonne. Il ne m'appartient pas de commenter le comportement des Français. Nous pouvons encore progresser, notamment en touche et en mêlée. »

Pour ses débuts tricolores, Pierre Raschi se satisfait de son statut de doublure

SYDNEY
de notre envoyé spécial

Il appartient à la petite armée des sans-grade, ceux qui ne voient la lumière des test-matchs que du haut des tribunes. Pierre Raschi n'en tire pas rancune. Il savait qu'il ne connaîtrait de l'Australie que son rugby des provinces, qu'il serait privé de la délicieuse *« montée d'adrénaline »* qui précède les grands événements. Pour lui, les samedis soir sont sans fièvre. Il débute dans les rangs tricolores. L'an dernier, à cette époque, il poussait, courait et sautait à Oyonnax, un club du groupe B. Il pensait d'abord à son métier d'ingénieur informatique, le rugby n'était qu'un passe-temps, aux airs de passion tranquille.

A l'autre bout du monde, cela devient soudain autre chose. Y compris pour un modeste comme lui. Le troisième-ligne centre transféré cette saison à Bourgoin vit l'Australie sans surprise ni regrets, concentré sur son rôle de doublure. Il préfère souligner la *« bonne ambiance »* qui règne dans le groupe des trente et un joueurs. Les différences entre les sénateurs du XV de France, les vedettes aux cinquante sélections, et le peuple, dont il fait partie, sont souvent imperceptibles. *« On ne s'en rend presque jamais compte*, confesse Pierre Raschi; *si ce n'est que, lorsque Jean-Luc Sadourny ou Abdel Benazzi réclament de la moutarde pour leur steak, elle arrive plus sûrement dans leur assiette que lorsque c'est moi. »* Pour le reste, il s'émerveille de l'organisation, du confort des hôtels, où l'on n'a même pas à porter ses bagages.

NOUVELLES AMITIÉS

Pierre Raschi fait partie des gens qu'on ménage, comme tous ses copains de la réserve. Dans le système mis en place par les entraîneurs, leur utilité n'est plus à prouver. Pendant les entraînements, ils servent d'opposition aux titulaires. On a besoin d'eux. Et puis la vie de sparring-partner est plus détendue. On se retient moins sur les sorties, les rires sont plus francs. Des amitiés se révèlent.

Le numéro huit berjalien s'est entiché de Pierre Triep, le pilier palois, et de son homologue briviste, Didier Casadéi. L'aventure australienne les a promus leaders du groupe. Pendant que les autres s'enferment dans une autodiscipline que Pierre Raschi juge nécessaire et naturelle, eux se font les grands ordonnateurs des petits plaisirs et des soirées de sortie, dont la sagesse et la retenue donnent un coup de vieux aux légendes d'antan.

« Pour nous, c'est presque essentiel, insiste-t-il. *Ceux qui jouent les tests ont une dynamique qui les soutient pendant les trois semaines. Nous, on n'a pas spécialement de but. »* Le temps paraît plus long, et l'on a hâte de rentrer, revoir la famille, son chez-soi. Quand on lui rappelle qu'autrefois les tournées pouvaient durer jusqu'à deux mois et demi, il fronce les sourcils. Pierre Raschi repartira de l'Australie *« sans en avoir vu grand-chose »*, mais il ne s'attendait pas à faire du tourisme. L'île continent aura eu pour mérite de renforcer sa vocation. Le contact des internationaux lui a donné envie de se consacrer davantage au rugby, et de renoncer momentanément, peut-être, à son travail à mi-temps d'ingénieur informatique. Pour le coup, Pierre Raschi serait presque un réserviste heureux.

P. Ce.

Les spécialistes du slalom en canoë-kayak espèrent encore participer aux JO

Autour du bassin de Bourg-Saint-Maurice, qui accueillait une manche de la Coupe du monde, les pagayeurs exprimaient leur amertume

BOURG-SAINT-MAURICE
de notre envoyé spécial

La seule mention de la suppression, décidée en novembre 1996, des épreuves de slalom, en canoë-kayak, lors des prochains Jeux olympiques de Sydney, inspire à Wilfrid Forgues une réaction instantanée : *« C'est comme si un élève de terminale apprenait au mois de mai qu'il ne pouvait plus passer le bac. »* La réaction du champion olympique français, vainqueur en canoë biplace avec Frank Adisson à Atlanta, en 1996, largement partagée dans le milieu du canoë-kayak, connaît de multiples variantes : de la *« douche froide »* au *« coup de massue »*, en passant par le *« comme si quelqu'un était mort dans la famille »* du Polonais Kolomanski, champion du monde en 1995.

Ces images illustrent la surprise générale et l'émotion suscitées par la décision du Comité international olympique (CIO), réuni à Cancun (Mexique) le 15 novembre 1996. Les organisateurs des Jeux de Sydney, inspirateurs de cette exclusion, ont préféré se passer du slalom plutôt que devoir financer le bassin et, surtout, traîner, après les Jeux de l'an 2000, le boulet d'équipements inexploitables au quotidien.

Contrairement à sa grande sœur la course en ligne, présente aux Jeux depuis 1936, le slalom paie son absence sur la liste des invités olympiques permanents. Apparue en 1972, l'épreuve n'est plus au programme de Montréal, Moscou et Los Angeles, avant d'effectuer son retour à Barcelone, en 1992, et de rassembler 17 000 spectateurs autour du bassin d'Atlanta, en 1996. Ce dernier succès, confirmé par des audiences télévisées sans précédent, a sans doute fait croire que l'adoubement populaire empêcherait le slalom d'être déchu à l'avenir. Erreur et damnation.

ATTRAIT SPORTIF ACCRU

A l'annonce de novembre ne succède pas le renoncement. La Fédération internationale de canoë (FIC) décide de mener campagne contre cette décision. La meilleure façon de le faire consiste à répondre point par point aux arguments des organisateurs australiens. Il faut, en somme, présenter un projet alternatif qui offre des garanties financières sur le long terme. Ce projet, Canoë Slalom Sydney 2000, est présenté en avril 1997.

Son coordinateur est prestigieux : Richard Fox, quintuple champion du monde anglais, retiré de la compétition depuis 1993. Les devis des organisateurs ont évalué à 55 millions de francs la construction des équipements de slalom. Selon le projet de la FIC, c'est faisable pour deux fois moins d'argent, à performance égale. Faut-il limiter à 10 200 le nombre de participants aux Jeux, comme le souhaite le CIO ? D'accord : pour Sydney, le nombre d'inscrits dans cette discipline passerait à 350, slalom compris, contre 451 à Atlanta. L'exploitation post-olympique du site sera-t-elle déficitaire ? Faux, à en croire Richard Fox et les autres acteurs du projet, qui soulignent, chiffres à l'appui, le succès quotidien du Parc del Segre de Barcelone ou du parcours d'Augsburg, en Allemagne.

Dernier argument, l'attrait sportif de la compétition a été accru par les changements de règlement. Les pagayeurs n'ont plus le droit à l'erreur et le spectacle est plus rythmé, à l'image de l'épreuve de Bourg-Saint-Maurice, samedi 21 et dimanche 22 juin.

Reste le problème majeur : qui va payer ? La municipalité de Penrith, où auront lieu les épreuves d'aviron et de canoë en ligne pendant les Jeux de Sydney, se dit prête à faire un effort financier. La porte du CIO demeure ouverte, le programme définitif des épreuves n'étant annoncé par son comité exécutif qu'en septembre. Mais, d'ici là, il faut obtenir des garanties. *« Les Australiens ne prendront aucun risque, ils veulent voir la couleur de l'argent »*, reconnaît Richard Fox.

L'espoir existe, mais le temps presse. Et, déjà, l'absence annoncée du slalom à Sidney a causé des dégâts. Le budget fédéral a chuté de 40 %. Les pagayeurs, qui se rendront en Suède le 28 juin, pour la prochaine manche de la Coupe du monde, devront assumer tous les frais. Les jeunes de l'équipe de France, qui ont vécu par procuration l'aventure olympique d'Adisson et Forgues, ont été privés de cette perspective. Les champions olympiques eux-mêmes s'avouent *« aigris »*. Ils pensaient qu'une médaille d'or leur rapporterait plus que des sollicitations médiatiques et la reconnaissance de la patrie.

Avec l'exclusion de leur discipline pour les prochains Jeux, leur budget est inférieur à la période précédant Atlanta. *« Depuis des années, on gagne des médailles et on donne beaucoup aux autres ; alors, on aimerait un peu de reconnaissance »*, revendique Frank Adisson. A nouveau victorieuse dimanche 22 juin à Bourg-Saint-Maurice, la paire abandonnera la compétition dans un an si le slalom n'est pas retenu pour Sydney. Les plus jeunes attendront les Jeux suivants : trois villes candidates à l'organisation sur cinq se sont déjà prononcées en faveur de l'organisation d'une épreuve de slalom.

Piotr Smolar

Les Français dominent la compétition

Quatre épreuves, trois victoires : l'équipe de France a confirmé la valeur de son réservoir de pagayeurs, à l'occasion de la première épreuve de la Coupe du monde de canoë-kayak, disputée, samedi 21 et dimanche 22 juin, sur le nouveau bassin de Bourg-Saint-Maurice, sur l'Isère, particulièrement difficile et sélectif. Patrice Estanguet en canoë, l'équipage Adisson-Forgues en canoë biplace et Anne Boixel en kayak l'ont emporté. Ils ont su s'adapter à un nouveau règlement qui prévoit notamment l'addition des deux manches pour établir le classement et l'interdiction de reconnaître le parcours avant l'épreuve. La prochaine étape de la Coupe du monde, qui en compte cinq au total, se disputera à Björbo, en Suède, les 28 et 29 juin. Les championnats du monde de Tres Coroas, au Brésil, en septembre, constitueront le sommet de la saison.

Les athlètes français sauvent leur place en Coupe d'Europe

Le forfait de dernière minute de la double championne olympique (200 m et 400 m) d'Atlanta est le dernier épisode des relations chaotiques qu'entretient Marie-José Pérec avec la Fédération française d'athlétisme

Les équipes de France féminine et masculine d'athlétisme se maintiennent de justesse en finale de la Coupe d'Europe des nations en obtenant chacune une sixième place (sur huit participants). Chez les dames, le titre revient aux Russes. Chez les messieurs, ce sont les Britanniques qui l'ont emporté. Les Français ont été sauvés de la relégation par leur quatrième place dans la dernière épreuve, le 4 x 400 m. La formation féminine, qui semblait mal partie en l'absence – annoncée tardivement et très controversée – de Marie-José Pérec, a agréablement surpris. Christine Arron, la « remplaçante » de la double championne olympique d'Atlanta, a remporté le 200 m en 22 sec. 89 et s'affirme, après sa victoire aux Jeux méditerranéens de Bari (Italie) avec la 3e meilleure performance mondiale de la saison (22 sec 62), comme le chef de file de la relève du sprint français.

MUNICH
de notre envoyée spéciale

Rarement, un athlète absent aura autant défrayé la chronique que Marie-José Pérec, lors de la Coupe d'Europe des nations qui opposait huit équipes masculines et huit équipes féminines à Munich, les 21 et 22 juin. D'abord, *fatiguée du voyage*, la triple championne olympique (400 m en 1992, 200 m et 400 m en 1996), arrivée jeudi 19 juin de Los Angeles, n'a daigné décliner sa sélection que le lendemain soir – *veille de* la compétition – à 22 heures, en téléphonant de Paris au président de la Fédération française d'athlétisme (FFA), Philippe Lamblin.

Dimanche 22 juin, quelques heures à peine après la victoire dans le 200 m de la gracieuse doublure de la championne, Christine Arron, un communiqué déroutant tombait. Marie-Jo souffrirait d'une fracture de fatigue au péroné, découverte par une image à résonance magnétique (IRM), passée la semaine dernière en Californie. Cette blessure ne l'empêcherait cependant pas de s'aligner sur 200 m au meeting de Paris, mercredi 25 juin.

S'il est vain de chercher un sens particulier à ses silences appuyés ou une cohérence à ses volte-face, Marie-José Pérec n'est pas l'adorable écervelée pour laquelle on tente souvent de la faire passer. *Lorsque le sujet l'intéresse*, la diva sait agir en femme d'affaires avisée. Alors qu'elle a fait languir *M. Lamblin, elle a elle-même réglé* par téléphone les détails d'un contrat forcément plus lucratif avec l'organisateur du meeting de Lausanne, où elle doit courir un 200 m le 2 juillet.

C'est encore par cet organisateur et par l'intermédiaire du journal *L'Equipe* qu'on a appris, vendredi 20 juin, que Marie-José *Pérec renonçait définitivement* à s'aligner sur 400 m haies cette saison pour ne se consacrer qu'au *200 m ou au 400 m. Elle est engagée* sur 200 m au meeting d'Oslo, le 4 juillet, mais maintient le suspense quant à sa participation aux championnats de France organisés du 4 au 6 juillet à Fort-de-France (Martinique). Elle a tout de même requis une modification du programme pour éventuellement participer au 200 m le *dimanche*.

Ingérable, donc, Marie-José Pérec est néanmoins un leader dont *la FFA ne peut se passer*. La communication, toujours délicate entre les deux parties, s'est *compliquée avec l'installation de* la championne en Californie, il y a trois ans. Le talent, les performances, et l'esprit d'indépendance de Marie-Jo l'ont toujours tenue en marge de l'équipe de France. Depuis son triomphe d'Atlanta, la donne a encore changé. Si elle avait toujours participé à la Coupe d'Europe, seuls les naïfs pouvaient encore se convaincre que ses nouvelles aspirations, conjuguées à un retard de préparation, permettraient sa venue à Munich cette année. Légitimement accaparée par les retombées médiatiques et économiques de ses *succès olympiques*, Marie-Jo n'a repris que très tard le chemin de l'entraînement, *pour s'absorber dans la préparation* d'un nouveau défi personnel pour la saison : une double victoire (400 m et 400 m haies) aux Championnats du monde d'Athènes, en août, et un record du monde sur 400 m haies.

« Je fais mon truc et je me fous de ce que font les autres », déclarait-elle à propos de son programme, comparé à celui de ses rivales, alors qu'elle s'entraînait à Indianapolis tout en assistant, la semaine passée, aux championnats des Etats-Unis. Le même adage a valu ce week-end à Munich pour sa coéquipière Chris*tine Arron*, à *qui elle n'a même* pas consenti l'égard d'une préparation de compétition dans la sérénité. *« Christine fait partie du quatre fois 100 m*, a avancé Philippe Lamblin. *Elle ne venait de toute façon pas pour rien. »* Sans doute. Et l'intéressée est assez intelligente pour rester diplomate : *« Ne pas courir le 200 mètres ne me gênait pas, mais le fait que Marie-Jo ait pris autant de temps pour communiquer sa décision alors qu'elle l'avait prise depuis un moment m'a agacée. »*

> Lorsque le sujet l'intéresse, la diva sait agir en femme d'affaires avisée

La présence de Marie-Jo Pérec, que M. Lamblin rêvait d'intégrer au relais (2e à Munich), aurait sans doute permis aux Françaises d'accéder à la 5e place au classement final. Mais, physiquement et mentalement, Marie-Jo vit désormais bien loin de la France, et ce qui ressemblait à un mariage de raison entre elle et la FFA, qui entérine encore ses sélections dans les championnats internationaux, pourrait bientôt être réduit à néant. La Fédération internationale d'athlétisme amateur (IAAF) envisage d'accorder d'office des invitations aux tenants *du titre de chaque discipline pour* les championnats du monde. Si l'IAAF passait à l'acte, et pour peu que *Marie-Jo, championne* du monde du 400 m en 1995, reste aussi invincible que la saison dernière, son divorce avec la FFA serait consommé.

Patricia Jolly

■ **La Russe Olga Kuzenkova**, vingt-six ans, a amélioré, dimanche 22 juin, son propre record du monde du lancer du marteau avec un jet de 73,10 m, malgré un temps extrêmement pluvieux, lors de la Coupe d'Europe des nations. *« La pluie et l'anneau de lancé mouillé servent souvent d'excuse aux hommes pour leurs contre-performancmes*, a-t-elle déclaré. *Les femmes sont simplement plus endurantes. »* Son précédent record avait été établi le 11 juin (70,78 m).

Christine Arron, la nouvelle flèche du 200 m

La performance de Christine Arron à Munich n'est pas une révélation mais la confirmation d'un talent. Karatéka pendant deux ans, comme ses frères, la Guadeloupéenne, aujourd'hui âgée de vingt-trois ans, a suivi une amie sur la piste d'athlétisme de l'amicale sportive d'Air France dans son île, où elle a été formée par Eric Corentin. Recordwoman de France du 150 m chez les minimes (18 s 08), elle n'a jamais pu s'affirmer jusqu'ici en compétition, à cause d'une série de blessures survenues depuis son installation en métropole, il y a cinq ans. D'abord intégrée au groupe de Fernand Urtebise, l'entraîneur de Stéphane Diagana, elle travaille depuis quatre ans avec Jacques Piasenta, dans le groupe duquel elle a côtoyé Marie-José Pérec pendant quatre mois. Elle a affirmé cet hiver sa volonté de sortir de sa période noire, améliorant le record de France du 200 m en salle établi par la *championne olympique*.

La « der des der » de Lindford Christie

MUNICH
de notre envoyée spéciale

Il l'a promis, il l'a juré, c'est bien fini. A trente-sept ans, Lindford Christie a remisé son maillot aux couleurs britanniques. Celui qu'on surnommait la statue pour son stoïcisme a eu son compte de championnats internationaux : champion olympique du 100 mètres en 1992, vice-champion olympique en 1988 et champion du monde en 1993. Pour ne pas faillir à sa réputation de fervent patriote, il a tiré sa révérence lors de la Coupe d'Europe de Mu*nich sur une splendide victoire au 100 m dans le* temps de 10 sec. 04, samedi 21 juin, et une belle première place, en 20 sec. 56, dans le 200 m, di*manche 2 juin, qu'il a partagée avec le Grec Georgios* Panayiotopoulos.

Deux titres de plus dans un palmarès de Coupe d'Europe *qui laisse rêveur : dix-sept victoires*, depuis 1987, entre le 100 m, où il demeure invaincu, le 200 m et le 4 x 100 m. Deux couronnes supplémentaires pour un des rois du sprint mondial, dont la médaille d'or des Jeux olympiques de Barcelone (1992) reste le meilleur souvenir. De quoi effacer ceux, *bien plus pénibles*, de Séoul (1988) – *il avait* été soupçonné de dopage à l'éphédrine en même temps de Ben Johnson, avant d'être blanchi et d'avouer qu'il avait simplement consommé du thé énergétique au ginseng – et d'Atlanta (1996) – il avait été éliminé de la finale du 100 m pour deux faux départs.

A Munich, il a tenu à rassurer ses fans : l'âge n'a rien à voir avec sa décision. *« Plus je vieillis, plus je me sens rapide. Je n'ai jamais été aussi détendu »*, a-t-il déclaré. Le grand-père le plus véloce de la pla*nète a ensuite affirmé qu'il ne participerait pas aux* Championnats du monde d'Athènes (1er-10 août). Mais il sait ménager son image et précise que les *organisateurs de meetings – ou de spectacles –* peuvent encore compter sur lui. La preuve : la semaine prochaine, à Sheffield (Grande-Bretagne), il doit affronter le champion olympique du 100 m, le Canadien Donovan Bailey, sur 150 m, moyennant 50 000 livres (environ 500 000 francs). Mais quand on aime vraiment, on ne compte pas.

P. Jo.

DÉPÊCHES

■ **CYCLISME : le champion du monde du contre-la-montre, Alex Zülle, s'est cassé la clavi**cule gauche dans un accident, dimanche 22 juin, au cours de la sixième étape du Tour de Suisse. Le coureur suisse pourrait être absent du Tour de France. L'accident a eu lieu sur une descente tortueuse, au début des 147 km de l'étape, raccourcie de 40 km en raison de tempêtes de neige au sommet de deux des difficultés du parcours. Transporté à Locarno, Alex Zülle a demandé à être emmené à Barcelone, où il a subi une opération. Dans le peloton, Alex Zülle est réputé pour ses chutes spectaculaires. Accidenté en 1993, dans une descente de col, il avait cédé le maillot amarillo du Tour d'Espagne quelques jours avant l'arrivée. Quelques semaines plus tard, au Tour de France, il avait versé dans un ravin non loin de Verdun. Alex Zülle, qui porte des lunettes, est constamment gêné par la pluie ou par la buée.

■ **Jan Svorada s'est imposé**, di*manche 22 juin, dans la quatrième* étape du Tour de Catalogne, disputée sur 129,7 km entre Sant *Joan d'Espi et Barcelone. Le* Tchèque a devancé au sprint l'Italien Federico Colonna et le Français *Frédéric Moncassin. Le* Britannique Chris Boardman conserve la tête du classement général.

■ **FOOTBALL : Montpellier et Bastia, engagés dans la Coupe Intertoto, ont bien entamé** cette compétition. Face aux Roumains de Gloria Bistrita, les Héraultais, entraînés par Michel Mézy, se sont imposés en Transylvanie 2-1 grâce à des buts inscrits par Hervé Alicarte et Kader Ferhaoui. Egalement victorieux sur terrain adverse, *les joueurs du SC Bastia*, qui l'ont emporté 1-0 dans la banlieue de Zagreb face aux Croates *de Hrvatski Dragovoljak, grâce* à un but de leur attaquant slovène Ermin Siljak.

■ **Près de 600 millions de francs, un record, ont été distribués** aux seize clubs qui ont participé à la dernière Ligue des champions. La palme revient au nouveau champion d'Europe, le Borussia Dortmund, qui a empoché un pactole de 87,5 millions de francs. Son adversaire malheureux en finale, la Juventus, a touché 81,1 millions de francs.

■ **Bixente Lizarazu, le défenseur international français qui évoluait cette saison à l'Athletic Bilbao**, *va quitter le club basque*. Très convoité, Lizarazu devrait signer au Bayern de Munich, où il remplacera *l'international* allemand Christian Ziege, parti au Milan AC.

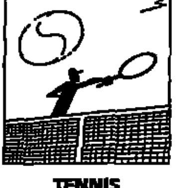
Avec son nouveau jardin, Wimbledon cultive son image de plus grand tournoi du monde

Les championnats de Grande-Bretagne 1997 se sont ouverts, lundi 23 juin, dans un site rénové

La rencontre Tim Henman-Daniel Nestor, a inauguré, lundi 23 juin, le nouveau court nº 1 de Wimbledon dans un site encore en travaux. La compétition commence sans véritables favoris. Chez les dames, le tournoi est ouvert en l'absence de la tenante du titre, Steffi Graf. En gagnant le tournoi sur herbe de Rosmalen (Pays-Bas), le Néerlandais Richard Krajicek, tenant du titre, conjuguera avec les ambitions de Pete Sampras.

LONDRES
de notre envoyée spéciale

La promenade est magnifique, apaisante. Ici, la cascade dégringole d'un plan d'eau fleuri de nénuphars. Là, les chemins de bois se frayent un passage sur un gazon impeccable et les tables de pique-nique de chêne se dressent entre deux buissons mauve et vert, les couleurs du All England Lawn Tennis and Croquet Club. Wimbledon couve son nouveau-né : le court nº 1, une merveille de simplicité architecturale. Riche d'un peu plus de 11 000 places – pour 13 000 au central –, l'ensemble est clair et vert. L'intérieur est impressionnant. Le court a été creusé, donnant un sentiment cosy. Le Wimbledon nouveau devait être inauguré, lundi 23 juin, par le duc et la duchesse de Kent. C'est le joueur britannique le plus en vue du moment, Tim Henman, qui devait y disputer la première rencontre contre le Canadien Daniel Nestor.


TENNIS

« Ce nouveau site n'est pas une révolution mais une évolution », estime Johnny Perkins, porte-parole du club. Wimbledon poursuit en effet la grande mue des quatre tournois du grand chelem. Le mouvement avait commencé en Australie en 1986 par un coup de semonce. A Melbourne, la Fédération internationale de tennis (FIT) avait sommé les organisateurs des Internationaux d'Australie de reconstruire un nouvel écrin pour le premier grand chelem de l'année, sous peine de le voir déménager. Le gazon avait été remplacé par le synthétique « supreme » de Flinders Park. En 1994, les Internationaux de France de Roland-Garros ouvraient le court Suzanne-Lenglen, petit frère du central ; Paris devrait agrandir celui-ci à l'horizon de l'an 2000. Après Wimbledon, les Internationaux des Etats-Unis inaugureront, dans deux mois, un nouveau central de 23 000 places.

Wimbledon n'a pas terminé. Car il faut cultiver sa réputation de plus grand tournoi du monde. Les infrastructures du tournoi créées en 1877 avaient évolué au gré de l'afflux du public, de la professionnalisation du tennis ou des règles de sécurité renforcées après le drame du stade de football de Sheffield (15 avril 1989), notamment. Malgré le central agrandi d'année en année jusqu'à l'installation de son nouveau toit, Wimbledon était resté trop juste en infrastructures d'accueil pour les partenaires, la presse écrite, et surtout pour les télévisions : aujourd'hui, un impressionnant centre de télévision remplace avantageusement les bâtiments préfabriqués qui accueillaient les diffuseurs.

La métamorphose a commencé en 1993 : *« Wimbledon est reconnu comme étant le premier tournoi du monde et la priorité du All England Lawn Tennis Club qui accueille les championnats est de maintenir sa suprématie au vingt-et-unième siècle »*, écrit Alan Little dans le livre d'histoire du tournoi (*This is Wimbledon*). En 1993, donc, le club a dévoilé un plan de sept ans. L'idée consiste à étendre les courts vers le nord sur Aorangi Park, mitoyen de Wimbledon et « annexé » en 1982. Des travaux, la première partie, la plus importante, a été achevée en 1997. L'ancien court nº 1 a été mis hors-service en septembre 1997 et son gazon a été vendu au tournoi féminin d'Eastbourne. Le nouveau centre de presse ainsi que de nouvelles salles de réception seront ouverts en l'an 2000 à la place du vieux nº 1.

Les travaux ont été soumis à un calendrier sévère et stoppés pour le tournoi. L'herbe du nouveau court a été posée à l'automne 1995 au cœur d'un chantier encore embryonnaire. Contrairement à Flinders Park, on a repoussé ici l'idée d'un toit amovible. Wimbledon reste Wimbledon. On y attend la fin des orages en chantant à tue-tête ou en buvant du Pimm's. Une chance, Wimbledon 1997 s'annonce mouillé.

Bénédicte Mathieu

Une compétition sans Steffi Graf

Opérée du genou après les Internationaux de France de Roland-Garros, Steffi Graf, ancienne numéro un mondial, tenante du titre, ne sera pas à Wimbledon. Les Anglais la regrettent déjà. En douze participations depuis 1984 – elle avait déclaré forfait en 1986 –, Steffi Graf avait atteint huit fois la finale, qu'elle avait gagnée sept fois. Graf disparue, le tournoi féminin ne sait pas à quelle tête se vouer. Exténuée après Roland-Garros, Martina Hingis, numéro un mondial, a pris des vacances, renonçant à toute préparation sur gazon. Monica Seles, sa dauphine, ne retrouve pas la précision de son tennis offensif. Deux finalistes malheureuses du tournoi, Jana Novotna (1993) et Arantxa Sanchez-Vicario (1995, 1996), affichent des ambitions. Chez les hommes, Pete Sampras, triple champion (1993-94-95) et quart de finaliste en 1996, souhaite reconquérir Wimbledon. Richard Krajicek, tenant du titre, s'est affirmé en prétendant éventuel à sa succession en gagnant, dimanche 22 juin, le tournoi sur gazon de Rosmalen (Pays-Bas).

L'équipe de football du Brésil fait impression lors de la Copa America

Le talent de Ronaldo se manifeste une nouvelle fois

FAVORIS de la Copa America, compétition disputée en Bolivie, les Brésiliens dirigés par Mario Zagallo ont confirmé dimanche 22 juin leurs ambitions. Emmenés par l'inévitable Ronaldo, les joueurs de la Seleçao affrontaient à l'occasion des quarts de finale les étonnants Paraguayens, actuellement en tête du groupe de qualification pour la Coupe du monde 1998.

Un choc disputé devant 30 000 spectateurs au stade Ramon-Aguilera de Santa Cruz et qui a vu la victoire logique des Brésiliens. Pourtant, en début de rencontre, les Paraguayens inquiétaient le gardien Taffarel par l'intermédiaire d'Arce et Acuna. Mais, à la 19e minute, Ronaldo entrait en scène : la nouvelle idole du football brésilien et future vedette de l'Inter éliminait plusieurs adversaires avant de tromper José Luis Chilavert, considéré comme le meilleur gardien de la planète, d'un tir croisé.

Un quart d'heure plus tard, ce même Ronaldo bénéficiait d'une belle passe de Denilson pour tromper une nouvelle fois Chilavert. En seconde période, c'était au tour du gardien paraguayen de se mettre en vedette, détournant d'abord un penalty de Ronaldo avant de tirer lui-même un coup franc sur la barre transversale du but gardé par Taffarel. Après quelques tâtonnements, le sélectionneur brésilien Mario Zagallo semble avoir trouvé la bonne formule défensive en alignant Ze Maria, Gonçalves, Aldair et Roberto Carlos devant l'inamovible Taffarel. Quand au jeune Denilson, révélation du récent Tournoi de France, il *a gagné ses galons de titulaire* au sein d'une Seleçao où les places sont chères.

Jeudi 26 juin à Santa Cruz, le Brésil rencontrera le Pérou, vainqueur à Sucre d'une faible équipe d'Argentine qui s'est surtout fait remarquer par sa violence et ses mauvais gestes au cours d'un match où trois de ses joueurs (Gallardo, Berizzo, Zapata) se sont fait expulser. *« La Copa America ne m'intéresse pas. Mon but, c'est la qualification pour France 98 »*, a lancé le sélectionneur argentin Daniel Passarella pour excuser la décevante prestation de son équipe.

L'autre demi-finale opposera les Boliviens, vainqueurs de la Colombie 2-1 dans leur antre du stade Hernando Siles de La Paz, situé à 3 600 mètres d'altitude, au Mexique, qui s'est qualifié à l'issue de la séance des tirs au but face à l'Equateur. Avec une équipe expérimentée au sein de laquelle on retrouve des joueurs ayant disputé la World Cup aux Etats-Unis il y a trois ans, la Bolivie a les moyens d'atteindre la finale. Marco Etcheverry et Edwin Sanchez, ses deux attaquants, ont été les buteurs du match face à une sélection colombienne en demi-teinte.

A. Co.

RÉSULTATS

ATHLÉTISME

Coupe d'Europe des nations

● **Messieurs**

Marteau : 1. H. Weis (All.) 81,42 m ; 2. V. Khersontsev (Rus.) 78,48 ; 3. A. Papadimitrou (Grè.) 74,12.
Poids : 1. O. Sven Buder (All.) 20,41 m ; 2. C. Fantini (Ita.) 19,72 ; 3. M. Martinez (Esp.) 19,29.
110 m haies : 1. F. Schwarthoff (All.) 13 s 20 ; 2. C. Jackson (G-B) 13 s 28 ; 3. A. Kislykh (Rus.) 13 s 53.
3 000 steeple : 1. R. Hough (G-B) 8 mn 35 s 03 ; 2. A. Lambruschini (Ita.) 8 mn 36 s 15 ; 3. V. Pronin (Rus.) 8 mn 36 s 94.
200 m messieurs : 1. L. Christie (G-B) et G. Panayiotopoulos (Grè.) 20 s 56 ; 3. G. Moen (Nor.) 20 s 60.
Javelot : 1. S. Backley (G-B) 86,88 m ; 2. K. Gatsioudos (Grè.) 86,10 ; 3. B. Henry (All.) 85,42.
Hauteur : 1. A. Ortiz (Esp.) 2,30 m ; 2. S. Klugin (Rus.) 2,30 ; 3. M. Buss (All.) 2,30.
400 m : 1. R. Black (G-B) 45 s 63 ; 2. D. Canal (Esp.) 46 s 28 ; 3. M. Vaccari (Ita.) 46 s 40.
4 x 100 m : 1. Italie, 38 s 80 ; 2. Norvège, 38 s 96 ; 3. Grande-Bretagne, 38 s 97.
3 000 m : 1. D. Baumann (All.) 7 mn 41 s 08 ; 2. M. Pancorbo (Esp.) 7 mn 41 s 60 ; 3. P. Papoulias (Grè.) 7 mn 45 s 65.
Disque : 1. L. Riedel (All.) 63,36 m ; 2. R. Weir (G-B) 61,62 ; 3. S. Lyakhov (Rus.) 59,72.
Perche : 1. M. Tarasov (Rus.) 5,95 m ; 2. J. Galfione (Fra.) 5,75 ; 3. T. Lobinger (All.) 5,70.
Triple saut : 1. J. Edwards (G-B) 17,74 m ; 2. D. Kapustin (Rus.) 17,24 ; 3. C. Friedek (All.) 16,71.
800 m : 1. V. Rodal (Nor.) 1 mn 47 s 54 ; 2. N. Schebon (All.) 1 mn 47 s 89 ; 3. M. Sesay (G-B) 1 mn 48 s 11.
5 000 m : 1. G. Di Napoli (Ita.) 13 mn 38 s 33 ; 2. A. Jimenez (Esp.) 13 mn 39 s 42 ; 3. P. Papoulias (Grè.) 13 mn 40 s 02.
4 x 400 m : 1. Grande-Bretagne, 3 mn 59 s 46 ; 2. Italie, 3 mn 02 s 60 ; 3. Russie, 3 mn 03 s 09 ; 4. France 3 mn 03 s 58.
Longueur : 1. K. Sosunov (Rus.) 8,00 m ; 2. K. Koukodimos (Grè.) 7,88 ; 3. E. Bangué (Fra.) 7,86.
Classement final après 20 épreuves : 1. Grande-Bretagne, 118 pts ; 2. Allemagne, 105 ; 3. Russie, 104 ; 4. Italie, 96 ; 5. Espagne, 78 ; 6. France, 75.

● **Dames**

100 m : 1. N. Voronova (Rus.) 11 s 18 ; 2. A. Philipp (All.) 11 s 23 ; 3. N. Safronnikova (Bul.) 11 s 41.
Poids : 1. A. Kumbernuss (All.) 20,64 m ; 2. I. Korzhanenko (Rus.) 18,18 ; 3. M. Rosolen (Ita.) 17,28.
4 x 400 m : 1. Russie, 3 mn 24 s 12 ; 2. Allemagne, 3 mn 25 s 12 ; 3. Grande-Bretagne, 3 mn 26 s 48.
Hauteur : 1. H. Balck (All.) 1,94 m ; 2. T. Motkova (Rus.) 1,92 ; 3. A. Bevilacqua (Ita.) 1,88.
Longueur : 1. F. May (Ita.) 6,61 m ; 2. N. Perevedentseva (Rus.) 6,60 ; 3. S. Tiedtke-Greene (All.) 6,57.
1 500 m : 1. K. Holmes (G-B) 4 mn 04 s 79 ; 2. G. Szabo (Rou.) 4 mn 06 s 25 ; 3. I. Biriukova (Rus.) 4 mn 07 s 98.
Triple saut : 1. I. Lasovskaia (Rus.) 14,91 m ; 2. R. Mateescu (Rou.) 14,53 ; 3. A. Hansen (G-B) 14,52.
5 000 m : 1. G. Szabo (Rou.) 15 mn 02 s 68 ; 2. R. Brunet (Ita.) 15 mn 02 s 87 ; 3. L. Zaituc (All.) 15 mn 52 s 95.
400 m : 1. G. Breuer (All.) 50 s 38 ; 2. D. Fraser (G-B) 51 s 51 ; 3. O. Kotlyarova (Rus.) 51 s 53.
Disque : 1. N. Sadova (Rus.) 67,72 m ; 2. F. Dietzsch (All.) 61,72 ; 3. Y. Antonova (Ukr.) 60,16.
4 x 100 m : 1. Russie, 43 s 05 ; 2. France, 43 s 21 ; 3. Allemagne, 43 s 25.
Perche : 1. A. Balakhonova (Ukr.) 4,25 m ; 2. A. Mueller (All.) 4,20 ; 3. J. Whitlock (G-B) 4,10.
Marteau : 1. O. Kuzenkova (Rus.) 73,10 m (record du monde) ; 2. M. Melinte (Rou.) 69,76 ; 3. L. Goublkina (Bul.) 68,24.
100 m haies : 1. S. Laukhova (Rus.) 12 s 94 ; 2. P. Girard (Fra.) 13 s 03 ; 3. A. Thorp (G-B) 13 s 16.
3 000 m : 1. R. Brunet (Ita.) 8 mn 51 s 66 ; 2. K. De Fonseca-Wollheim (All.) 8 mn 52 s 20 ; 3. P. Radcliffe (G-B) 8 mn 52 s 79.
200 m : 1. C. Arron (Fra.) 22 s 89 ; 2. A. Philipp (All.) 22 s 98 ; 3. M. Trandenkova (Rus.) 23 s 16.
Classement final après 19 épreuves : 1. Russie, 127 pts ; 2. Allemagne, 105 ; 3. Grande-Bretagne, 86 ; 4. Ukraine, 80 ; 5. Italie, 77 ; 6. France, 77.

FOOTBALL

Coupe Intertoto
Première journée

● Groupe 2

Casino Graz (Aut.)-Silkeborg (Den.)	2-0
Hrvatski Dragovoljak (Cro.)-Bastia (Fra.)	0-1

Exempt : Ebbw Vale (PdG).
Classement : 1. Casino Graz, 3 pts ; 2. Bastia, 3 ; 3. Hrvatski Dragovoljak, 0 ; 4. Silkeborg, 0, et Ebbw Vale.

● Groupe 3

Lausanne (Sui.)-Nea Salamina (Chy.)	4-1
Ards FC (IdN)-Anvers (Bel.)	0-1

Exempt : Auxerre (Fra.).
Classement : 1. Lausanne, 3 pts ; 2. Anvers, 3 ; 3. Ards FC, 0 ; 4. Nea Salamina, 0, et Auxerre.

● Groupe 9

Zilina (Slov.)-Austria Vienne (Aut.)	3-1
Odra Wodzislaw (Pol.)-Rapid Bucarest (Rou.)	2-4

Exempt : Lyon (Fra.).
Classement : 1. Rapid Bucarest et Zilina, 3 pts ; 3. Odra Wodzislaw, Austria Vienne, 0, et Lyon.

● Groupe 10

Gloria Bistrita (Rou.)-Montpellier (Fra.)	1-2
Groningen (P-B)-Cukaricki (You.)	1-0

Exempt : Spartak Varna (Bul.).
Classement : 1. Montpellier, 3 pts ; 2. Groningen, 3 ; 3. Gloria Bistrita, 0 ; 4. Cukaricki, 0, et Spartak Varna.

Championnat d'Espagne
Quarante-deuxième et dernière journée

Espanyol Barcelone-Valence	3-2
Betis Séville-Valladolid	2-0
Vigo-Real Madrid	4-0
Vallecano-FC Barcelone	1-2
La Corogne-Extremadura	1-0
Sociedad-Logrones	2-1
Saragosse-Compostelle	1-3
Santander-Séville FC	1-4
Alicante-Bilbao	3-2
Oviedo-Gijon	0-0

Atletico Madrid-Tenerife (lundi).
Classement : 1. Real Madrid, 92 pts (Champion) ; 2. FC Barcelone, 90 ; 3. Deportivo La Corogne, 77 ; 4. Betis Séville, 77 ; 5. Atletico Madrid, 71 ; 6. Athletic Bilbao, 64 ; 7. Valladolid, 64 ; 8. Real Sociedad, 63 ; 9. Valence, 56 ; 10. Tenerife, 53 ; 11. Compostelle, 53 ; 12. Espanyol Barcelone, 51 ; 13. Racing Santander, 50 ; 14. Sporting Gijon, 50 ; 15. Saragosse, 50 ; 16. Celta Vigo, 49 ; 17. Oviedo, 48 ; 18. Rayo Vallecano, 45 ; 19. Extremadura, 44 ; 20. Séville FC, 43 ; 21. Hercules Alicante, 41 ; 22. Logrones, 33.

Championnat du monde des moins de 20 ans

● Groupe B

France-Afrique du Sud	4-2
Brésil-Corée du Sud	10-3

Classement : 1. Brésil, 9 pts ; 2. France, 6 ; 3. Afrique du Sud, 1 ; 4. Corée du Sud, 1.
(Le Brésil et la France sont qualifiés pour les huitièmes de finale.)

Mondial 98
Eliminatoires (zone Océanie)

● Groupe 1

Tahiti-Iles Salomon	1-1

Classement final : 1. Australie, 12 pts ; 2. Iles Salomon, 4 ; 3. Tahiti, 1.

● Groupe 2

Fidji - Papouasie-Nouvelle-Guinée	1-0

Classement final : 1. Nouvelle-Zélande, 9 pts ; 2. Fidji, 6 ; 3. Papouasie-Nouvelle-Guinée, 3.
L'Australie et la Nouvelle-Zélande terminent en tête de leur groupe et s'affronteront lors du prochain tour. Le gagnant de ce tour sera opposé au quatrième de la zone Asie. Le vainqueur se qualifiera pour la phase finale en France.

GOLF

Open d'Allemagne
1. I. Garrido (Esp.), 271 ; 2. R. Claydon (G-B), 275 ; 3. M. James (G-B), 276.

RUGBY

Tournée en Australie
Premier test-match

Australie-France	29-15

TENNIS

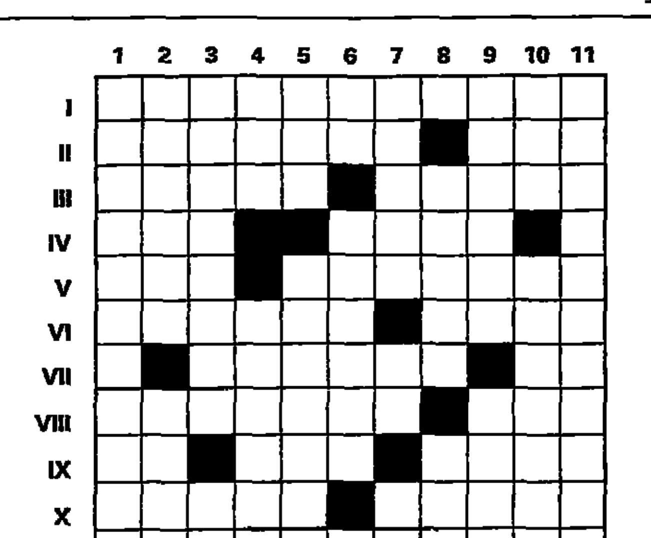
Tournoi masculin de Rosmalen
Demi-finales : G. Raoux (Fra.) b. J. Bjorkman (Sué., nº 4) 6-0, 6-1 ; R. Krajicek (P-B, nº 3) b. M. Chang (EU, nº 1) 6-7 (5/7), 6-3, 6-4.
Finale : R. Krajicek (P-B, nº 3) b. G. Raoux (Fra.) 6-4, 7-6 (9/7).

Tournoi féminin d'Eastbourne
Demi-finales : J. Novotna (Tch., nº 2) b. N. Zvereva (Bul.) 6-7 (7/9), 6-0, 7-5 ; A. Sanchez (Esp., nº 4) b. B. Schultz-McCarthy (P-B, nº 8) 7-5, 6-1.
Finale définitivement annulée dimanche après avoir été une nouvelle fois interrompue par la pluie.

■ **LOTO : résultats des tirages nº 50 du samedi 21 juin.** Premier tirage : 2, 7, 21, 27, 33, 35, numéro complémentaire : 9. Rapport pour 6 bons *numéros* : 1 199 860 F ; pour 5 bons numéros plus le complémentaire : 38 385 F ; pour 5 bons numéros : 3 860 F ; pour 4 bons numéros : *98 F* ; pour 3 bons numéros : 12 F.
Second tirage : 14, 34, 35, 36, 41, 49, numéro complémentaire : 9. Pas de rapport pour 6 bons numéros. Rapport pour 5 bons numéros plus le complémentaire : 127 185 F ; pour 5 bons numéros : 10 775 F ; pour 4 bons numéros : 194 F ; pour 3 bons numéros : 19 F.

MOTS CROISÉS — PROBLÈME Nº 97130

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*



HORIZONTALEMENT

I. *Lit Ramsès et Aménophis* dans le texte. – II. Apportera un rayon de soleil. S'accumulent à chaque révolution. – III. Le temps de la reprise. Protection du chef. – IV. Sec dans les grandes descentes. Celui qui en a, fait preuve de courage. – V. Supprime. Métal jaune. – VI. La bonne mesure pour biberonner. Mit en cachette. – VII. Juste avant de mordre. En contact. – VIII. Bien imbibée. *Circulent en Roumanie.* – IX. Possédé. Poulie montée à l'envers. Victime des Brigades Rouges. – X. Façonne le pièce. *Protège de la pluie et du froid.* – XI. Qui ont refait le plein de marchandises.

VERTICALEMENT

1. S'est fait doubler par l'express. – 2. Gros rongeur d'Amérique. Bien malin. – 3. Un droit aboli en 1789. En biais. – 4. Une force plutôt passive. Finissent en poche quand ils ont du succès. – 5. Réduit à moitié. *Mélangées avec de l'eau.* – 6. *La valeur du* silence. Prolifération anormale. – 7. Le frère de la vieille. Interjection. Dans la Loire. – 8. Casée n'importe comment. Bon quand il est spirituel. – 9. Comme une viande avec légumes. Ville lombarde. – 10. Fait la couverture. Blessée en profondeur. – 11. Des prix pour les experts.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU Nº 97129

HORIZONTALEMENT

I. Rempailleur. – II. Eraillée. Le. – III. IBM. Tsunami. – IV. Nuire. Racan. – V. Sel. Ras. Hic. – VI. Lied. Fera. – VII. Réal. Evitet. – VIII. Triennale. – IX. Rouir. Ube. – X. Open. Tasser. – XI. Nus. Dentelés.

VERTICALEMENT

1. Réinsertion. – 2. Erbue. Er. Pu. – 3. Mamillaires. – 4. Pi. Iléon. – 5. Altère. Nu. – 6. Ils. Adénite. – 7. Leurs. Varan. – 8. Lena. Fil. St. – 9. Acheteuse. – 10. Ulmaire. Bel. – 11. Réincarcéré.

AFFAIRE DE LOGIQUE — PROBLÈME Nº 23

Le champ de mines

VOICI le plan d'un champ miné. Il est subdivisé en 64 cases qui sont les zones susceptibles de contenir une mine. Un détecteur ingénieux permet d'inscrire sur chacune des zones du plan le nombre de mines qui l'entourent, parmi toutes les zones en contact (même par un simple sommet). Mais ce détecteur ne comptabilise pas l'éventuelle mine de la zone elle-même. *Ainsi, 2 des 3 voisines de la zone* située en haut à gauche sont minées. Pour une zone intérieure, le détecteur totalise les zones minées parmi les 8 en contact.

Hachurez sur le plan les zones minées.

Solution dans *Le Monde* du 1er juillet.

2	2	4	2	3	2	3	1
3	3	4	3	2	1	4	2
2	2	4	4	5	4	5	2
3	3	3	1	2	1	4	2
2	2	3	4	6	4	5	2
3	5	3	2	2	1	3	1
2	5	2	5	4	3	3	2
1	4	1	3	0	1	1	0

Elisabeth Busser et Gilles Cohen
© POLE 1997

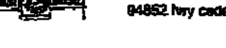
Solution du problème nº 22 paru dans *Le Monde* du 17 juin.

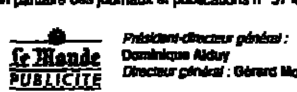
Il y a pour chaque groupe plusieurs solutions. En voici une :

Groupe A : 14 + 33 + 41 + 92 = 82 + 98
Groupe B : 66 + 93 = 75 + 84
Groupe C : 11 + 30 + 97 = 43 + 95
Groupe D : 3 + 37 + 69 = 21 + 32 + 56

Dans le cas général, le nombre de parties différentes d'un groupe de 10 éléments est 2 puissance 10 = 1 024. A chaque partie, on associe la somme S de ses éléments, somme d'au plus dix nombres inférieurs à 100. S est donc plus petite que 1 000. Les 1 024 sommes prennent au plus 1 000 valeurs. Deux au moins d'entre elles sont donc égales. Si les parties correspondantes sont disjointes (sans élément commun), le résultat est démontré. Dans le cas contraire, on retire les nombres en commun, ce qui ne change pas l'égalité des sommes, mais rend les parties disjointes.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications nº 57 437.
ISSN 0395-2037


Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex


Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

Amélioration par l'ouest

L'INSTABILITÉ qui régnait sur le pays depuis quelques jours s'évacue progressivement vers l'est. Mardi, du Nord-Est aux Alpes, les averses resteront fréquentes. Ailleurs, le soleil regagnera du terrain, en particulier sur les régions plus à l'ouest.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Le matin, les nuages seront encore nombreux, l'après-midi de belles éclaircies se développeront. Toutefois, quelques averses isolées sont encore possibles en Basse-Normandie. Les températures seront comprises entre 18 et 21 degrés.

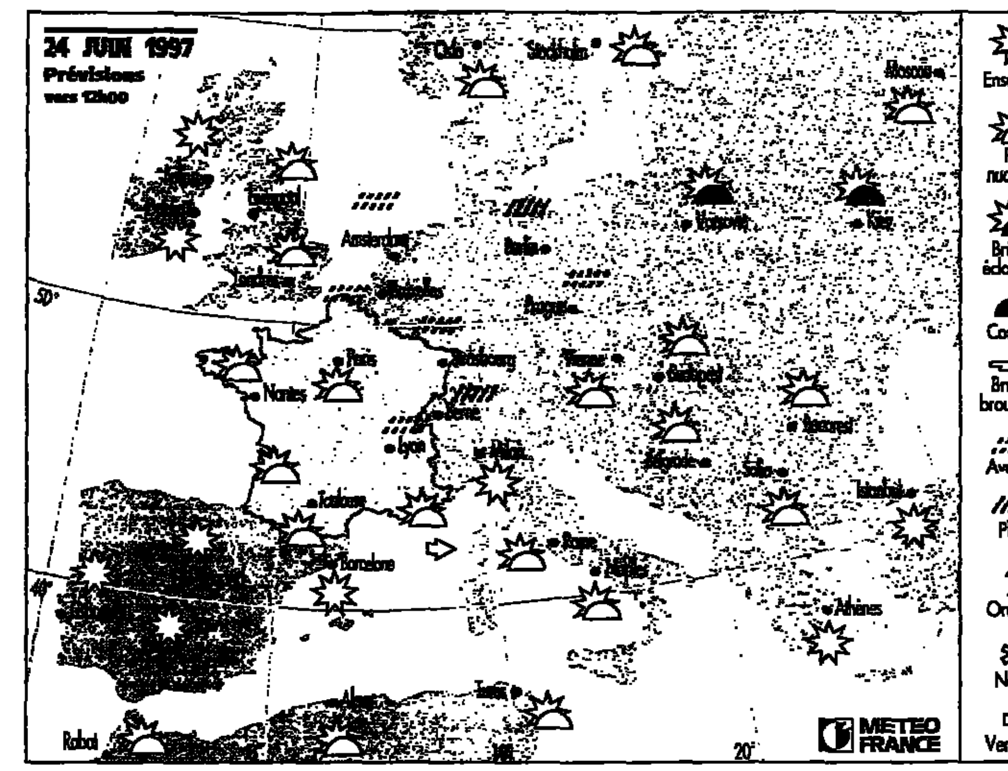
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Le ciel sera souvent chargé le matin et accompagné de quelques averses. Au fil des heures, le soleil fera de larges apparitions. Les températures seront comprises entre 18 et 21 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Les nuages resteront nombreux tout au long de la journée et seront souvent accompagnés d'averses. Celles-ci s'atténueront en cours d'après-midi. Les températures ne dépasseront pas 19 ou 20 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Les passages nuageux n'empêcheront pas le soleil de briller toute la journée. Les températures seront en légère hausse, entre 22 et 24 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Sur le Limousin, la journée sera assez bien ensoleillée. Ailleurs, malgré quelques éclaircies l'après-midi, les nuages seront souvent présents. Quelques ondées se déclencheront à la mi-journée, en particulier sur les Alpes. Les températures atteindront 21 ou 22 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Sur ces régions, le soleil dominera la journée. Le vent d'ouest soufflera jusqu'à 60km/h en rafales le long des côtes varoises. Les températures seront comprises entre 24 et 28 degrés.



PRÉVISIONS POUR LE 24 JUIN 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

Ville	Min/max	Ciel
FRANCE métropole		
AJACCIO	15/25	N
BIARRITZ	13/21	N
BORDEAUX	12/22	N
BOURGES	10/19	N
BREST	10/18	N
CAEN	12/16	N
CHERBOURG	9/17	N
CLERMONT-F.	9/19	P
DIJON	10/19	P
GRENOBLE	12/23	N
LILLE	10/18	N
LIMOGES	10/17	N
LYON	12/21	N
MARSEILLE	16/25	S
NANCY	10/17	P
NANTES	10/20	N
NICE	16/23	S
PARIS	11/19	N
PAU	11/21	N
PERPIGNAN	15/26	S
RENNES	10/20	N
ST-ETIENNE	10/20	N
STRASBOURG	11/18	P
TOULOUSE	13/23	N
TOURS	10/19	N
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	22/28	P
FORT-DE-FR.	24/28	N
NOUMEA	20/23	C
PAPEETE	23/29	N
POINTE-A-PIT.	24/30	S
ST-DENIS-RÉ.	20/24	S
EUROPE		
AMSTERDAM	8/14	P
ATHENES	24/33	S
BARCELONE	17/23	S
BELFAST	6/15	S
BELGRADE	16/23	N
BERLIN	13/16	P
BERNE	9/15	P
BRUXELLES	9/16	P
BUCAREST	18/28	N
BUDAPEST	14/22	N
COPENHAGUE	11/16	P
DUBLIN	6/14	S
FRANCFORT	11/17	P
GENEVE	11/16	P
HELSINKI	11/20	S
ISTANBUL	18/31	S
KIEV	16/21	N
LISBONNE	15/25	S
LIVERPOOL	8/18	S
LONDRES	10/20	N
LUXEMBOURG	9/16	P
MADRID	11/30	S
MILAN	15/23	S
MOSCOU	15/27	N
MUNICH	10/14	S
NAPLES	17/27	N
OSLO	10/15	S
PALMA DE M.	18/25	S
PRAGUE	10/15	P
ROME	15/25	N
SEVILLE	17/33	S
SOFIA	17/24	N
ST-PETERSB.	12/20	P
STOCKHOLM	12/18	N
TENERIFE	15/19	N
VARSOVIE	10/17	N
VENISE	14/22	N
VIENNE	13/19	S
AMÉRIQUES		
BRASILIA	14/26	S
BUENOS AIR.	5/15	N
CARACAS	24/29	C
CHICAGO	21/29	N
LIMA	22/26	C
LOS ANGELES	17/24	N
MEXICO	15/19	P
MONTREAL	13/19	P
NEW YORK	21/28	N
SAN FRANCIS.	12/21	S
SANTIAGO/CHI	7/11	P
TORONTO	18/25	N
WASHINGTON	22/34	S
AFRIQUE		
ALGER	17/28	N
DAKAR	23/28	S
KINSHASA	19/29	S
LE CAIRE	22/38	S
MARRAKECH	16/26	S
NAIROBI	13/20	C
PRETORIA	5/20	S
RABAT	16/26	S
TUNIS	20/28	N
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	29/37	N
BOMBAY	27/28	P
DJAKARTA	26/31	N
DUBAI	29/37	S
HANOI	27/31	P
HONGKONG	26/28	P
JERUSALEM	19/32	S
NEW DEHLI	28/34	S
PEKIN	26/38	C
SEOUL	25/34	S
SINGAPOUR	28/33	N
SYDNEY	9/17	S
TOKYO	20/28	N

Situation le 23 juin à 0 heure TU

Prévisions pour le 25 juin à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ CHILI. *Une tempête de neige sur* les Andes bloque depuis plusieurs jours 200 personnes au poste-frontière de *Los Libertadores*, situé entre le Chili et l'Argentine. Les tempêtes sévissent dans la région depuis une semaine et ont accumulé une couche de six mètres de neige dans les montagnes de l'Amérique du Sud. Des précipitations très importantes ont en outre provoqué de graves inondations dans le centre du Chili, faisant 17 morts et des milliers de sans-abri. – *(Reuter.)*

■ FÉRIÉS. Les services publics et les banques seront fermés en raison de fêtes nationales ou religieuses dans les pays suivants : mardi 24 juin, Principauté d'Andorre, *Canada, Congo, Estonie, Macao et* Venezuela ; mercredi 25 juin, Mozambique et Slovénie ; jeudi 26 juin, Madagascar et Slovénie ; vendredi 27 juin, Djibouti ; samedi 28 juin, Djibouti et Hongkong.

PRATIQUE

Louer un bateau comporte des risques

LES EXPLOITS de Christophe Auguin, vainqueur du Vendée Globe, et ceux d'Olivier de Kersauson, qui a apporté dans le giron français le trophée Jules Verne, invitent au rêve. Pour l'été, les loueurs de voiliers font déjà état de vocations récentes émanant *« de gens qui ne connaissent rien à la voile mais qui attendent leur part d'aventure... »*. Du côté de la Fédération des industries nautiques (FIN), on assure, sondage à l'appui, *« qu'un Français sur deux voudrait passer à l'acte et découvrir les plaisirs de la mer »*.

La location maritime, c'est un chiffre d'affaires de 850 millions de francs, 130 entreprises, 1 200 emplois directs pour une flotte de 3 000 bateaux. Un soutien essentiel pour l'industrie nautique, quand on sait que les loueurs constituent l'essentiel de la clientèle des chantiers pour les bateaux de 15 mètres et plus. Acheter un voilier, l'entretenir, disposer d'un emplacement à l'année coûte cher, alors que la solution de la location est nettement plus abordable.

La FIN avance un chiffre accrocheur : 500 francs par jour et par personne avec skipper. Les intéressés se montrent plus prudents. Henri Valin, directeur-gérant de Moorings-Sail Med, qui dispose de trois bases en Méditerranée (Nice, Hyères, Ajaccio), annonce plutôt 600 francs, tandis que chez Naviloc, basé au port des Bas-Sablons à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), on s'étonne de telles hypothèses *« puisque le coût journalier d'un skipper s'élève déjà à 600 francs au minimum »*.

Généralement, les tarifs proposés le sont à la semaine. Louer en Bretagne un 47 pieds (14 mètres, 10 couchettes) pendant une semaine tourne autour de 20 000 francs pendant la haute saison (mi-juillet mi-août), sans skipper. En diversifiant l'offre, la profession entend séduire davantage de capitaines d'un été. Crouesty-Location, dans la baie de Quiberon, a créé des croisières à thème (visite d'une réserve d'oiseaux, de la citadelle de Vauban à Belle-Ile, etc.) qui permettent aussi de lisser sur l'année une activité largement saisonnière.

Faut-il pour autant se réjouir de la banalisation possible de la location de bateaux de plaisance ? Pas forcément. Jean-Louis Chaput, responsable chez Bénéteau des ventes aux sociétés de charters, souligne que *« le secteur reste peu professionnalisé »*. Bref, *« il y a loueur et loueur »*. Quoi de commun entre le franchisé d'un grand de la location mondiale, une PME qui tourne avec trois bateaux et un particulier – et ils sont nombreux à le faire – qui, pour amortir ses frais fixes, loue son voilier pour la saison ?

Tous ont une obligation légale ; équiper le voilier selon la catégorie de navigation à laquelle il appartient. Pour le reste, c'est le désert. N'importe qui peut s'improviser skipper amateur, puisqu'aucun permis n'est exigé pour la voile. Dès lors, comment vérifier la compétence réelle des marins en herbe ? *« En faisant une sortie en mer »*, rassure la FIN. Une infime minorité de loueurs le propose. *« C'est impossible à réaliser. Vous imaginez un samedi midi quand quatorze bateaux doivent partir »*, explique Henri Valin. Certains vont donc exiger une sorte de CV maritime, qu'ils ne contrôlent pas.

C'EST LE DÉSERT

Souvent, tout se joue lors de la prise en main du voilier. Les clients arrivent à bord et doivent faire eux-mêmes l'inventaire. *« Je vois comment ils se comportent, s'ils savent ce qu'est par exemple une bande de ris. Certains posent des questions stupides qui nous alertent »*, assure Henri Valin. Il s'agit alors de les prévenir des dangers possibles et au final de leur conseiller d'embarquer un skipper, ce qui augmente l'addition. *« On ne peut pas interdire aux gens de partir s'ils le veulent »*, plaide Philippe Berteloot, gérant de Crouesty-location, qui avoue *« n'être jamais tranquille »* lorsqu'il loue sa flotte de trente-deux bateaux en dehors de juillet.

Le montant des cautions déposées (10 000 francs pour un 10 mètres) devrait permettre de dissuader les plus inconscients. Quant aux loueurs, ils paient des primes d'assurance (entre 1,5 et 2 % de la valeur vénale du bateau) qui les mettent à l'abri des dégâts possibles. Jean-Louis Chaput minimise le problème en expliquant que *« les gens ont suffisamment peur pour ne pas prendre de risques inutiles »*.

Mais sont-ils vraiment conscients des dangers ? Pas vraiment, à en croire la Société nationale de sauvetage en mer (SNSM), qui combat toute idée de banalisation des loisirs nautiques. Un exemple : à La Rochelle, le 11 janvier 1996, par mer agitée à forte et un vent soufflant à 5 Beaufort, un *« mayday »* est lancé par un voilier de dix mètres. Ostréiculteurs, pêcheurs se mobilisent aussitôt, mais la position donnée est fausse. Il faudra une heure pour retrouver le navire. Par radio, les sauveteurs lui demandent de *« mouiller »* afin qu'il arrête de dériver. La réponse tombe : *« Pourquoi nous mouiller, il pleut déjà... »*.

En Allemagne, pour louer un bateau, il faut présenter un certificat d'aptitude, sorte de brevet délivré par une école de voile. Certains loueurs français y sont favorables. D'autres expliquent que cette barrière reviendrait à *« sinistrer la profession »*. La FIN est favorable à un « livret de plaisance », carnet de bord du marin, mais qui ne soit pas obligatoire.

Marie-Béatrice Baudet

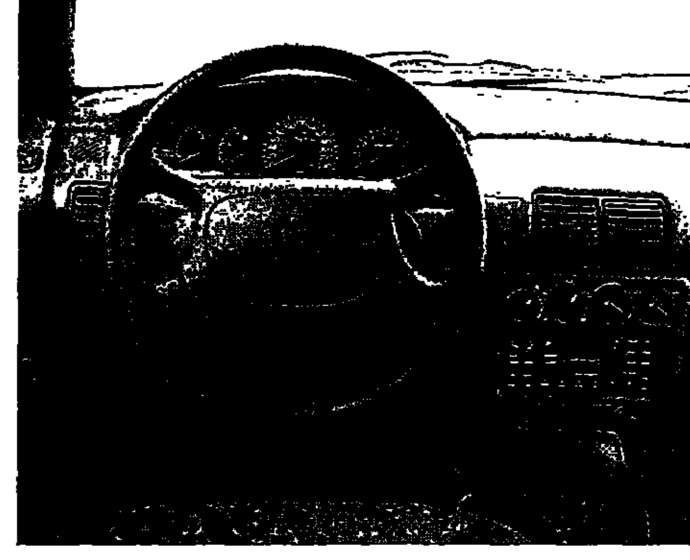
★ **Fédération des industries nautiques, tél. : 01-44-37-04-00 ou par** ***Minitel 3615 FIN*** **(2,23 francs la minute).**

AUTOMOBILE

Une deuxième chance pour la Chrysler Neon

EN 1994, à peine débarquée en Europe, la Chrysler Neon se retrouve dans le box des accusés. Cette berline à l'allure originale – *considérée aux Etats-Unis comme* une petite voiture mais, en Europe, comme une grosse voiture moyenne – mobilise contre elle la presse automobile. L'équipement de la version de base est digne d'Harpagon, sa finition approximative, son habitacle garni de mauvais velours ou de plastiques brillants. Elle souffre d'une importante sensibilité au vent, inflige à ses occupants des trépidations désagréables, sa transmission est calamiteuse (« trou » entre la troisième et la quatrième, cinquième trop longue) et, plus grave, son freinage est spongiforme. Chrysler, qui espérait prolonger les succès de son monospace Voyager et de la gamme des Jeep, affiche un prix de lancement de 130 000 francs. Il lui faudra rapidement revoir ses prétentions à la baisse.

Best-seller outre-Atlantique, mais fiasco sur le Vieux Continent où les conducteurs n'ont pas les mêmes *goûts et sollicitent davantage les* mécaniques, la Neon première génération, boudée par les concessionnaires et ignorée par le public, fut condamnée à l'anonymat. Le constructeur aurait pu tirer un trait sur la Neon et se consoler avec la Stratus, berline de belle facture importée en France où elle a été favorablement accueillie. Mais, piqué au vif, il sollicite une seconde chance. En novembre, il commercialisera en France une Neon de deuxième génération, plus européenne. Si l'aspect extérieur de la Neon n'a pas varié (sa ligne ne témoigne pas d'un



modernisme échevelé, mais elle est homogène et ses phares ovoïdes lui donnent un petit air singulier), il s'agit là d'un des rares domaines qui *ait échappé au mea culpa* général. Car la nouvelle Neon apparaîtra avec 29 % de composants nouveaux.

Les vibrations ont été traquées (même l'antenne, accusée de produire des sifflements au-delà de 100 km/h, a été modifiée ; un fil en spirale court autour du brin afin de créer un vortex contre les remous indésirables), les rapports de boite ont été revus pour épouser le style de conduite européen et le freinage a gagné en efficacité. Les tissus intérieurs, noirs ou gris, sont devenus *plus élégants et plus gais.*

A côté de la motorisation de 2 litres (132 chevaux), un moteur de 1,8 litre (115 chevaux) sera proposé. Au volant de la nouvelle Neon, se confirment les progrès effectués en *matière d'insonorisation* et d'étayage des rapports de boîte. Mieux équipée, elle tient bien la route, freine correctement, mais sa suspension est encore trop raide et elle reste pénalisée par sa puissance administrative de 9 chevaux (y compris en version 1,8 litre).

La nouvelle Neon n'a rien d'exceptionnel, mais elle mérite une amnistie. Son prix devrait être inférieur à 130 000 francs et Chrysler espère en vendre un millier d'unités en France l'an prochain.

Jean-Michel Normand

DANSE Le festival Montpellier-Danse s'est ouvert le 22 juin, avec une œuvre qui sera présentée neuf fois, devant un public volontairement restreint, *Arrêtez, arrêtons, arrête !* ● DANS cette pièce-bombe, écrite à deux voix, la chorégraphe Mathilde Monnier et l'écrivain Christine Angot ont voulu déserter définitivement le spectacle-divertissement, radicalisant un genre initié, dans la même ville, par Dominique Bagouet dès 1986. ● LE FESTIVAL questionne, cette année, « Le proche, le lointain ». Pour certains, ce thème, choisi par le directeur Jean-Paul Montanari, est le voyage ; pour d'autres, l'introspection. ● DEPUIS dix ans, danseurs et chorégraphes français se frottent aux cultures non occidentales. ● MONTPELLIER et la région Languedoc-Roussillon viennent de doter *Mathilde Monnier* d'un lieu de travail en réhabilitant l'ancienne prison des Ursulines.

Les cris et les coups de Mathilde Monnier et Christine Angot

Avec « Arrêtez, arrêtons, arrête ! », la chorégraphe et l'écrivain ont voulu mettre un terme à la danse-divertissement. Leur œuvre, présentée en ouverture du festival Montpellier-Danse, placé sous le thème du proche et du lointain, parle de l'enfermement

MONTPELLIER
de notre envoyée spéciale

C'est une pièce vache. Une menace. Elles s'y sont mises à deux pour frapper. Pour crier, de peur qu'on n'entende pas leur souffrance. On entendrait pourtant le hurlement d'*Arrêtez, arrêtons, arrête !* au fin fond du désert des Tartares. Mathilde Monnier et Christine Angot – l'une, chorégraphe, l'autre, écrivain –, toutes deux installées à Montpellier, deux femmes compactes, dures à la complaisance. Toutes deux longues, presque maigres. L'une écrit avec des corps, et craint l'indécence qu'il y aurait à parler de soi. L'autre, écrit avec des mots, et jouit des explosions qu'elle provoque avec sa parole.

Christine Angot dit tout, sachant que la prolixité est un écran. Elle veut qu'on l'écoute pour éviter qu'on la questionne. En 1995, elle publiait *Interview* (Fayard) pour se venger et se défendre des questions qui lui avaient été posées, à la sortie d'un de ses romans dont le thème était l'inceste : *Léonore toujours* (Gallimard, « L'Arpenteur »).

Quand elle a vu, en mai 1996, *L'Atelier en pièces*, de Mathilde Monnier, consacré aux trajectoires du corps autiste, enfermé, replié, Christine Angot a voulu s'approcher de la chorégraphe. Mathilde Monnier souhaitait aussi cette rencontre, mais pour des raisons quasi opposées : *« J'avais du mal à terminer ses livres. Ils concernent l'intime. Il faut faire front à cette écriture. S'impliquer. Elle me dérange sans que je sache très bien où. »* Christine Angot prendra pour point de départ ce « où ». Le désir est là : se confronter l'une l'autre. Six mois d'échanges avant d'aller aux répétitions. Ensemble, elles vont inventer *Arrêtez, arrêtons, arrête !* Une conjugaison à l'envers. Du groupe à l'individu. Du pluriel au singulier. Cette fiction dansée ouvre la manifestation Montpellier-Danse 1997, pour laquelle Jean-Paul Montanari, son directeur artistique, a choisi la thématique proche/lointain. En hommage à la démarche artistique de Mathilde Monnier, nommée en 1993 à la tête du Centre chorégraphique de Montpellier/Languedoc-Roussillon. En effet, on ne sait jamais à l'avance où elle se situera. En extérieur/intérieur. Le jour, la nuit. Là-bas, ici ?

PAS DE DISCOURS

Quand elle part chorégraphier en « extérieur » à sa propre culture, en Afrique, qu'elle crée *Antigone*, c'est pour mieux se plonger dans ses propres *terrae incognitae* : alors elle danse *Nuit* et le désir retrouvé. Car personne n'est honnête comme elle : elle ne fait pas de discours quand elle part pour le Burkina Faso. Elle ne parle pas de l'autre avec un A majuscule et des trémolos dans la voix. Elle part parce qu'elle ne trouve plus en elle-même la nécessité de sa danse. C'est simple. Encore faut-il l'avouer.

Quand elle décide de mener, secrètement, des ateliers avec des autistes en milieu hospitalier, qu'elle en tire, après trois ans d'expérience, le déjà fameux *Atelier en pièces*, conçu pour être vu, à chaque séance, par un petit nombre de spectateurs, on comprend qu'elle ne tardera pas à aborder les raisons qui la poussent à se frotter, elle Mathilde Monnier, à l'enfermement mental.

Pour cette maïeutique, elle demande aux mots de Christine Angot de l'assister. Ils tombent dru : *« Normalement, là, j'ai envie de crier/S'endormir déjà. Dormir, s'endormir, s'éveiller. S'apercevoir que tout est là/Tout ce qu'il faut, déjà, s'apercevoir de ça. Comme les poules je me lève tôt. Groggy par les comprimés/Tu la craches ta Valda ?/ »*

Ce texte est extrait d'un livre à paraître en septembre : *Normalement*, aux éditions Fayard.



MARC COUDRAIS

Eszter Salamon, l'une des danseuses.

Descendre dans le réel, comme on descend aux enfers. Se libérer du sujet de l'enfermement, représenté presque cliniquement dans *L'Atelier en pièces*, pour sortir ce que l'on trouve d'étranger quand on va au fond de soi. *« J'ai travaillé sur la verticalité. Les corps montent et descendent, tout en creusant la posture et le déséquilibre*, explique Mathilde Monnier. *Chaque danseur a travaillé sur deux idées, pas plus, mais à fond, se livrant à un travail très personnel sur sa personnalité, sur ce qui lui échappe. Sur ce qui le menace et le fait tenir debout. »*

Le texte qui, au départ, devait s'inspirer des phrases échangées entre Mathilde Monnier et les danseurs pendant les répétitions a échappé au projet initial : *« J'ai eu envie de dérouler sur le papier tout ce qu'il y a dans ma tête quand il n'y a rien. Des choses à moi, récentes, mais tout aussi bien vieilles de dix ou vingt ans. Ecrire sans aucune autre logique que celle de l'intime. Ecrire comme une respiration, un mouvement du corps. Ne garder que l'irréductible. Ce qui est unique à soi. Ce que l'on ne peut pas venir me manger sur le dos. »*

Ecriture tueuse de Christine Angot, déroulée, éclatée, morte de rire, morte de chagrin. Mathias Jung, comédien, Alsacien, comme Mathilde Monnier, lance les premières phrases dans le studio où vient de commencer le filage de la pièce. Incantations très peu politiquement correctes où l'Alsace et son « charabia », l'Allemagne, les camps, Le Pen, forment la base du discours.

CRIANT DE VÉRITÉ

« L'Alsace est le petit pays chéri de Mathilde. Pour moi c'est l'endroit où vit une personne qui m'a fait du mal », dit la romancière qui revendique, par ailleurs, des emprunts aux auteurs qu'elle aime. Il y a notamment la scène d'une défécation hallucinée racontée par le danseur Nijinsky dans ses *Carnets*. Texte d'ironie aussi face à l'étroitesse du milieu chorégraphique, de tous les milieux. Comment comprendre : *« Depuis que Dominique Bagouet est mort, la danse contemporaine est morte »* !

Quelle latitude de mouvement peut avoir la danse face à une posture si culottée du texte ? Un tel écrit fait obligation aux danseurs d'aller chercher très profond une vérité. Laquelle ? Celle dont ils auraient surpris le secret après avoir travaillé *L'Atelier en pièces*, œuvre dans laquelle ils s'appropriaient l'esprit des gestes et des mouvements d'autistes. Criant de vérité. Chaque danseur est plus seul que seul, se cogne contre les barres, erre. Perte de contact avec la réalité qu'on peut lire dans leurs yeux. A quatre pattes, bouche ouverte. Tremblements. Rares duos où l'on oublie le corps de l'autre qui s'écrase au sol. *Tubulures qui oscillent*, bandes plastiques qui séparent. Le décor est d'Annie Tolleter.

Mathilde Monnier donne là sa vraie pièce sur l'enfermement. Tout d'abord, les mots noient les danseurs, puis peu à peu l'accumulation de détails, de situations, de coq-à-l'âne, résonnent tel le grondement intérieur d'un cerveau, qui devient tous les cerveaux. Le texte lutte, la danse résiste. Pour cette création, Mathilde Monnier a repris Salia Sanon et Seydou Boro, deux Burkinabés, artistes associés au Centre chorégraphique qui ont créé, il y a deux ans, une première pièce, *Le Siècle des fous* (*Le Monde* du 24 novembre 1995). Ils y parlaient de la place de la folie dans la société africaine. *« Je n'ai jamais fait une pièce aussi violente »*, dit la chorégraphe. *« Y'a pas de coton dans les interstices. Un spectateur qui attend n'aura rien. Il faut qu'il prenne sa place »*, répond Christine Angot, plutôt réjouie.

Les danseurs sortent de scène en sueur, les costumes brûlés, déchirés. Dominique Fabrègue, la costumière, a du travail sur la planche. Comme pour *L'Atelier en pièces*, la nouvelle création sera jouée devant un public restreint. Neuf séances sont prévues. Avec *Arrêtez, arrêtons, arrête !*, Mathilde Monnier perpétue une tradition presque montpelliéraine, puisque Dominique Bagouet, son prédécesseur au centre chorégraphique, avait réussi à rendre crédible ce pari impossible de la danse et de l'écrit : tout d'abord en chorégraphiant *Mes Amis* d'Emmanuel Bove, puis, en 1989, le glorieux *Sommairement meublé*, du même auteur, récité d'une façon inoubliable par la comédienne Nelly Borgeaud. On attend avec la même impatience de voir ce que donnera, jeudi 26 juin, le tandem Bernardo Montet et Pierre Guyotat. Là encore des mots. Là encore des corps...

Dans *L'Atelier en pièces*, il y avait de la compassion. Il y avait les paroles de Benjamin Massé-Lassaque, jeune autiste, si heureux d'être en scène. Dans *Arrêtez, arrêtons, arrête !* il n'y a plus que le silex du silence des solitudes. Exactement : la danse et les mots créent du silence.

Dominique Frétard

Un centre flambant neuf

Mathilde Monnier dirige le plus beau centre chorégraphique de France, avec celui de Belfort. Il est tout neuf, ouvert depuis six mois. Finis les locaux planqués sous les toits de l'Opéra-Comédie : l'ancienne prison des Ursulines a été reconvertie en une architecture de verre et de pierre, avec des studios vastes. L'un d'eux bénéficie de la lumière du jour. Un autre peut être transformé en salle de spectacle. A l'extérieur, Mathilde Monnier continue ses ateliers avec les autistes ; la conseillère technique, Geneviève Vincent, ses groupes d'écriture avec les alcooliques. Et le centre s'implique dans Via Voltaire, lieu d'accueil et de soutien pour les grands malades.

L'enjeu des voyages au long cours

MONTPELLIER
de notre envoyée spéciale

Jean-Paul Montanari, directeur artistique du festival Montpellier-Danse, explique les raisons qui l'ont poussé à intituler la dix-septième édition de la plus prestigieuse rencontre française de danse contemporaine, « Le proche, le lointain » : *« Une conscience qui ignorerait les lointains, l'existence d'autres peuples, d'autres corps, d'autres pensées, serait insoutenable. Les artistes ne nous ont pas attendus pour se lancer dans des danses croisées, à distance ou corps à corps, avec des artistes du lointain. Ainsi la danse française semble s'être progressivement reliée, de créateur à créateur, avec l'Asie, l'Afrique, l'Amérique du Sud, l'Europe centrale. Dans ce tissage à travers le monde, Montpellier-Danse 1997 se propose d'être un nœud passager pour que, durant quelques jours, ces artistes aventuriers expérimentent, entre eux et avec le public, la forme la plus rapprochée de la distance : le toucher. »*

Certains chorégraphes, présents à Montpellier, comme Mathilde Monnier, trouvent leur lointain au plus profond d'eux-mêmes. D'autres partent sur les pas de leurs ancêtres : Ea Sola part créer au Vietnam. Susan Buirge, l'Américaine, invente depuis cinq ans sa danse à Kyoto, au Japon. Régine Chopinot écrit ses *Paroles du feu* sur la musique du Vietnamien Tôn Thât Tiêt.

SOUS INFLUENCE

Dans ces croisements, ces voyages de la pensée partagée, il s'agit de retrouver sa vérité, de faire naître une danse plus vitale. Jamais l'art chorégraphique ne s'est autant interrogé sur le sens. En Afrique, en Asie, le geste, le mouvement, encore étroitement mêlés aux fêtes et aux rituels, est porteur d'un sens, le plus souvent immédiat, pour le moins magique, ou sacré. Les chorégraphes français ont beaucoup voyagé depuis vingt ans. Ils ont observé, aimé, été touchés par des danses aux gestes simples, raffinés.

La danse contemporaine occidentale, longtemps sous l'influence des modèles américains ou allemands, comprend, alors qu'il existe ailleurs des manières de danser qui peuvent l'enrichir, qu'il lui faut se redonner nécessité et urgence. Il est intéressant de noter qu'Elsa Wolliaston, l'Africaine, et Yano Hideyuki, le Japonais, avaient en leur temps, à la fin des années 70 et au début des années 80, aidé la jeune danse française à sortir de sa chrysalide... En retour, en Afrique, en Asie, des écoles, des chorégraphes isolés, des danseurs virtuoses, ont découvert, en voyant ces artistes occidentaux, que la danse n'était pas seulement une affaire de codes et de styles transmis de génération en génération, mais qu'elle était aussi liberté de tout dire. Les pays, comme l'Afrique du Sud, le Cambodge, le Vietnam, en train de reconquérir leur droit à s'exprimer, ont bien compris l'enjeu.

Ces échanges entre artistes, entre cultures, s'incarneront au cours de la soirée « Afrique/Asie » et au cours de celle de la « Nuit du monde ». le festival présentera aussi les résultats du Conservatoire itinérant de l'Association française d'action artistique (AFAA), dont Claire Verlet est la responsable pour la danse. Ce Conservatoire a été mis en place pour répondre aux demandes en formations pédagogiques et artistiques formulées par les ballets et les compagnies étrangères. Ivan Favier a créé pour le Ballet de Cali, en Colombie. Michel Kelemenis a mené des ateliers avec Vincent Mantsoe, superbe chorégraphe, qui dirige, à Johannesburg, la compagnie Moving into Dance.

A 10 HEURES

Philippe Cohen, qui dirige la danse au Conservatoire national supérieur de Lyon, a été choisi pour enseigner le classique au Ballet de l'Académie royale khmère et à l'Ecole nationale de danse de Hanoï. Dans le même temps, Régine Chopinot partait à l'Institut de danse de Pékin. Et Karine Saporta, Daniel Larrieu, Hélène Cathala et Fabrice Ramalingom s'envolaient pour Moscou créer des pièces pour l'école Nikolaï Ogryskov.

Tous les danseurs et chorégraphes étrangers ont été invités à rester à Montpellier pendant la durée du festival. Toutes les compagnies invitées dansent, tous les jours, à 10 heures sur la place de la Comédie afin de rencontrer un public qui ne se rend pas aux spectacles de danse. Il a été demandé à Annie Sellem, figure du monde chorégraphique, d'organiser des rencontres pour faire le point. Un thème générique a été retenu : « La danse comme révélateur des questions de société ». Laissons le dernier mot à Twyla Tharp, redoutable Américaine, douée d'un talent fou et d'une intelligence non consensuelle : *« La poétesse Emily Dickinson a écrit : "Le monde entier est dans votre arrière-cour". »* Elle sera à Montpellier-Danse avec une toute nouvelle compagnie, les 3 et 4 juillet.

D. F.

Des coins du monde

● **Occident, Afrique, Asie.** Mathilde Monnier, avec Christine Angot : du 22 au 26, puis du 29 juin au 2 juillet, Studio des Ursulines. Ea Sola : le 23, 20 h 30, Opéra-Comédie. Régine Chopinot : les 24 et 25, 22 heures, Cour des Ursulines. Antonio Gadès : le 25, 20 h 30, Corum. Bernardo Montet, avec Pierre Guyotat : le 26, 22 heures, Cour Jacques-Cœur. Michel Kelemenis, le 28, 22 heures, Cour des Ursulines. Santiago Sempere : le 1er juillet, 20 h 30, Opéra-Comédie. Susan Buirge : le 2 juillet, 22 heures, Cour des Ursulines. Twyla Tharp : les 3 et 4, 20 h 30, Corum. Musiques et danses du Rajhastan : le 3 juillet, 22 heures, Cour des Ursulines.

● **Conservatoire itinérant.** Ivan Favier et le Ballet de Cali, Marie-France Dieulevin et Alvaro Restrepo avec des danseurs colombiens : le 27, 20 h 30, Opéra-Comédie. Ballet Royal khmer et le Conservatoire de Lyon : le 30 juin, 22 heures, Cour Jacques-Cœur. Ecole de Hanoï danse Dominique Bagouet, l'Institut de Pékin, Vincent Mantsoe et la compagnie Moving into Dance - Nuit Afrique-Asie : le 2 juillet, 20 h 30, Chai du Terral, à Saint-Jean-de-Védas. Académie de danse de Moscou danse Saporta, Larrieu, Cathala-Ramalingom : le 4, 22 heures, Espace Vigneron, à Baillargues.

● **Nuits du monde.** Nuit du monde I, avec Régine Chopinot et son invité le poète Shuntaro Tanikawa (création). Levon Minassian. Vincent Mantsoe (création), Dominique Noël et Sonia Onckelinx, Pascal Jaussaud (création). Bernardo Montet et son invitée, la chanteuse Aminata Fall (création). Le groupe de rap Aktuel Force : le 5 juillet, 22 heures, Cour des Ursulines. Nuit du monde II, avec *Danse nomade*, soit la danse d'Anne-Marie Porras avec les musiciens gitans, les Tekameli, et les musiciens du Rajasthan (création) : le 5, minuit, Cour Jacques-Cœur. Nuit du monde III, avec Montalvo-Hervieu. Dimitri Fedotenko et Natalia Kouznetsova. Michel Kelemenis et ses invités Vincent Mantsoe et Takeshi Yasaki (création). Michèle Prélonge et Anastase Cook (création). Massidi Adiatou. Santiago Sempere et son invité le flûtiste Mayako Sone. Les Gitans Tekameli. Mathilde Monnier et son invitée Irène Tassembedo (création) : le 6, 2 heures, Opéra-Comédie. Les Trois Nuits du monde : 140 F.

● **Comédie de la danse.** Programme différent, chaque jour, à 18 heures, place de la Comédie. Entrée gratuite.

● **Tables rondes.** Carnets de route, le 1er juillet, de 14 à 17 heures. De la modernité, le 2 juillet, de 10 heures à 13 heures. L'Etranger, l'autre, le 3 juillet, de 10 heures à 13 heures, salle Einstein, Corum.

● **Renseignements.** Bureau du festival, Hôtel Assas, 6, rue Vieille-Aiguillerie, 34 Montpellier. Tél. : 04-67-60-07-40, de 11 heures à 19 heures. Groupes, tél. : 04-67-60-07-41. De 40 F à 250 F, selon les spectacles. 80 F pour la majorité d'entre eux.

هكذا من الاصل

Une Fête de la musique pleine de rencontres atypiques et d'images anachroniques

La pluie de Paris n'a pas découragé les amateurs de sons et de danses de toutes sortes

La 16e Fête de la musique a été perturbée en fin d'après-midi, samedi 21 juin, par une météo instable dans toute la France. Grâce à un calendrier favorable (le samedi), elle aura pourtant été une réussite, révélant à jour de nouvelles modes musicales, les attachements citoyens ou les enracinements régionaux, avec ses millions d'instrumentistes en herbe, de chanteurs amateurs ou de professionnels en mal de fête gratuite.

UNE CONCENTRATION de joueurs de *didgeridoo*, l'instrument emblématique des aborigènes d'Australie, cela ne se voit pas tous les jours. Les curieux se sont déplacés en masse au rendez-vous fixé par le magasin de disques Cinq Planètes, rue Saint-Sébastien, dans le 11e arrondissement de Paris. Malgré tout le cœur qu'ils ont pu y mettre, les quelque quarante souffleurs rassemblés n'ont pas trouvé la vibration idéale pour conjurer la pluie. Dommage pour tous les amateurs de rythmes caribéens et africains qui avaient repéré d'emblée le programme proposé aux Tuileries. Ils n'auront pas pu se réchauffer avec les rappeurs sénégalais Djoloff, le pianiste martiniquais Mario Canonge, la chanteuse camerounaise Sally Nyolo et l'ambianceur de la Côte-d'Ivoire Meiway. En fin d'après-midi, rafales de vent et pluie sont venues jouer les trouble-fêtes, comme presque partout en France, et particulièrement à Strasbourg, ville dont Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, est le maire jusqu'au 27 juin. Le concert organisé par Radio-France internationale et ses partenaires a été annulé.

Dans la cour du Palais-Royal, face au ministère de la culture, le service d'ordre déployé en devant de scène paraît démesuré face au public clairsemé, écrasé par les décibels. Avec un rap tranchant, le groupe Stomy Bugsy harangue ses fans, venus de Sarcelles. La banlieue s'emparant du Palais, pour fêter la naissance du Mouv', la radio jeunes de Radio-France, voilà qui ne manque pas de piquant. Des images anachroniques, des rencontres atypiques, la Fête de la musique en est à profusion semée. Au cœur du Marais, dans un salon de thé, des adolescents reprennent les classiques des Rolling Stones. Deux rues plus loin, un père et ses enfants déambulent en tapant sur des casseroles. Ils croisent une chorale improvisée chantant *Frou-Frou* ou *Le Gamin de Paris*. Dans la cour pavée du Musée Picasso, la foule retient son souffle devant l'épatante chanteuse corse chante tout, comme à Nantes (Loire-Atlantique), où une association avait diffusé dans la presse les paroles de *Mon amant de Saint-Jean*, afin que chacun l'interprète à sa manière – rock, reggae, rap – à minuit.

Installé cité Bergère, dans le 9e arrondissement de Paris, Le Limonaire, créé en 1985 par le mime Duval, renoue avec la tradition des Jacky Micaelli. Passage de la Main-d'Or, près de la place de la Bastille, on débite du beaujolais frais en bouche, tandis que le duo africain les Négropolitains triture avec talent les chansons de Bobby Lapointe. Félix la Putaraigne, et son groupe (accordéon, batterie de fortune, saxophone, guitare) zappe de la salsa au raï, image fidèle de ce nouveau Paris chantant, où la musique est toute à sa joie, où les mélanges impromptus suivent des destins impossibles à maîtriser. On aime la chanson française, et on bistrots de quartier. Le spectacle est gratuit, et le chapeau passe de main en main.

Tous ceux qui s'inscrivent peuvent se produire, même quand la direction temporaire du spectacle est confiée à un irréductible de la révolte et de la chanson réaliste, Allain Leprest, maître de cérémonie le 21 juin. Il y a là tous ceux que la Fête de la musique peut faire sortir des tanières ordinaires et marcher hors des sentiers battus, que parcourent les amateurs du *« Top »*, dont 30 000 « exemplaires » s'étaient regroupés au Parc des Princes : Arthur y proposait un *« karaoké géant »* avec invités de prestige (Joe Cocker, Supertramp...).

Interdite l'an dernier de 21 juin comme de droit de fête en général, la techno faisait son retour sur l'île aux Cygnes. Sous le pont de Grenelle, les ravers avaient installé une puissante sono, décidés à célébrer la danse avec une ferveur militante. *« Nous avons baptisé la soirée Phosphène*, explique l'un des organisateurs. *En grec : "brillance de la lumière". La France est en retard sur le reste de l'Europe, victime de sa paranoïa vis-à-vis de cette musique. Il est symbolique pour nous de danser au pied de la statue de la Liberté. »* A 23 heures, ce bout de l'île est déjà plein de trois mille danseurs. Beaucoup d'autres se pressent à l'entrée – gratuite – de la fête. Un peu débordé, le service de sécurité passe chacun au détecteur de métal. Rien ne doit pouvoir gâcher l'ambiance. Du haut du pont, au milieu des curieux, une dame au petit chien observe cette bacchanale si souvent diabolisée.

Les DJ – Havoc, UX, Mike – ont décidé de se consacrer à la *trance*, cette tendance de la techno obsédée par la recherche d'énergie positive et dont les boucles synthétiques transportent les ravers comme sur une montagne russe. Quand le bolide s'emballe, on lève les mains en hurlant et sifflant. Avec un trop petit budget (60 000 francs), profitant des néons rouges et bleus de la Maison de Radio-France et du ballet des bateaux-mouches, ils ont réussi à entretenir la bonne humeur.

Récit du service Culture

Le ministre et le « lien social »

Cinquième chef d'orchestre de la Fête de la musique depuis sa création en 1982, Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, a suivi, samedi 21 juin, un « parcours musical » bigarré et bon enfant dans les jardins du Palais-Royal. Mme Trautmann a évoqué le *« lien social qu'est la musique »*, *« première pratique culturelle des Français »*. La Fête de la musique est depuis plusieurs années l'occasion pour le Syndicat national de l'édition phonographique (SNEP) et certains disquaires de faire campagne (*« Moins fort la TVA »*) pour que le taux de TVA sur le disque (20,6 %) soit aligné sur celui du livre et du cinéma (5,5 %). Le ministre a promis plus de fermeté envers la Communauté européenne, dont dépend ce statut « culturel » du disque. Elle a évoqué la nécessité de réformer l'enseignement musical et de favoriser le développement d'une *« nouvelle génération de lieux de diffusion musicale »*, tels le Transbordeur à Lyon ou la Laiterie à Strasbourg.

Vitrolles, entre vieux centre et cités neuves

VITROLLES
de notre correspondant régional

La Fête de la musique intervenait à Vitrolles au surlendemain des premières décisions de la municipalité Front national concernant les associations. Ces considérations politiques en coloraient la géographie. Comme à chaque solstice d'été, qui mélange fête de la Saint-Jean et Fête de la musique, les rues du Vieux-Village étaient livrées aux ensembles folkloriques – tambourins et flûtiaux, gamins déguisés en vieux Provençaux, adolescentes en espadrilles dansantes, adultes en coiffes ou chapeaux – qui s'en furent jusqu'à la place de l'Aire, où les attendaient un grand bûcher, et les petits frères en poussette, les papas avec les caméras vidéo, les sœurs aînées à l'air boudeur. A 22 h 15, après un petit discours en provençal, le bûcher s'embrasa sous le ciel menaçant. Les familles applaudirent puis commença la danse des Cordelles, tandis que quelques élus de la majorité municipale, en bras de chemise et discrets, bavardaient et embrassaient les amis.

Au centre de la ville nouvelle, le Sous-Marin, menacé de disparition pour cause de suppression de subventions municipales (200 000 francs en 1996), tenait la vedette. La veille, un comité de soutien national à ce café-musique associatif s'était constitué sous la présidence d'honneur de Bertrand Cantat, chanteur du groupe de rock Noir Désir. Un rassemblement de soutien doit d'ailleurs se tenir le 27 juin devant l'hôtel de ville.

Les abords du Sous-Marin vibraient du swing du groupe Ilé Fé, de Nîmes, mené par son jeune chanteur black. Ici, pas de podium, puisque la mairie l'avait interdit, mais une estrade sous les arcades : devant, sur la grande place minérale, dansait et parlait cette jeunesse vitrollaise de vingt ans, engagée dans ses musiques et ses passions. Attablés, des quadragénaires *« citoyens »* (c'est le mot vitrollais de la période) buvaient des bières en évoquant de vieilles luttes, et en attendant la prestation de Jo Corbeau, pionnier du reggae marseillais engagé. Au milieu de cette fête-rassemblement, s'agitait la nuée de gamins des cités pauvres, parcourue d'ondes de nervosité au moindre incident supposé ou réel. Ailleurs encore, des indifférents à ces différends « karaokaient » dans les bars restés pour une fois ouverts : à Vitrolles, il n'y a que les soirées d'élections et de Fête de la musique qui voient quelques cafés ouverts après 20 heures.

Michel Samson

Soutiens à la revue « D'Architectures »

LA REVUE *D'Architectures*, menacée de disparition au début de l'année, pourrait avoir trouvé les moyens de sa survie, tout en préservant son indépendance. L'ordre national des architectes qui avait initialement déposé le bilan du titre, a *« finalement décidé d'assurer sa pérennité »*, selon le rédacteur en chef Francis Rambert, qui, après s'être vigoureusement engagé dans ce sauvetage de dernière minute, publie un premier bilan de son action dans le dernier numéro de la revue.

Plus de cent vingt architectes et professionnels de l'architecture, mais aussi des artistes, ont décidé de parier sur la survie de ce magazine ouvert à tous les courants. Il lui ont donc apporté leur soutien moral mais surtout financier, et ont permis d'envisager la création d'une société des lecteurs dont *« les statuts seront "calqués" sur le modèle de ceux du journal* Le Monde *»*.

« La liste de ces premiers membres, ajoute Francis Rambert, *confirme l'ouverture d'esprit de notre journal ; de Chemetov à Tschumi, de Madec à Ricciotti, toutes les tendances sont représentées »*. L'ancrage régional du magazine apparaît également *« très significatif »* au rédacteur en chef qui publie la liste de cette nouvelle société de lecteurs dont les parts sont disponibles au prix de 1 000 francs chacune.

Pour renforcer l'assise de cette revue mensuelle, la nouvelle société éditrice du magazine, SEA, devra comporter, outre l'ordre et cette société des lecteurs, un groupe de partenaires institutionnels et un club d'industriels, l'objectif étant d'avoir bouclé le tour de table d'ici au lundi 30 juin.

Frédéric Edelmann

★ Société des lecteurs du magazine *D'Architectures*, 25, rue du Petit-Musc, Paris 4e.

DÉPÊCHES

■ **ART : le Musée Getty** a révélé être l'acheteur anonyme qui avait payé 6,1 millions de dollars (1 dollar = 5,75 francs) un portrait du peintre français Jacques-Louis David lors d'une vente aux enchères, le 11 juin, chez Sotheby's, à Londres – un record pour un David. Ce portrait de Suzanne-Louise de Saint-Fargeau datant de 1804 avait été estimé par Sotheby's entre 1,6 et 2,5 millions de dollars.

■ **La British Library** vient de découvrir que plus de 600 des 15 000 manuscrits chinois anciens de sa collection sont des faux, fabriqués au XXe siècle, rapporte le *Times* dans ses éditions du lundi 23 juin. La collection a été expertisée grâce à une nouvelle méthode, qui analyse les papiers, les encres et les teintures des manuscrits sans les détériorer.

Stuart Davis, pionnier de l'art moderne américain

La Fondation Guggenheim de Venise propose la première rétrospective européenne des peintures de l'artiste

STUART DAVIS, Collection Peggy Guggenheim, Palazzo Venier dei Leoni, 701 Dorsoduro. Venise. Tél. : 00-41-520-62-28. De 11 heures à 18 heures. Fermé mardi. Entrée, 12 000 lires (environ 40 francs). Catalogue, Electa Milan, 60 000 lires (200 francs).

VENISE
de notre envoyée spéciale

Si la rétrospective Stuart Davis proposée au palais de Peggy Guggenheim est une première en Europe, la présence d'œuvres du peintre à Venise pendant la Biennale n'en est pas une. En 1952, en effet, treize de ses peintures étaient exposées en solo au Giardini, dans le pavillon américain, où elles eurent peu de succès : on les jugea décoratives. Ce qui n'est pas tout à fait faux, mais restrictif. Davis vaut beaucoup mieux.

Les Américains en sont persuadés depuis longtemps : en 1948, une enquête du magazine *Look* auprès des directeurs de musées et des critiques le donnait comme l'un des dix meilleurs artistes du pays. Aujourd'hui, on le salue comme un classique de la modernité, le premier de la vague qui précède celle de l'expressionnisme abstrait. En Europe on le connaît peu, de nom ou à travers quelques reproductions d'œuvres.

STRIES COLORÉES

Stuart Davis est né dans une Amérique qui se battait pour devenir un pays moderne, il a grandi avec elle. Non sans avoir étudié la peinture à bonne école, celle de Robert Henry, leader, à New York, d'un groupe d'artistes indépendants, politiquement et socialement progressistes, qui voulaient peindre la scène américaine, des sujets ordinaires pris dans la vie, et qui ont été les premiers à se bagarrer contre l'Académie. Parmi les élèves, il y avait aussi Edward Hopper, qui restera dans le courant réaliste. Pas Davis.

Sa découverte de la peinture européenne à L'Armory Show, en 1913, le remua fortement. Ses toiles de 1912 et 1913, que l'on découvre dans l'exposition, sont d'abord des vues de rues sombres, ou enneigées, d'un réalisme passe-partout. Puis le peintre dramatise, visiblement influencé par Munch, dont il reprend les figures solitaires. On le voit aussi peindre des paysages et un autoportrait au chapeau chinois *à la manière de Van Gogh*. C'est au début des années 20 que l'artiste change de cap radicalement. Il colle alors à l'objet. Et fait des merveilles. Son paquet de Lucky Strike qui occupe, déplié, tout le plan de la toile, ainsi que ses tableaux de papier à cigarettes, sont inspirés des papiers collés cubistes, mais les cubistes n'en ont jamais produit de pareils. Son ampoule électrique ou ses pommes aux formes simplifiées, cernées d'un épais trait noir dissocié des plans et des stries colorées, renvoient à *Léger* puriste, mais c'est déjà du Lichtenstein.

Davis puise ses motifs dans la rue, ses vitrines, ses lumières, son dynamisme qu'il traduit par des signes abstraits, des symboles et des emblèmes. Il pratique le collage, introduit dans ses tableaux des étiquettes peintes en trompe-l'œil, des mots et des lettres. Il aplatit les formes, met l'accent sur la bidimensionnalité de l'espace pictural, cherche visiblement à en dégager la spécificité, en désarticulant lignes, plans colorés et motifs, sans pour autant le perdre complètement de vue. Sauf une fois, dans l'extravagante série de peintures qui l'occupa toute une année, de 1927 à 1928, où il associe trois objets : un ventilateur électrique, un gant de caoutchouc et *un fouet à œuf qu'il cloue sur une table* et dont il étudie les relations avec l'espace de son atelier. Là, il devient plus abstrait que jamais, jouant sur les plans et les contrastes de formes découpées comme des papiers. Un voyage à Paris lui inspire des œuvres à nouveau descriptives, quelques places des Vosges légères comme des Dufy ou des Hockney, un rien naïvement dessinées et faisant l'effet d'un décor de carton-pâte. C'est plutôt mauvais.

Le Davis de la maturité, qui concilie une peinture de la scène américaine et les tendances cubistes et futuristes en de grands tableaux imbriquant lettres, points, zigzags, serpentins multicolores, et petits plans aigus, n'est pas encore né. Il viendra dans les années 40 et 50, après plusieurs expériences de peintures murales pour le Radio City Music Hall ou l'exposition universelle de New York en 1939.

Sa transcription du spectacle et des sons de la vie moderne prendra alors tournure de tableaux toujours plus complexes, aux couleurs toujours plus chaudes, aux dissonances toujours plus hardies. Ce fan de Thelonious Monk en produit quelques-uns moins chargés, dont les formes dansantes et les rythmes syncopés sont dans l'esprit des papiers découpés du Matisse de *Jazz*. Mais aussi près qu'il puisse être de ce dernier parfois, ou de Léger, il est lui-même, vif et original, et non comme il se disait dans les années 50, un peintre *« strictement européen (c'est-à-dire français) »*. Il y a dans son œuvre toujours en ébullition une énergie qui ne trompe pas.

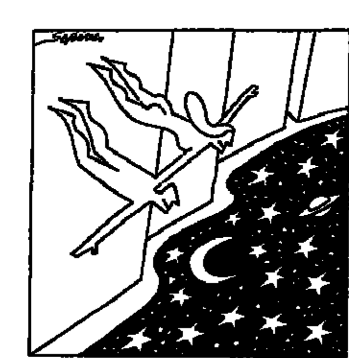
Geneviève Breerette

Biographie

- **1892.** Naissance à Philadelphie. Son père est éditeur, sa mère sculpteur.
- **1910.** Fréquente l'école d'art de Robert Henry à New York.
- **1913.** Découvre l'art européen à l'Armory Show ; il y expose cinq aquarelles.
- **1925.** Première exposition personnelle, à Newark (New Jersey).
- **1928-1929.** Séjour à Paris
- **1930.** Une de ses toiles est exposée lors de l'inauguration du pavillon américain à la Biennale de Venise.
- **1932.** Enseigne à l'Art Student League. Participe à la première Biennale du Whitney Museum. Peint une fresque pour le Radio City Music Hall.
- **1940.** Professeur à la New School of Social Research (jusqu'en 1950).
- **1945.** Rétrospective au Musée d'art moderne de New York.
- **1951.** Expose à la première Biennale de Sao Paulo
- **1952.** Exposition personnelle au pavillon américain de la Biennale de Venise.
- **1958.** Prix S. R. Guggenheim à la Biennale de Venise.
- **1964.** Meurt d'un infarctus à New York.

Le Paris disparu de Jean-Claude Gautrand

Le photographe de la mémoire expose dans les Halles



JOUR après jour, dans l'indifférence de l'été 1971, Jean-Claude Gautrand a photographié par effraction, avec la complicité de quelques ouvriers, la démolition des halles de Baltard, au cœur de Paris. Intitulé « L'Assassinat de Baltard » son reportage est un reportage de guerre : explosions, fracas, fumées, pans entiers de métal qui s'effondrent, se brisent. Les images en noir et blanc sont exposées au sous-sol du Nouveau Forum des Halles, quartier défiguré qui a perdu ses repères et son aura. Tout le travail de ce photographe sensible est lié à l'identité des lieux et à leur mémoire. Ainsi, ses images sur « le dernier village parisien », de Bercy, disparu au profit d'un quartier high tech et postmoderne ; ses « portraits » des mégalithes de Carnac ou des blockhaus du mur de l'Atlantique, transformés, sous son regard, en sculptures intégrées aux paysages.

★ « Mémoire des lieux, mémoire des temps », Espace photographique de Paris, Nouveau Forum des Halles, 4-8, Grande Galerie, Paris 1er. RER et Mº Châtelet-Les Halles. Tél. : 01-40-26-87-12. Du mercredi au vendredi, de 13 heures à 18 heures ; samedi et dimanche, de 13 heures à 19 heures. 10 F. Jusqu'au 13 juillet. Catalogue, 24 p., 15 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Alfred Brendel (piano)
Brendel n'a pas attendu l'année Schubert pour défendre inlassablement l'œuvre pour piano du compositeur. Il est même sans aucun doute celui qui aura le plus fait pour Schubert, ces vingt dernières années.
Schubert : *Sonates pour piano D 537 et D 960, Impromptus D 935.*
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 20 h 30, le 23. Tél. : 01-45-61-53-00. De 130 F à 400 F.
Alain Planès (piano)
L'absence d'épate, l'oubli de soi, la poésie sont les marques d'un pianiste discret, beaucoup trop discret.
Chopin : *Barcarolle op. 60, Etudes, Nocturnes op. 27 nº 2, Mazurkas op. 41.* Debussy : *Suite bergamasque, Nocturne pour piano, Etudes.* Mozart : *Rondo pour clavier KV 511.*
Orangerie du parc de Bagatelle, domaine de Bagatelle, Paris 16e. Mº Pont-de-Neuilly. 20 h 45, le 23. Tél. : 01-45-00-22-19. 150 F.
Gilberto Gil
Grande star de la musique mondiale, et brésilienne en particulier, Gilberto Gil repart à la conquête de l'Europe estivale et festivalière. Le Bahianais donne toujours d'excellents concerts, grâce à un sens inné du délié et du balancement.
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Pigalle. 21 heures, le 24. Tél. : 01-49-25-89-99. 165 F.
Louise Attaque
Louise Attaque met en pratique les préceptes d'une certaine musique jeune : légère, pas trop cassante, bien enveloppée, gentille fille du cabaret, bien chantée par Gaëtan Roussel, un garçon assez mélancolique.
Le Divan du Monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. 19 h 30, le 24. Tél. : 01-44-92-77-66.
Arielle
Arielle, ancien mannequin modèle d'Helmut Newton, rappelle que la chanson est aussi une question d'atmosphère, d'impressions, d'ancrages subtils dans l'élément humain. Voix profonde, mélodies travaillées.
Péniche « le 6/8 », 6-8, quai Malaquais, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. 21 heures, les 23 et 24. Tél. : 01-43-80-74-54. 50 F.
Fred Hersch Trio
Pianiste de jazz remarqué il y a quelques années, Fred Hersch continue son cheminement discret, particulièrement à l'aise dans la formule du trio avec basse et batterie. Belle rythmique avec Gilles Naturel et John Betsch.
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 23 et 24. Tél. : 01-43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

AUTRE CHOSE À FOUTRE QU'AIMER
Film français de Carole Giacobbi, avec Hélène de Saint-Père, Michèle Moretti, Luca Vellani, Frédéric Quiring, Samy Naceri, Moussa Maaskri (55 mn).
Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+).
LA CICATRICE
Film polonais de Krzysztof Kieslowski, avec Franciszek Pieczka, Jerzy Stuhr, Mariusz Dmochowski, Jan Skotnicki, Stanislaw Igar, Michal Tarkowski (1 h 44).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; 14-Juillet Odéon, 6e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).
LE DÉMÉNAGEMENT
Film français d'Olivier Doran, avec Danyboon, Emmanuelle Devos, Sami Bouajila, Marine Delterme, Serge Hazanavicius, Dieudonné (1 h 30).
Gaumont les Halles, Dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; UGC Danton, Dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; UGC George-V, Dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, Dolby, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, Dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Gaumont Parnasse, 14e (+) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (+) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96) (+).
DOBERMANN (**)
Film français de Jan Kounen, avec Vincent Cassel, Tcheky Karyo, Monica Bellucci, Antoine Basler, Dominique Bettenfeld, Romain Duris (1 h 45).
UGC Ciné-cité les Halles, Dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, Dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; Rex, Dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, Dolby, 6e ; UGC Odéon, Dolby, 6e ; Gaumont Marignan, Dolby, 8e (+) ; UGC Normandie, Dolby, 8e ; Paramount Opéra, Dolby, 9e (01-47-42-56-31) (+) ; Majestic Bastille, Dolby, 11e (01-47-00-02-48) (+) ; UGC Lyon Bastille, Dolby, 12e ; UGC Gobelins, Dolby, 13e ; Gaumont Alésia, Dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Gaumont Parnasse, Dolby, 14e (+) ; Miramar, Dolby, 14e (01-39-17-10-00) (+) ; Gaumont Convention, Dolby, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, Dolby, 19e (+) ; Le Gambetta, Dolby, 20e (01-46-36-10-96) (+).
JAMES ET LA PÊCHE GÉANTE
Dessin animé américain de Henry Selick, (1 h 20).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, Dolby, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, Dolby, 6e (+) ; Gaumont Marignan, Dolby, 8e (+) ; UGC George-V, Dolby, 8e.
VF : UGC Ciné-cité les Halles, Dolby, 1er ; Rex, Dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; 14-Juillet Hautefeuille, Dolby, 6e (+) ; Gaumont Marignan, Dolby, 8e (+) ; UGC George-V, Dolby, 8e ; Paramount Opéra, Dolby, 9e (01-47-42-56-31) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, Dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Alésia, Dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Gaumont Parnasse, Dolby, 14e (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (+) ; Gaumont Convention, Dolby, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Majestic Passy, Dolby, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, Dolby, 19e (+).
LA MÔME SINGE
Film américain-chinois de Xiao-Yen Wang, avec Fu Di, Fang Shu, Yang Guang, Yang Lin, Chang Hung-Mei, Wang Yang (1 h 35).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ;
LE SAINT
Film américain de Phillip Noyce, avec Val Kilmer, Elizabeth Shue, Rade Serbedzija, Valery Nikolaev, Henry Goodman, Alun Armstrong (1 h 57).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, Dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, Dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; 14-Juillet Odéon, Dolby, 6e (+) ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Marignan, Dolby, 8e (+) ; UGC George-V, THX, Dolby, 8e ; UGC Gobelins, 13e ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (+) ; Majestic Passy, Dolby, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; UGC Maillot, 17e ; 14-Juillet-sur-Seine, Dolby, 19e (+).
SMILLA
Film germano-danois de Bille August, avec Julia Ormond, Gabriel Byrne, Richard Harris, Vanessa Redgrave, Robert Loggia, Jim Broadbent (2 h).
VO : Gaumont les Halles, Dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra Impérial, Dolby, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; 14-Juillet Hautefeuille, Dolby, 6e (+) ; Gaumont Ambassade, Dolby, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; UGC George-V, 8e ; La Bastille, Dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, Dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (+).

(**) Films interdits aux moins de 16 ans.
(+) Réservation au 01-40-30-20-10.

RETENEZ VOS PLACES

JAZZ

LA VILLETTE JAZZ FESTIVAL
Parc de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin, Porte-de-La-Villette. Du 28 juin au 6 juillet. Relâche lundi 30 juin. Tarifs : 145 F et 170 F ; les concerts gratuits sont suivis du signe (★). Tél. : 08-03-07-50-75 (1,49 F la minute). Location Fnac, Virgin, Carrefour, Galeries Lafayette, Joseph Gibert, Tickets Plus.

Les concerts ont lieu sur une partie du site du parc de La Villette : en plein air place de la Fontaine-aux-Lions, sur la prairie du Triangle ; dans les salles de la Cité de la musique (salle des concerts, amphithéâtre du musée) et de la Grande Halle (Nef, Espace Charlie-Parker, salle Boris-Vian, Club).
28 juin, à partir de 18 heures : Eddy Louiss Quintet et Multicolor Fanfare (★), Jean-Luc Ponthieux « Double Bass », Ornette Coleman New Quartet, Julien Lourau Groove Gang (★), Andy Emler Quintet, Ahmad Jamal Quartet.
29 juin, à partir de 15 heures : Claude Barthélémy « Chansons tombées du ciel », Fontella Bass et The Voices of Saint Louis, The Dirty Dozen (★).
1er juillet, à partir de 19 heures : The Dirty Dozen (★), Ornette Coleman et Joachim Kühn, Geri Allen Trio, Vienna Art Orchestra (★), Pino Minafra Sud Ensemble, Herbie Hancock avec Michael Brecker, John Scofield, Dave Holland, Jack DeJohnette et Don Alias.
2 juillet, à partir de 19 heures : The Dirty Dozen (★), Richard Galliano et Michel Portal, Geri Allen Trio, Trio Aldo Romano, Louis Sclavis et Henri Texier (★), Pino Minafra Sud Ensemble, Trio Michel Petrucciani, Miroslav Vitous et Lenny White.
3 juillet, à partir de 19 heures : Howard Johnson and Gravity (★), Italian Instabile Orchestra avec Enrico Rava, Sophia Domancich Trio, Alfredo Rodriguez « Cuba Linda » (★), Christophe Marguet Trio, Steve Coleman Mystic Rhythm Society and AfroCuba de Mantanzas.
4 juillet, à partir de 19 heures : Howard Johnson and Gravity (★), Trio Martial Solal, Gary Peacock et Paul Motian, Mino Cinelu, Maria Schneider Orchestra (★), Ernan Lopez-Nussa « Cuban Quartet », Ornette Coleman Prime Time « Tone Dialing » (concert multimédia).
5 juillet, à partir de 15 heures : Claude Barthélémy « Chansons tombées du ciel », Marcel Azzola avec Marc Fosset, Patrice Caratini, Georges Arvanitas et Vincent Fradde (★), Shirley Horn Trio, Christian Escoudé Trio, Maria Schneider Orchestra (★), Ernan Lopez-Nussa « Cuban Quartet », Michel Portal « Preuve par neuf ».
6 juillet, à partir de 15 heures : Claude Barthélémy « Chansons tombées du ciel », Maria Schneider (répétition publique des ateliers d'orchestre) (★), Shirley Horn Trio, Alfredo Rodriguez « Cuba Linda » (★).
Steve Turre, avec Sanctified Shells et des invités, sera présent durant l'ensemble du festival.

MUSIQUE

Une sélection de concerts classique, jazz, rock, chanson et musique du monde à Paris et en Ile-de-France

CLASSIQUE

LUNDI 23 JUIN
Pelléas et Mélisande
de Debussy. Luc Berthomieu, Dominique Ploteau (Pelléas), Régine Blanes, Angélique Greuter, Anne Lapalus (Mélisande), Frédéric Guieu, Claude Massoz, Alain Zürcher (Golaud), Philippe Degaëtz, Olivier Peyrebrune (Arkel), Gaëlle Caro, Patricia Palamara (Geneviève), Lucie Bouroche, Marie-Charlotte Laborne (Yniold), Akémi Souchay-Okumura (piano), Pascale Jeandroz (direction), Elisabeth Navratil (mise en scène).
Théâtre du Tambour-Royal, 94, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11e. Mº Goncourt, Belleville. 19 h 30, les 23, 24, 26 et 30 juin et les 1er, 2, 3, 4, 5, 7 et 8 juillet ; 17 heures, le 29 juin et le 6 juillet, jusqu'au 15 juillet. Tél. : 01-48-06-72-34. 130 F.
Madame Butterfly
de Puccini. Paula Delligatti (Mme Butterfly), Franco Farina (Pinkerton), Peter Coleman-Wright (Sharpless), Sylvie Brunet (Suzuki), Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, Maurizio Benini (direction), Robert Wilson (mise en scène), Suzushi Hanayagi (chorégraphie).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mº Bastille. 19 h 30, les 23 et 28 ; 15 heures, le 6 juillet. Tél. : 01-44-73-13-00. De 60 F à 610 F.
Ensemble Electric Phoenix
Malherbe : *Locus, création.* Hyde : *To the Last Syllabe, création.* Stroppa : *Création.* Technique Ircam.
Ircam, 1, place Igor-Stravinsky, Paris 4e. Mº Rambuteau. 20 heures, le 23. Tél. : 01-44-78-48-16. 90 F.
MARDI 24 JUIN
Manon
de Massenet. Renée Flemming (Manon), Richard Leech (des Grieux), Jean-Luc Chaignaud (Lescaut), Laurent Naouri (le comte des Grieux), Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, Gary Bertini (direction), Gilbert Deflo (mise en scène), Ana Yepes (chorégraphie).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mº Bastille. 19 h 30, les 24 et 26 juin et les 1er, 4 et 7 juillet ; 15 h 30, le 29, jusqu'au 12 juillet. Tél. : 01-44-73-13-00. De 60 F à 610 F.
Solistes de l'Ensemble Ictus
Mernier : *Les Idées heureuses, création.* Lindberg : *Création.* Jarrell : *Rhizomes.* Stockhausen : *Kontakte.* Technique Ircam.
Ircam, 1, place Igor-Stravinsky, Paris 4e. Mº Rambuteau. 20 heures, le 24. Tél. : 01-44-78-48-16. 90 F.
Chœur et orchestre Paris-Sorbonne
Brahms : *Rhapsodie pour alto, chœur d'hommes et orchestre, Symphonie nº 1.* Mendelssohn : *Die erste Walpurgisnacht.* Dalia Schaechter (mezzo-soprano), Guy Flechter (ténor), Nicolas Cavallier (baryton), Jacques Grimbert (direction).
Amphithéâtre de la Sorbonne, 47, rue des Ecoles, Paris 5e. Mº Saint-Michel. 20 h 30, le 24. Tél. : 01-42-62-71-71. De 70 F à 165 F.
Ensemble orchestral de Paris
Saint-Saëns : *La Muse et le poète.* Landowski : *Concerto pour violon et orchestre.* Mozart : *Symphonie nº 40.* Patrice Fontanarosa (violon), Philippe Muller (violoncelle), Jean-Jacques Kantorow (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, le 24. Tél. : 01-49-52-50-50. De 90 F à 270 F.
France Clidat (piano)
Œuvres de Liszt, Beethoven et Mendelssohn.
Châtenay-Malabry (92). Maison de Chateaubriand, 87, rue Chateaubriand. 21 h 30, le 24. Tél. : 01-47-02-45-63. 150 F.
Pierre Pincemaille (orgue)
Œuvres de Franck, Vierne, Duruflé et Messiaen.
Saint-Denis (93). Basilique, 1, rue de la Légion-d'Honneur. Mº Saint-Denis-Basilique. 20 h 30, le 24. Tél. : 01-48-13-06-07. 100 F.
MERCREDI 25 JUIN
Le Dernier Repas
de Fayt. Jocelyne Carissimo, Philippe Desandré, Philippe Le Chevalier, Pascal Sausy, Akémie Souchay-Okumura (piano), Serge Lipszyc (mise en scène).
Théâtre du Tambour-Royal, 94, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11e. Mº Goncourt, Belleville. 19 h 30, les 25, 27, 28 et 30 ; 15 heures, le 29. Tél. : 01-48-06-72-34. Location Fnac, Virgin. 130 F.
Klangforum Wien
Kyburz : *Cells, création, Parts, création.* Neuwirth : *Hooloomooloo, création.* Fedele : *Richiamo, Donacis Ambra, création.* Sylvie Lacroix (flûte), Ernesto Molinari (clarinette), Pierre-Stéphane Meugé (saxophone). Technique Ircam, Peter Rundel (direction).
Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, Paris 4e. Mº Rambuteau. 20 heures, le 25. Tél. : 01-44-78-13-15. 90 F.
Les Pages et les Chantres de la chapelle
Du Mont : *Cantica sacra.* Charpentier : *Missa assumpta est.*
Versailles (78). Cathédrale Saint-Louis, place Saint-Louis. 21 heures, le 25. Tél. : 01-39-20-78-00. De 80 F à 100 F.
JEUDI 26 JUIN
Asko Ensemble
Varèse : *Ecuatorial, Déserts.* Francesconi : *Sirène-Gespenster, création.* Rihm : *Responsorium.* Kevin Deas (basse), Salomé Kammer (récitante), Nederlands Kamerkoor. Technique Ircam, Jonathan Nott (direction).
Châtelet. Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. 20 heures, le 26. Tél. : 01-40-28-28-40. De 55 F à 170 F.
Pierre-Laurent Aimard (piano)
Chopin : *Etudes, Nocturnes.* Bartok : *Etudes pour piano op. 18, Musiques nocturnes.* Ligeti : *Etudes.* Scriabine : *Etudes op. 65.* Messiaen : *L'Alouette Lulu.*
Orangerie du parc de Bagatelle, domaine de Bagatelle, Paris 16e. Mº Pont-de-Neuilly. 20 h 45, le 26. Tél. : 01-45-00-22-19. 150 F.
Orchestre national de France
Berlioz : *Requiem.* Daniel Galvez-Vallejo (ténor), Chœur de Radio-France, Charles Dutoit (direction).
Saint-Denis (93). Basilique, 1, rue de la Légion-d'Honneur. Mº Saint-Denis-Basilique. 20 h 30, les 26 et 27. Tél. : 01-48-13-06-07. De 100 F à 250 F.
Ensemble polyphonique de Versailles
Œuvres de Bach, Mozart et Charpentier.
Versailles (78). Eglise Saint-Symphorien. 20 h 45, le 26. Tél. : 01-30-56-57-62. De 90 F à 120 F.
VENDREDI 27 JUIN
Ensemble InterContemporain
Lindberg : *Corrente.* Fedele : *L'Orizzonte d'Elettra.* Jarrell : *Essaims-cribles.* Ligeti : *Concerto pour piano.* Alain Billard (clarinette), Odile Duhamel (alto), Dimitri Vassilakis (piano). Technique Ircam, Jonathan Nott (direction).
Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, Paris 4e. Mº Rambuteau. 20 heures, le 27. Tél. : 01-44-78-13-15. 90 F.
Chœur I Caeli immensi
Œuvres de Frescobaldi, Bach, Telemann et Marcello.
Eglise des Dominicains, 222, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes, George-V. 20 h 30, le 27. Entrée libre.
SAMEDI 28 JUIN
Ensemble Ictus
Satie : *Entracte, de Relâche.* Matalon : *Le Chien andalou.* De Mey : *Tippeke, création.* François Deppe (violoncelle). Technique Ircam, Paolo Bellomia (direction).
Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, Paris 4e. Mº Rambuteau. 20 heures, le 28. Tél. : 01-44-78-13-15. 90 F.
Dang Thai Son (piano)
Chopin : *Nocturne op. 27 nº 1, Mazurkas op. 24, Scherzo, Polonaise « Héroïque ».* Scriabine : *Impromptus, Mazurkas op. 3.*
Orangerie du parc de Bagatelle, domaine de Bagatelle, Paris 16e. Mº Pont-de-Neuilly. 20 h 45, le 28. Tél. : 01-45-00-22-19. 100 F.
DIMANCHE 29 JUIN
David Abramovitz (piano)
Chopin : *Nocturnes, Etudes, Mazurkas.* Fauré : *Nocturnes, Barcarolle, Impromptus.*
Orangerie du parc de Bagatelle, domaine de Bagatelle, Paris 16e. Mº Pont-de-Neuilly. 16 h 30, le 29. Tél. : 01-45-00-22-19. 100 F.
Ensemble 2e2m
Waldteufel-Méfano, Strauss-Schoenberg, Strauss-Berg et Strauss-Webern : *Valses.* Paul Méfano (direction).
Parc floral de Paris, bois de Vincennes, Paris 12e. Mº Château-de-Vincennes. 16 h 30, le 29. Entrée libre.
Trio Kim
Œuvres de Saint-Saëns, Caplet et Tchaïkovski. Poèmes de Marceline Desbordes-Valmore.
Châtenay-Malabry (92). Maison de Chateaubriand, 87, rue Chateaubriand. 15 h 30, le 29. Tél. : 01-46-83-46-28. 15 F.
Ensemble Sine nomine
Zachara, chantre de l'antipape. Marco Ferrari (direction).
Royaumont (95). Abbaye. 17 h 30, le 29. Tél. : 01-34-68-05-50. 120 F.

JAZZ

Pierre-Louis Garcia Group
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 23. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.
Noah Rosen Quartet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 24. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.
Les Nuits blanches
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, le 24 juin et les 1er et 8 juillet. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.
François Théberge Quintet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, les 24 et 25. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.
Alain Jean-Marie Biguine Reflection
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 25 et 26. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.
Giovanni Mirabassi Trio
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, le 25. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.
Carl Schlosser Trio
Alliance Jazz Club, 7, rue Saint-Benoît, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 25 et 26. Tél. : 01-42-60-23-02. De 80 F à 120 F.
Takeshi Shibuya Orchestra, Mix Dynamite
Les Halles-L'Auditorium, 5, porte Saint-Eustache, Paris 4e. Mº Châtelet-Les Halles. 20 heures, le 26. Tél. : 01-42-36-13-90. 120 F.
Enrico Pieranunzi Trio
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, les 26 et 27. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.
Tipographica, Kazumi Watanabe Duo
Les Halles-L'Auditorium, 5, porte Saint-Eustache, Paris 4e. Mº Châtelet-Les Halles. 20 heures, le 27. Tél. : 01-42-36-13-90. 120 F.
Trio Point de vue
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, les 27 et 28. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.
Sylvain Beuf Trio
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, le 28. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.

ROCK

Steve Winwood
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Anvers. 19 h 30, le 24. Tél. : 01-44-92-45-45. 132 F.
Jamie Walters
Chesterfield Café, 124, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Saint-Augustin. 22 heures, les 24, 25, 26, 27 et 28. Tél. : 01-42-25-18-06. Entrée libre.
Ultra Orange
Café de la Danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mº Bastille. 19 heures, le 25. Tél. : 01-47-00-57-59.
Perfume & Spacemaid
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. 20 heures, le 25. Tél. : 01-44-92-77-66. 89 F.
Primus
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mº Voltaire. 20 h 30, le 25. Tél. : 01-47-00-55-22. 148 F.
Violette s'il te plaît
Guinguette Pirate, quai de la Gare, Paris 13e. Mº Quai-de-la-Gare. 21 heures, le 25. Tél. : 01-47-97-22-22. Entrée libre.
Megadeth
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Anvers. 19 h 30, le 27. Tél. : 01-44-92-45-45. 145 F.
Michael Jackson
Parc des Princes, 24, rue du Commandant-Guilbaud, Paris 16e. Mº Porte-de-Saint-Cloud. 20 heures, les 27, 28 et 29. De 225 F à 460 F.
Dr Feelgood
Aubervilliers (93). 287 Rock'n'Roll Café, 33, avenue Victor-Hugo. 20 h 30, le 26. Tél. : 01-43-52-91-91. 100 F.

CHANSON

Philippe Clay
Théâtre Montparnasse, 31, rue de la Gaîté, Paris 14e. Mº Edgar-Quinet. 21 heures, les 24, 25, 26 et 27 juin et le 1er juillet ; 16 heures et 21 heures, le 28. Tél. : 01-43-22-77-74. 160 F.
Fred Blondin
Opus Café, 167, quai de Valmy, Paris 10e. Mº Louis-Blanc. 21 heures, les 24 et 25. Tél. : 01-40-34-70-00. 80 F.
Las Patatas espantadas
Glaz'Art, 7-15, avenue de la Porte-de-La-Villette, Paris 19e. Mº Porte-de-La-Villette. 20 h 30, le 26. Tél. : 01-40-36-55-65. 40 F.
Nicolas Reggiani
Le Limonaire, 18, cité Bergère, Paris 9e. Mº Rue-Montmartre. 22 heures, les 25 et 26. Tél. : 01-45-23-33-33. Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris 4e. Mº Bastille. 20 h 30, le 26. Tél. : 01-44-59-82-82. De 30 F à 80 F.
Mercedes Audras
Glaz'Art, 7-15, avenue de la Porte-de-La-Villette, Paris 19e. Mº Porte-de-La-Villette. 20 h 30, le 27. Tél. : 01-40-36-55-65. 40 F.
Marie-France
Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris 4e. Mº Bastille. 20 h 30, le 29. Tél. : 01-44-59-82-82. De 30 F à 80 F.

MUSIQUE DU MONDE

Les Tambours du Portugal
Espace Hérault, 8, rue de la Harpe, Paris 5e. Mº Saint-Michel. 20 h 30, les 24 et 25. Tél. : 01-43-29-86-51. 80 F.
Amoul Solo
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 24. Tél. : 01-42-33-37-71. 40 F.
Rumba Nana
Alliance Jazz Club, 7, rue Saint-Benoît, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, le 24. Tél. : 01-42-60-23-02.
José Luis Barreto
Auditorium de la Halle Saint-Pierre, 2, rue Ronsard, Paris 18e. 20 heures, les 26, 27 et 28. Tél. : 01-42-58-72-89. De 90 F à 110 F.
Carlo Rizzo, Ibrahim Jaber Darbouka
Espace Hérault, 8, rue de la Harpe, Paris 5e. Mº Saint-Michel. 20 h 30, les 26 et 27. Tél. : 01-43-29-86-51. 80 F.
Compay Segundo, Piquete Latino
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mº Voltaire. 21 heures, le 26. Tél. : 01-47-00-55-22. 130 F.
Barrio Cubana, Ernesto Tito Puentes Big Band
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. 22 heures, le 26. Tél. : 01-44-92-77-66. 100 F.
Burning Spear, Bounty Killer, Pierpoljak
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 27. Tél. : 01-42-08-60-00. 165 F.
Khlifi Ahmed
Centre culturel algérien, 171, rue de la Croix-Nivert, Paris 15e. Mº Boucicaut. 20 h 30, le 27. Tél. : 01-45-54-95-31. 80 F.
Celia Cruz
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mº Voltaire. 20 h 30, le 27. Tél. : 01-47-00-55-22. 200 F.
Soudabeh Mehr, Hassan Tabar, Henri Agnel
Espace B, 16, rue Barbanègre, Paris 19e. Mº Corentin-Cariou. 20 h 30, le 27. Tél. : 01-40-35-28-44. 95 F.
Israel Vibration, Luciano, Ziggy Marley
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 28. Tél. : 01-42-08-60-00. 165 F.
La Orchestra Chango
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mº Voltaire. 17 heures, le 29. Tél. : 01-47-00-55-22.

DANSE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Pina Bausch Tanztheater Wuppertal
Nur Du.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. 20 h 30, les 23, 24, 26, 27 et 28 ; 17 heures, le 29. Tél. : 01-42-74-22-77. 190 F.
Ballett Frankfurt
The Loss Small Detail.
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. 20 h 30, les 23, 24 et 25. Tél. : 01-40-28-28-40. De 50 F à 190 F.
Compagnie Blanca Li
Stress, pète pas les plombs.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Mº Bastille, Voltaire. 21 heures, les 24, 25, 26, 27 et 28 ; 17 heures, le 29. Tél. : 01-43-57-42-14. 100 F.
Compagnie DCA
Philippe Decouflé : *Marguerite.*
Saint-Denis (93). La Chaufferie, 10 bis, rue Maurice-Thorez. 20 h 30, les 24, 25, 26 et 27 juin et les 1er, 2, 3 et 4 juillet ; 15 heures et 20 h 30, le 28 ; 16 heures, le 29. Tél. : 01-48-13-06-07. 100 F.
Le Bal moderne
Chorégraphies de Christine Bastin. Gaëlle Courtet. Eric Delpech. Hans Tuerling.
Fondation Cartier, 261, boulevard Raspail, Paris 14e. Mº Raspail. 20 heures, les 26 et 27. Tél. : 01-42-18-56-72. 30 F.
Compagnie Gigi Caciuleanu
Ma nuit avec Nijinsky.
Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, Paris 10e. Mº La Chapelle. 21 heures, le 27. Tél. : 01-46-07-34-50. 140 F.
Compagnie Faizal Zeghoudi
Saint-Valentin.
Glaz'Art, 7-15, avenue de la Porte-de-La-Villette, Paris 19e. Mº Porte-de-La-Villette. 16 heures, le 29 juin et les 6 et 13 juillet ; 21 heures, les 1er et 8 juillet. Tél. : 01-40-36-55-65. 80 F.
Compagnie Leïla Haddad
Leïla Haddad : *Rêveries sur le Nil.*
Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, Paris 10e. Mº La Chapelle. 21 heures, les 29 et 30 ; 21 h 30, le 1er juillet. Tél. : 01-46-07-34-50. 140 F.

PUBLICITÉ Le premier groupe publicitaire français, Havas Advertising, dont Havas est le principal actionnaire, a annoncé qu'il allait se mettre en quête d'un partenaire anglo-saxon dont la taille devait être *équivalente à son premier réseau*, Euro-RSCG. ● CETTE DÉCISION est cohérente avec la volonté de la *Compagnie générale des eaux*, actionnaire à 30 % d'Havas depuis février, de recentrer ce groupe sur l'audiovisuel et l'édition. Elle se fonde aussi sur la volonté d'Havas *Advertising de figurer parmi les cinq* premiers groupes publicitaires mondiaux *d'ici à 2000*, en se développant aux Etats-Unis. ● L'OPÉRATION décidée par Alain de Pouzilhac, PDG d'Havas Advertising, *devrait passer* par l'annulation de la dette du groupe, en transformant *en actions* les obligations convertibles. Une inconnue demeure : l'évolution boursière *du titre.*

Havas devrait réduire sa participation dans sa filiale publicitaire

Le groupe Havas Advertising souhaite se rapprocher d'un partenaire anglo-saxon pour doubler de taille et figurer parmi les cinq premiers mondiaux en l'an 2000. Sa filiale Euro RSCG Worldwide vient de se doter d'un outil informatique financé pour moitié par son client Intel

ALAIN DE POUZILHAC, président d'Havas Advertising, huitième groupe mondial de publicité, a pris au mot Pierre Dauzier, PDG d'Havas, son actionnaire de référence. Se fondant sur les propos tenus par ce dernier à la mi-février, selon lesquels *« Havas Advertising a la possibilité de conclure les alliances ou rachats »* lui permettant de figurer parmi les cinq premiers groupes mondiaux de publicité d'ici à l'an 2000, Alain de Pouzilhac a décidé *« d'explorer »* au cours des prochains mois *« toutes les possibilités de rapprochement avec un réseau ou des agences d'origine anglo-saxonne »*. Avec une précision : la « proie » devra être d'une *« taille équivalente »* à celle d'Euro-RSCG, première enseigne d'Havas Advertising.

Ce projet, qui devra être avalisé par Havas, a été dévoilé jeudi 19 juin, devant l'assemblée générale mixte du groupe publicitaire. Il tient compte de la volonté d'Havas de réduire sa participation au capital de sa filiale sans pour autant entraver ses objectifs de croissance internationale.

> « 75 % des clients internationaux sont d'origine américaine »

La publicité n'est donc plus la priorité du groupe Havas. Jean-Marie Messier, patron de la Compagnie générale des eaux, qui en contrôle désormais 30 %, avait déclaré vouloir recentrer Havas sur l'audiovisuel et l'édition (*Le Monde* du 8 février). En l'espèce, le scénario présenté par Alain de Pouzilhac va dans le sens de cette stratégie : l'acquisition envisagée ne nécessitera pas de « cash » ; elle se fera par l'émission de nouvelles actions, qui doubleront le capital d'une nouvelle holding cotée en Bourse et dilueront « mécaniquement » la participation d'Havas de 37,7 % à environ 19 %. Le projet semble bien avancé. Mais, si la diminution du poids d'Havas dans le capital de leur entreprise est acceptée par les dirigeants d'Havas Advertising, ceux-ci se refusent toutefois à y voir le « début de la fin » de leurs relations avec le groupe de Pierre Dauzier. *« Havas restera l'actionnaire de référence du groupe et le socle de notre développement »*, tempère Alain de Pouzilhac, pour qui *« la complémentarité »* avec Havas est évidente entre *« la création de programmes, la diffusion de ces programmes et leur financement par la publicité et le sponsoring »*.

C'est le but de la stratégie américaine d'Havas Advertising. *« L'avance de ce continent sur le plan technologique est toujours d'au moins trois ans »*, rappelle le patron du groupe publicitaire, qui cite le numérique mais aussi les nouvelles formes de financement de programmes audiovisuels (programming, infomercial). Les Etats-Unis permettent, en outre, de gagner en envergure internationale : *« 75 % des clients internationaux sont d'origine américaine. »*

Cette stratégie, qui s'avère pour l'instant payante – en 1996, la marge brute a augmenté de 21 % aux Etats-Unis, alors que la moyenne du groupe a été de 9,1 % –, pourrait être accélérée par l'alliance avec un réseau anglo-saxon.

Si aucun nom n'a été cité, trois groupes indépendants pourraient présenter les charmes requis : les américains Leo Burnett (environ 5 milliards de francs de marge brute) et Grey Communication (environ 5,7 milliards), et le britannique Saatchi & Saatchi (environ 3,3 milliards de francs), qui deviendra indépendant en décembre. Tous réalisent la moitié de leur marge brute aux Etats-Unis et *« ne gèrent pas de gros clients internationaux en concurrence frontale avec ceux d'Euro-RSCG »*, confirme un professionnel.

Pas question, pourtant, de fusionner les deux réseaux : Euro-RSCG et son « fiancé » fonctionneront côte à côte pour *« créer de la valeur pour* [les] *actionnaires, sans casser la dynamique de ces dernières années »*, a prévenu le patron d'Havas Advertising. Cette organisation à deux têtes devra servir la rentabilité de l'ensemble : *« Des groupes américains qui fonctionnent sur ce mode, comme Interpublic (Ammirati Puris Lintas, Mc Cann et Lowe) et Omnicom (BBDO, DDB et TBWA), montrent qu'il est possible d'atteindre des taux de rentabilité voisins de 14 % »*, précise Alain de Pouzilhac.

Un assainissement financier qui pourrait conduire le groupe à annuler sa dette en transformant en actions les 850 millions de francs d'obligations convertibles émises en 1994. Mais l'opération, prévue en 1999, reste liée à l'évolution favorable du cours de Bourse. Ce dont ne doute pas l'état-major d'Havas Advertising : *« Nous pensons que le cours peut augmenter de 40 % en dix-huit mois en maintenant simplement une progression annuelle de 8 % de la marge brute et de 1 % de notre rentabilité »*, argue Jacques Hérail, directeur général finances d'Havas Advertising.

Certains analystes financiers sont sceptiques : *« Les marchés financiers connaissaient depuis plusieurs mois déjà la stratégie de développement américaine d'Havas Advertising. »* Le rapprochement aura, selon eux, *« peu d'influence sur le cours du titre »*. Pourtant, vendredi 20 juin, l'action Havas Advertising gagnait 4,49 %, à 674 francs, sur un marché boursier peu dynamique.

Florence Amalou

La BNP et la Lyonnaise n'ont plus d'administrateurs

Le siège de la BNP au conseil d'administration d'Havas Advertising, attribué à Ervin Rosenberg, sera désormais occupé par Michel Boutinard-Rouelle, PDG d'Havas Média Communication. Celui de Jérôme Monod, président de Suez-Lyonnaise des eaux, sera occupé par Jean Stock, responsable de l'audiovisuel d'Havas. MM. Rosenberg et Monod ont présenté leur démission. Depuis 1996, les relations entre Havas Advertising et la BNP, son actionnaire à hauteur de 2,1 %, restent donc marquées par le conflit juridico-financier né des conditions de la fusion d'Eurocom et de RSCG en 1991, bien que le procès soit clos et les indemnités versées (*Le Monde* du 3 avril).

Le groupe publicitaire fait aussi les frais du désaccord entre Havas et la Lyonnaise des eaux. Jérôme Monod avait déjà quitté le conseil d'administration du groupe de communication, manifestant son désaccord face au sort réservé aux actionnaires minoritaires (dont la Lyonnaise, avec 1 %) lorsque la Générale des eaux a acheté 30 % du capital d'Havas.

Les agences entrent dans l'ère du numérique

« LES PUBLICITAIRES sont des industriels. Comme n'importe quelle entreprise, nous avons des produits à vendre, des comptes d'exploitation à équilibrer, des gens à former et des services à exporter », aime répéter Alain Cayzac, l'un des vice-présidents du huitième groupe mondial de publicité, Havas Advertising. Comme tous les industriels, les publicitaires se préparent donc à l'ère du numérique.

Euro RSCG Worldwide, première enseigne d'Havas Advertising, et le géant informatique Intel ont développé un logiciel qui permet de créer des campagnes publicitaires internationales à partir du réseau Internet et de Lotus Notes. Lancé en France, vendredi 20 juin, ce système, baptisé Euro RSCG Access, révolutionne le cycle de production créative en rendant invisibles frontières et décalages horaires. Tous les outils sont concentrés dans l'écran informatique : les créations faites pour le client, le programme de travail individuel et les échanges entre créatifs sous forme de *« contact reports »*.

RASSEMBLEMENT VIRTUEL

Euro RSCG Access, qui devrait être utilisé par les deux cents agences du groupe d'ici un an, a été rodé lors de la dernière campagne mondiale des microprocesseurs Pentium Intel : *« On a rassemblé virtuellement chaque créatif qui travaillait sur la campagne, quel que soit le pays dans lequel il se trouvait*, explique Bob Schmetterer, patron d'Euro RSCG Worldwide. *Chacun a pu échanger, en temps réel, ses créations publicitaires, y compris les films. »*

S'il permet de travailler deux fois plus vite, le logiciel doit permettre de *« gagner en qualité et en efficacité »*, déclarait Ann Lewnes, directrice de la publicité d'Intel pour le monde et propriétaire avec Euro RSCG du projet, à l'hebdomadaire américain *Advertising Age* du 16 juin. Le développement d'Euro RSCG Access a été financé à parité par les deux entreprises.

Cette phase *« ne représente que 20 % du coût global, les frais de fonctionnement sont quatre fois plus élevés*, affirme Bob Schmetterer. *Mais le seuil de rentabilité a été atteint avec le premier client. »* Il faut dire qu'Intel est un client de taille (200 millions de dollars, soit 1,2 milliard de francs environ) : *« Nous possédons un réel avantage à travailler avec de grandes marques technologiques comme MCI, Microsoft ou Intel »*, admet le patron d'Euro-RSCG. A terme, Intel pourrait aussi y trouver son compte. La firme américaine peut ainsi forcer l'entrée des ordinateurs PC utilisateurs de ses microprocesseurs dans un secteur publicitaire qui privilégie traditionnellement Apple.

Fl. A.

Canal Plus pourrait se retirer de la chaîne allemande Premiere

SELON L'HEBDOMADAIRE allemand *Focus*, Canal Plus serait convenue dernièrement de la cession au groupe Kirch de ses 37,5 % dans la chaîne à péage Premiere, contrôlée par Canal Plus, CLT/UFA (37,5 %) et Kirch (25 %). En échange du retrait de Canal Plus, Kirch aurait offert à la chaîne cryptée ses 45 % dans le capital de Telepiù, bouquet à péage italien détenu par Canal Plus 45 %, Kirch 45 % et Berlusconi 10 %. *« Rien n'est signé »*, tempère Laurent Perpère, directeur général des finances de Canal Plus, même si *« les négociations avancent »*.

La chaîne cryptée souhaite en effet échanger sa part dans Premiere contre celles de Kirch dans Telepiù. Mais Bertelsmann, qui veut user de son droit de préemption pour racheter la part de Canal Plus, bloque le jeu. Cependant, les mauvais résultats de DF1, bouquet numérique de Kirch, pourraient pousser au règlement. DF1 ne compte que 30 000 abonnés pour un objectif fixé à 700 000 fin 1997. Et Kirch serait endetté à 3 milliards de deutschemarks (environ 10 milliards de francs), avec des intérêts de l'ordre de 300 millions par an. Dans un entretien à *Focus*, Dieter Hahn, directeur général de Kirch, le dément : *« Ces chiffres sont mal interprétés. La substance du groupe Kirch est considérable. Nos seules participations valent 5 milliards de marks et ne sont comptabilisées dans nos comptes qu'à hauteur de 1,5 milliard. Nos participations sont donc déjà très supérieures à nos encours bancaires. »*

Les besoins de financement de Kirch pourraient l'inciter à céder à Canal Plus ses parts dans Telepiù. Une opération financière indolore pour Canal Plus, qui rétrocéderait une partie du capital de la chaîne à Stet et à la RAI. En Allemagne, selon Laurent Perpère, *« Bertelsmann ne laisserait pas Kirch prendre la majorité dans Premiere »*. Il reconnaît que Canal Plus *« n'a pas de conversations directes »* avec Bertelsmann, mais juge qu'*« un partage du pouvoir »* pourrait intervenir entre la CLT/UFA et Kirch. Le conflit entre les deux groupes a *« retardé de deux ans le lancement du numérique outre-Rhin »*. Ils pourraient marier Premiere à DF1, la chaîne à péage devenant la chaîne *premium* du bouquet, comme Canal Plus et CanalSatellite en France.

Guy Dutheil

Nouveau bureau à la Société des rédacteurs du « Monde »

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ordinaire de la Société des rédacteurs du *Monde* (SRM), réunie lundi 16 juin, a procédé au renouvellement de cinq des douze membres de son conseil d'administration. Ont été élus, pour un mandat de trois ans, Caroline Monnot et Michel Noblecourt. Ont été réélus, pour un second mandat de trois ans, Dominique Gallois, Serge Marti et Martine Silber. Ils rejoignent les administrateurs élus les années précédentes (Jean-Louis Andreani, Eric Azan, Philippe Bernard, Gérard Courtois, Christine Garin, Alain Lompech, Emmanuel de Roux). Au terme de cette assemblée générale, le conseil d'administration de la Société des rédacteurs du *Monde* a élu son nouveau bureau, qui est composé ainsi : Gérard Courtois, président, Dominique Gallois et Serge Marti vice-présidents, Caroline Monnot trésorière et Emmanuel de Roux secrétaire.

Détentrice de 641 des 1 922 actions qui composent le capital de la SA Le Monde, soit 33,35 %, la Société des rédacteurs du *Monde* est l'actionnaire principal de la SA Le Monde, aux côtés des trois autres sociétés de salariés (cadres, employés, ainsi que la nouvelle Société des personnels), de l'Association Hubert-Beuve-Méry, de la Société des lecteurs, du Monde entreprises, ainsi que des nouveaux actionnaires qui sont entrés au capital du *Monde* depuis 1995 et sont regroupés dans cinq sociétés (le Monde Investisseurs, le Monde Presse, Iéna Presse, le Monde Prévoyance et Claude-Bernard Participations).



A l'ouest du Pecos

par Jacques Buob

LE COUPLE CLINTON avait voulu bien faire les choses, genre décontracté et typiquement américain. Ils avaient dû réfléchir un bon moment pour trouver le moyen d'amuser leurs amis, les chefs d'Etat et de gouvernement des pays les plus riches de la planète, dont la plupart ont bien des soucis en ce moment. Ils voulaient montrer que pour eux, merci, tout va bien, et qu'en Amérique on sait rigoler, même à Denver (Colorado). Bill avait donc eu l'idée d'offrir à ses hôtes des bottes de cowboy, genre santiags, vous voyez comme c'est confortable, les priant de les porter pour la soirée qui clôturait la première journée de discussions. Rigolo, non ?

Le couple présidentiel attendait donc, amusé à l'avance, ses invités devant la porte d'un fort, style Alamo ravalé, où devaient se dérouler les festivités. Bill avait passé une chemise en jeans ornée de cette lanière qui fait office de cravate de ce côté-ci du Pecos. On imagine aisément la tête d'Helmut Kohl au moment de passer les santiags, dans sa suite, à l'hôtel. Il renonça. Jacques Chirac aussi. Se téléphonèrent-ils pour savoir quelle attitude adopter ? On l'ignore. Ils optèrent en tout cas pour le costume gris, les pieds dans leurs chaussures de ville. Le premier ministre japonais, Hashimoto, se risqua à enfiler les bottes. Tony Blair portait une chemise de vacher à carreaux, mais on voyait mal ses pieds. Boris Eltsine était forfait. Les caméras ne nous dirent rien des autres.

On en serait resté là s'il n'y avait eu le spectacle qui suivait. Des Indiens, pardon, des Native Americans, en tenue « traditionnelle », qui se livraient à une sorte de danse du scalp ou de la pluie, c'était difficile à dire vu la brièveté de la séquence qu'en donnèrent les journaux télévisés. Celui qu'on ne pouvait pas rater, en revanche, c'était Hashimoto qui roupillait sur son fauteuil, malgré les efforts de son épouse pour le sortir de là... Helmut ne faisait rien pour cacher son ennui et l'envie qui le saisissait de suivre la voie tracée par le Nippon. Notre président, qui avait retiré la cravate, luttait lui aussi contre le *jet-lag*, mais ni TF 1, ni France 2, ni LCI, ne nous dirent qui l'avait emporté. Bill tapait dans ses mains et Hillary souriait, elle était bien la seule.

Le lendemain matin, Chirac et Eltsine se retrouvaient dans un salon de leur hôtel devant les caméras, et le Français se vengea de cette impossible soirée en faisant au Russe un stupéfiant compte-rendu : « *Tu as eu bien raison, hier soir, de rester dormir ici, Boris... Tous les autres se sont assis et endormis... Un sommeil de plomb !* » Eltsine, que la maladie a comme figé en statue de cire, parvint à dessiner un sourire sur ses lèvres.

Mécontent d'avoir été traité comme un provincial qu'on emmène aux Folies-Bergère, le président eut aussi à se plaindre de la manière dont Bill donna aux Européens des leçons de bonne gestion économique. « *Chacun*, dit-il pincé, *voit le soleil à sa fenêtre.* » Chirac, il n'est jamais meilleur que quand il est furax.

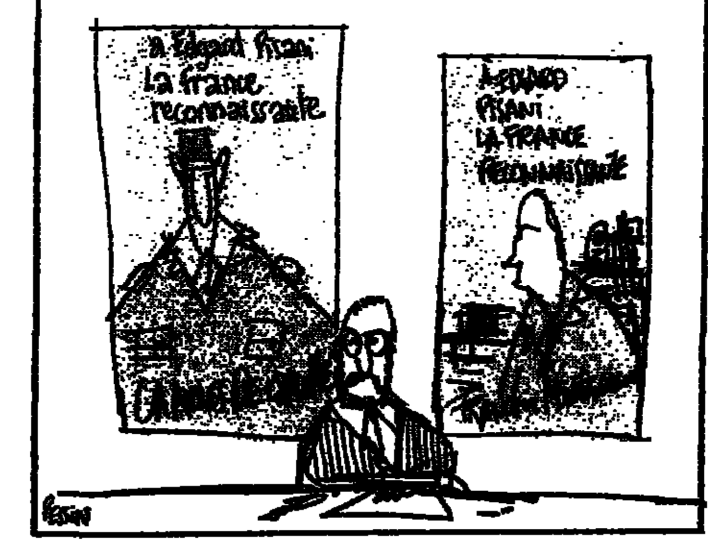
Les quatre vérités d'Edgard Pisani

Europe, Islam, Afrique, environnement... Les réponses d'une personnalité hors du commun interrogée par Jean Lacouture, dans « A voix nue » sur France-Culture

RÉSISTANT, deux fois préfet, trois fois ministre, délégué du gouvernement en Nouvelle-Calédonie, maire, député, sénateur, commissaire européen, président de l'Institut du monde arabe... A soixante-dix-neuf ans, Edgard Pisani a traversé toute l'histoire de la Vᵉ République en y jouant un rôle marquant auprès de Charles de Gaulle et de François Mitterrand. Cinq entretiens dans « A voix nue », avec un questionneur aussi avisé et pugnace que Jean Lacouture, n'étaient pas superflus pour tenter d'éclairer la démarche de ce personnage complexe, souvent déroutant.

Edgard Pisani raconte lui-même que, né en Tunisie, il a gardé des vingt ans qu'il a passés dans ce pays gorgé de soleil le besoin de regarder les choses « *les yeux mi-clos* » afin « *de mieux identifier les grandes masses* ». Ce qu'il pratique au cours de ce long dialogue ; son attrait – si méditerranéen – pour l'anecdote ne l'empêche jamais d'en tirer les leçons les plus actuelles.

L'Europe, par exemple, Edgard Pisani a eu deux occasions de s'y intéresser au plus près : comme ministre de l'agriculture, lorsque se négociait la politique agricole commune, et comme commissaire européen. « *Si on me demandait*, s'interroge-t-il, *si l'Etat français doit rendre les armes à l'Europe, je répondrais oui à condition qu'existe un Etat européen. Si on me demandait de renoncer à la nation française, je répondrai non car, pour l'instant, je ne peux renoncer à mon héritage culturel, c'est-à-dire à l'être de la France, non seulement à l'organisation de cet être.* »



Le Tunisien d'origine, l'ancien président de l'Institut du monde arabe chargé, à la veille du déclenchement de la guerre du Golfe, d'une mission de bons offices auprès de Saddam Hussein, note ces deux caractéristiques du monde islamique : « *Il est fait de sociétés cléricales, au sein desquelles il ne peut y avoir de réflexion politique autonome, et considère qu'il a une revanche à prendre après cinq siècles de défaites face à l'Occident.* »

Sur la meilleure façon de traiter l'environnement et d'aménager le territoire, ses expériences de préfet, de ministre de l'agriculture puis de l'équipement ont conduit Edgard Pisani à sensiblement réviser ses propositions. D'abord écologiste farouche ne supportant pas de voir tuer un arbre, il a ensuite milité pour une agriculture ultra-productiviste et se retrouve aujourd'hui plus près de ses convictions de départ, refusant « *d'accabler la nature* ».

Réflexion qui trouve son application naturelle dans une de ses préoccupations les plus brûlantes : quel avenir pour le monde, en particulier cette Afrique, incapable de se nourrir et d'éduquer ses enfants ? Peut-on inventer, grâce aux moyens de communication modernes, de nouvelles manières d'enseigner ? Parviendra-t-on, sur l'ensemble de la planète, « *à valoriser les ressources naturelles sans détruire la nature* » ? Edgard Pisani se dit habité par cet « *espoir fou et un peu désespéré que les hommes auront la volonté politique d'obtenir que la dynamique indispensable du marché aide l'humanité à s'épanouir* ».

Propos d'un homme de longue expérience, constamment illustrés d'anecdotes et de portraits habilement sollicités par Jean Lacouture. Les plus attendus sont, bien entendu, ceux des deux grands hommes avec lesquels Edgard Pisani eut la chance de travailler. De Charles de Gaulle et de François Mitterrand, il dira qu'il les a vus comme deux plasticiens ; le premier, un Rodin travaillant le marbre à grands coups de ciseau ; le second caressant indéfiniment la glaise. Et comment ne se souviendrait-il pas de ce rendez-vous à l'Elysée lorsque, un matin de l'été 1962, il avoua au général qu'il avait pleuré en pensant au dernier soldat français quittant l'Algérie ? La réponse vint, après un long dodelinement de tête : « *C'est un privilège, Pisani, d'avoir quelqu'un à qui dire ce que vous venez de me dire. C'est cela l'Etat : la solitude.* »

Jacques-François Simon

★ **« A voix nue » : *Edgard Pisani*, France-Culture, du lundi 23 au vendredi 27 juin à 8 h 30.**

LUNDI 23 JUIN

TF 1

20.45

LE JUSTE
Sonate pour Juliette.
Téléfilm de Franck Apprédéris, avec Claude Brasseur, Margot Abascal (100 min). 949439
Le Père Simon décide de restaurer un village abandonné afin d'y installer des SDF. Mais la municipalité voisine fait tout pour l'en dissuader.

22.25

MODE DE VIE
Magazine présenté par Béatrice Schönberg. La France à la noce (75 min). 7471033
23.40 Ex libris. Magazine. Paroles de femmes. Invitées : Claude Pompidou, Benoîte Groult, Jean-Marie Préfaut, Elisabeth Mathieu-Riedel (65 min). 8773502

0.45 et 1.45, 2.20, 3.00, 4.05 TF 1 nuit. 1.00 7 sur 7. Magazine (rediff.). 1.55 Cas de divorce. Série. 2.35 et 4.15 Histoires naturelles. Documentaire. 3.10 Cités à la dérive. Série. [5/8] (rediff.). 4.55 Musique (20 min).

France 2

20.55

▶ QUAND J'ÉTAIS P'TIT
Téléfilm de Daniel Janneau, avec Catherine Frot (105 min). 6042965
Eté 1959, les grandes vacances. Deux gamins tentent de ramener à la maison un père volage...

22.40

C'EST À SUIVRE
Magazine. La France en eau trouble. Invités : Corinne Lepage, Noël Mamère, Philippe Labeyrie, Jean-Loup Englander, Jean marti, Jean-Marie Messier, Jacques Sennepin, Louis Souvet, Jean Michel (90 min). 945859
0.15 Journal, Météo.
0.35 Le Cercle de minuit. Magazine. Portrait de Robert Pinget (70 min). 6269163

1.55 Histoires courtes. Quelqu'un. 2.45 Rêves d'Afrique. Au tournant des libertés. 3.40 Lutre, cavernes et siphons. Documentaire. 4.10 24 heures d'info. 4.20 Météo. 4.25 D'un soleil à l'autre (rediff.) 4.50 Manu. Ce soir on sort. 5.00 Chip et Charly. Monsieur le maire (30 min).

France 3

20.50

ADIEU POULET ■ ■
Film de Pierre Granier-Deferre, avec Patrick Dewaere, Lino Ventura (1975, 95 min). 905965
Un scénario solide, une realisation qui ne l'est pas moins.
22.25 Journal, Météo.

23.00

LA NUIT SACRÉE ■
Film de Nicolas Klotz, avec Amina, Miguel Bose (1992, 110 min). 4847491
Une transposition très appliquée – et très ennuyeuse – de deux romans de Tahar Ben Jelloun. A voir juste pour l'interprétation de Miguel Bose.
0.55 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton. Remous.
1.45 Musique graffiti. Magazine (20 min).

Arte

20.45

L'ÉTRANGÈRE ■
Film de Neil Jordan, avec Beverly D'Angelo, Nyall Byrne (1990, 95 min). 205507
Dans une station balnéaire d'Irlande, un garçon et une fille de quinze ans qui s'ennuient en vacances observent les touristes et les habitants. Ils imaginent des histoires à leurs propos. Une belle et mystérieuse étrangère les intrigue.
22.20 Kinorama. Magazine.

22.30

LA FEMME DE PAILLE ■
Film de Basil Dearden, avec Gina Lollobrigida, Sean Connery (1964, v.o., 110 min). 1877491
Pour s'emparer de la fortune de son oncle, cloué dans un fauteuil roulant, un beau garçon séduit l'infirmière qui a épousé le vieillard et la manipule dans une machination criminelle. Un suspense machiavélique.
0.20 Court circuit. Magazine. Un drôle de petit homme, court métrage néo-zélandais de Chris Graves (1994) ; Lunatic, court metrage allemand de Lisa Högg (1992) ; La Roue de la fortune, court métrage néo-zélandais de Jeffrey Thomas (1994) (40 min). 2898057
1.00 Lune d'automne ■ Film de Clara Law, avec Masatoshi Nagase (1992, v.o., rediff., 105 min). 4049637

M 6

20.45

KICKBOXER
Film O de David Worth, avec Jean-Claude Van Damme (1989, 110 min). 642014
Un Américain affronte, à Bangkok, un féroce adversaire qui a anéanti son frère - paralysé à vie - dans une rencontre de kickboxing.

22.35

LE RAID SUICIDE DU X1 ■
Film de William Graham, avec James Caan (1968, 105 min). 4995697
Un film de guerre plutôt précis dans la reconstitution historique et comportant des scènes mouvementées.
0.20 Culture pub - Remix. Spécial science-fiction.
0.45 Jazz 6. Magazine. André Ceccarelli Trio (65 min). 4774540

1.50 Best of Michael Jackson. 2.50 Fréquenstar. Magazine. Yannick Noah (rediff.). 3.40 Movida opus 5. Documentaire. 4.35 Fan de. Magazine (rediff.). 4.55 Turbo. Magazine (rediff., 30 min).

Canal +

20.35

THE GLASS SHIELD ■
Film de Charles Burnett, avec Michael Boatman, Lori Petty (1995, 105 min). 141675
Un drame assez amer – et dur – sur la difficulté pour les « justes » de lutter contre la corruption.
22.20 Flash d'information.

22.25

FOR EVER MOZART ■ ■
Film de Jean-Luc Godard, avec Vicky Messica, Madeleine Assas (1996, 85 min). 7473491
Une jeune prof de philo convainc son cousin d'aller jouer On ne badine pas avec l'amour, *de Musset, à Sarajevo.*
23.50 Un héros très discret ■ ■ Film de Jacques Audiard (1995, 104 min). 5019678
1.35 Dragon Ball Z Film d'animation (1995, 97 min). 4356927

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Pierre-Michel Menger. [1/5] L'artisanat.
20.30 Le Grand Débat. Le défi de la monnaie unique. Avec Liêm Hoang-Ngoc, Christian de Boissieu.
21.30 Fiction : Le Théâtre des poètes. Alfred Jarry : L'Amour en visites.
22.40 Toit ouvrant.

0.05 Du jour au lendemain. Catherine Millet (*L'Art contemporain*). 0.48 Les Cinglés du music hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff).

France-Musique

20.00 Concert. Festival de Saint-Denis. Donné le 17 juin, à la basilique de Saint-Denis, par la Maîtrise du Centre baroque de Versailles, les Pages et les Chantres de la Chapelle, dir. Olivier Schneebeli : Cantata sacra : Magnificat, de Du Mont ; Missa assumpta est Maria, Charpentier.
22.30 Musique pluriel. Sappho's Tears, pour soprano, flûte à bec, violon et percussion, de Tsoupaki ; Quintette pour clarinette et cordes, de Françaix, par le Charis-Ensemble.
23.07 Entre les lignes. Quelques livres sur la danse.

0.00 La Rose des vents. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées. Theodor W. Adorno.

22.35 Les Soirées... (suite). 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Thalassa. Magazine (France 3 du 20/6/97).
21.00 Enjeux - Le Point. Magazine.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Les Victoires de la musique classique. Enregistré au Palais des Congrès de Paris (France 3 du 4/2/97).
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.00 Maloul fête sa destruction.
20.35 De rage et d'espoir. Paroles de toxicos.
21.45 Pourquoi nous combattons ? [2/7]. Les nazis attaquent.
22.30 Allô la vie.
23.25 Fascinante Thaïlande. [3/4]. Jeux et combats.
23.55 Il se passait quelque chose du côté de la ville.

Animaux

20.00 Le Monde de la nature. Chauve-souris cherche désespérément amitié.
21.00 Le Monde sauvage. Les mystérieux corbeaux.
21.30 Flipper le dauphin. Flipper en péril.
22.00 La Cigogne noire.
23.00 Le Monde de la nature. Les volcans de la mer.
0.00 Animaux disparus au XXᵉ siècle.

Paris Première

20.00 et 0.50 20 h Paris Première. Magazine.
21.00 Série noire ■ ■ ■ Film d'Alain Corneau (1979, 120 min). 1341588
23.00 Un mauvais fils ■ ■ Film de Claude Sautet (1980, 110 min). 31475588

France Supervision

20.30 En route pour la gloire ■ Film de Hal Ashby (1976, 145 min). 71952946
22.55 Cybervision. Magazine.
23.50 «Le Messie», de Haendel. Concert enregistré à l'église Saint-Pierre de Leiden (Pays-Bas), en 1993 (140 min). 87731101

Ciné Cinéfil

20.30 Les Bleus de la marine Film de Maurice Cammage (1934, N., 85 min). 75099781
21.55 Cette nuit ou jamais (Tonight or Never) ■ Film de Mervyn LeRoy (1931, N., v.o., 80 min). 31819236
23.15 Gaspard de Besse Film d'André Hugon (1935, N., 100 min). 25205033

Ciné Cinémas

20.30 Vivement dimanche ! ■ ■ Film de François Truffaut (1983, N., 110 min). 5408897
22.20 Anne des mille jours ■ ■ Film de Charles Jarrott (1969, v.o., 140 min). 49878743
0.40 Tous en scène ■ ■ Film de Vincente Minnelli (1953, v.o., 115 min). 31921366

Festival

20.05 La Baby-sitter. Fête vos jeux.
20.30 Minuit... quai de Bercy ■ Film de Christian Stengel (1952, N., 95 min). 63887453
22.05 Manon Lescaut. Téléfilm de Jean Delannoy [3/3], avec Fanny Cottençon (115 min). 47840014

Série Club

20.45 Thérèse Humbert. Si l'argent ne fait pas le bonheur, rendez-le.
21.45 et 1.30 Port Breac'h.
22.30 Alfred Hitchcock présente. L'homme dans le vide.
23.00 Two. A trop souffler sur les braises.
23.45 Lou Grant. Pression maximale.

Canal Jimmy

20.00 Une fille à scandales. Tom Hanks est un garçon très coincé.
20.35 Souvenir. "Eh ouais, c'est moi Gainsbarre...". D'Yves Desnos.
21.10 New York Police Blues. I Love Lucy.
22.00 Chronique de la route.
22.05 Georgia ■ ■ Film d'Arthur Penn (1981, 110 min). 67815656
23.55 Quatre en un. Magazine (30 min).

Disney Channel

19.00 Petite fleur.
19.30 L'Incorrigible Cory.
20.10 Cendrillon. Téléfilm de Karin Brandauer, avec Petra Vigna (90 min). 7890323
21.40 Santo Bugito.
22.05 La Rédac.
22.35 Sinbad.
23.00 Planète Disney.

Téva

20.30 et 23.30 Téva interview.
20.55 Clair de lune. Téléfilm pilote de Robert Butler, avec Cybill Sheperd (95 min). 501500830
22.30 Murphy Brown. La galère du réveillon.
23.00 Téva débat. Magazine.

Eurosport

11.30 et 0.00 Football. En direct. Championnat du monde des moins de 20 ans. Groupe F : Mexique - Angleterre, à Johore Baharu (Malaisie) (120 min). 8678439
15.15 et 23.00 Tennis. En direct. Internationaux de Grande-Bretagne 1ᵉʳ jour, à Wimbledon (165 min). 47023168
18.00 et 19.15 Cyclisme. En différé. Tour de Suisse. 7ᵉ étape : Locarno - Zoug (193 km).
20.00 Speedworld. Magazine.
22.00 Sumo (60 min).

Voyage

19.55 et 23.25 Chronique Polac. Magazine.
20.00 et 23.30 Suivez le guide.
22.00 Blue Ocean. Joyaux de Queensland.
22.30 L'Heure de partir. Magazine (55 min).

Muzzik

20.25 L'Opéra, un luxe ? De Maria Gorgues et Aurora Corominas.
21.00 Le Barbier de Séville. Opéra en deux actes de Rossini (195 min). 582160323
0.15 The Church of Saint Coltrane.
0.50 Le Journal de Muzzik.
1.20 Elisabeth Chojnacka : Hommage à Maurice Ohana. Récital (55 min).

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 21.00, 1.00 World News. 21.30 World Report. 22.00 World News Europe. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.15 American Edition.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 1.15 No Comment. 23.45 Odéon. 0.15 Eurozoom. 0.45 Sportsweek. 1.45 Art et Collection.

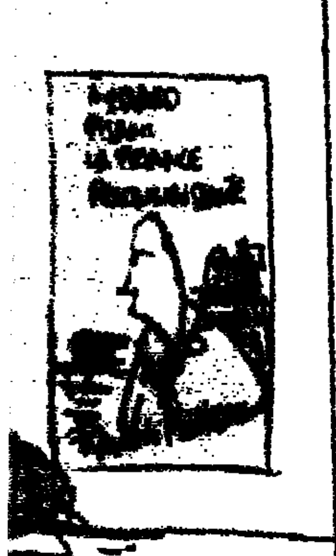
LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

l'Edgard Pisani

...ses d'une personnalité hors du commun
« A voix nue » sur France-Culture



Le roman d'une momie

En Russie, la presse fait écho à la polémique qui agite le pays au sujet de la dépouille de Lénine. Doit-elle ou non quitter la place Rouge ?

« *A QUOI sert Lénine ?* », demande *Rossisski Vesti* (*Les Nouvelles de la Russie*), le journal de l'administration présidentielle russe. Dans un long article – anonyme – le quotidien officiel du Kremlin fait un point très orienté sur le débat qui agite la société russe après la proposition du président Boris Eltsine d'organiser, à l'automne, un référendum sur l'enterrement du bolchevique dont le corps embaumé repose toujours dans un mausolée ouvert au public sur la place Rouge.

Rossisski Vesti cite Lénine parlant du vieux monde qu'il pensait avoir détruit comme d'un « *cadavre qui pue* ». Le quotidien juge que cette comparaison doit être appliquée à Lénine lui-même. « *Les gens*, argumente le quotidien, *ne savent plus grand-chose sur Lénine, personne ne lit ses œuvres, pas même les étudiants. Dans beaucoup de familles les enfants ne savent même pas qui il est.* » Mais « *si Lénine n'intéresse personne, son corps intéresse tout le monde* », note le quotidien qui relève cinq arguments et contre-arguments concernant sa dépouille.

Premier argument, selon *Rossisski Vesti* : « *Enlever le corps de Lénine du mausolée serait insulter ceux qui croyaient en Lénine, qui ont construit le socialisme en son nom.* » Contre-argument, ajoute aussitôt l'auteur anonyme : « *Laisser le corps de Lénine au centre de Moscou, c'est insulter les millions et millions de gens qui ont été emprisonnés, exécutés, qui ont souffert de la terreur rouge et détestent le tyran Lénine.* » Deuxième argument : « *Lénine est un saint national, détruire son autel, c'est risquer de provoquer une explosion dans la société.* » Contre-argument du Kremlin : « *Quand Krouchtchev a expulsé Staline du mausolée, personne n'a riposté. Lénine n'est pas un vrai saint. Son mausolée n'est pas un vrai autel.* » Troisième argument : « *Attaquer Lénine, c'est violer les droits de l'opposition, attaquer le Parti communiste* », actuellement le parti le plus puissant et le plus gênant au Parlement russe.

Rossisski Vesti contre-attaque ainsi : « *Le nouveau Parti communiste n'aurait pas dû admettre Lénine dans ses rangs, lui donnant la première carte du parti. C'était un politicien très cynique, dogmatique. En enterrant Lénine, le Parti communiste peut espérer gagner la sympathie de la société.* » Quatrième débat relevé par l'organe du Kremlin : « *Lénine empêche les démocrates de diffuser l'idée de monarchie dans la société.* » Mais pour *Rossisski Vesti* : « *Les tentatives de restaurer la monarchie ne sont pas sérieuses. Même l'Eglise orthodoxe refuse de canoniser le dernier tsar.* » Enfin, « *on ne peut enterrer l'histoire avec Lénine* ». Mais, relève *Rossisski Vesti*, « *beaucoup de ceux qui ont fait l'histoire de la Russie ne sont pas sur la place Rouge. Ce ne sont pas les monuments qui font la place dans l'histoire* ».

Le quotidien proche du PC russe, *Sovietskaïa Rossia* (*Russie soviétique*), s'indigne contre cette « *crise de nécrophilie* ». Un communiste convaincu y assure que « *Lénine n'est pas mort* », que le « *marxisme-léninisme a remplacé la religion et qu'il a besoin de dieux et d'autels* ». Cet « adhérent de la base » propose donc de laisser Lénine dans son mausolée, mais fermé « *aux profanes* ».

Le Kremlin semble faire machine arrière. « *Nous ne pouvons pas ne pas tenir compte de ceux pour qui le corps de Lénine représente une sorte de culte et qui voudraient s'incliner devant lui* », a récemment déclaré un conseiller de M. Eltsine en proposant que Lénine soit exposé ailleurs que sur la place Rouge, « cœur de la Russie ».

Jean-Baptiste Naudet

EN VUE

■ D'aimables Londoniens ont fait monter dans un train pour Torquay, une station balnéaire du sud de l'Angleterre, une **touriste japonaise** qui voulait se rendre en Turquie (Turkey en anglais). Après avoir, pendant l'après-midi du 18 juin, photographié la ville et ses pittoresques habitants, sans jamais se douter de rien, la voyageuse a passé une nuit à l'hôtel, qu'elle a voulu payer en livres turques. Elle a été finalement réorientée, souriante, vers l'aéroport de Londres.

■ Les policiers de Boston ont récemment eut l'idée d'écrire aux voleurs et dealers de la ville pour leur proposer des rôles de figurants dans un film sur **Rocky Marciano**, boxeur légendaire, qui pressait, dit-on, le jus des ananas à main nue. Cinquante-quatre délinquants, se trouvant la tête de l'emploi, sont venus au rendez-vous fixé devant la gare routière, où un bus de la « production » les attendait, pour les emmener au poste.

■ La famille **Shiffler** traversait en voiture le Nouveau Mexique, *quand* **David**, *quatre ans, hurla* : « *Papa, arrête-toi, un œuf de dinosaure !* » L'enfant prit sa pelle et son râteau, creusa fébrilement et ramena « *l'œuf* » à la maison. Comme David répétait sans cesse : « *C'en est un, c'en est un, je te dis !* », son père finit par porter le fossile au musée. Les paléontologues estiment qu'il s'agit bien d'un œuf de dinosaure datant du jurassique, un exemplaire unique, renforçant une hypothèse selon laquelle les oiseaux descendent des grands reptiles préhistoriques. « *J'en était persuadé* », a dit David, lors d'une conférence de presse, jeudi 19 juin, à Albuquerque.

DANS LA PRESSE

BFM
Philippe Alexandre

■ On a expliqué que cette troisième cohabitation serait très différente des deux autres pour une simple raison de distance. Elle se joue en principe sur cinq ans alors que les deux autres se sont déroulées sous le signe d'une campagne électorale. *Surtout cette cohabitation met en* présence deux hommes, Chirac et Jospin, condamnés à la plus grande prudence. Sans force politique pour l'appuyer, le président ne peut pas ouvrir une crise, et surtout il n'a pas la possibilité de retourner devant les électeurs. Le premier ministre, soutenu avec circonspection par les organisations syndicales, par le Parti communiste et par une partie des socialistes, va vivre d'ici à quelques mois sous la menace d'un mouvement social.

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ Ce qui est tout de même embarrassant et qui fait réfléchir, c'est qu'en somme, le Vieux Continent est plus humain et plus protecteur pour tous ceux qui se trouvent en difficulté, qui sont vulnérables ou fragiles, et qu'en revanche les Etats-Unis sont le paradis de tous ceux qui veulent entreprendre, qui font confiance à l'initiative, au dynamisme, *à la responsabilité*. La France protège mieux tous ceux qui se trouvent dans le malheur ou qui le redoutent, les Etats-Unis facilitent beaucoup plus les choses pour ceux qui veulent innover, créer, bouger. A terme, musée social contre invention économique, il n'est pas sûr que nous ayons la meilleure part.

RTL
Michèle Cotta

■ En dehors peut-être du Royaume Uni, aucun pays européen, même le plus libéral, n'accepterait un système de santé où les plus pauvres n'ont pas accès aux soins. Aucun pays européen, même le moins social, *ne pourrait se permettre une* flexibilité absolue du travail. Aucun pays européen ne pourrait voir s'amenuiser, jusqu'à disparaître, le rôle de l'Etat. De ce point de vue, Bill Clinton a involontairement révélé à ses partenaires, s'ils en doutaient, qu'ils étaient plus proches les uns des autres qu'ils ne le croyaient eux-mêmes.

LE POINT
Bernard-Henri Lévy

■ Pourquoi cette affaire Pol Pot est-elle si décisive ? A cause des morts, bien sûr. Mais à cause de la place qu'elle occupe, également, dans l'histoire de l'idée de révolution. C'est la révolution la plus sé*rieuse de l'histoire de l'humanité*. C'est la première révolution dont on ne puisse plus regretter qu'elle se soit arrêtée à mi-chemin. Et comme l'expérience débouche sur l'horreur que l'on sait, elle pose cette équation désormais évidente : « révolution extrême, égale barbarie extrême ; plus l'une est radicale, plus l'autre l'est aussi ; plus le désir d'absolu va loin, plus absolue sera l'horreur » – le rêve de table rase, le projet de changer l'homme en ce qu'il a de plus profond sont, en d'autres termes, définitivement criminels ; ils le sont par essence. Telle est la leçon philosophique du polpotisme.

MARDI 24 JUIN

TF 1

16.30 Dingue de toi. Série. Dernier week-end d'été.
17.05 Bony. Série. Dossier secret.
18.00 Les Vacances de l'amour. Série. [1/3] Le secret de Jeanne.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, L'image du jour, Tiercé.

20.45

LES MISÉRABLES ■
Film O, de Claude Lelouch, avec Jean-Paul Belmondo, Michel Boujenah (1994, 180 min). 66266279
En 1900, le chauffeur d'un aristocrate est accusé, à tort, du meurtre de son patron et condamné au bagne.

23.45

RICK HUNTER, INSPECTEUR CHOC
Le dernier meurtre. Série O, avec Fred Dryer, Stepfanie Kramer (55 min). 894328
0.40 Golf. Tournoi féminin Evian Masters 1997.
1.15 et 1.55, 2.30, 3.30 TF 1 nuit.
1.25 Reportages. Les papis-papas.
2.05 Cas de divorce. Série. Landon contre Landon. 2.45 Cités à la dérive. Série. [6/8] (rediff.). 3.40 et 4.35, 5.15 Histoires naturelles. Documentaire. 5.00 Musique (20 min).

France 2

16.35 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.10 Le Prince de Bel Air. Série. [2/2].
17.35 Les Années collège.
18.05 Seconde B. Série.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.25 et 2.35 Studio Gabriel. Invité : Patrick Bruel.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, Météo.

20.55

LA BAULE-LES-PINS
Film de Diane Kurys, avec Nathalie Baye (1989, 100 min). 6018908
D'après les propres souvenirs de Diane Kurys.
22.35 Les Films qui sortent le lendemain dans les salles de cinéma.

22.45

LES GRANDS FONDS ■
Film de Peter Yates, avec Jacqueline Bisset (1977, 125 min). 785897
0.50 Au bout du compte.
0.55 Journal, Météo.
1.10 Le Cercle de minuit. Magazine présenté par Laure Adler. Cinéma (80 min). 9983274
3.05 Rêves d'Afrique. Documentaire. [2/4] Les gardiens du rêve. 4.00 24 heures d'infos. Magazine. 4.10 Météo 2. 4.15 Raoul et Lili. Court métrage. 4.35 L'Œil d'Icare. Documentaire. 4.55 Manu. Dessin animé. Shopping au supermarché. 5.05 Chip et Charly. Dessin animé. Mamie Gold veut voler (35 min).

France 3

18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.47 et 0.35 Un livre, un jour. *Traité du funambulisme*, de Philippe Petit.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

QUESTIONS POUR UN CHAMPION
Spécial Masters de bronze. Jeu présenté par Julien Lepers (105 min). 583521
22.35 Journal, Météo.

23.10

LA PREUVE PAR TROIS
Magazine présenté par Laurent Bignolas: En attendant, la coupe (55 min). 4426683
0.05 Cinéma étoiles. Magazine présenté par Christian Nève et Claire Germouty (30 min). 23485
0.40 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton. Tentative d'assassinat.
1.30 Musique graffiti. Magazine (20 min).

La Cinquième

18.25 Le Monde des animaux : terres insolites.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Série. *Un homme aux enchères, avec Errol Flynn.*
19.30 7 1/2. Le sommet mondial de l'environnement à New York.
20.00 Archimède (30 min). 3434
20.25 La Documenta. Reportage.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

▶ LA VIE EN FACE : L'ILE DES ENFANTS
Documentaire de Dominique Gros et Laure Adler (1996, 55 min). 2578989
Les relations parents-enfants-médecins au cœur du service de réanimation infantile de l'hôpital parisien Robert Debré.

21.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : DOCUMENTA
DIXIÈME ÉDITION.
21.45 DX, le Grand Show de l'art contemporain. Documentaire (1997, 30 min). 869163
Depuis 1955, la ville de Kassel (Allemagne) accueille tous les cinq ans la plus grande exposition mondiale d'art contemporain : la Documenta.
22.15 Voyage au centre de l'art. L'histoire de la Documenta (1997, 70 min). 598434
23.25 *Aux quatre coins du monde.* Visites d'ateliers (1996, 90 min). 8475057
0.55 Two Stars in the Milky Way ■ ■ Film de Tomsie Sze, avec Violet Wong (1931, N., muet, rediff., 90 min). 35136748. 2.25 Court métrage. Un drôle de petit homme (rediff., 15 min).

M 6

17.30 La Légende de la cité perdue. Série.
18.00 Highlander. Série. Une collection convoitée.
18.55 Le Magicien. Série. Le coup de la charette.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.
20.35 E = M 6 junior. Les dauphins.

20.55

LOÏS ET CLARK
LES NOUVELLES AVENTURES DE SUPERMAN. Série (115 min). 4546837
[1/2 et 2/2] A la rencontre de John Doe.
Un criminel venu du futur devient président.

22.50

DE PARENTS INCONNUS
Téléfilm O de Sheldon Larry, avec Melissa Gilbert (90 min). 707724
Après un accident de voiture, des analyses révèlent à une jeune mère divorcée une mauvaise irrigation du cerveau. L'examen préopératoire va être l'occasion d'une nouvelle révélation : elle est une enfant adoptée.
0.20 Capital (rediff.).
1.55 Culture pub - Remix. Spécial science-fiction (rediff.). 2.20 Movida opus 6. Documentaire. 3.10 Jazz 6 (rediff.). 4.25 Fan de - Best of (rediff.). 4.50 Turbo (rediff., 35 min).

Canal +

14.55 Le Vrai Journal.
15.40 Un héros très discret ■ ■ Film de Jacques Audiard (1995, 105 min). 9904811
17.25 L'Œil du cyclone.
17.50 Barbe Rouge.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

BEAUMARCHAIS L'INSOLENT ■ ■
Film d'Edouard Molinaro, avec Fabrice Luchini (1996, 95 min). 615873
La vie très mouvementée d'un libertin, dramaturge, agent secret et trafiquant d'armes, sous Louis XV et Louis XVI.
22.10 Flash d'information.

22.20

▶ BONNE ARRIVÉE
Documentaire de Brigitte Cornand (50 min). 4032540
Des créateurs africains d'aujourd'hui, plasticiens et photographes, parlent de création.
23.10 Ligne de vie ■ Film de Pavel Lounguine (1996, v.o., 102 min). 5103683
0.55 Rainbow pour Rimbaud. Film de Jean Teulé (1995, 75 min). 3599564
2.10 Surprises. *Spécial Gay (50 min).*

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Pierre-Michel Menger. [2/5] La passion.
20.30 Archipel science.
21.32 Le Grand Oral du Bac philo. Enregistré à l'Amphithéâtre Richelieu de la Sorbonne le 16 juin.
22.40 Nuits magnétiques. Tout est bien sûr possible : Quatre projets d'artistes. [1/4] Le mettre en scène.
0.05 Du jour au lendemain. Danièle Sallenave (*Viol*). 0.48 Les Cinglés du music hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Histoire du handicap [3] ; 1.28, Les handicapés mentaux peuvent-ils se marier ? ; 2.10, Jean-Noël Vuarnet (*L'Aigle-Mère*) ; 2.56, Madame Guyon (1648-1717) ; 4.22, Philippe-Paul Wallon et Eliane Gauthier ; 5.52, Le Kirguistan.

France-Musique

20.00 Concert. Paris de la Musique. Donné le 17 juin, salle Pleyel, à Paris, par l'Orchestre national des Pays de Loire, dir. Hubert Soudant : Ouverture pour une fête académique op. 80, de Brahms ; Colored Field, de Kernis ; Symphonie nº 4, de Brahms.
22.30 Musique pluriel. Sudden Time, de Benjamin, par l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. George Benjamin ; Opus 21 pour onze instruments, de Tulev, par le NYYD-Ensemble, dir. Olari Elts.
23.07 Atout Chœur.
0.00 Des notes sur la guitare. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées. Anner Bylsma et L'Archibudelli.
22.35 Les Soirées... (suite). 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Envoyé spécial (France 2 du 19/6/97).
21.30 Perfecto. Magazine.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Bouillon de culture. Magazine (France 2 du 20/6/97).
23.45 Viva. Magazine.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.10 Des hommes dans la tourmente. [7/32]. Trotsky versus Staline.
20.35 Les Ailes de légende. B-47.
21.20 L'Education à la liberté. Introduction à la pensée de Paulo Freire.
22.15 Maloul fête sa destruction.
22.45 De rage et d'espoir. Paroles de toxicos.

Animaux

20.30 Nature des choses. Portés par le vent.
21.00 Le Monde sauvage. La force de la nature.
21.30 et 0.30 Le Magazine de Jack Hannah.
22.00 En liberté. Mordicus, la buse.
23.00 Fauna.
23.30 Faune ibérique. Taïga l'autour.
0.00 Animaux disparus au XXe siècle (60 min).

Paris Première

20.00 et 0.05 20 h Paris Première. Magazine.
21.00 Henri Contet. De François Cornuau et Jean-Pierre Pasqualini.
22.00 Paroles de danse. De Jean-Michel Plouchard. Joseph Nadj.
22.30 Le Triporteur ■ Film de Jack Pinoteau (1957, 95 min). 24682182

France Supervision

20.45 Lokua Kanza. Concert enregistré au festival Musiques métisses d'Angoulême (50 min). 30085521
21.35 Cherchez l'idole ■ Film de Michel Boisrond (1963, N., 95 min). 37289873
23.10 La Belle Hélène. Opéra en trois actes de Jacques Offenbach. Solistes : Vesselina Kasarova, Deon Van der Walt (150 min). 75475328
1.40 En route pour la gloire ■ Film de Hal Ashby (1976, 150 min). 75478212

Ciné Cinéfil

20.30 Fantôme à vendre ■ ■ Film de René Clair (1935, N., 80 min). 18035453
21.50 L'Eclipse ■ ■ Film de Michelangelo Antonioni (1962, N., v.o., 120 min). 67226704

Ciné Cinémas

20.30 Before the Rain ■ Film de Milcho Manchevski (1994, 110 min). 5475569
22.20 Chute libre ■ Film de Joël Schumacher (1992, v.o., 110 min). 21685927
0.10 Cadillac Man ■ Film de Roger Donaldson (1990, 100 min). 31095309

Festival

19.35 Hôtel de police. Téléfilm de Claude Barrois [4/8], avec Maria Blanco (65 min). 52656298
20.40 La Tour de Nesle ■ Film de François Legrand (1969, 85 min). 26424095
22.05 Jean Piat ou la fascination de la séduction. D'André Halimi.
23.00 Les Fausses Confidences. Comédie en trois actes de Marivaux. Mise en scène de Jean Piat. Enregistré à la Comédie-Française en 1971. Avec Jean Piat, Jacques Eyser (100 min). 76329960

Série Club

20.40 Le Club. Magazine.
20.45 L'Age de cristal. L'homme venu d'ailleurs.
21.35 Port Breac'h.
22.30 Alfred Hitchcock présente.
23.00 Thérèse Humbert. Si l'argent ne fait pas le bonheur, rendez-le.

Canal Jimmy

21.00 Spin City.
21.25 *Cambouis*. Magazine.
22.20 Portrait. Magazine.
22.25 Dancing in the Street. De David Espar. [9/10]. Make it Funky.
23.30 Star Trek : la nouvelle génération. Okona le magnifique (v.o.).

Disney Channel

19.30 L'Incorrigible Cory.
20.10 Hélène de Troie ■ Film de Robert Wise (1954, 120 min). 8287328
22.10 Thunder Alley.
22.35 Les Histoires secrètes d'Enid Blyton.
23.05 Si Shakespeare m'était conté.
23.35 Zorro (25 min).

Téva

20.30 et 23.30 Téva interview.
20.55 58 heures d'angoisse. Téléfilm de Mel Damski, avec Beau Bridges (95 min). 501577502
22.30 Murphy Brown.
23.00 Téva débat (60 min).

Voyage

20.00 et 23.30 Suivez le guide.
22.00 Blue Ocean. Tahiti.
22.30 L'Heure de partir.
1.30 Deux jours en France. Magazine (15 min).

Eurosport

15.00 et 23.00 Tennis. En direct. Internationaux de Grande-Bretagne. 2e jour (150 min). 1208095
18.30 et 20.00, 1.00 Cyclisme. En différé. Tour de Suisse. 8e étape : Zoug - Wetzikon (164 km).
20.30 Freeride. Magazine.
21.00 Boxe. En direct. Poids welters : Patrick Charpentier (Fr.) - Leroy Owens (EU) (120 min). 132279
0.00 Football (60 min).

Muzzik

20.00 L'Invité. Ivry Gitlis.
21.00 Muti à la Scala. Concert interprété par l'Orchestre et les Chœurs du théâtre de la Scala de Milan, dir. Riccardo Muti (105 min). 503587521
22.45 David Oïstrakh joue le triple concerto de Beethoven. Concert (40 min). 501519751
23.25 David Oïstrakh joue Brahms. Concert (25 min). 508243882
23.50 Les Instantanés de la danse. Magazine.
0.05 Jean-Luc Ponty et Lionel Hampton à Montréal. Concert (65 min). 505158187
1.10 Grande messe en ut mineur K427, de Mozart. Concert (60 min). 506666456

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 21.00, 1.00 World News. 21.30 World Report. 22.00 World News Europe. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.15 American Edition.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.15, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Cinéma. 0.45 Visa. 1.45 Style.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

LES CODES DU CSA
O Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

20.30 Espion junior. Film de William Dear (1991, 95 min). Avec Richard Grieco. *Comédie.*
22.05 Et la tendresse ?... bordel II. Film de Patrick Schulmann (1982, 100 min). Avec Diane Bellego. *Comédie.*
23.45 L'Etrange Monsieur Victor. Film de Jean Grémillon (1938, N., 95 min). Avec Raimu. *Drame.*

TMC

20.35 Les Turbans rouges. Film de Ken Annakin (1967, 120 min). Avec Yul Brynner. *Aventures.*

TSR

20.45 Levy et Goliath. Film de Gérard Oury (1987, 100 min). Avec Richard Anconina, Michel Boujenah, Jean-Claude Brialy. *Comédie.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde

MARDI 24 JUIN 1997

Savoir-vivre

par Pierre Georges

DEPUIS que les Etats-Unis sont le centre du monde et Denver son nombril, on y a le plus grand souci des peuplades sous-développées qui tiennent lieu d'alliées. On les abreuve de conseils. On les juge économiquement faibles d'esprit. On les emmène au spectacle, tenue de gugusse exigée.

Il fut un temps où, au catalogue des préjugés, les Français tenaient les Américains pour de *« grands enfants »*. Juste retour des choses, nous voici considérés, Français comme les autres Européens, et plus qu'eux encore, comme des petits enfants. Indociles et bavards. Cancres du libéralisme planétaire et adversaires immatures de l'édifiante société du plus fort.

Ce sommet du G8, c'est-à-dire du G1 plus 7, fut donc l'occasion de la leçon d'économie, avec ballet, comme la leçon de musique prodiguée à M. Jourdain. Cela eût été un peu vexatoire, entre cours de rattrapage politique et bal à *Bill*, s'il n'y avait eu, comme toujours, l'exquise bonne volonté, le délicieux étalage des bons sentiments.

Comme on traite ses vassaux, on les honore ! La preuve, ce savoureux opuscule distribué aux trois mille bénévoles chargés d'assurer l'accueil des délégations à Denver. Pour l'honneur du pays et le succès des comices économiques, chacun se trouva ainsi doté de quelques conseils sur les mœurs et étranges coutumes attribuées aux Visiteurs.

Dans un petit article drolatique, *Libération* rapportait ainsi les consignes. Ce qu'il faut faire, ou ne pas faire, avec les peuplades d'outre-Atlantique. Les Français, par exemple. Comment les saluer ? La poignée de main n'est pas à exclure, sachant tout de même que le Français – hormis Chirac (NDLR) – a *« la poignée de main moins forte que l'américaine »*. C'est un fait. Nous sommes des ramollos du *shake-hand*. L'embrassade à la française, *« les amis souvent se touchent les deux joues, deux ou trois fois en embrassant l'air »*, ne sont pas à exclure.

Ces préliminaires et rituels accomplis, de quoi peut-on parler avec un Français ? De lui, bien sûr, car il y excelle, de la France évidemment, puisqu'il ne connaît à peu près que cela. Il faut traiter les bavards par le bavardage. Causer culture, nourriture, vins, sports, éducation, histoire. Mais surtout pas des sujets confidentiels-défense *« comme l'argent ou la famille »*. Cela ne se fait pas chez les Gaulois. Pas plus que de leur mastiquer un chewing-gum sous le nez. Pas plus que de rester assis quand un visiteur ou un supérieur entre. Pas plus que de leur offrir des chrysanthèmes, des roses rouges, ou, rapporte *Libération*, des fleurs jaunes *« signe d'infidélité »*.

En effet, on ne pavoise pas dans la maison du cocu ! Braves bénévoles de Denver, ils n'auront pas perdu leurs trois jours, sur le chemin de la world culture. Eviter les sujets qui fâchent. Aux Allemands, ne jamais parler *« de la seconde guerre mondiale, des nazis et des effets négatifs de la réunification »*. Avec les Italiens, ne jamais foncer au plus facile, *« la religion ou la Mafia »*. Ne pas non plus se laisser aller à la gestuelle manuelle qui leur tient lieu de sous-titrage ! Enfin, pour les Russes – mais cela ne figurait pas dans le manuel –, ne jamais dire à Boris Eltsine que son ministre de la justice, Valentin Kovalev, fit des folies de son corps dans un sauna mafieux. Ce serait, bien que vrai, parfaitement vulgaire.

M. de Robien se présente contre M. Madelin à la présidence du Parti républicain

Le député de la Somme a fait paraître dans « Le Figaro » un encart publicitaire sur sa candidature

LA CONCURRENCE se fait sauvage au sein de la famille libérale. Embûches, chausse-trappes, « pilules empoisonnées » : la succession de François Léotard à la présidence du Parti républicain, dont le successeur sera élu, mardi 24 juin, lors de la convention nationale, prend une drôle de tournure. Gilles de Robien, ancien président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, a fait paraître un encart publicitaire de près d'une demi-page dans le quotidien *Le Figaro* du 23 juin. S'adressant *« à tous les adhérents du Parti républicain »*, le maire d'Amiens y expose les raisons pour lesquelles il se présente contre Alain Madelin, candidat investi par M. Léotard dès le lendemain de la défaite de la droite au second tour des élections législatives et qui lui a confirmé son soutien depuis.

« Dans une démocratie adulte, les citoyens ne supportent plus qu'on décide à leur place de leur avenir. Ces pratiques sont périmées, il faut les changer », indique M. de Robien. *« Le nom de notre formation, ses statuts, son fonctionnement, son positionnement, sa direction, sont vos décisions. Sans être mis devant le fait accompli »*, ajoute le député de la Somme, qui oppose au libéralisme M. Madelin – qu'il ne nomme pas – le projet d'une *« famille politique ouverte, humaine, confiante dans l'économie de marché et soucieuse de placer l'homme au cœur de ses objectifs »*.

BATAILLER FERME

M. de Robien a pris la décision inusitée de faire sa campagne partisane par voie de presse faute d'avoir eu le temps, et la possibilité, de le faire par les moyens ordinaires. Le 19 juin, il avait dû batailler ferme pour obtenir communication du fichier des adhérents du Parti républicain, que M. Madelin se refusait à lui transmettre. Ce fichier ne lui a été finalement transmis que le 20 au soir, explique-t-il, c'est-à-dire trop tard pour organiser un envoi postal aux adhérents de son parti.

« L'organisation de l'élection du président du Parti républicain ne m'a pas permis de vous adresser personnellement cette lettre », observe-t-il ainsi dans son encart du *Figaro*. M. de Robien fait savoir que cette initiative sera financée par une souscription auprès des adhérents du Parti républicain.

Dans la même édition du *Figaro*, Jean-Pierre Raffarin, jusqu'alors délégué général adjoint du Parti populaire pour la démocratie française (PPDF), qui regroupait les giscardo-chiraquiens de l'UDF, officialise son retour au Parti républicain. L'ancien ministre des PME soutient la candidature de M. Madelin, dont il pense que *« la grande popularité »* sera *« le meilleur atout »* d'un renouveau du PR.

Le parti de M. Léotard a été très affaibli, ces dernières années, à la fois par les affaires judiciaires concernant sont financement – M. Madelin a d'ailleurs engagé un audit du PR – et par l'éparpillement de ses dirigeants d'origine, dont plusieurs avaient soutenu Jacques Chirac dès le premier tour de l'élection présidentielle. Pourtant, M. Raffarin se dit plus proche de M. de Robien – avec qui il a *« de réelles proximités »* et des *« convictions voisines »*, comme celle d'être *« démocrates avant d'être libéraux »* – que de M. Madelin. *« Mais maintenant, il ne s'agit pas de diviser, d'organiser une opération de survie, de se contenter d'un ravalement de façade. Il faut du neuf. Des visages nouveaux, des idées neuves »*, explique-t-il.

M. Raffarin, qui dit posséder une *« culture du centre »*, espère être avec d'autres, comme Philippe Vasseur ou Charles Millon, qui rejoindront également la direction du nouveau parti, rebaptisé Démocratie libérale, un élément modérateur auprès de M. Madelin. Il juge que l'accession de Philippe Séguin à la présidence du RPR ouvre à l'UDF de nouveaux espaces à droite, notamment dans ceux qu'incarnaient davantage Alain Juppé ou Edouard Balladur. Symétriquement, il espère que l'UDF pourra incarner un champ laissé vacant par le Parti socialiste, le libéralisme de gauche, bref, le « blairisme ».

Cécile Chambraud

Recul à la Bourse de Paris

LA BOURSE de Paris était orientée à la baisse, lundi 23 juin, en fin de matinée. A midi, l'indice CAC 40 cédait 0,43 %, à 2 745,25 points. Quelques heures plus tôt, la Bourse de Tokyo avait terminé la séance en très légère progression. L'indice Nikkei des valeurs vedettes s'était inscrit à 20 436,14 points en clôture, soit une hausse de 0,25 %.

Le marché obligataire français cédait du terrain lundi matin. Le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, perdait 4 centièmes, à 128,58 points.

Sur le marché des changes, le dollar faisait preuve de fermeté au lendemain de la réunion du G 8, à Denver (Colorado), au cours de laquelle les dirigeants des huit pays les plus industrialisés avaient réaffirmé leur engagement *« à promouvoir la stabilité monétaire internationale »*. Il s'échangeait à 5,8270 francs, 1,7265 mark et 115,42 yens.

Le président des Etats-Unis, Bill Clinton, avait affirmé dimanche qu'une hausse des excédents commerciaux japonais serait *« dommageable »* pour les relations entre Washington et Tokyo.

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	23/06 Titres échangés	Capitalisation en F
Dexia France	364074	204873097
LVMH Moet Hen.	107564	162129485
Lyonnaise Eaux	236340	135759128
Alcatel Alsthom	186553	124912804
Axa	346245	124899722,50
Danone	113604	109255173
Moulinex #	683545	102127623,40
Carrefour	24358	101556378
Total	177599	96974376
Elf Aquitaine	136549	85462378

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le lundi 23 juin, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20436,14	+0,25	+5,55
Honk Kong index	15021,23	−0,88	+11,67

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 23/06	Var. en % 20/06	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2739,25	−0,65	+18,29
Londres FT 100	4582,90	−0,24	+11,28
Zurich	1832,55	—	+38,70
Milan MIB 30	19974	−0,33	+27,25
Francfort Dax 30	3788,27	—	+31,14
Bruxelles	13154	−0,24	+24,43
Suisse SBS	2593,27	—	+38,39
Madrid Ibex 35	6761,92	—	+31,18
Amsterdam CBS	585	—	+33,78

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 20/06	% 19/06	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,5500	+0,04	326	350
Écu	6,6070	+0,06	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,8329	−0,11	5,5300	6,1300
Belgique (100 F)	16,3580	+0,04	15,8200	16,9200
Pays-Bas (100 fl)	300,0500	+0,07	—	—
Italie (1000 lir.)	3,4495	+0,03	3,2000	3,7000
Danemark (100 krd)	88,6400	−0,02	84,2500	94,2500
Irlande (1 iep)	8,8295	+0,22	8,3800	9,2200
Gde-Bretagne (1 L)	9,6360	+0,50	9,1800	10,0300
Grèce (100 drach.)	2,1350	—	1,9000	2,4000
Suède (100 krs)	75,4400	−0,15	71	81
Suisse (100 F)	404,8400	−0,20	391	415
Norvège (100 k)	80,2800	−0,39	77,5000	86,5000
Autriche (100 sch)	47,9720	+0,05	46,4500	49,5500
Espagne (100 pes.)	4,0010	−0,01	3,7000	4,3000
Portugal (100 esc.	3,3500	—	3	3,7000
Canada 1 dollar ca	4,2039	+0,27	3,9200	4,5200
Japon (100 yens)	5,0880	−1,23	4,8700	5,2200

PARITÉS DU DOLLAR	23/06
FRANCFORT : USD/DM	1,7255
TOKYO : USD/Yens	114,0800

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 20/06	Taux jour le jour	Taux 10 ans
France	3,18	5,64
Allemagne	2,93	5,71
Grande-Bretagne	6,13	7,04
Italie	6,94	7,11
Japon	0,50	2,62
Etats-Unis	5,59	6,48

MATIF

Échéances 20/06	volume	dernier prix
NOTIONNEL 10 %		
Sept. 97	127213	128,62
Déc. 97	52	97,38
Mars 98	2	96,82

Tirage du *Monde* daté dimanche 22-lundi 23 juin 1997 : 559 349 exemplaires 1 3

هكذا من الاصل

Le Monde ECONOMIE

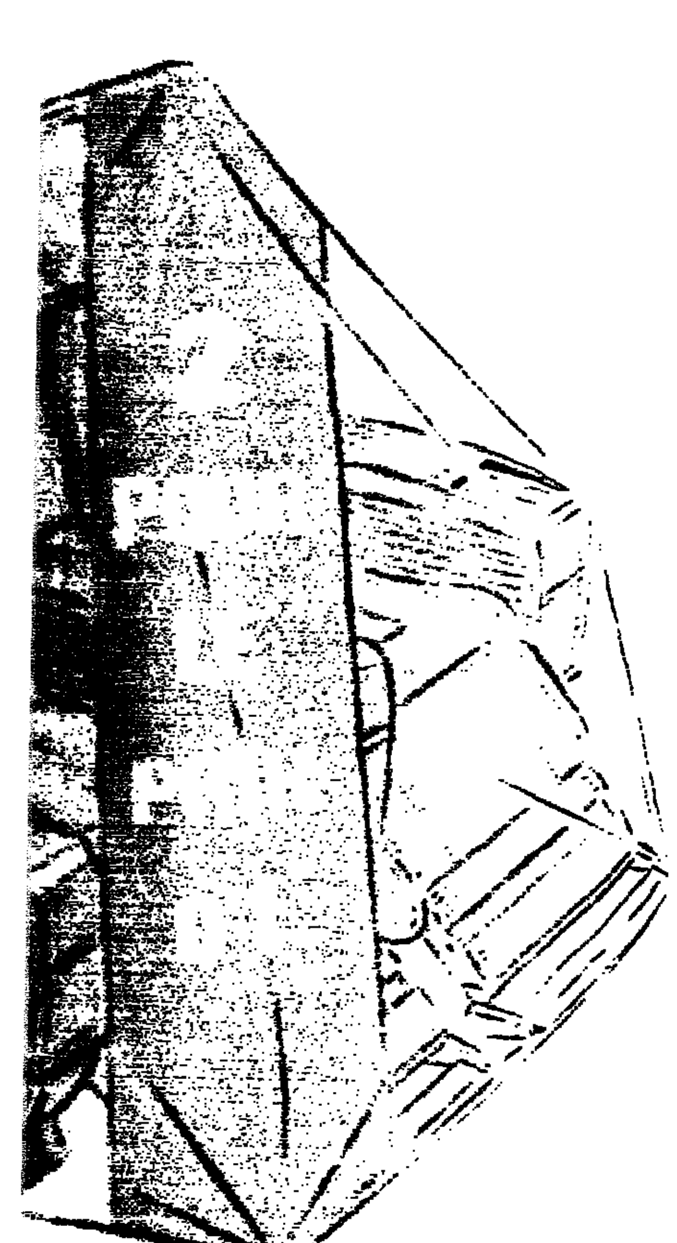
MARDI 24 JUIN 1997

CONJONCTURE L'Australie prend ses distances avec le libéralisme page IV

IDÉES Modemiser le marché du travail en Amérique latine page V

ENQUÊTE Le corridor de Maputo, une voie vers le développement pour le Mozambique page VII

ANNONCES CLASSÉES page VI et de la page VIII à la page XVI



Quels services publics pour l'Europe ?

DOSSIER

▼ Mutations

Le marché unique tend à se construire sur le modèle américain des agences indépendantes, chargées de protéger les citoyens-clients contre les monopoles et leurs abus

Parmi les valeurs républicaines auxquelles Lionel Jospin s'est référé dans sa déclaration de politique générale, jeudi 19 juin, les services publics occupent une place de choix : *« Ils relèvent d'une conception fondamentale de la société à laquelle nous tenons au-dessus de tout »*, a-t-il affirmé, ajoutant qu'ils *« sont au cœur du lien social »*. Mais, attention : il ne faut pas confondre les services publics et le secteur public, a souligné le premier ministre, sans davantage préciser sa pensée. Peut-être était-ce prudent : les services publics à la française sont depuis plusieurs années dans le collimateur des autorités européennes de Bruxelles, et les grandes mutations économiques en cours vont, de toute façon, les contraindre à s'adapter.

En parlant de protéger les services publics, Lionel Jospin a touché une corde qui reste sensible chez les Français. Pourtant, bien malin qui pourrait aujourd'hui donner une définition simple, claire, et surtout consensuelle, du service public. Service universel ? Secteur public ? Intérêt général ? Monopole ? Nationalisation ? Europe ? Une grande confusion entoure ces notions et l'extrême réactivité des syndicats face à toute réforme du cadre juridique ou financier des entreprises publiques, complique encore le méli-mélo idéologique.

Ce flou qui entoure la notion de service public est bien entendu un symptôme. Celui de la crise du *« modèle français »*, qui contribue à entretenir en France un malaise moral et politique pratiquement sans équivalent en Europe. Si les Français ont accepté sans vague à l'âme particulier la privatisation d'un certain nombre d'entreprises du secteur public bancaire ou industriel (Renault est le meilleur symbole de ce changement de mentalité), il n'en va pas de même de la réforme des grandes entreprises chargées d'une mission de service public comme le téléphone, le transport aérien ou ferroviaire, l'énergie... Parce que ces réseaux de services ont été conçus en forme de grands projets mobilisateurs, parce qu'ils ont mobilisé des passions techniciennes et politiques, parce que leurs salariés ont toujours adhéré à ces projets en échange d'un statut et d'une promesse de progrès social continu, le service public en France relève, depuis cinquante ans, d'une mystique qui a contribué indéniablement à la cohésion nationale.

Comme l'explique joliment le juriste Jacques Chevallier dans la dernière mouture de *L'Etat de la France* (La Découverte), dans l'Hexagone *« toucher au service public est considéré comme un acte sacrilège, risquant de saper les fondements de l'Etat ». « Sacrilège »... « Etat »*, ce rapprochement entre religion et politique place la crise à sa juste place : le service public est en France une croyance en acte. Ce que l'économiste Elie Cohen redessine autrement : le service public à la française, indique-t-il dans son ouvrage *La Tentation hexagonale* (Fayard), *« autorise toutes les identifications, tous les rabattements, tous les court-circuits »*. Bref, c'est devenu *« au sens fort une idéologie »*.

Idéologie ou religion, le service public *« à la française »* a aujourd'hui l'épée dans les reins. Sans l'avoir réellement cherché, il se voit contraint d'évoluer. La mise en place progressive du marché unique, les idées libérales mises en œuvre par la Commission européenne, sans oublier les innovations technologiques qui battent en brèche certains monopoles techniques « naturels », ont placé le « modèle français » sur la défensive.

Yves Mamou

Lire la suite page II

- Entretien avec Pierre Bauby et Jean-Claude Boual, secrétaires du Comité européen de liaison sur les services d'intérêt général p. II
- Air France, SNCF : une mission, deux logiques p.III
- Une télévision pour créer un lien social p. III
- Questions-réponses p. III
- Le grand chantier des « réformes réglementaires » dans les services p. IV

CHRONIQUE

par Serge Marti

Le tiers-monde au G 8

La mondialisation autorise toutes les audaces. Désormais, les riches se commettent avec les pauvres. Une fois n'est pas coutume, le sort de l'Afrique subsaharienne figurait en bonne place parmi les sujets prioritaires à l'ordre du jour du sommet de Denver, cette capitale du Colorado devenue l'une des vitrines de *« l'économie nirvana »* américaine et où se sont réunis, du 20 au 22 juin, les chefs d'Etat et de gouvernement des sept pays les plus industrialisés (Allemagne, Canada, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie et Japon). Avec, pour partenaire obligé, le président russe, Boris Eltsine, enfin adoubé par ses pairs, et manifestement très fier d'avoir troqué contre un véritable fauteuil club le strapontin qui lui était jusqu'ici réservé.

Ce regain d'intérêt pour un continent si longtemps synonyme de cause perdue n'est pas totalement innocent. Pour Bill Clinton, l'hôte de ce G 7 officiellement transformé en G 8, cette marque de sollicitude est à la fois un message à usage interne destiné aux Noirs américains et la manifestation d'une volonté plus géopolitique d'ancrer cette région au reste de l'économie mondiale. Et aux entreprises américaines. D'où l'annonce, par Washington, d'un *« partenariat afro-américain pour la croissance »* qui devrait se matérialiser par des droits de douane abaissés pour les produits en provenance du continent noir et destinés aux Etats-Unis.

Population vivant en deçà du seuil de pauvreté monétaire (à 4 dollars par jour)

1987-88	1993-94
13,6 millions	119,2 millions

Une pauvreté croissante dans les ex-pays de l'Est

Source : Programme des Nations unies pour le développement

Pour l'instant, l'impact économique de ces dispositions destinées à encourager les exportations africaines reste limité. Le commerce réalisé par les pays les plus pauvres du continent noir représente un peu plus de 0,3 % de l'ensemble des échanges mondiaux. Sur ce chapitre, la Russie, désormais admise dans la cour des grands, est à peine mieux lotie. Avec l'équivalent de 120 milliards de dollars, son commerce équivaut à peine à 1 % de la totalité des échanges de biens et de services dans le monde. Par ailleurs, avec 340 milliards de dollars de produit intérieur brut (PIB) annuel pour une population de 147 millions d'habitants, la Russie représente à peine 1 % de la richesse mondiale, et le pays se trouve loin derrière le plus petit des Sept, le Canada (580 milliards de PIB pour 30 millions de d'habitants).

Si le pays connaît certaines améliorations, notamment au chapitre de l'inflation, depuis la mise en place – singulièrement chaotique – des réformes exigées par les Occidentaux, en échange d'une aide distribuée avec une extrême générosité, la situation d'ensemble de l'économie russe reste très préoccupante. Selon les estimations officielles des autorités moscovites, le PIB réel de la Russie aurait encore baissé de 6 % en 1996, reconnaît l'OCDE.

Ce n'est là que le dernier avatar d'une considérable mutation économique et sociale qui, au-delà des péripéties conjoncturelles de tel ou tel indicateur macro-économique, aboutit à cette situation cocasse : si l'Afrique pauvre est soumise à examen par le G 8, c'est bien une ex-grande puissance devenue, à bien des égards, un pays en développement – la Russie – qui s'érige comme l'un des examinateurs ! Un pays qui doit sa place parmi les Grands autant à ses atouts nucléaires qu'au rôle conciliant qu'elle a finalement joué dans la discussion sur l'élargissement de l'OTAN aux pays de l'Est. Propos provocateur ?

Qu'on en juge. Dans les pays de l'ex-URSS, mais tout particulièrement en Russie, la pauvreté, qui affectait jusqu'à la chute du mur de Berlin une infime partie de la population, frappe aujourd'hui plus du tiers des habitants de cette région. Près de 120 millions de personnes vivent à présent avec moins de 4 dollars par jour, ce qui est considéré comme le seuil de la *« pauvreté monétaire »*. A elle seule, la Russie *« absorbe »* 48 % de l'ensemble de la pauvreté constatée dans les pays en transition de l'Est européen. Toujours dans ce même pays, depuis 1992, la proportion des enfants de moins de six ans subsistant en deçà de ce même seuil est passée de 40 à 62 %. La malnutrition chronique a grimpé de 9 à 14 % et l'espérance de vie des hommes a reculé de cinq ans pour tomber à cinquante-huit ans tandis qu'explosaient les taux de suicides et d'homicides.

A ces informations récemment révélées par le Programme des nations unies pour le développement (PNUD), il faudrait ajouter la chute spectaculaire des salaires pour ceux – et ils sont les plus nombreux – *qui n'ont pas pu accéder à la catégorie des « nouveaux riches »*, et quantité d'autres éléments qui font de la Russie l'un des pays champions du monde des inégalités. Une situation tellement préoccupante que la Banque mondiale, d'ordinaire tournée vers le tiers-monde *« classique »*, est maintenant contrainte d'ajouter la Russie et les pays de l'ex-URSS dans la liste des pays pauvres auxquels elle doit dispenser son aide. Etrange voisinage pour l'ancien G 7...

Pierre Bauby et Jean-Claude Boual, secrétaires du Comité européen de liaison sur les services d'intérêt général

« Il faut une approche secteur par secteur, pays par pays, et partir du besoin social »

« Y a-t-il une place dans la construction européenne pour la notion de service public ?

– Longtemps, il n'en a pas été question. Il s'agissait de favoriser les échanges et, comme les activités de services publics étaient exercées dans le cadre des Etats, elles n'étaient pas concernées. Personne ne songeait à les *« harmoniser »*. Un tournant est intervenu avec l'Acte unique, signé en février 1986 : l'objectif étant celui d'un marché unique étendu aux services, la Commission et le Conseil européens se sont mis à considérer *les services publics nationaux* comme des obstacles. Secteur par secteur, sous prétexte de lutter contre les distorsions de concurrence, on a *« grignoté »* le fondement des services publics.

– Cette notion de service public est chère aux Français. Mais est-elle comprise de nos partenaires ?

– Il y a eu beaucoup de malentendus parce que les traditions sont différentes dans chaque pays. En Allemagne, par exemple, les services publics sont très liés à la structure fédérale, donc décentralisés. Dans tous les pays, il y a des lois particulières sur l'électricité, les transports, l'énergie. Cela tient au fait que ces grandes infrastructures *sont des monopoles naturels : si* l'on installe l'eau quelque part, on ne va pas poser plusieurs canalisations pour assurer la concurrence ! Qui dit monopole dit tentation d'abus de position dominante, d'où la nécessité de légiférer pour assurer, par exemple, la desserte des endroits reculés, la péréquation des tarifs, etc. C'est vrai que nos voisins *européens ont du mal à* comprendre l'attachement des Français à la notion de service public, qui a donné lieu à l'élaboration d'un droit et d'une juridiction séparés (les tribunaux administratifs). D'autant que l'expression est difficile à traduire. Les Anglais parlent de *public utilities*. A l'échelon européen, on emploie plutôt l'*expression de services d'intérêt* général.

– Pour vous, ces services d'intérêt général sont un élément important d'une construction plus sociale et moins marchande de l'Europe. Comment cette approche est-elle reçue à Bruxelles ?

– Les Français ont mis cinq ans à *réagir au grignotage entrepris par* la Commission. Dans l'esprit de nos élites, nos services publics étaient les meilleurs et ne pouvaient qu'être copiés par les autres. Puis chaque grande entreprise publique a commencé à batailler dans son coin, chaque syndicat dans son coin, chaque direction de son côté. Notre association Réseaux services publics s'est efforcée de décloisonner tout ça, de faire comprendre aux syndicats que ça ne servait à rien de rejeter l'Europe en bloc.

Au contraire, nous pensons qu'il faut faire émerger une conception européenne des services d'intérêt général. Ce qui nous a amenés à créer un Comité européen de liaison associant le plus grand nombre d'acteurs possible : consommateurs, syndicats, associations diverses, mais aussi représentants des entreprises et des administrations. Nous voulons faire apparaître *ce qui est commun à tous les* pays de l'Union, le droit de chaque citoyen à un ensemble de services – l'eau, l'électricité, les transports en commun, etc., et nous nous sommes efforcés de faire intégrer ce principe dans le traité de l'Union européenne.

– Les grèves de décembre 1995 n'ont peut-être pas donné à nos voisins l'image de services publics prêts à épouser les mutations du monde moderne. Cela n'a pas dû faciliter votre travail d'explication auprès des Européens !

– Détrompez-vous. Ce mouvement a provoqué une prise de conscience de la Commission de Bruxelles. Certains ont commencé à se *dire que continuer à ne s'oc*cuper que de la concurrence risquait de mettre en danger toute la construction européenne. Un débat très approfondi a eu lieu au sein de la Commission, Jacques Santer, son président, s'est beaucoup impliqué, de même qu'Edith Cresson et le commissaire chargé de la concurrence, Karel Van Miert. *En septembre 1996, la Commission* a accepté l'idée d'une modification du traité afin d'intégrer la notion de services d'intérêt général autrement que sous forme d'exceptions dérogatoires au principe de la concurrence. Même si le texte de la Commission est ambigu et s'il justifie les déréglementations qui ont eu lieu, secteur par secteur, c'est *tout de même le signe d'un changement* d'époque.

– Mais n'est-ce pas trop tard ? Avec les nouvelles technologies, les problèmes budgétaires des Etats, la libéralisation engagée ne s'arrêtera pas...

– Nous ne sommes pas des défenseurs acharnés de ce qui existait auparavant. Il y a encore un an, il *fallait changer de locomotive en ar*rivant en Belgique : ce n'était pas l'idéal ! Proclamer comme Alain Juppé, en décembre 1995, qu'il fallait défendre le *« service public à la française »* et l'inscrire dans la Constitution (il figure déjà dans le préambule de la Constitution de 1946, soit dit en passant), c'est donner une fois de plus l'impression que les Français restent accrochés à l'héritage du passé. Nous, nous pensons qu'il faut partir du besoin social. Cela ne préjuge en rien de la façon dont sont organisés ces services d'intérêt général – privé, public, mixte, centralisé, décentralisé... Il *faut une approche secteur* par secteur, pays par pays, c'est ça la subsidiarité. Mais nous réfléchissons aussi à des services publics européens.

– Comment faire évoluer le « modèle français » ?

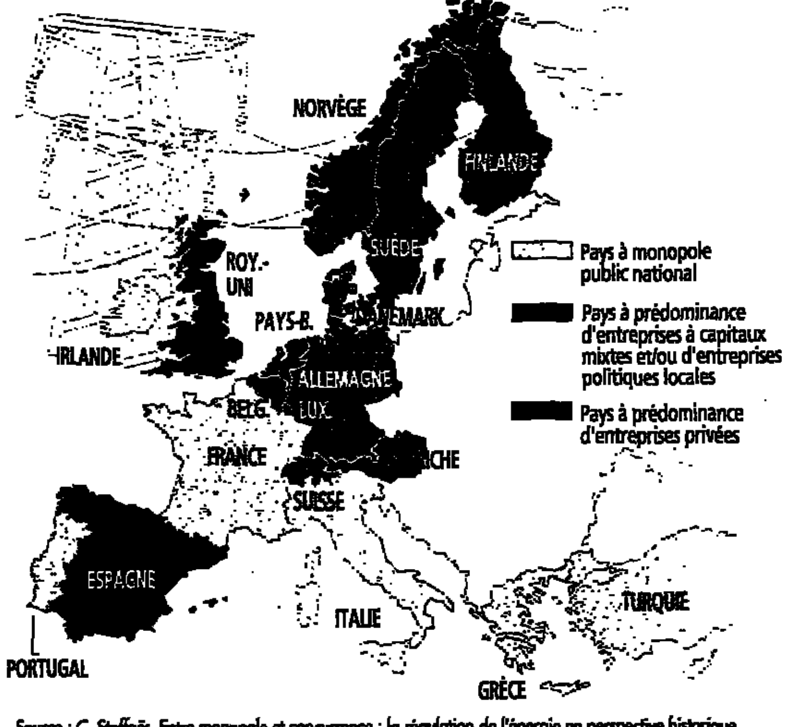
– En France, il n'y a jamais eu de régulation digne de ce nom. Le système du pantouflage en vigueur dans les grands corps y est pour beaucoup. Quand un polytechnicien ou un membre du corps des Ponts ou des Mines quitte l'administration pour un poste de direction dans une grande entreprise, comment imaginer qu'il va être *contrôlé par un jeune « corpsard »* de vingt ans son cadet censé représenter la tutelle ? Pour surmonter le déséquilibre né du fait que la grande entreprise de réseaux détient seule l'information et l'expertise, nous proposons d'introduire d'autres acteurs dans la régulation. Par exemple, les différents types de consommateurs, les élus locaux, les personnels, des universitaires, les associations, et bien sûr l'entreprise et la tutelle. Ce type de régulation pluraliste existe en Belgique : elle a permis d'instaurer un droit minimum à l'énergie qui fait qu'on ne coupe pas l'électricité aux gens en difficulté.

Il faut mettre en place, partout en Europe, des offices d'évaluation indépendants pour assurer la régulation des services d'intérêt général. Le consommateur et le contribuable européens ont tout à y gagner, parce qu'on discutera des coûts, de la répartition de la rente (une idée défendue par les Italiens). On reste toujours sur les grands schémas – privatisations, défense des statuts – alors qu'ils ne posent pas les vrais problèmes des services publics. La privatisation d'Air France ne supprime pas les missions de service public à remplir. Le *champ ne se rétrécit pas, il change :* il serait bien utile de faire émerger, par exemple, un service public du logement comme le proposent les Allemands et les Anglais.

Propos recueillis par Sophie Gherardi et Yves Mamou

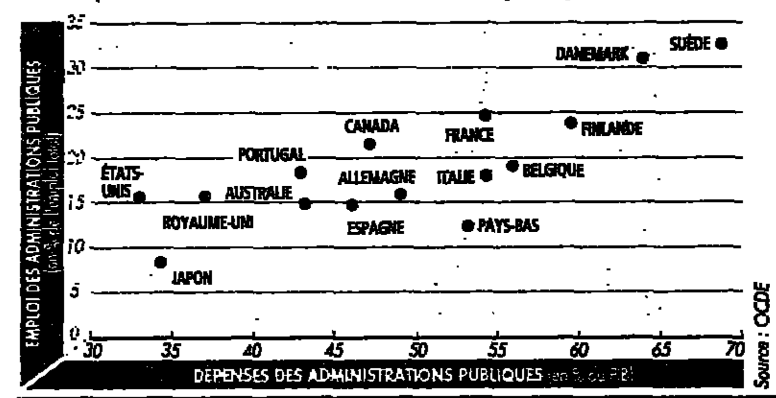
Une grande diversité

▼ Statut de l'industrie électrique en Europe occidentale



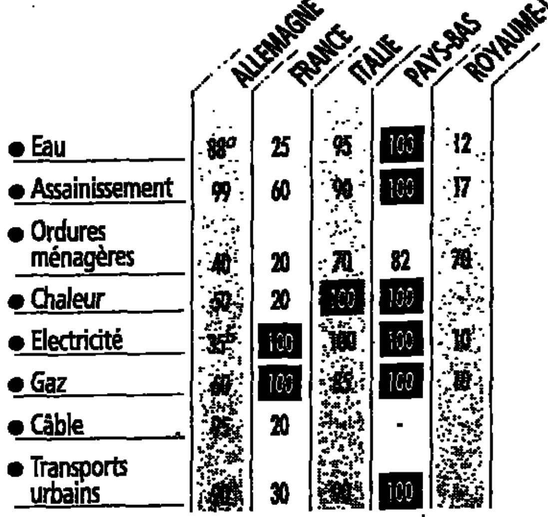
Source : C. Stoffaës, Entre monopole et concurrence : la régulation de l'énergie en perspective historique, Pou 1994

▼ Dépenses et effectifs des administrations publiques en 1994



▼ Les services collectifs urbains en Europe

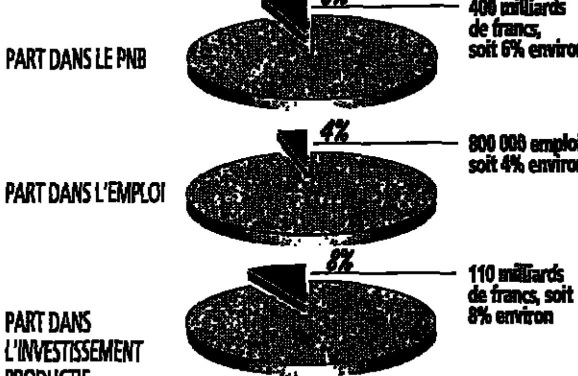
Part des entreprises publiques en %



(a) : plus 10% mixtes
(b) : plus 55% mixtes

▼ Le poids dans l'économie des grandes entreprises commerciales de réseaux en France

(transports, énergie, postes et télécommunications)



Source : «Services publics. Question d'avenir»

Quels services publics pour l'Europe ?

Suite de la page I

Armés du traité de Rome (protection du consommateur) et du traité de l'Union européenne (théorisation de la concurrence comme *moyen de construction du marché* unique), les « gnomes » de Bruxelles sont venus bousculer l'union sacrée qui fonctionnait en France entre les grands corps d'ingénieurs, les directions d'administration centrale et les syndicats. *C'est au nom de principes profon*déments étrangers au fonctionnement français – la libre concurrence et la vérité des prix et des coûts – que s'est effectuée cette remise en cause. Et nos élites polytechniciennes n'ont pas vu venir les coups.

Persuadés d'incarner un modèle qui ne pouvait susciter que l'envie en Europe, les ingénieurs français n'ont même pas cherché à promouvoir leur conception du monde. Ils ont été stupéfaits de se voir soudain *contraints de s'expliquer sur* l'opacité de leurs pratiques commerciales. La contrainte européenne a donc *obligé les grands réseaux mono*polistiques français à abandonner toute métaphysique d'Etat pour se recadrer dans une optique de service rendu au consommateur. Ils y ont également été poussés par l'insatisfaction des « usagers » qui prétendent aujourd'hui être traités en clients.

Armés de convictions libérales fortes, les commissaires européens sont d'abord partis à l'assaut des monopoles, sabre au clair. Prenant en compte l'extrême diversité des statuts des opérateurs de service public en Europe, la commission a laissé chaque pays libre de définir les missions qui pouvaient relever de l'intérêt général. Mieux, les entreprises qui se sont vu confier ces missions dites d'intérêt général (l'eau, le gaz, l'électricité, le téléphone, la poste...) ont également été laissées libres de se doter du statut, public ou privé, qui leur *convenait le mieux. Mais chaque* entreprise devait pouvoir démontrer devant la cour de justice européenne en quoi le respect des trois règles fondamentales du traité de Rome – libre concurrence, libre circulation, non-discrimination – *ferait échec à l'accomplissement de* sa mission.

Faute d'avoir pu justifier d'une dérogation au droit commun européen, la France a ainsi dû supprimer tout monopole d'importation sur les tabacs, les alcools, la potasse, l'électricité, le gaz, le papier de presse et les produits pétroliers. Les monopoles fiscaux qui conféraient à certaines entreprises le droit de percevoir un revenu sans rapport avec la réalité économique *du service fourni ont également été* passés au crible : en 1991, France Télécom a ainsi perdu ses droits ex*clusifs* de raccordement, de mise en service et d'entretien des appareils terminaux de télécommunication. A chaque fois, la cour de justice européenne a réitéré la validité du monopole dans son principe, tout en le réduisant dans sa réalité.

Mais le choc le plus intéressant est évidemment celui qui se produit aujourd'hui entre les monopoles dits « naturels » et la législation européenne. En théorie, un monopole est dit naturel quand le bien produit coûte d'autant moins cher à l'unité qu'il est produit en grande quantité (on parle alors de « rendements croissants »). Si la théorie économique et le droit européen tolèrent la notion de monopole naturel, la Commission exige qu'en contrepartie les prix pratiqués par le monopole soient contrôlés et fixés à un niveau tel qu'ils permettent le maximum d'utilité collective.

En clair, la commission considère qu'un monopole, aussi légitime soit-il, tend naturellement à l'abus de sa position dominante et fait courir à ses clients le risque d'une tarification trop élevée, d'une médiocre qualité de service, d'une né*gligence assurée dans* la recherche du moindre coût, tout en confondant souvent les intérêts de l'entreprise avec ceux du grand public.

RÉGULATION

Pour améliorer l'efficacité des réseaux, la Commission de Bruxelles a, par tâtonnements et négociations successives, mis au point plusieurs techniques de régulation : la privatisation pure et simple pour faire tomber l'entreprise dans le *droit commun (Air France, par* exemple), l'ouverture à la concurrence de certains domaines d'activité (pour les chemins de fer, on peut séparer la gestion du réseau et l'acheminement des voyageurs), ou enfin le changement de réglementation. Dans ce dernier cas, l'Etat régulateur ne doit plus se confondre avec l'Etat actionnaire. Dans le domaine des télécoms, une agence indépendante est désormais chargée d'attribuer les licences d'exploitation et de réglementer les éventuels conflits entre offreurs de services.

Selon Christian Stoffaës, directeur à EDF et chargé de plusieurs rapports officiels sur les services publics, l'Europe du marché unique tend à se construire sur le modèle américain des agences indépendantes qui sont chargées de protéger les citoyens-clients contre les trusts et leurs abus. Aux Etats-Unis, la puissance des agences est considérable puisqu'elles peuvent agir sur l'activité d'un opérateur en po*sition de monopole naturel jusqu'à* réduire d'autorité ses tarifs. Dans un entretien accordé à *La Revue*, une publication spécialisée sur les entreprises de réseau, en janvier 1996, Karel van Miert, commissaire européen chargé de la concur*rence, estimait que les agences* nationales valaient mieux que des agences européennes, la Commission se chargeant de son côté de la surveillance des Etats.

Cette déréglementation généralisée ne signifie pourtant pas que la Commission jette les bonnes intentions du service public avec le bain du monopole. En clair, la Commission a progressivement tempéré ses convictions libérales. Dès 1987, le Livre vert consacré aux télé*communications faisait référence à* des *« objectifs de service universel »* qui s'apparentaient à des obligations de service public traditionnel et pouvaient s'inscrire en dérogation aux contraintes de concurrence. Cette idée fut reprise en 1992 dans le Livre vert sur les services postaux et, le 7 décembre 1993, le conseil des ministres européens des télécommunications précisait qu'un *« service universel est un service minimum bien défini et d'une qualité donnée proposé à tous les utilisateurs à un prix abordable »*. En clair, le service universel est ce qui reste une fois que le droit de la concurrence a pu s'appliquer.

JURISPRUDENCE

Les grèves de décembre 1995 en France ont toutefois contribué à faire évoluer les membres de la Commission. Ils ont, semble-t-il, craint que trop de dogmatisme n'amène l'opinion publique européenne à rejeter l'idée même de marché unique. Avec le soutien *personnel de Jacques Santer*, président de la Commission, une nouvelle rédaction des articles consacrés aux services d'intérêt général dans la nouvelle mouture du traité de l'Union européenne devait ainsi mieux garantir la finalité d'un ser*vice public dans* un cadre concurrentiel.

Enfin, la jurisprudence européenne a fini par évoluer elle aussi, redonnant ainsi espoir aux tenants du service public à la française. A deux reprises, en 1993 et 1994, la Cour de justice a donné raison à un monopole contre les atteintes de concurrents privés.

L'arrêt Corbeau de 1993 a ainsi débouté un service privé d'acheminement du courrier qui était en *butte au monopole de la Régie* des postes belge. La Cour a estimé que l'écrémage du courrier par un concurrent privé était de nature à remettre en cause la mission de service public de la poste. Le principe de péréquation tarifaire entre secteurs rentables et secteur non-rentables, clef de voute du service public, était ainsi réaffirmé. L'année suivante, l'arrêt « commune d'Almelo » a justifié IJM, un distributeur régional néerlandais d'énergie électrique, dans sa volonté d'imposer aux communes qu'il desservait un supplément de tarif pour mieux satisfaire son obligation de péréquation des tarifs. Et plus récemment encore, les assureurs français ont été déboutés de leur plainte contre la distribution par la poste de produits d'assurance. La cour a estimé que les aides accordées par l'Etat pour l'accomplissement d'une mission de service public, inférieures au coût réel qui plus est, ne doivent pas rentrer en ligne de compte si la Poste juge bon de tirer des recettes supplémentaires d'activités situées dans le secteur concurrentiel.

Ces « bonnes nouvelles » ne doivent pas masquer le long chemin qui reste à accomplir aux tenants du service public à la française, parmi lesquels le premier ministre Jospin s'est rangé ouvertement. La conformité aux normes du traité de Rome *et au traité de* l'Union obligent le gouvernement et chaque entreprise de service public à régler la question du statut des salariés. La politique de l'emploi protégé qui a fait la force et le succès des entreprises publiques monopolistiques françaises ne tient plus dans le cadre du marché unique. La situation est d'autant plus délicate que ces secteurs protégés sont les seuls bastions syndicaux du pays. Arc-boutés sur la dé*fense du* statut, les syndicats et les salariés ont montré leur capacité à en découdre. Nul doute que les solutions *qui seront trouvées exige*ront autant de salive et de diplomatie que de... bonne volonté financière.

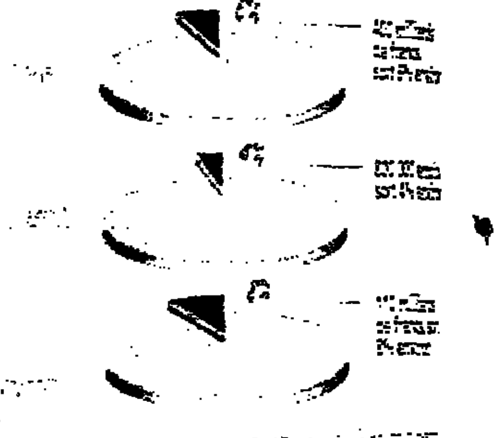
Y. M.

…artir du besoin social »

▼ Les services collectifs urbains en Europe

	ALLEMAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROYAUME-UNI
[illegible]	68 (a)	25	95	100	12
[illegible]	99	60	90	100	17
[illegible]	40	20	72	62	70
[illegible]	50	2[illegible]	100	100	.
[illegible]	35 (b)	100	100	100	10
[illegible]	50	100	25	100	10
[illegible]	95	20	.	.	.
[illegible]	98	20	90	100	.

▼ Le poids dans l'économie des grandes entreprises commerciales de réseaux en France



Air France, SNCF : un métier, deux logiques

Air France et la SNCF sont dans l'expectative. Leur sort est entre les mains du premier ministre, Lionel Jospin, et du nouveau ministre communiste de l'équipement, des transports et du logement, Jean-Claude Gayssot. Les deux entreprises sont engagées dans des réformes décisives pour leur avenir mais dont l'issue est incertaine. La privatisation d'Air France est remise en cause par le gouvernement. De leur côté, les syndicats de la SNCF profitent de l'alternance pour contester la scission de leur société, avec d'un côté la nouvelle entité Réseau ferré de France, chargée de l'entretien et de la construction du réseau ferré, de l'autre la SNCF, chargée de l'exploitation. Toutefois, en distinguant « service public » non privatisable et « entreprises publiques » en situation de concurrence susceptibles d'« adaptations », Lionel Jospin a ouvert la voie à de possibles augmentations de capital. Peut-on considérer que la SNCF relève du service public et qu'Air France pourrait faire l'objet d'« adaptations » ? Probablement.

Car la notion de service public ne recouvre pas du tout la même réalité selon que l'on considère le transport ferroviaire ou aérien. Dans les deux cas, l'Etat a jugé nécessaire d'assurer une desserte du territoire la plus large possible. Pour des raisons d'aménagement et de droit du citoyen aux transports, avec égalité de traitement pour tous les Français. Toutefois, la mise en œuvre de ces principes a pris des formes diamétralement opposées. L'histoire des deux entreprises publiques, le droit communautaire, la nature même des réseaux ont joué un rôle.

Ainsi Air France, qui vient d'annoncer son premier bénéfice comptable depuis 1989, évolue dans un environnement extrêmement concurrentiel. La SNCF, qui a perdu 12,5 milliards de francs en 1996, demeure en situation de monopole national. Pour le rail, car on peut considérer que l'avion et la route lui font concurrence.

Dans le transport aérien, le service public ne coïncide quasiment plus avec l'entreprise publique. Les

▼ La notion de service public ne recouvre pas la même réalité selon que l'on considère le transport ferroviaire ou le transport aérien

seules obligations qui incombent à Air France sont marginales : il s'agit de la préservation de la continuité territoriale entre la métropole, d'une part, la Corse et les DOM-TOM, d'autre part ; ou encore de la possibilité d'être réquisitionnée en cas de guerre. Depuis le 1er avril 1997, la concurrence est totale sur le marché européen du transport aérien. Cette nouvelle donne a modifié les règles du jeu pour l'ex-Air Inter (passé dans le giron d'Air France), qui avait auparavant des missions de service public pour la desserte de lignes non rentables, mais jugées indispensables en termes d'aménagement du territoire. Elle les finançait par un mécanisme de péréquation grâce aux bénéfices dégagés sur d'autres lignes. En perdant son monopole, Air Inter a perdu cette capacité de financement.

Face à la libéralisation du transport, l'Etat a donc dû redéfinir un nouveau cadre pour déléguer ses missions de service public. Un fonds de péréquation, financé par une taxe sur les billets d'avion, doit permettre d'équilibrer l'exploitation d'une quarantaine de lignes jugées nécessaires à l'aménagement du territoire. Ce sont les collectivités locales qui, après un appel d'offres, choisissent, ligne par ligne, la compagnie qui demande la subvention la moins importante. Depuis le 1er avril, ce peut donc être British Airways, Air Liberté ou l'ex-Inter qui – moyennant ou pas compensation – assure un service public.

Pour le transport international, la situation est plus confuse. Il existe une concurrence de plus en plus vive, certes, pour partie sous contrôle des Etats. Les droits de trafic sont négociés de manière bilatérale. Peut-on parler de service public ? Il s'agit davantage de souveraineté nationale. Les Etats protègent les intérêts de leurs compagnies car le contrôle du ciel et des aéroports demeure stratégique. Une minorité de blocage ou la limitation des prises de participation de compagnies étrangères, comme aux Etats-Unis, suffisent à verrouiller le dispositif. Dans ce cas, quel est l'intérêt pour Air France de rester une entreprise publique ? D'autant que la plupart de ses principaux concurrents sont privés.

Denis Olivennes, directeur général adjoint « politique sociale », avance trois arguments pour expliquer la nécessité de privatiser Air France. D'abord, l'Etat n'a pas les moyens de financer le développement d'une compagnie aérienne. Ensuite, un statut public constitue un handicap à la recherche de partenaires mondiaux réticents à s'engager dans des alliances avec une compagnie dont la stratégie et le PDG peuvent varier au gré des gouvernements. Enfin, la privatisation, qui passe par une opération d'actionnariat salarié de grande ampleur (de l'ordre de 30 % du capital, l'Etat en conservant autant), devait permettre d'obtenir des concessions salariales, notamment des pilotes, en échange d'actions. Accessoirement, l'absence de privatisation d'Air France serait contraire aux engagements pris à Bruxelles à l'occasion de la recapitalisation, qui atteignait 20 milliards de francs.

NOS VOISINS BOUGENT

Le transport ferroviaire ne répond pas du tout à cette logique. En situation de monopole, la SNCF se doit d'assurer des missions de service public. Le droit communautaire n'impose pas une ouverture du réseau à la concurrence. A l'exception du transport combiné (on met les camions sur les trains) et du transport internationaux de marchandises. En revanche, la Commission a ouvert la voie à une libéralisation ultérieure en réclamant que soient séparées, de manière comptable, l'exploitation des réseaux et la gestion de l'infrastructure. Il n'empêche, nos voisins bougent. Le gouvernement britannique a privatisé l'intégralité de ses chemins de fer avec la vente de British Rail par tronçons. C'est ainsi que la filiale transport de la Générale des eaux exploite deux réseaux, soit près de 20 % des chemins de fer britanniques, et a réussi, en moins d'un an, à faire progresser en moyenne le trafic de 8 %. Les Länder allemands ont désormais la possibilité de mettre en concurrence, sur les lignes régionales, la Deutsche Bahn avec les opérateurs privés.

La SNCF serait-elle la seule entreprise à ne pas évoluer ? Deux réformes, la régionalisation et la création de Réseau ferré de France (RFF), montrent que non. La décentralisation des services régionaux de voyageurs, initiée dans six régions pilotes le 1er janvier, devrait permettre à la SNCF de remplir sa mission au plus près des clients en faisant du conseil régional l'« autorité organisatrice ».

RFF, créé par la loi de février 1997, est chargé de la construction et de l'entretien des voies, et doit conduire la SNCF à la sagesse financière tout en absorbant 134,2 milliards de francs de dettes (sur plus de 200 milliards). Revenir sur ces réformes pour rassurer les cheminots retarderait la modernisation de la SNCF. En perdant un peu de pouvoir, tout en conservant son monopole d'exploitant, la SNCF s'avérera probablement plus apte à remplir ses missions de service public. Ainsi, par le passé, une politique du « tout TGV » s'est faite au détriment du réseau classique. On a aussi vu le train et l'avion se livrer une concurrence acharnée, aux frais du contribuable pour la SNCF.

La loi d'orientation des transports intérieurs, de décembre 1982, affirmait le principe d'une nécessaire complémentarité entre les différents modes de transports, sous la houlette de l'Etat et des collectivités locales. Au nom du service public. Il faut regretter que ces bons préceptes édictés par le ministre communiste des transports de l'époque, Charles Fiterman, n'aient pas été respectés…

Martine Laronche

INTÉRÊT GÉNÉRAL

Questions-réponses

1 Qu'est-ce qu'un service d'intérêt général ?

Cette appellation désigne des activités de service, marchand ou non, considérées comme étant d'intérêt général par les autorités publiques et soumises, pour cette raison, à des obligations de service public.

2 Qu'est-ce qu'un service d'intérêt économique général ?

Ce terme est mentionné dans le traité de Rome à l'article 90. Il désigne les activités de service marchand qui remplissent des missions d'intérêt général et sont soumises de ce fait, par les Etats membres, à des obligations spécifiques de service public. C'est le cas en particulier des services en réseau de transport, d'énergie et de communication.

3 Qu'est-ce qu'un service public ?

L'expression a un sens double. Elle indique tantôt l'organisme qui produit un service économique d'intérêt général, tantôt la mission d'intérêt général qui a été confiée à cette entreprise.

A noter que l'on confond souvent, et à tort, service public et secteur public, c'est-à-dire mission et statut, destinataire et propriétaire.

4 Qu'est-ce que le service universel ?

Cette notion relativement floue représente la tentative de la Commission européenne de redéfinir le service public. Les obligations qui découlent du service universel visent à assurer, partout, l'accès de tous à certaines prestations essentielles (télécommunications, poste, par exemple…), de qualité et à un prix abordable.

5 Quels sont les principes de fonctionnement du service public ?

Trois principes permettent de définir une mission de service public : l'égalité, la continuité, la mutabilité.

L'égalité impose l'accès de tous au service public et interdit toute discrimination, tant du point de vue des droits que du point de vue des charges. Mais toute règle a ses exceptions ; ainsi certains consommateurs industriels d'électricité peuvent avoir le kilowatt moins cher qu'un particulier.

La continuité : c'est l'obligation de répondre de façon continue aux besoins des clients, sans connaître d'autres interruptions que celles prévues par la réglementation. Le principe de continuité a longtemps été un obstacle à la reconnaissance du droit de grève dans les services publics, jusqu'en 1946, date à laquelle le Préambule de la Constitution a reconnu le droit de grève aux agents des services publics. Le législateur et le Conseil d'Etat ont ensuite tenté de concilier droit de grève et continuité.

L'adaptabilité-mutabilité : la continuité se voit parfois limitée par l'adaptabilité. Le service public est supposé être réactif et se montrer capable d'évoluer en fonction des changements d'exigence de l'intérêt général. Il peut donc être modernisé, étendu, mais aussi restreint. Une ligne de chemin de fer trop déficitaire peut être fermée, comme l'a reconnu le Conseil d'Etat en 1991. Cette notion d'adaptabilité est un pouvoir de changement reconnu au service public, mais ce n'est en aucun cas un devoir : les clients n'ont pas le pouvoir de s'opposer, ni de réclamer. Ils doivent uniquement se satisfaire du droit « au fonctionnement normal du service ».

6 Quel est le rôle de l'Etat ? Quelles sont ses missions de service public ?

Ces questions ont débouché sur un vaste débat idéologique qui s'est traduit en France par de grandes vagues de nationalisations et de privatisations. Seules les nationalisations d'après-guerre ne traduisent pas ce clivage droite-gauche.

Le programme de nationalisations de la gauche en 1982 est, en revanche, une décision éminemment politique. Il s'agit d'orienter plus facilement les choix industriels. La loi transfère à l'Etat trente-neuf banques, deux compagnies financières (Paribas et Suez) et cinq sociétés industrielles (CGE, Pechiney, Rhône-Poulenc, Saint-Gobain et Thomson). D'autres sociétés, comme Usinor-Sacilor, Bull, ou Matra, passent, par d'autres dispositifs, sous le contrôle de l'Etat.

En mars 1986, l'alternance se fait sur le thème des privatisations. Jacques Chirac, premier ministre, inscrit soixante-cinq entreprises des secteurs de la banque, de l'assurance, de l'audiovisuel et de l'industrie sur la liste des privatisables. Pas moins de treize sociétés seront mises sur le marché. Sous le second septennat de François Mitterrand, l'alternance de 1993 et l'arrivée d'un premier ministre RPR, Edouard Balladur, sera l'occasion de renouer avec le mouvement libéral de 1986. La loi de juillet prévoit la privatisation de vingt et un groupes publics dont neuf ne figuraient pas dans la loi de 1986. La BNP, Rhône-Poulenc, Elf ou encore l'UAP sont privatisés.

Avec l'élection de Jacques Chirac à la présidence de la République, en mai 1995, se profilent quelques nouvelles privatisations avec des entreprises comme Thomson, Air France, France Télécom. Ce mouvement est stoppé par la troisième alternance avec l'arrivée de Lionel Jospin comme premier ministre, à l'issue des dernières législatives.

Une télévision pour créer un lien social

Une antienne. Chaque année, pour tenter d'échapper aux coupes claires dans son budget, l'audiovisuel public fait savoir que la faiblesse de sa future dotation ne lui permettra de réaliser ses objectifs qu'au péril de « sa mission de service public ». Une complainte reprise partout en Europe, où coexistent des opérateurs privés aux bénéfices confortables et des services publics aux déficits chroniques. La France ne fait pas exception à cette règle. Toutefois, là encore les pouvoirs publics ont su se distinguer. Plutôt que de concentrer les deniers sur une poignée de télévisions, les différents gouvernements ont multiplié les chaînes. Après la Une, France 2 et France 3, les chaînes historiques, sont venues s'ajouter Arte, La Cinquième, TV5 et la banque de programmes Canal France International. Sans oublier Euronews.

Il reste que la notion de service public tient plus à l'esprit qu'à la lettre. Selon un professionnel de l'audiovisuel, « il y a trois ans encore, une majorité de téléspectateurs versait TF 1 dans le camp du service public ». Cette persistante confusion a, selon lui, pour origine le long passé de société publique de la Une. Et d'ajouter que l'erreur tient aussi « à la ligne de partage assez ténue entre France 2 et TF 1 ». En pratique, commente Monique Dagnaud, membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), les cahiers des charges des chaînes publiques « sont à la fois précis et imprécis mais comportent peu d'obligations chiffrées ». A l'exception notable des articles 16 et 24. Le premier oblige France 2 à retransmettre « gratuitement au moins douze messages de la grande cause nationale agréée annuellement par le gouvernement ». Le second fixe à quinze le nombre minimum de « spectacles lyriques, chorégraphiques et dramatiques produits par les théâtres, festivals et organismes d'action culturelle » qui doivent être diffusés chaque année sur France Télévision.

UNE AUDIENCE LARGE

A l'antenne, les contraintes de service public en matière de programmes se résument principalement « à l'obligation de diffusion d'un certain nombre de messages ». Entrent dans cette catégorie les émissions religieuses dominicales, les débats parlementaires, les campagnes électorales, l'expression directe des partis, des syndicats et des associations, les messages des grandes causes nationales, la sécurité routière, ou encore l'information des consommateurs.

Mais, signale Monique Dagnaud, le législateur s'est fait « très précis » pour assigner à France 2 la « vocation à atteindre un large public, auquel elle offre une gamme diversifiée et équilibrée de programmes ». Cette obligation est, selon un professionnel, la pierre de touche du service public : « La première mission d'une chaîne publique est de rassembler une large audience. » Plus précis, il assure que les chaînes généralistes comme France 2 et France 3 se doivent d'attirer une audience « qui reprenne la structure démographique de la France ». Une mission de service public qui, d'après lui, peut se résumer par un « N'oubliez personne ».

Techniquement, les chaînes publiques se doivent d'être « accessibles à tous ». A la fois par les supports de diffusion – hertzien, câble et satellite – mais aussi par leur programmation. Pour Monique Dagnaud, « un certain niveau d'audience est le gage de la légitimité d'une chaîne publique ».

Du côté des chaînes publiques généralistes, cette étape minimum est primordiale pour la mise en œuvre de leur « contribution à la cohésion sociale », une des missions majeures fixées au service public. Ainsi, France 2 n'hésite pas à s'emparer « d'importantes questions de société comme l'inceste », remarque un spécialiste. La mission de service public dans l'audiovisuel est aussi basée « sur des règles non écrites ». Par exemple, France 3 se doit de proposer des informations « destinées à favoriser l'intégration des populations étrangères ». Plutôt que de programmer des « émissions ghettos » à des horaires pénalisants, France Télévision a « essayé d'avoir une approche plus large de l'intégration ». Des « héros beurs » ont ainsi été intégrés dans des fictions. De son côté, le magazine « Envoyé spécial » a consacré un sujet à « Ces beurs qui réussissent ». Le magazine « Saga-Cités », axé sur les banlieues et diffusé sur France 3 Ile-de-France, a été étendu au réseau national.

Ces actions types de la mission de service public ont pour but, indique Monique Dagnaud, de « créer du lien social, de la cohésion et des références communes ». Toutefois, le développement par France Télévision d'un certain nombre de chaînes thématiques par satellite pourrait battre en brèche cette démarche.

Au contraire des chaînes généralistes, France Supervision, Festival ou Euronews ciblent leurs publics. « La télévision payante thématique amène à réfléchir sur ce que sont les missions de service public à travers la télévision fragmentée », indique un professionnel de l'audiovisuel. Et de poursuivre : « La thématisation est liée à une avancée technologique avec la mise au point de la compression numérique, mais cela pourrait être une réponse à la fragmentation de la société », ajoute-t-il. En clair, « l'individu prime sur le collectif ».

Toutefois, comme ces chaînes ne visent pas de large audience, leur apport ne peut être que complémentaire. Et, face à l'accroissement de l'offre de programmes thématiques payants, la pérennisation des missions de service public passera obligatoirement par la préservation des chaînes généralistes accessibles par tous et gratuites.

Guy Dutheil

Bibliographie

● **Vers un service public européen**, sous la direction de Loïc Grard, Jacques Vandamme et François van der Mensbrugghe (ASPE Europe, 1996, 636 p., 220 F).
● **La Tentation hexagonale**, d'Elie Cohen (Fayard, 1996, 460 p., 168 F).
● **L'Europe de l'utilité publique, Rapport au ministre de l'économie**, de Christian Stoffaës (ASPE Europe, 1995, 560 p., 150 F).
● **Services publics. Question d'avenir**, rapport de la commission présidée par Christian Stoffaës, Commissariat général du Plan (Odile Jacob/La Documentation française, 1995, 438 p., 80 F).
● **Pour une citoyenneté européenne**, de Pierre Bauby et Jean-Claude Boual (Editions de l'Atelier, 1994, 344 p., 150 F).
● **Les Services publics au défi de l'Europe**, de Pierre Bauby et Jean-Claude Boual (Editions de l'Atelier, 1993, 200 p., 100 F).

LES INDICATEURS DE L'ÉCONOMIE INTERNATIONALE (données nationales, OCDE, cvs)

	Etats-Unis	Japon	Allemagne	France	Italie	Royaume-Uni	Canada
Production industrielle (en %)	mai	avr.	avr.	mars	mars	avr.	fév.
Dernier mois connu	+0,5	-0,4	-2,2	[illegible]	+1,7	+0,6	+0,4
Cumul sur 12 mois	+5	+4,9	+2	+3,5	-0,6	+2,3	+3,9
Taux de chômage (en %)	mai	avr.	avr.	avr.	janv.	mai	mai
Dernier mois connu	4,8	3,3	11,2	12,8	12,4	5,8	9,5
Un an avant	5,5	3,4	10,2	12,3	12,2	7,7	9,4
Indice des prix (en %)	mai	avr.	mai	mai	mai	mai	mai
Dernier mois connu	0	+2	+0,4	+0,2	+0,3	+0,3	+0,1
Sur 12 mois	+2,1	+1,9	+1,6	+0,9	+1,6	+2,5	+1,5
Solde commercial (en milliards)	mars	mai	mars	mars	mars	mars	mars
Dernier mois connu (monnaies nationales)	-12,6	+1 110,5	+12,5	+9,8	+ 4 433,2	-0,7	+3,1
Cumul sur 12 mois (monnaies nationales)	-174,3	+7 562,1	+106,1	+105,8	+68 404,9	-10,6	+34,7
Cumul sur 12 mois (en dollars)	-174,3	+ 65,7	+68,3	+20	+44	-16,7	+25,4
Croissance du PIB (en %)	1er tr. 97	1er tr. 97	1er tr. 97	1er tr. 97	1er tr. 97	1er tr. 97	1er tr. 97
Dernier trimestre connu (rythme annuel)	+5,8	+6,6	+1,8	+0,8	-1,7	+3,8	+3,4
Sur 12 mois	+4,1	+2,6	+2,8	+1	-0,5	+3	+2,8
Solde des paiements courants en % du PIB							
1996 (estimations OCDE)	-2,3	+1,9	+0,1	+1,7	+4,3	+0,2	-0,2
Déficit public en % du PIB							
1997 (prévisions OCDE)	-1,2	-2,3	-2,7	-3	-3,8	-1,8	+0,5
1996 (estimations OCDE)	-1,1	-3,1	-3,2	[illegible]	-3,2	-2,8	-0,2
Dette publique en % du PIB 1996	63,8	90,8	61,8	[illegible]	123,3	54,1	97,2

INDICATEURS DE QUATRE PAYS EN TRANSITION

● **BULGARIE.** Le pays s'est enfoncé dans la crise financière et économique en début d'année, selon la dernière livraison des *Perspectives économiques de l'OCDE* (juin 1997). Le PIB a accusé une baisse estimée à 11 % en 1996, le revenu réel de la population de plus de 25 %. Un programme de soutien extérieur devrait aider la Bulgarie à sortir de ce marasme.

Production 1996	Inflation 1996	Chômage 1996
-10,9	311	12,5

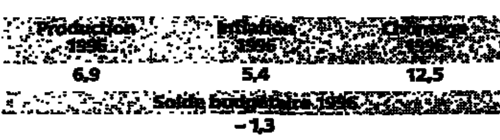
Solde budgétaire 1996 : -11

● **ROUMANIE.** Depuis les élections de novembre 1996, le gouvernement a durci la politique monétaire, libéré les prix et les taux de change. La progression mensuelle de l'indice des prix, qui a atteint 31 % en mars 1997, est retombée à 7 % en avril. Ces mesures, si elles sont poursuivies, devraient, selon l'OCDE, produire des effets positifs.

Production 1996	Inflation 1996	Chômage 1996
4,1	5,7	8,5

Solde budgétaire 1996 : -6

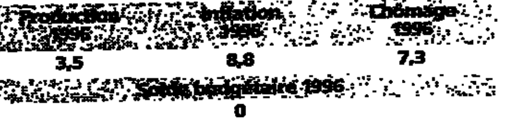
● **RÉPUBLIQUE SLOVAQUE.** La croissance est restée vigoureuse et le pays continue d'afficher l'un des taux d'inflation les plus bas d'Europe centrale. Toutefois, la balance des opérations courantes s'est dégradée en 1996. Jusqu'à présent, la hausse des déficits courants a été compensée par un accroissement des entrées de capitaux privés.



Production 1996	Inflation 1996	Chômage 1996
6,9	5,4	12,5

Solde budgétaire 1996 : -1,3

● **SLOVÉNIE.** La poussée des salaires et des revenus, conjuguée à une nouvelle hausse de certains prix réglementés, a mis fin à la décrue du taux d'inflation. Les exportations exprimées en dollars ont stagné en 1996. En fonction de la demande intérieure, une légère amélioration est attendue cette année, selon l'OCDE.



Production 1996	Inflation 1996	Chômage 1996
3,5	8,8	7,3

Solde budgétaire 1996 : 0

Les données relatives à la production sont des pourcentages de variation annuelle moyenne du PIB réel. Les chiffres de l'inflation indiquent le pourcentage de variation en fin d'année des prix à la consommation. Le solde budgétaire est exprimé en pourcentage du PIB. Les définitions du chômage peuvent varier sensiblement d'un pays à l'autre.

Le grand chantier des « réformes réglementaires » dans les services

▼ Commerce international

Eliminer un contrôle des prix ou abolir un monopole public entraîne souvent l'adoption de règles mieux conçues et plus précises

Lentement mais sûrement, les services prennent dans le commerce international la place dominante qui est la leur dans les économies nationales (ils représentent 70 % du PNB des pays industrialisés). Dans son récent rapport sur les « réformes réglementaires », l'OCDE examine les questions que cette ouverture internationale des services pose à tout pays, et elle apporte trois enseignements particulièrement utiles pour le nôtre.

Le rapport souligne d'abord le caractère trompeur du terme de « déréglementation » souvent utilisé en Europe pour cautionner ou diaboliser cette ouverture. L'expérience, aux Etats-Unis comme dans les pays les plus avancés dans ce domaine, montre qu'une déréglementation visant à établir une plus grande concurrence sur un marché donné s'accompagne souvent d'une reréglementation – d'où le terme de « réforme réglementaire » choisi par l'OCDE. Eliminer un contrôle des prix ou abolir un monopole public entraîne souvent l'adoption de règles mieux conçues et plus précises touchant à la sécurité, la santé, la formation, l'environnement, la fluidité sociale, l'information disponible sur les activités de l'ancien monopole, etc.

Tout ceci est bien plus qu'une simple question de termes. Le débat politique occulte souvent le fait qu'il existe en général plusieurs instruments économiques pour atteindre un objectif donné. Par exemple, on peut vouloir verser un salaire minimum pour assurer un certain revenu aux travailleurs. Mais on peut atteindre le même objectif en laissant les salaires varier librement (on déréglemente) et en versant aux salaires inférieurs au revenu minimum désiré la différence sous forme d'une aide publique (on reréglemente) : ce faisant, on cherche à éliminer, sans coût social, les injustices et les effets négatifs sur l'emploi du salaire minimum.

Du coup, chaque réforme réglementaire tend à entraîner d'autres réformes. Ainsi, libéraliser le transport aérien rend nécessaire une réforme du fonctionnement des aéroports : sans celle-ci, les compagnies aériennes existantes n'auront plus le monopole du transport, mais elles pourront « accaparer » des aéroports, ce qui leur redonnera un pouvoir de monopole freinant la baisse recherchée des coûts et des prix. Dans un autre domaine, la réglementation renforcée en matière de sécurité aérienne a permis que le boom du transport aérien aux Etats-Unis entre 1975 (début de la réforme) et nos jours s'accompagne d'une baisse de 75 % du nombre d'accidents mortels par million de passager-kilomètre. Pour résumer, le processus de réforme réglementaire est à la fois permanent et général.

En second lieu, l'OCDE donne une idée des gains tirés des réformes réglementaires passées. Celles-ci ont permis une impressionnante baisse des prix, en moyenne de 25 % à 55 % pour les secteurs ayant connu des réformes sérieuses – un gain considérable pour les consommateurs, car il se cumule sur des années. Ces baisses ont pourtant été ralenties par l'absence de réformes réglementaires dans de nombreux pays (les monopoles de télécommunication européens économiseraient 35 milliards de dollars, soit 45 % de leur coût total, s'ils opéraient sur la base des coûts des firmes de télécommunication les plus efficientes à l'heure actuelle). On peut arguer que ces baisses des prix sont dues en partie au progrès technique. Mais c'est oublier que ce dernier est lui-même accéléré par les réformes réglementaires : ainsi, le taux de croissance du marché du téléphone mobile a été, dans les années récentes, de 3 % par mois dans les pays menant une réforme réglementaire, contre moins de 1 % dans les pays ayant conservé leur monopole public.

Qu'un pays soit parmi les premiers à engager une réforme réglementaire offre de gros avantages à ses firmes, qui peuvent se redéployer plus facilement et acquérir des avantages concurrentiels sur les autres. Les succès de British Airways et de British Telecom, pourtant en moins bon état que leurs correspondants français au début des années 80, en sont une preuve éclatante. S'il est vrai qu'un pays en retard peut parfois rattraper rapidement le peloton de tête (la baisse des prix pouvant même précéder une réforme annoncée et perçue comme inévitable, comme la récente baisse des prix de France Télécom précédant la libéralisation de 1998), il reste qu'un tel rattrapage exige que le pays en retard ne gêne en rien les investissements étrangers, ni les alliances éventuelles entre firmes nationales et étrangères – deux conditions que la France a encore du mal à satisfaire.

TRANSITION

Troisièmement enfin, l'OCDE n'ignore pas les coûts face à ces gains. Certains coûts peuvent être dus à une réforme mal conçue et sont donc évitables. Ainsi, la politique de concurrence trop laxiste des autorités américaines dans le transport aérien entre 1985 et 1988 a, selon l'OCDE, sérieusement érodé les gains provenant de la libéralisation en cours.

Quant à l'emploi, les expériences passées montrent que, le plus souvent, une réforme réglementaire entraîne une réduction des emplois dans un premier temps, puis une remontée progressive de ces derniers, souvent jusqu'au niveau initial, parfois nettement au-delà. En d'autres termes, elle pose le problème de l'ajustement transitoire des emplois, pas celui d'un chômage permanent. Or la longueur de cette transition dépend plus de la fluidité du marché du travail que de la réforme réglementaire en jeu.

Reste enfin la notion de « service public », notamment son aspect d'équité. En désengageant l'Etat de la production de services, les réformes réglementaires permettent à ce dernier de se concentrer sur cet aspect d'équité qu'il a largement négligé jusqu'à présent (y a-t-on pensé lors de la construction des lignes téléphoniques, autoroutes et voies ferrées par l'Etat ?). Encore une fois, il existe suffisamment d'instruments économiques pour répondre à ces problèmes sans avoir à renoncer à introduire plus de concurrence. C'est là l'ultime avantage des réformes réglementaires : elles obligent à se poser des objectifs clairs. Et c'est bien en cela qu'elles sont douloureuses dans des pays qui, comme le nôtre, ont du mal à parler vrai.

Patrick Messerlin,
Professeur à l'IEP-Paris

▼ Les « réformes » ont permis d'abaisser les prix...

	dans une plage de	en moyenne de
Transport routier	19-30 %	24 %
Transport aérien	20-33 %	29 %
Services financiers	30-70 %	54 %
Télécommunications	10-66 %	39 %
Electricité	5-26 %	15 %

Source : OCDE, Rapport sur les réformes réglementaires, mai 1997.

L'Australie prend ses distances avec le libéralisme

▼ Océanie

La reprise accuse quelques faiblesses : de 4 % en 1995-1996, la croissance est tombée à 2,4 % en taux annuel début 1997

Cela aura pris un certain temps mais, si l'on en croit les derniers sondages, l'état de grâce dont bénéficiait le gouvernement de la coalition du Parti libéral et du Parti national, au pouvoir à Canberra, semble terminé. Le mandat du premier ministre, John Howard, « John l'honnête », comme on l'appelle en Australie, avait pourtant commencé, le 2 mars 1996, par une large victoire aux élections législatives : les conservateurs avaient alors remporté 95 des 148 sièges à la Chambre des représentants. Après treize ans de pouvoir travailliste et un premier ministre, Paul Keating, visionnaire mais de plus en plus impopulaire, les Australiens avaient opté pour une pause dans des réformes qui allaient trop vite à leur goût. C'est là que se situe le paradoxe car, par rejet du Parti travailliste, qui avait en fait mené une politique d'inspiration libérale, les électeurs ont eu recours à une opposition qui, idéologiquement du moins, était encore plus libérale !

En fait, le libéralisme britannique – et ses dérivés en Australie – en tant que parti politique avait disparu dès les années 20. L'idéologie libérale, en revanche, a survécu, assimilée à la fois par les travaillistes et les partis conservateurs. C'est ainsi que le Parti travailliste comprend un courant socialiste ou plutôt social-démocrate imprégné de libéralisme. A l'autre pôle du système bipartite, le Parti libéral est né, dans les premières décennies de ce siècle, de la fusion entre un groupe libre-échangiste et un groupe protectionniste. Son allié, l'ancien Parti agrarien, dénommé pour l'heure le Parti national, est un mariage baroque de populisme agraire, qui ne minimise guère le rôle de l'Etat, et d'un libéralisme à tout crin.

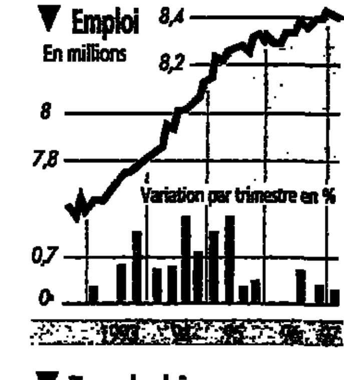
L'Australie a fondamentalement changé au cours des treize années de pouvoir travailliste à Canberra. Le journaliste australien, Paul Kelly, décrit cette période comme *« la fin des certitudes »*, une *« décennie de destruction créatrice »*, pendant laquelle le clivage traditionnel entre libéraux-conservateurs et travaillistes a cédé la place à une opposition entre *« réalistes »* (ceux qui se tournent vers l'Asie-Pacifique) et *« sentimentaux »* (ceux qui gardent des attaches avec une Grande-Bretagne déclinante). Selon lui, au cours de cette période les cinq piliers du consensus social, tels qu'ils ont été définis au moment de la fédération de 1901, à savoir une Australie « blanche », un système protectionniste, l'arbitrage de l'Etat dans les conflits sociaux, un paternalisme étatique et la sécurité accordée par un protecteur impérial – ont été progressivement démantelés.

Sous l'impulsion des technocrates monétaristes qui monopolisent les postes clés à Canberra, l'Australie, comme la Nouvelle-Zélande, après avoir été l'un des pays les plus réglementés parmi les membres de l'OCDE, est devenue l'un des moins protectionnistes parmi les pays de cette zone. Dès 1983, les autorités ont laissé flotter le dollar australien, le système financier a été déréglementé et les banques étrangères se sont installées en Australie.

Par ailleurs, à partir de 1987, la restructuration industrielle fut amorcée. En même temps, le processus de désindustrialisation s'était accéléré : la part de la population active dans l'industrie avait baissé de 33,7 % en 1975 pour atteindre 22,9 % en 1995. Les travaillistes australiens sont allés encore plus loin en privatisant certaines entreprises publiques, telles que la compagnie aérienne Qantas, la Commonwealth Bank et les aéroports.

Une fois le processus de réformes macroéconomiques en route, le Labor s'est concentré sur les réajustements microéconomiques. Une large déréglementation toucha de nombreuses entreprises du secteur public. Les travaillistes s'attelèrent ensuite à la réorganisation du marché du travail, tâche amorcée par l'abandon du système centralisé de fixation des salaires.

En 1989, l'ACTU (Confédération nationale des syndicats) accepta le principe d'un système à deux vitesses : des salaires minima, un « filet de sécurité » pour protéger les bas salaires et la possibilité d'augmentations liées aux gains de productivité dans chaque secteur industriel. S'inspirant de certaines propositions de l'opposition, les travaillistes ont introduit une limitation du pouvoir des tribunaux d'arbitrage et ont encouragé un système contractuel au niveau des entreprises. Par ailleurs, la réorganisation radicale du mouvement syndical (auquel adhéraient 37,6 % de la population active en 1994) a vu, dès 1994, la fusion des syndicats en une vingtaine de mégasyndicats organisés par secteur économique.



▼ Taux de chômage
En milliards de dollars
11 – 10,5 – 10 – 9,5 – 9 – 8,5 – 8

Source : Reserve Bank

L'Australie fut l'un des premiers pays de l'OCDE à sortir de la crise dès le milieu de 1992. Le taux de croissance atteignait 4 % en 1995-1996, mais les chiffres pour le premier trimestre de 1997, annoncés le 4 juin dernier, ont indiqué que la reprise accusait quelques faiblesses : en taux annuel, la croissance est tombée à 2,4 %. Pis encore, dans le secteur manufacturier, la croissance a été négative au cours des six derniers mois. Néanmoins, le taux d'inflation de 2,1 % reste faible et se situe bien dans la tranche de 2 à 3 % prévue par la banque centrale. Bien que le déficit commercial soit redescendu à moins de 300 millions de dollars américains, le déficit chronique des comptes courants, à 15 milliards de dollars américains, demeure. Par ailleurs, le taux de chômage de 8,7 % a légèrement augmenté : depuis quatre ans, il est resté stable et n'est pas descendu en dessous de la barre des 8 %. On estime qu'il faut retrouver une croissance de plus de 4 % pour espérer le réduire davantage.

Malgré l'ouverture de l'économie australienne et sa réorientation visant à bénéficier de la croissance en Asie orientale, et malgré ses efforts pour s'amarrer politiquement à l'Asie au sein du forum APEC (Coopération économique en Asie-Pacifique), en termes d'emploi, l'Australie se trouve dans la même situation que la plupart des pays membres de l'OCDE. Dans cette conjoncture, il n'est pas surprenant que l'orthodoxie monétariste soit remise en cause.

Le 6 juin dernier, le gouvernement australien, sous la pression des quatre constructeurs « australiens » d'automobiles – Ford, General Motors (Holden), Mitsubishi et Toyotat –, a annoncé qu'il infléchissait la baisse des taxes douanières sur les voitures importées. De 22,5 % actuellement (par rapport à 57,5 % en 1987), le taux sera réduit à 15 % d'ici à l'an 2000 et restera à ce niveau au moins pendant cinq ans. Le protectionnisme est loin d'être de retour, mais le libéralisme économique n'est plus de mise.

David Camroux,
Directeur des études au CHEAM et chercheur associé au CERI (FNSP)

▼ UN CHIFFRE

25 %

LA PROPORTION D'ALLEMANDS QUI JUGENT POSITIVE LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LEUR PAYS

L'enquête statistique réalisée par l'institut Ipsos opinion pour la banque Sofinco témoigne d'une très vive progression des indicateurs de confiance des consommateurs britanniques et espagnols.

Les premiers semblent avoir été portés, depuis la dernière enquête (en janvier 1997) par l'état de grâce consécutif à l'arrivée au pouvoir des travaillistes : 73 % des personnes interrogées sont optimistes sur la situation économique britannique.

Les consommateurs espagnols ont, pour leur part, réagi très positivement à la nette amélioration des indicateurs économiques des trois derniers mois. Aussi plus de la moitié (57 %) d'entre eux jugent la situation économique de leur pays positive.

Alors que c'est le cas de seulement 25 % des Allemands, de 27 % des Belges, de 31 % des Italiens, et de 33 % des Français.

C'est aux Pays-Bas que le climat de consommation est le meilleur à l'heure actuelle, s'établissant à l'indice 128, (base 100 en janvier 1997), contre 122 en Grande-Bretagne, 103 en Espagne. Le climat en France et en Allemagne s'améliore légèrement, à 105 et 102 respectivement.

Mais les consommateurs italiens ne parviennent pas, pour leur part, à s'extraire de leur pessimisme (indice 95).



s les services

UN CHIFFRE
25 %

LIVRES

Les dangers du capitalisme sauvage

par Vanessa Ragot

LE PIÈGE DE LA MONDIALISATION
de Hans-Peter Martin et Harald Schumann
Actes Sud, 325 p., 139 F.

Si rien n'est fait pour enrayer le processus, le « *piège de la mondialisation* » va se refermer sur nos économies. Le tableau brossé par deux journalistes du magazine allemand *Spiegel* s'annonce apocalyptique, croisement du *Meilleur des mondes* d'Aldous Huxley et de *L'Horreur économique* de Viviane Forrester. C'est la « *société des deux dixièmes* » qui nous guette, une société où le travail et la richesse seraient détenus par 20 % de la population, et où les 80 % restants s'abrutiraient de divertissements destinés à prévenir toute explosion sociale engendrée par l'oisiveté forcée.

L'ouvrage, délibérément provocateur, a le mérite de renouveler le débat sur les supposés bienfaits de la mondialisation. Les auteurs ont mené une enquête minutieuse, dans les couloirs feutrés des établissements financiers de Londres ou de New York, dans les villes-champignons d'Inde où les informaticiens se bradent pour le compte de firmes multinationales, dans les coulisses du pouvoir politique, désormais démuni face à la toute-puissance des marchés financiers. Hans-Peter Martin et Harald Schumann dénoncent la dérive du système libéral qui, mû par sa logique de productivité, s'est mis à détruire les emplois et les systèmes de protection sociale. Bien évidemment, la paupérisation des classes moyennes, la précarité de l'emploi et l'affaiblissement des liens sociaux s'accompagnent d'une inquiétante montée des mouvements extrémistes sur la scène politique.

On connaît la mondialisation sous son meilleur profil. Les théories libérales, revenues à la mode dans les années 80, prônent la liberté des échanges et le libre jeu du marché comme conditions du bien-être économique. Dès le XIXe siècle, l'économiste David Ricardo avait mis en évidence les avantages engendrés par le commerce international. Depuis, la situation a changé et les hypothèses fondatrices du modèle ricardien – l'immobilité du travail et du capital – ne sont plus du tout vérifiées.

Soumises à la concurrence internationale, les entreprises cherchent à préserver leur compétitivité en produisant au meilleur coût : d'où une politique de délocalisation, couplée à des réductions drastiques d'effectifs. Une nouvelle race de dirigeants touche des salaires mirobolants pour briser les grèves, museler les syndicats, comprimer les organigrammes.

Plus inquiétant encore : les Etats eux-mêmes sont pris dans l'engrenage qu'ils ont enclenché. En libéralisant les marchés financiers, les gouvernements des pays occidentaux ont ouvert la boîte de Pandore. Désormais, le cours des monnaies et la conduite des politiques économiques sont suspendus aux anticipations de spéculateurs plus puissants que les banques centrales. Ainsi, la crise du SME, en septembre 1992, a rapporté à George Soros plus d'1 milliard de dollars. Stanley Druckenmiller, gestionnaire du fonds d'investissement du milliardaire américain, avait orchestré la dépréciation de la monnaie britannique. Quant aux firmes multinationales, elles soumettent les gouvernements à une véritable concurrence fiscale, en faisant apparaître des pertes dans les pays où le taux d'imposition est le plus élevé, pour engranger des bénéfices là où il est le plus faible.

Comment sortir de ce cercle vicieux ? Les auteurs ne préconisent pas un illusoire retour à une situation antérieure. Selon eux, il n'est « *pas souhaitable de faire demi-tour* ». En revanche, ils proposent des pistes de réflexion. L'impulsion doit venir du politique. Ainsi, la taxe proposée par l'économiste James Tobin est réhabilitée. En s'appliquant sur les échanges de devises, elle dissuaderait les manœuvres spéculatives. Au chapitre du social, les auteurs plaident pour la mise en place de véritables syndicats européens, capables de s'opposer à des réorganisations trop brutales. La politique économique ne saurait s'affranchir de considérations sociales. Pour être applicables, ces mesures nécessitent une volonté politique forte, émanant d'un Etat puissant. N'attendant rien de la part des Etats-Unis, les auteurs reportent leurs espoirs sur le Vieux Continent et appellent de leurs voeux une « *Union européenne démocratisée et capable d'agir* ». Au lendemain du sommet d'Amsterdam, le message a des chances d'être entendu.

PARUTIONS

● **DICTIONNAIRE ÉCONOMIQUE DE L'ANGLAIS ET DU FRANÇAIS. BUDGET ET FINANCEMENT DE L'ÉTAT (FRANCE, ROYAUME-UNI, ÉTATS-UNIS).** Cet ouvrage ne sera certainement pas un succès d'édition, mais devrait être très précieux à un cercle de spécialistes et d'étudiants dans le domaine des finances publiques. Encombrant – format 21x29,7 –, ce dictionnaire met l'expertise du ministère de l'économie et des finances, et de la Banque de France, au service de la traduction et de la compréhension de terminologies utilisées lors de l'élaboration, du vote et de la mise en œuvre du budget, ainsi qu'en matière de financement de l'Etat. Il permet de mieux comprendre les différences de concepts entre les trois pays considérés. (La Documentation française, volume hors série, 311 p., 220 F.)

● **CROISSANCE ET CRISES. 1944-1996. CINQUANTE ANS D'HISTOIRE ÉCONOMIQUE.** Une sélection d'articles du *Monde*, étayée par des chronologies et des graphiques, permet une plongée dans un demi-siècle d'histoire économique. Aux « trente glorieuses », de 1944 à 1974, succède la « crise ». La fin du pétrole à bon marché s'accompagne de la fin du plein-emploi. Les années 80 se caractérisent par une profonde mutation économique, avec l'internationalisation des entreprises et des capitaux. Cette mondialisation s'accompagne de la recherche d'un nouvel ordre monétaire. Les fluctuations du dollar, la crise du système monétaire européen et la marche vers l'euro caractérisent les années 90. (Le Monde Editions, 167 p., 150 F.)

Moderniser le marché du travail en Amérique latine

par Nancy Birdsall

Comme en Europe, les actions engagées récemment en Amérique latine par des gouvernements acquis à l'économie de marché afin de donner plus de souplesse aux règles du marché du travail – et de réduire les coûts des emplois dans le secteur structuré tout en créant de nouvelles possibilités d'emploi – ont suscité une vive opposition. Ces actions ne sont guère faciles à justifier : elles semblent profiter aux employeurs aux dépens des travailleurs. Cependant, la réforme du marché du travail n'est pas un jeu à somme nulle où *ce qui est gagné d'un côté est perdu de l'autre*. Le but visé est de relever le taux de croissance économique et d'accroître ainsi la richesse de toute la population.

Les marchés du travail en Amérique latine suivent le modèle de l'Europe continentale, conférant aux travailleurs des droits reconnus par la société vis-à-vis de leur emploi et imposant à leurs employeurs l'obligation légale de leur offrir de généreuses prestations sociales. Néanmoins, la protection de travailleurs syndiqués ne garantit pas pour autant la justice sociale en Amérique latine, où la majeure partie de la population active vit en marge du secteur formel.

Au cours des dix dernières années, l'Amérique latine a lancé une impressionnante série de réformes économiques et fiscales qui ont effectivement contenu l'inflation, réduit les déficits, libéralisé les échanges commerciaux et stimulé l'investissement. Pourtant, malgré ces gains, le chômage n'a cessé de progresser depuis 1989.

Dans nombre de pays, les entreprises ont à *faire face à des coûts de main-d'œuvre excessifs*, combinés à des régimes de retraite dépassés et trop lourds, ainsi qu'à des indemnités de licenciement trop généreuses. Elles préfèrent ralentir leurs recrutements ou faire appel au secteur non structuré plutôt que de risquer de perdre leur compétitivité en se résignant à payer le coût élevé de la main-d'œuvre recrutée sur le marché du travail du secteur formel.

Les programmes de formation du secteur public sont inadaptés ; ils bloquent l'innovation et ne parviennent pas à assurer l'évolution constante du savoir, sans laquelle il est impossible de soutenir la concurrence. L'investissement consacré par le secteur privé à la formation est insuffisant dans la région.

> La protection de travailleurs syndiqués ne garantit pas pour autant la justice sociale, quand la majeure partie de la population active vit en marge du secteur formel

Les lois et réglementations du travail, créées à l'origine pour protéger les intérêts des travailleurs, sont aujourd'hui responsables des coûts excessifs et des incertitudes que connaissent les employeurs et qui font obstacle à la création de nouveaux emplois et découragent l'investissement dans la formation.

Une révision de ces lois et règlements permettrait de créer davantage d'emplois, et des emplois de meilleure qualité, et protégerait mieux les travailleurs, en leur assurant la mobilité, que les garanties actuelles qui, ironiquement, freinent la création d'emplois. Les centrales syndicales et les conventions collectives sont importantes pour la défense des droits et le niveau de vie des travailleurs, et le resteront. D'ailleurs, le principe des conventions collectives suppose l'appui du gouvernement. L'une des leçons que nous ont apprises ces dernières décennies, c'est que la politique du laisser faire, qui consiste à s'en remettre totalement aux lois du marché pour les questions de main-d'œuvre, n'est pas judicieuse. Le gouvernement a aussi besoin d'être présent – non pas pour intervenir directement dans le processus de négociation entre le patronat et les travailleurs, mais pour proposer un contrat de société, explicite ou implicite, pour un partage équitable des gains.

Par ailleurs, un filet de protection sociale adéquat est indispensable au fonctionnement efficace des marchés du travail. Auparavant, les travailleurs exigeaient des contrats de travail, qui leur assuraient un excès de protection, pour se prémunir contre l'absence de filet de sécurité pour l'ensemble de la société. Si une fraction limitée de la population active, représentée par les puissants syndicats de travailleurs des villes et des industries, tirait d'importantes prestations d'un tel système, les couches les plus démunies de la population restaient oubliées.

Sans les ambitieuses réformes engagées dans toute la région dans les domaines de l'assurance sociale et des systèmes d'éducation et de santé, la modernisation des institutions du marché du travail ne peut réussir en Amérique latine. Mais dans le même temps, les autres aspects du processus de réforme sont voués à l'échec si la modernisation du marché du travail s'essouffle.

Nancy Birdsall *est vice-présidente exécutive de la Banque interaméricaine de développement, institution financière multilatérale qui a son siège à Washington. Elle s'exprime ici à titre personnel.*

Pour une meilleure redistribution

par Jean-Baptiste de Foucauld

Le système redistributif français fonctionne de plus en plus mal et sa réorientation en profondeur sera l'une des clefs du succès du gouvernement. Pour agir en faveur de l'emploi par le biais des recettes, trois stratégies peuvent être envisagées :

La première met l'accent sur la baisse du poids global de l'impôt sur le revenu. En général, ceux qui plaident pour une telle baisse en France n'en mesurent pas ou ne veulent pas en dévoiler toutes les implications ; or le poids global de l'impôt sur le revenu est faible chez nous et l'on ne peut le remplacer par une augmentation de la fiscalité indirecte, déjà excessive. Comme il n'y a pas consensus pour mener une politique de dérégulation généralisée, le plus probable est qu'une telle baisse s'accompagnerait d'une augmentation des déficits publics et du chômage de longue durée.

Les deux autres voies reposent sur les prélèvements obligatoires. Lesquels augmenter et lesquels baisser ?

La CSG élargie constitue la seule marge de manœuvre légitime, puisque l'épargne est peu taxée. Mais elle ne peut servir qu'une fois : si elle est utilisée à combler les déficits, elle ne peut plus l'être pour réorienter notre système de prélèvements. D'où le caractère central d'une maîtrise globale de la dépense collective. Imaginons ces conditions réunies, deux hypothèses sont envisageables :

– l'augmentation de la CSG permet de financer une baisse de la TVA ou des cotisations sociales des salariés. Le but est clairement de relancer la consommation, en détaxant moins l'épargne, et de réalimenter ainsi la croissance. Mais deux inconvénients apparaissent : rien ne dit que les revenus ainsi procurés aux salariés ne seront pas épargnés dans un but de précaution ; et surtout, la sélectivité du marché du travail, qui écarte de l'emploi les moins qualifiés ou les moins habiles, ne sera en rien amoindrie. Ce sont les plus aptes qui profiteront de la reprise de la croissance, tandis que l'exclusion restera forte et coûtera de plus en plus cher ;

– l'augmentation de la CSG permet de poursuivre et d'accélérer la baisse des cotisations sociales des employeurs, l'objectif étant d'aboutir, en cinq ans, à une franchise de cotisation sur les cinq mille premiers francs de tout salaire mensuel. Dans cette logique, le supplément de croissance provient non d'une augmentation du pouvoir d'achat des actifs occupés, mais de l'augmentation du nombre de ceux-ci.

Mais d'autres difficultés apparaissent : la réorientation vers une croissance plus riche en emplois ne s'opère que lentement ; or le lien entre le coût du travail et l'emploi est contesté par tous ceux qui ne veulent pas reconnaître que les conditions de création des nouveaux emplois répondant aux nouveaux besoins relationnels sont très différents de ceux de la période antérieure, car la productivité du travail y est stagnante. Et surtout la baisse de coût du travail peut constituer un alibi pour réduire l'effort de qualification de l'appareil de production et la main-d'œuvre, ou encore se traduire par une simple augmentation des profits et non par des créations d'emplois. Seule une négociation peut permettre de pallier ces difficultés et d'éviter la critique du cadeau aux entreprises sans contrepartie.

On le voit, aucune stratégie n'est simple, toutes ont un coût élevé. Car la cohésion sociale a un prix et l'exclusion a créé une dette sociale que nous devrions avoir à cœur d'amortir au même titre que les autres.

Malheureusement, la société française ne veut pas le voir. Elle change sans cesse de stratégie : de 1993 à 1995, l'accent a été mis sur la baisse des charges des entreprises, mais sans l'assortir de négociations sociales qui l'auraient légitimée ; depuis 1996, c'est la baisse de l'impôt sur le revenu qui a été placée sur le devant de la scene ; au début 1997, la baisse des charges des salariés a été mise en œuvre très modestement. Or une chose est sûre : à modèle social constant, une stratégie, et une seule, peut être menée. Il sera donc essentiel que, dans la future conférence sur les salaires, le temps de travail et l'emploi, ces données soient prises en compte et discutées, afin qu'une action ferme et forte en faveur de l'emploi, de la cohésion sociale et d'un nouveau développement puisse être engagée dans la durée, visible et crédible pour tous.

Jean-Baptiste de Foucauld*, ancien commissaire au Plan, est président d'Echange et projets.*

Informatique - Réseaux Télécommunications



MEDIAPA

Consultants en informatique
Ingénieurs grandes écoles

1-8 ANS D'EXPÉRIENCE

Pouvez-vous offrir meilleure évolution à votre carrière ?

Leader français de l'ingénierie et du conseil technologique, Altran a réalisé en 1996 une croissance de 35 %. Regroupant 3200 consultants dans 8 pays d'Europe, nous sommes partenaire de 300 grands groupes dont nous accompagnons la progression dans leurs projets d'innovation.

Alors, si jouer un rôle actif dans les projets majeurs de demain vous motive, rejoignez nos équipes.

Notre fonctionnement souple et décentralisé, vous offre une dynamique de carrière à la mesure de vos ambitions.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, en indiquant la référence choisie à Violaine Moraillon, Altran, 58 Bd Gouvion St-Cyr, 75858 Paris Cedex 17.

Notre fort développement dans les environnements technique, scientifique ou de gestion nous amène à rechercher des ingénieurs grandes écoles, débutants ou confirmés, qui se verront confier des responsabilités de : conception, assistance à maîtrise d'ouvrage, expertise ou de conseil.

INFORMATIQUE TECHNIQUE RÉF. LMDE-452

Vous souhaitez vous impliquer sur des projets à la pointe de la technologie (Aéronautique, Transport, Energie...). Vous serez chargé de spécifier, concevoir, développer des calculateurs embarqués, des systèmes de contrôle commande, des simulateurs... Vous justifiez d'une première expérience réussie de ces métiers, des contraintes de fonctionnement et du contexte de développement : normes, certifications, systèmes temps réel (C++, ADA, VRTX, SART, SADT, OMT...).

SYSTEMES D'INFORMATION RESPONSABLE DE PROJET RÉF. LMDE-453

Vous justifiez d'une expérience reconnue de 3 ans minimum dans la mise en place de systèmes d'information stratégiques. Vous souhaitez la valoriser en prenant en charge la conduite de projets de gestion en environnement client/serveur ou grands systèmes : passage à la monnaie unique, évolution des systèmes d'information vers des architectures ouvertes, mise en place d'une informatique décisionnelle, intégration de solutions applicatives (SAP, ORACLE applications...).

INGENIEURS D'ETUDES ET DE REALISATION RÉF. LMDE-454

Vous participez à la conception, la réalisation et la mise en oeuvre de projets Internet/Intranet et de systèmes de gestion en architecture C/S (UNIX, C++, Ilogviews, Powerbuilder, NSDK, Natstar), autour de SGBD Relationnels (Oracle, Informix, Sybase, Ingres...) ou en environnement grands systèmes.

http://www.altran.fr



Les ingénieurs de l'innovation

Au service de 45 000 entreprises,

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE NICE COTE D'AZUR

regroupe 850 personnes, 20 établissements gérés : ports, aéroports, centres routiers, établissements d'enseignement supérieur et de formation.

Nous créons une nouvelle équipe d'ingénierie de projets qui sera chargée de favoriser la création et le développement des entreprises technologiques de notre région dans les pôles suivants : Santé et Sciences du vivant - Sciences de la terre et de l'environnement - Technologies de l'information. - Autres activités industrielles. Nous recrutons aujourd'hui notre :

RESPONSABLE DE PROJETS
DU POLE TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Créer et développer des projets stratégiques

Rattaché au Directeur des Pôles de Compétences Technologiques, vous aurez pour mission de susciter la création de projets, d'en étudier la faisabilité et de participer à leur mise en oeuvre.
Vous serez également amené à élaborer et organiser des évènements majeurs de notoriété internationale.
En relation étroite avec des directions de notre établissement et des partenaires externes : clubs d'entreprises, associations, organismes de développement économique, vous constituerez un groupe d'experts que vous animerez.

Ingénieur Télécom, spécialiste des réseaux, votre formation est complétée d'un cycle de gestion (INSEAD, MBA...)
Agé d'environ 35 ans, vous possédez une expérience professionnelle de 5 à 8 années au cours de laquelle vous avez managé des projets ambitieux soit au sein de grands groupes, soit dans une «start-up» reconnue dans le secteur des technologies de l'information.
Une expérience à l'international serait vivement appréciée.
La maîtrise de l'anglais est indispensable ainsi que d'excellentes qualités relationnelles.

Merci d'adresser votre candidature à
la Direction des Ressources Humaines de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur,
20 bd Carabacel - BP 1259 06005 NICE CEDEX 1



Ambitions +



Avec vous, le Monde Sans Fil est plus sûr.

Coordinateur sécurité

1 million de clients au début de 1997, soit environ 40 % de parts du marché de la téléphonie mobile, SFR est aujourd'hui la principale entreprise de CEGETEL, le pôle télécommunications du groupe Générale des Eaux. Pionnier dans la conception, la réalisation et la maintenance de réseaux nationaux en téléphonie mobile, SFR est aussi une entreprise particulièrement innovante dans l'offre des services à la clientèle du téléphone mobile.

Rattaché au Directeur Sécurité et au sein de la Direction Générale de SFR, vous êtes chargé de coordonner et d'animer l'ensemble des actions menées dans les domaines de la sécurité informatique et de la sûreté des informations. Dans le cadre de la mise en place des moyens de protection des systèmes d'administration des réseaux et des systèmes de gestion clients, vous procédez à l'analyse de l'existant, à l'élaboration des solutions et à la mise au point du budget et du planning. Vous suivez également l'avancement des projets.

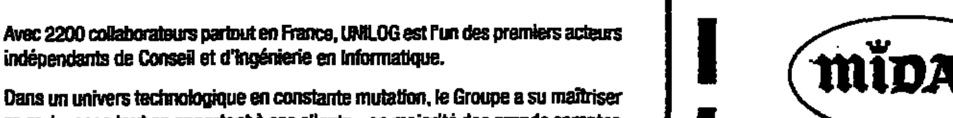
De formation ingénieur, vous avez impérativement 10 à 15 années d'expérience en tant que responsable de l'exploitation et de la sécurité de sites informatiques d'un grand groupe à établissements multiples. Vos qualités d'analyse, de synthèse, votre sens pédagogique *et votre leadership naturel feront de vous un* interlocuteur crédible auprès des entités opérationnelles et des prestataires extérieurs.

Merci d'adresser votre candidature à SFR, en précisant la réf. OD/CS/LM sur la lettre et l'enveloppe au Département Recrutement/Intégration, 1 place Carpeaux, 92915 Paris-La Défense.

SFR

LE MONDE SANS FIL EST A VOUS.

Photo Arthur Gebault — MEDIA SYSTEM



S'Engager
Apprendre
Evoluer

Avec 2200 collaborateurs partout en France, UNILOG est l'un des premiers acteurs indépendants de Conseil et d'Ingénierie en Informatique.

Dans un univers technologique en constante mutation, le Groupe a su maîtriser sa croissance tout en apportant à ses clients - en majorité des grands comptes de tous les secteurs économiques - des services et des solutions efficaces à haute valeur ajoutée.

Aujourd'hui, la bonne santé financière d'UNILOG lui permet d'accélérer encore son rythme de développement sans changer de stratégie : accompagner ses clients au plus près dans la mutation de leurs systèmes d'information et offrir ainsi à ses collaborateurs de véritables opportunités d'épanouissement professionnel.

Jeunes Ingénieurs H/F

De formation Bac + 4/5 scientifique, quelle que soit votre spécialité d'origine, le service informatique représente pour vous une opportunité de carrière où vous acquerrez en permanence de nouveaux savoir-faire à la pointe des technologies.

Au quotidien, vous réaliserez des applications au service d'entreprises de tous secteurs et enrichirez vos compétences grâce à une politique de formation et de gestion de carrière ambitieuse. Avec Unilog vous trouverez le cadre et les moyens de votre développement professionnel.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo et prétentions), sous la référence LM-06, à :
UNILOG - Laetitia Delbarre
97, bd Péreire - 75017 PARIS





Midas the world leader in rapid-auto repair services, continues its accelerated growth development within Europe. The company has a remarkable record in terms of growth, thanks to its permanent search for excellence in customer service, and its position as a reference within its market. Linked to this development, an excellent opportunity has arisen to join our European headquarters MIS team in Monaco, as

EUROPEAN DATABASE ADMINISTRATOR

Réf. AF/02 — **ORACLE DBA**

You will belong to the European information systems team, whose role is to ensure the development and functioning of in-house data systems, including the provision of technical support to operations. After a period of integration, your role will be to take responsibility for the maintenance of the current Database, and provide support to the country operations. You will be proactive in the setting-up and development of other systems tools in this area.

Aged between 28/30 years, you are a university graduate, preferably with a degree in computer science. Having 4-5 years experience, you have built up a solid technical expertise, mastering ORACLE 7.3, ORACLE DESIGNER 2000 and SQL. A knowledge of Business Object will also be a distinct advantage. As a team player and self-starter, you possess excellent communication skills and have the ability to lead projects and work in a multicultural environment. You are bilingual (English/French) with ideally, a third European language (German or Italian).

+++

Please send a comprehensive application to Emmanuel Dupont, Agora Selection, 18 rue Volney, 75002 Paris.



Le corridor de Maputo, une voie vers le développement pour le Mozambique

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Une superpuissance régionale responsable et solidaire : c'est l'image que l'Afrique du Sud cherche désormais à se donner sur le continent africain, une région qui, une fois n'est pas coutume, figurait en bonne place au menu du sommet du G 7 qui s'est tenu du 20 au 22 juin à Denver, aux Etats-Unis. Ce pays, qui produit à lui seul un tiers des richesses de la région, a longtemps été indifférent au sort de ses voisins et particulièrement agressif dans son expansion économique en Afrique. Mais le géant sud-africain s'est aperçu qu'il était dans son propre intérêt de favoriser la stabilité et le développement sur le continent.

Sur le plan politique, le virage a été pris à l'occasion de la crise zaïroise. *« La paix en Afrique est la condition de notre propre succès »*, a affirmé le président Nelson Mandela pour expliquer, de manière très pragmatique, le rôle prépondérant de son pays dans la recherche d'une solution négociée à la guerre au Zaïre. Comme preuve de son changement d'attitude au plan économique également, l'Afrique du Sud souligne son engagement dans le plus important projet de développement régional jamais mis sur pied dans la zone australe, le corridor de Maputo.

D'ici à l'an 2000, ce couloir de transports et d'investissements devrait relier Maputo – capitale et principal port du Mozambique – à la région de Johannesburg, le coeur économique du voisin sud-africain, distant de 550 kilomètres seulement. Le corridor de Maputo pourrait attirer entre 3 et 5 milliards de dollars d'investissements au Mozambique. Il devrait aussi constituer un débouché pour les exportations sud-africaines – gênées par la saturation des ports de Durban ou de Richard's Bay –, ainsi que pour celles des pays voisins enclavés comme le Zimbabwe ou le Botswana.

Les gouvernements mozambicain et sud-africain, qui dirigent conjointement le projet, ont franchi un premier pas important vers sa réalisation en désignant officiellement, en mai, le concessionnaire privé chargé de la construction de l'autoroute entre les deux pays. *« Ce projet est une base pour les investissements et la croissance dans toute la région »*, a déclaré, à cette occasion le vice-président sud-africain Thabo Mbeki.

▼ Coopération

Ce couloir qui doit relier la capitale et principal port mozambicain à l'Afrique du Sud, pourrait attirer de 3 à 5 milliards de dollars d'investissements

Le corridor de Maputo devrait en tout cas favoriser le décollage économique du Mozambique, un des pays les plus pauvres au monde. L'Afrique du Sud y a tout intérêt. Le lourd fardeau de l'immigration clandestine en provenance du Mozambique, qui pèse sur son propre développement, ne peut que s'en trouver allégé. A l'heure actuelle, bon nombre de Mozambicains cherchent à se sauver de la misère qui règne dans leur pays en franchissant la frontière sud-africaine. La majorité des trois à cinq millions d'immigrés clandestins que compte l'Afrique du Sud viennent du Mozambique. *« Il faut être réaliste. Aucun contrôle à la frontière ne pourra jamais empêcher les Mozambicains d'immigrer chez nous. La seule chose qui peut les retenir, c'est le développement économique de leur pays »*, affirme Paul Jourdan, chargé du corridor de Maputo auprès du ministre sud-africain du commerce et de l'industrie.

Si l'Afrique du Sud participe au développement de ses voisins, c'est donc, en bonne logique économique, pour mieux servir ses propres intérêts. Le raisonnement s'applique à l'autre grand projet de coopération régionale en cours, l'immense chantier hydroélectrique du Lesotho Highlands Water Project.

Le Lesotho est, certes, le premier bénéficiaire du projet. Royaume montagneux dépourvu de ressources et enclavé dans le territoire sud-africain, ce pays dépend entièrement de son puissant voisin et de l'aide internationale pour sa survie économique. La mise en service, à partir de la fin 1997, d'une centrale hydroélectrique lui permettra d'être autonome sur le plan énergétique.

PÉNURIE D'EAU

Le Lesotho devrait, par ailleurs, tirer des revenus substantiels – sous forme de royalties – de l'utilisation par l'Afrique du Sud de la retenue d'eau construite pour alimenter la région de Johannesburg.

Car si les autorités sud-africaines se sont engagées dans ce projet, c'est avant tout pour se prémunir contre la pénurie d'eau qui menace, à terme, une partie de leur territoire. Elles l'ont fait d'ailleurs à peu de frais puisque une bonne partie des 4 milliards de dollars nécessaires pour financer le chantier ont été pourvus par les institutions internationales.

Dans le même esprit, presque aucun argent public n'a été engagé par l'Afrique du Sud dans le corridor de Maputo. La quasi-totalité des dépenses d'infrastructures, comme l'autoroute ou le port, sont assurées par des opérateurs privés, à charge pour eux de se rembourser en faisant payer l'utilisation de ces infrastructures dont la gestion leur est concédée.

L'Afrique du Sud a, jusqu'à présent, adopté la même position, coopérative, mais intéressée, au niveau de la structure économique régionale, la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). Des pays comme le Zimbabwe ou la Zambie, ne se sont d'ailleurs pas privés de critiquer l'attitude de Pretoria, lui reprochant de se servir de la SADC comme d'un tremplin pour son expansion économique sans ouvrir, en contrepartie, son propre marché.

Pour apaiser ces tensions, l'Afrique du Sud multiplie désormais les gestes de bonne volonté à l'égard de ses partenaires. Elle cherche ainsi, depuis plusieurs mois, à dissiper l'impression de cavalier seul qu'elle a créée en engageant des discussions commerciales avec l'Union européenne en vue d'un accord bilatéral de libre-échange. Après avoir donné le sentiment d'oublier ses voisins, Pretoria fait maintenant de la prise en compte de leurs intérêts une priorité dans ses négociations avec l'Europe.

Mais l'ambassadeur de l'Union européenne à Pretoria rappelait récemment que la lenteur de l'abaissement des tarifs douaniers entre l'Afrique du Sud et ses voisins constituait un obstacle à l'accord et un danger pour l'équilibre de la région. Le protocole signé l'année dernière par les membres de la SADC prévoit l'abaissement progressif des taxes aux frontières. On est encore loin, toutefois, d'un véritable marché commun évoqué par le texte comme l'objectif à atteindre. De fait, la coopération régionale semble la plus avancée dans les domaines comme le partage des ressources en eau, où l'Afrique du Sud trouve un intérêt direct.

Frédéric Chambon

▼ Une logique régionale

MOZAMBIQUE
Pretoria
Springs
Johannesburg
Mbabane
Maputo
SWAZILAND
AFRIQUE DU SUD
Maseru
LESOTHO
Richard's Bay
OCÉAN INDIEN
Durban
100 km

Après seize ans de guerre civile et de gestion communiste à l'africaine, le pays reprend espoir

MAPUTO
de notre envoyé spécial

Pedro Uamba est un homme heureux. Tout sourire au volant d'un vieux Land Rover, cet ingénieur du port de Maputo fait visiter avec fierté son domaine. Les installations n'ont pourtant rien de reluisant. Les murs lépreux des bâtiments sur lesquels se devinent encore de vieux slogans communistes, les grues à moitié rouillées sur les quais, tout porte les stigmates de la décrépitude.

Mais, symbole de la renaissance du port, des Hyundai, flambant neufs, s'alignent, par centaines, entre deux hangars. Fraîchement débarqués de Corée du Sud, les véhicules attendent d'être acheminés au Botswana d'où ils seront exportés vers l'Afrique du Sud, une fois pourvus des derniers accessoires. Avant, les voitures transitaient par le port sud-africain de Durban. Désormais, elles passent par Maputo, plus proche du Botswana. *« La confiance est revenue. Nos voisins savent qu'ils peuvent de nouveau compter sur nous, et, avec le corridor, le phénomène ne peut que s'amplifier »*, affirme M. Uamba.

A l'image du Mozambique, le port de la capitale est en ruine, mais il se reconstruit et place beaucoup d'espoir dans le projet de développement régional du corridor de Maputo. *« Le corridor n'est pas la solution miracle. Mais il peut donner un coup de pouce décisif au décollage économique du Mozambique »*, souligne Carlos Carvalho, avec le mélange d'optimisme et de prudence d'un banquier avisé. *« C'est sûr, les Sud-Africains sont les premiers à y trouver leur compte. Mais peu importe, si c'est le prix à payer pour diminuer la misère et le chômage chez nous »*, ajoute ce cadre de la banque Standart Totta, une des plus importantes du Mozambique, contrôlée en partie par des intérêts sud-africains.

▼ Le Mozambique devrait devenir le débouché privilégié des exportations des pays voisins

Ruiné par seize ans de guerre civile et de gestion communiste à l'africaine, le pays demeure parmi les plus pauvres et les plus endettés au monde. Le revenu par habitant se situe aux alentours des 100 dollars par an, et la dette extérieure, d'un montant de 5 milliards de dollars, représente plus de trois fois la production annuelle du Mozambique. Néanmoins, sur fond de stabilité politique retrouvée et de réformes libérales initiées par la banque mondiale et le FMI, la situation économique a été assainie et les investisseurs étrangers commencent à revenir. En remettant sur pied les infrastructures de transport du Mozambique pour en faire le débouché privilégié des exportations des pays voisins, le corridor de Maputo ne peut que renforcer cette dynamique. Plusieurs grands projets d'investissements se trouvent déjà à un stade avancé et pourraient constituer un véritable pôle industriel autour du corridor. Le sud-africain Alusaf est ainsi sur le point d'investir plus de 1 milliard de dollars pour construire, à Maputo, une unité ultramoderne de production d'aluminium d'une capacité d'environ 500 000 tonnes par an.

BUREAUCRATIE

En tout, près de 5 milliards de dollars pourraient être injectés dans l'économie mozambicaine. *« Une partie des projets sont encore incertains, mais même si seulement la moitié d'entre eux voient finalement le jour, l'impact sera énorme. Cela doublera le produit intérieur brut du pays et multipliera par trois ses exportations »*, affirme Roberto Chavez, le représentant de la Banque mondiale au Mozambique. Bon nombre d'investissements n'en restent pas moins suspendus pour l'instant à l'avancement des travaux d'infrastructures du corridor de Maputo.

La réhabilitation des accès routiers, ferroviaires et portuaires constitue un préalable matériel et un facteur de confiance important. Conscient de l'enjeu, les autorités sud-africaines et mozambicaines ont décidé d'accélérer le processus. La construction de l'autoroute devant relier les deux pays a été récemment confiée à un consortium privé, dirigé par le groupe Bouygues. Les travaux devraient commencer d'ici à la fin de l'année. Après bien des retards, la gestion des installations portuaires et d'une partie du chemin de fer devrait, elle aussi, être bientôt attribuée au secteur privé.

Dans le port de Maputo, maillon essentiel du projet, plusieurs terminaux ont été privatisés ces derniers mois. Mais les travaux de rénovation les plus lourds restent à faire et les opérateurs privés déjà présents demeurent tributaires de la gestion en place. *« Le gros problème ici, c'est la bureaucratie »*, soupire David Cotty, responsable du terminal des conteneurs au nom d'un consortium australo-sud-africain.

Les premiers résultats, néanmoins, se font sentir. Le trafic du port est encore loin d'atteindre le niveau d'avant la guerre civile, mais il augmente à un rythme de 30 % à 50 % par an. Sur les quais, les voitures Hyundai à destination du Botswana, mais aussi les oranges sud-africaines et le sucre du Swaziland témoignent de la dimension régionale retrouvée du port de Maputo. Au nord du Mozambique, d'autres ports sont prêts à jouer le même rôle et à compléter le chantier de développement du corridor de Maputo.

F. C.

HISTOIRE ÉCONOMIQUE

par Bernard Kapp

Quand les tulipes valaient de l'or

L'histoire chaotique du capitalisme européen est riche en désastres financiers. Mais c'est sans doute celui de février 1637, le premier que l'on puisse rétrospectivement qualifier de krach, qui reste le plus intéressant et le plus instructif aux yeux des historiens comme des économistes d'aujourd'hui.

L'épisode se situe en Hollande dans une période d'insolente prospérité. La République batave s'est employée méthodiquement, depuis 1580, à conforter son rôle de plaque tournante de tous les grands trafics commerciaux. Et elle est devenue sans conteste, à l'issue de ces « cinquante glorieuses », le pays le plus riche du monde. *« Une île d'abondance dans un océan de misère »*, note un voyageur anglais, sidéré par cette nation industrieuse qui semble totalement vouée au négoce et à la recherche du profit.

Car le goût de l'argent et la soif d'enrichissement se sont diffusés dans l'ensemble de la société. *« Un Hollandais*, note un auteur de l'époque, *ne mettra jamais ses économies dans un bas de laine. Qu'il soit noble, bourgeois, paysan ou serviteur, il essaiera toujours de faire de l'argent avec son argent... »* D'où le succès des tombolas et des loteries charitables (qui permettent de gagner beaucoup d'argent en ayant l'air de faire son devoir de chrétien), des paris en tout genre (c'est devenu une véritable maladie au début du XVIIe siècle) et des opérations commerciales à caractère ouvertement spéculatif.

Amsterdam dispose, depuis 1608, d'une Bourse très active, dont l'activité est centrée sur le financement du commerce lointain. Toute une population de spéculateurs participe aux opérations, en espérant réaliser des bénéfices considérables. Mais les risques sont énormes, et il s'avère très vite que les « petits porteurs », qui ne disposent pas des mêmes moyens d'information que les grands marchands d'Amsterdam, tirent rarement leur épingle du jeu. La fièvre spéculative va donc se reporter ailleurs et notamment sur le commerce des... oignons de tulipes !

Aujourd'hui banales, ces fleurs exotiques (les premiers spécimens avaient été importés de Turquie et acclimatés vers 1560) avaient d'abord séduit un public restreint d'amateurs fortunés qui en avaient fait un emblème de raffinement, au même titre que les porcelaines Ming ou les tapis orientaux. Mais ce plaisir élitiste allait bientôt déboucher sur un étonnant mouvement de mode, qui entraîna à son tour une spectaculaire explosion de la demande, doublée – comme il se doit – d'une envolée de la courbe des prix.

Dans une première phase, qui s'étale de 1620 au début des années 1630, la mode se diffuse dans les couches aisées de la population. Un véritable marché émerge alors, avec l'édition de catalogues spécialisés et la fixation d'une hiérarchie entre les centaines de variétés produites par les horticulteurs. Les prix des produits les plus prisés – à savoir les tulipes aux pétales flammées et aux couleurs irrégulièrement panachées – progressent rapidement au fil des années, tandis que les fleurs communes, beaucoup moins coûteuses, se diffusent dans de nouvelles couches de la population. Les horticulteurs font alors de gros efforts pour élargir leurs débouchés. Non contents de vendre leurs précieux oignons depuis leurs pépinières ou leurs boutiques, ils engagent des vendeurs itinérants pour faire le tour des foires et des marchés. Résultat : la tulipe devient, à partir de 1634, une véritable passion nationale.

C'est alors que la spéculation s'installe sur ce marché prometteur. Les nouveaux convertis, comme d'ailleurs les vrais amateurs, se mettent à revendre au plus offrant leurs bulbes (qui fleurissent plusieurs années de suite) ou bien les caïeux, ces bourgeons secondaires qui permettent de reproduire la plante par séparation. Et comme les bénéfices sont importants, ils réinvestissent aussitôt, dans l'espoir de réussir un nouveau coup. D'autant que la hausse des prix s'accélère, comme le montrent les milliers de contrats de vente que l'on a retrouvés dans les archives notariales. Si la valeur d'une fleur recherchée double entre 1634 et 1635, il suffit ensuite de quelques mois, puis de quelques semaines, pour faire la culbute...

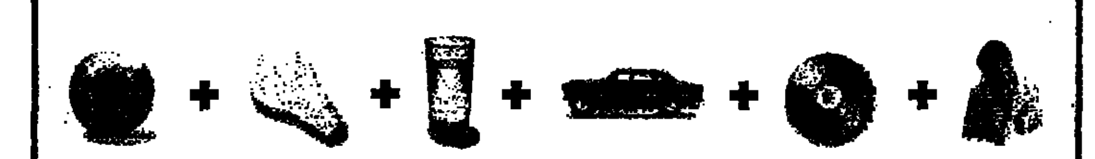
L'intensification du trafic débouche d'ailleurs sur l'invention d'une nouvelle technique de vente, le contrat pour livraison future, qui elle-même donne naissance à ce qu'on appellerait aujourd'hui un marché à terme de « Futures ». Les oignons devant être mis en terre en septembre et n'en sortant qu'en juin, après la courte floraison de la fleur, les transactions physiques ne peuvent se dérouler que pendant l'été ; les spéculateurs ont donc développé l'usage de billets de livraison permettant de poursuivre leurs manœuvres pendant le reste de l'année...

En 1636, la tulipomanie touche l'ensemble de la population, et les prix atteignent des niveaux invraisemblables. Du bourgeois au valet de pied en passant par le paysan et le marin, tout le monde veut profiter de l'aubaine. Ceux qui n'ont pas suffisamment d'espèces à leur disposition payent en nature. De nombreux contrats mentionnent des manteaux, des bijoux, de l'orfèvrerie, des tableaux, des meubles, des parcelles de terrain et même des maisons ! Plus étonnant encore, on a gardé la trace d'une transaction par laquelle un paysan échangea un plant extrêmement rare contre *« deux mesures de blé et quatre de seigle, quatre veaux gras, huit porcs, une douzaine de moutons, quatre tonnes de beurre, mille livres de fromages, un lit, quelques effets et une timbale en argent... »* L'euphorie collective atteint son apogée au seuil de l'année 1637. La plupart des transactions se font désormais dans les tavernes. On achète et on vend, à des prix de plus en plus délirants, des bouts de papier correspondant à une promesse de livraison à une date indicative. On vend ce qu'on ne possède pas encore – ou ce que l'on n'a pas encore payé – afin d'empocher un profit au moment de régler la transaction initiale. Le marché se dématérialise et quitte la sphère de la réalité concrète. Et celle de la raison. Car les hausses de prix ne sont même plus justifiées par la rareté. On se met à spéculer sur les variétés les plus courantes, les tulipes rouges ou jaunes à pétales unies, dont les cours sont multipliés par vingt pendant le seul mois de janvier !

Face à ces comportements de plus en plus délirants, l'establishment financier commence à comprendre qu'une débâcle devient inévitable. Des bruits alarmistes courent à Haarlem le 2 février 1637. La panique se déclenche le 4, et les cours commencent à s'effondrer. Les horticulteurs, qui craignent de voir leur fonds de commerce réduit à néant, réagissent avec une remarquable célérité. Une première assemblée se réunit dès le 7 février à Utrecht, et l'on projette de convoquer une grande conférence réunissant des délégués de tous les grands centres de culture. Celle-ci se tient effectivement le 24 janvier à Amsterdam. On y décide de faire un grand saut en arrière et de donner la possibilité aux acheteurs de dénoncer toutes les transactions postérieures au 30 novembre 1636. Les autorités politiques vont plus loin, quelques semaines plus tard, en suspendant tous les contrats. Le krach est consommé !

Résultat de cette incroyable aventure : des milliers de fortunes édifiées en quelques mois sont balayées en quelques heures. Et des centaines de milliers d'épargnants perdent toutes leurs économies. C'est notamment le cas d'un certain Rembrandt van Rijn, un jeune peintre de talent qui avait, lui aussi, rêvé de s'enrichir en achetant des fleurs...

Informatique - Réseaux Télécommu



NOS RÉFÉRENCES MULTIPLIENT FORCÉMENT VOS RÉFÉRENCES

Pôle informatique du Réseau Eurisys, le Groupe Euriware a réalisé un CA de 900 MF en 1996 avec un effectif de 860 personnes.
A travers les métiers d'intégration de systèmes et d'infogérance, le Groupe Euriware intervient sur les applications des systèmes d'information et de communication et leur exploitation.

Ingénieur d'affaires Réf. IA97-06

Après identification des besoins par les commerciaux, vous assurez un rôle majeur d'avant-vente : sur les secteurs de l'électronique, de l'automobile et des équipements automobiles, et en liaison étroite avec les équipes commerciales et projet, vous répondez aux appels d'offres incluant des architectures de solutions. Vous pouvez aussi, selon vos aptitudes, assurer des missions de consulting ou de suivi des projets.

A 30 ans environ, de formation école d'ingénieurs (ECP, ECL, ENSAM...), vous avez une expérience professionnelle d'environ 5 années, acquise de préférence dans une SSII, en informatique industrielle, si possible dans l'un des secteurs d'activité précités.

Consultant architecte de systèmes Réf. CA97-06

Vous assurez, dans un premier temps, une mission de tutoring auprès d'un grand compte qui réfléchit à son schéma directeur informatique. Cette expérience vous servira de référence pour d'autres entreprises qui attendent ce type de compétences : votre mission comportera donc aussi une dimension d'avant-vente d'ingénieur d'affaires. De bonnes compétences techniques d'Unix sont nécessaires (Unix BSD et SYS V, scripts Shell Unix...).
A 32/35 ans, après une formation d'ingénieur à dominante informatique industrielle/réseaux, vous avez acquis dans un contexte multiconstructeur (Bull, IBM, HP, SUN), une expérience de type : • mise en place et/ou choix d'outil d'exploitation • mise en place de configurations de réseaux sous Unix • installation et paramétrage de progiciel • participation à l'exploitation de type Mainframe.

Pour ces postes basés à Lyon, la maîtrise de l'anglais est souhaitable. Outre votre crédibilité technique, nous serons particulièrement sensibilisés par votre capacité d'écoute et votre sens du service.

Merci d'adresser votre candidature (lettre et CV), en précisant la référence choisie, à Euriware, Tour du Crédit Lyonnais, 129 av. Servient, 69003 Lyon.

Euriware
RESEAU EURISYS
L'industriel des systèmes d'information

MEDIA SYSTEM



Au cœur des projets stratég

Sema Group figure parmi les premiers groupes européens de technologies de l'information. Fort de 14 000 collaborateurs, nous intervenons partout dans le monde, dans tous les secteurs de l'économie. Nous mettons en œuvre et gérons de grands projets informatiques, qui participent aux enjeux stratégiques et à la réussite à long terme de nos clients.

SEMA GROUP

Dans le cadre de la maîtrise d'o... recherche des consultants et des... clients grands comptes à tous les...

◆ **CONSULTANTS EN GESTIO...**
Vous serez chargés de l'analyse, d... produits, manufacturing, commerce et...

◆ **CONSULTANTS EN CONDU...**
Vous contribuerez à la conception et à... communication, formation, migration... de performances.

◆ **INGENIEURS EXPERIMENT...**
Vous participerez à la mise en œuvre... Metaphase...).

◆ **INGENIEURS EN ASSURAN...**
Vous développerez des processus d'in... d'assurance qualité.

Pour ces différents postes, vous êtes dip... Vos capacités d'analyse et de conseil, ... l'industrie, sont vos principaux atouts.

Merci d'adresser votre dossier de canc...
Sema Group-Service recrutement,
56 rue Roger Salengro, 94126 Fonten...
http : //www.semagroup.com





metaphase

LEADER MONDIAL DE LA GESTION DES DONNEES TECHNIQUES METAPHASE poursuit son expansion en aidant les entreprises manufacturières à maîtriser le re-engineering de leurs processus industriels.

INGENIEURS GRANDES ECOLES
3/5 ANS D'EXPERIENCE INDUSTRIELLE

Postes : Experts en Gestion des Données techniques d'Entreprise.

Fonctions : Analyse fonctionnelle et encadrement de la mise en œuvre d'applications industrielles sur la base du Progiciel Client-Serveur, orienté objets : METAPHASE.

Compétences industrielles : Connaissance concrète du fonctionnement des processus industriels et des Données Produit associées.

Compétences informatiques : Connaissance solides des environnements de développement modernes :
UNIX/NT/C/Développement objets (C++/JAVA...)/SGBD.

Merci d'adresser vos dossiers de candidature à :
Patrice ELU - METAPHASE - Groupe SDRC - Immeuble «Le Capitole» 55, avenue des Champs Pierreux - 92012 NANTERRE Cedex.





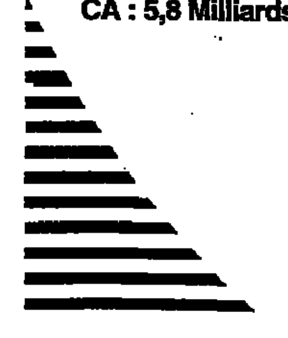
Industrie Pharmaceutique et Cosmétique

Pierre Fabre



6700 personnes

CA : 5,8 Milliards



Deuxième laboratoire pharmaceutique indépendant français, premier laboratoire Dermo-Cosmétique français, Pierre Fabre développe ses activités dans les domaines de la Santé et de la Beauté.
L'organisation du Groupe par métier nous conduit à décentraliser notre Direction des Systèmes d'Informations et à doter chacune de nos structures, Holding, Branche Médicament, Branche Dermo-Cosmétique, d'une informatique propre. Elle s'accompagne du passage vers une architecture ouverte et Client/Serveur.
De ce fait, nous étoffons les équipes en place et recherchons des Directeurs de Systèmes d'Informations, Etudes, Technique, Qualité Sécurité Méthodes & Achats, état-major en charge d'accompagner nos mutations.
Intégrant le Comité de Pilotage, structure de transition pour les 18 prochains mois, assurant la conduite du changement organisationnel, la migration, les étapes du projet, ils prendront, dans un second temps, les fonctions suivantes :

Ces postes situés à CASTRES s'adressent à des candidats maîtrisant l'anglais et ayant évolué dans un environnement UNIX, CLIENT/SERVEUR.
La connaissance de progiciels (SAP - ORACLE) et des bases de données constitue un atout.
*Nous remercions les candidats intéressés d'adresser leur dossier de candidature, sous la référence du poste choisi portée sur l'enveloppe, aux **Laboratoires Pierre Fabre, 3 rue Théron Périé, 81106 Castres Cedex.***

DIREC... ...FORMATIONS HOLDING
Rattaché à la... Groupe, il est... informatique d... méthodologi... développemen... cette stratégi... d'informations... les Directeurs... fonctionnellem...

DIREC... ...FORMATIONS BRANCHE
Rattaché à la... Directeur Sys... Il met en œuv... de sa réorga... Branche. Res... et budgétaire...

DIREC...
Reportant hi... de la Branch... la partie app... Garant de la... une équipe... intervenant d... de la qualité...

DIRE...
Rattaché au... en œuvre le... nécessaires... réseaux, sys... Il garantit un... de qualité et...

DIRE... ...E METHODES E...
Rattaché au... de définir, me... équipes dans... (conception, ... S'appuyant... de qualité et...

aux Télécommunications — Secteurs de Pointe

Au cœur des projets stratégiques de l'industrie

Dans le cadre de la ... de grands projets pour l'industrie, Sema Group recherche des consultants ... experts expérimentés, capables d'accompagner nos clients grands comptes à ... d'un projet.

◆ CONSULTANTS EN ... INDUSTRIELLE (Réf. : CGI)

... des processus et de l'organisation (conception des ... achat, après-vente...).

◆ CONSULTANTS EN ... DU CHANGEMENT (Réf. : CCC)

... en œuvre opérationnelle de solutions (organisation, ... données) permettant à nos clients d'atteindre leurs objectifs

◆ INGENIEURS EXPERTS ... SYSTEMES INTEGRES (Réf. : IE)

... systèmes intégrés ERP (BaaN, SAP...) et PDM (Sherpa, PM,

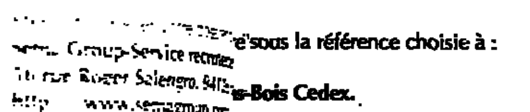
◆ INGENIEURS EN ASSURANCE QUALITE (Réf. : IAQ)

... de qualification des systèmes, dans une approche

... de l'enseignement supérieur et avez une réelle expertise. ... à vos qualités relationnelles et à votre connaissance de

... Group figure parmi les premiers ... européens de technologies de ... Fort de 14 000 collaborateurs ... intervenons partout dans ... dans tous les secteurs de ... Nous mettons en œuvre ... de grands projets informatiques qui participent aux enjeux ... et à la réussite à long ... de nos clients.





... sous la référence choisie à : ... Sema Group-Service recrutement, ... rue Roger Salengro, 94... ...-Bois Cedex. http://www.semagroup.com

Responsable de l'équipe technique

Nutrition et Santé Animales

Roche

ROCHE est le premier producteur mondial de vitamines et de caroténoïdes. Les vitamines, les colorants et l'acide citrique entrent dans la fabrication des produits alimentaires, pharmaceutiques et cosmétiques. Divers additifs destinés à prévenir les maladies sont vendus à l'industrie de l'alimentation animale.

INGENIEURS GRANDES ECOLES

3 - 5 ANS D'EXPERIENCE INDUSTRIELLE

RESPONSABLE DE SITE

Société (95 personnes), filiale d'un groupe américain (4500 pers.), nous sommes spécialisés dans la vente et la maintenance d'équipements servant à la production de circuits intégrés. Nous recherchons un

Vous serez chargé d'encadrer et d'animer une équipe de 15 ingénieurs et d'assurer l'ensemble du suivi administratif et technique du site. Vous serez l'interface entre le client, la maison mère et les différents services de la société.

Fort d'une expérience de 5 à 10 ans comme responsable de service après vente, vous avez au moins 5 ans d'expérience d'encadrement. Vous faites preuve de réelles qualités de management et d'un excellent sens de communication (tant interne qu'externe).

Vous parlez couramment anglais et avez une bonne connaissance de la culture américaine. La connaissance du secteur du semi-conducteur serait un plus.

Le poste est à pourvoir rapidement, merci d'indiquer votre disponibilité.

Le salaire sera fonction de l'expérience, plus un véhicule de fonction.

Merci d'envoyer lettre manuscrite et CV en indiquant vos prétentions à **Lam Research** Europôle - 4, place R. Schuman - BP 1522 - 38025 GRENOBLE Cedex 1. Il ne sera répondu qu'aux candidats correspondant au profil.

Lam RESEARCH

PREMIER GROUPE FRANCAIS DANS SON DOMAINE, DE DIMENSION INTERNATIONALE, recherche **POUR LA REGION RHONE-ALPES**

Ingénieur Brevets «Biologie»

anglais courant

Principales missions : Assurer la rédaction des brevets et les procédures de délivrance en France et à l'étranger. - Gérer le portefeuille de brevets. - Veille technologique. - Assurer les relations avec certains cabinets en P.I. - Prendre en charge les problèmes de P.I. en liaison avec l'ensemble des services concernés au sein du groupe.

Profil : Formation supérieure en biologie moléculaire (Ecole d'Ingénieur, DESS,...). - Diplôme du CEIPI. - Expérience d'environ 3 à 5 ans en cabinet ou en entreprise.

Rémunération motivante pour candidat de valeur.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions sous la référence IBB2605 à notre Conseil : EGGO Conseils - 10, rue de Pouy - 75013 PARIS.

Confidentialité assurée.

EGGO Conseils

DIR. SYSTÈMES D'INFORMATIONS HOLDING

... du Contrôle de Gestion et de l'Organisation du ... proposer et de mettre en œuvre une stratégie ... maines organisationnel, fonctionnel, technique, ... économique, qui correspondent au plan de ... Groupe. Garant de la déclinaison par métier de ... à la cohérence d'ensemble des Systèmes ... par les Branches. Il collabore étroitement avec ... des d'Informations de celles-ci, qu'il accompagne ... leur mission au quotidien.

Parallèlement, il gère une équipe de 11 personnes qui prendra en charge les Systèmes d'Informations propres à la Holding et coordonne les systèmes et moyens partagés (réseaux ...).

De formation Ingénieur, à 42/45 ans, ce candidat a acquis une réelle expérience de management d'une Direction des Systèmes d'Informations dans un contexte non stabilisé. Acteur ayant piloté le changement, il dispose d'une vision politique et organisationnelle concourant à construire une Direction des Systèmes d'Informations en cohérence avec notre ambition élevée en matière de services aux utilisateurs. (Réf. 1317/A)

DIR. SYSTÈMES D'INFORMATIONS BRANCHE

... de Branche, il reporte fonctionnellement au ... Informations Holding. ... directeur adopté par le Groupe dans le cadre ... évoluer en fonction des spécificités de la ... la gestion humaine (40 personnes), technique ... véritable prestataire de services, garant des délais, des coûts, de la qualité et de la satisfaction de nos clients / utilisateurs.

De formation universitaire ou Ingénieur (Bac + 4 minimum), ce candidat a acquis, au cours de ces 7 dernières années, une réelle expérience de la gestion et du management d'une Direction des Systèmes d'Informations (plus de 20 personnes). (Réf. 1317/B)

DIR. DES ÉTUDES

... au Directeur des Systèmes d'Informations ... responsable de l'élaboration et de la réalisation de ... en informatique. ... des applications et de leur évolution, il dirige ... mes et accompagne les Chefs de Projets en ... du cahier des charges comme dans le respect ... et des coûts des études. Enfin, il assure la meilleure coopération avec le Directeur Technique afin de garantir un démarrage optimal des applications.

Ce poste s'adresse à un candidat disposant d'une formation supérieure de type MIAGE et de 5 années d'expérience du management d'équipe de projets. Il devra s'investir dans la compréhension des métiers de l'entreprise pour être à même de faire évoluer ses équipes vers une relation de partenariat avec ses clients utilisateurs. (Réf. 1317/C)

DIR. TECHNIQUE

... Systèmes d'Informations de la Branche, il met ... méthodologiques, financières et humaines ... des infrastructures techniques : matériel, ... administration, bases de données, micro ... ... optimale de ces moyens en termes de coûts,

Il s'appuie sur une équipe de 15/20 personnes et travaille en étroite collaboration avec le Directeur des études afin d'assurer la bonne mise en production des projets applicatifs.

Ce poste s'adresse à un professionnel de l'informatique disposant d'une dizaine d'années d'expérience dont 5 sur un poste similaire dans un service développement au sein d'une entreprise industrielle. (Réf. 1317/D)

DIR. QUALITÉ SÉCURITÉ MÉTHODES ET ACHATS

... èmes d'Informations de la Branche, il est chargé ... faire évoluer l'environnement méthodologique des ... productivité et de fiabilité de l'ensemble des phases ... maintenance). ... de 2 personnes, il développe une culture ... adaptée à l'entreprise. Il centralise l'ensemble des achats dans un souci de rentabilité.

Ce poste, au rôle fonctionnel, s'adresse à un candidat diplômé de l'enseignement supérieur issu du développement (Chef de Projet, Responsable de domaine). Méthodique et pragmatique, sa capacité à communiquer avec les différents acteurs de l'informatique et à agir en force de proposition confortera le caractère crucial de ce poste au sein de notre organisation. (Réf. 1317/E)

Accélérez avec Microsoft.

Connaissez-vous la division CONSULTING de Microsoft France ?

Une cinquantaine de consultants de haut vol assurent, en coopération avec les partenaires Microsoft, le déploiement des nouvelles technologies au sein des systèmes d'information des grands comptes (infrastructure de grands réseaux, intranet, groupware, bases de données, applications distribuées). Résultat : depuis quatre ans, le consulting connaît une croissance de + 80% chaque année. Situés aux sources des outils, langages, plates-formes Microsoft, nos consultants bénéficient d'une vision stratégique de l'évolution des technologies du marché et d'un savoir-faire reconnu dans leurs applications.

Consultants architectes de systèmes - réf.361/LM

Vous êtes un spécialiste de l'architecture et de la conception de systèmes d'information. Vous maîtrisez les technologies client/serveur et réseaux. Vous intervenez sur des projets stratégiques de refonte de systèmes d'information et d'architecture.

Consultants systèmes d'information - réf.362/LM

Vous réalisez des études, conseillez les directions informatiques sur la planification des systèmes et leurs évolutions et suivez la mise en œuvre des projets chez nos clients. Vous maîtrisez parfaitement les systèmes d'information.

Vous êtes de formation Ingénieur grande école, CONFIRME avec 3 à 5 ans d'expérience, ou SENIOR, avec 10 ans d'expérience et plus, actuellement Consultant chez un constructeur, un éditeur ou Chef de projet en SSII.

Vous êtes reconnu pour votre compétence technique et votre professionnalisme. Passionné d'innovation technologique, nous vous offrons la possibilité d'évoluer au sein d'une équipe performante, engagée dans la qualité et la réussite de ses missions.

Pour ces postes basés aux Ulis, merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. choisie à MICROSOFT FRANCE - Direction des Ressources Humaines - 18 avenue du Quebec - 91957 Les Ulis



JUSQU'OÙ IREZ-VOUS ?

http//:www.microsoft.com/france rubrique microsoft recrute.

Informatique - Réseaux Télécommunications

LA DIRECTION DE L'INFORMATIQUE ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DE LA BANQUE DE FRANCE GÈRE UN RÉSEAU DESSERVANT ENVIRON 15 000 UTILISATEURS ET FAISANT APPEL AUX TECHNIQUES LES PLUS AVANCÉES EN MATIÈRE DE RÉSEAUX ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS (RÉSEAU VOIX ET DONNÉES, RÉSEAUX À VALEUR AJOUTÉE...).
LE SERVICE D'ÉTUDES DES SYSTÈMES DE TÉLÉCOMMUNICATION RECHERCHE, POUR SON PÔLE DE COMPÉTENCE SÉCURITÉ DES RÉSEAUX,

UN ARCHITECTE SÉCURITÉ DES RÉSEAUX

Diplômé d'une Grande École d'Ingénieurs ou d'un DESS avec spécialité Réseaux/Telecom, âgé d'environ 30 ans, ressortissant d'un pays membre de la Communauté Européenne, vous avez acquis au cours d'une expérience de 5 ans minimum une connaissance approfondie des réseaux publics et d'entreprises, notamment les réseaux locaux, les réseaux grandes distances, les réseaux IP et propriétaire (IBM/SNA), la téléphonie, les réseaux hauts débits et Internet. Vous avez une expérience concrète dans la sécurisation des réseaux complexes sous TCP/IP et avez participé à des missions d'audit.

Nous vous proposons de prendre en charge la responsabilité de notre fonction Sécurité des Réseaux avec une petite équipe d'ingénieurs. Vous participerez à l'élaboration d'un plan sécurité dans un environnement TCP/IP - WINDOWS NT - UNIX.

Vous concevrez, définirez les moyens nécessaires, mettrez en oeuvre les solutions avec tous les acteurs de notre Direction de l'Informatique et des Télécommunications. Vous assurerez aussi la pérennité de nos systèmes de sécurité actuellement en service sur nos réseaux.

Vos correspondants s'étendent aux instances bancaires françaises et européennes ainsi qu'aux fournisseurs (bon niveau d'anglais).

Vous êtes un expert reconnu, passionné par l'audit et la sécurité, vous aimez approfondir des sujets difficiles, vous êtes tenace, perspicace et communicatif.

Ce poste est exceptionnel par la densité et l'intérêt des sujets et offre de réelles possibilités vers des responsabilités élargies au sein de l'Organisation et Informatique.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo, salaire actuel, sous la référence ARS 20, à notre Conseil Isabelle De Forcade
RIB (Ressources Informatiques Bancaires)

RIB

140, rue du Faubourg Saint Honoré
75008 PARIS.



BANQUE DE FRANCE



GPA

Nous sommes une importante société d'assurances, filiale d'ATHENA, un des premiers groupes privés d'assurances français (CA : 17 milliards). Toujours à la pointe des nouvelles technologies, notre savoir-faire informatique s'exprime notamment avec la gestion électronique de documents, serveur vocal, architecture client serveur, datawarehouse et groupware. Nous recrutons des

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES DÉBUTANTS

AU SEIN DES ÉQUIPES ETUDES INFORMATIQUES :
vous assurerez des missions dans les domaines :
- de l'environnement classique IBM (CICS, DB2, COBOL)
- de l'environnement Client Serveur
- de la réalisation de postes de travail évolués (Ergonomie, organisation de travail...).

AU SEIN DES ÉQUIPES SYSTÈMES
vous assurerez :
- l'étude et la mise en place technique des nouvelles technologies
- le support technique de l'ensemble des équipes informatiques

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions au Service Recrutement sous la référence INGIM, GPA, 18, place des cinq Martyrs du lycée Buffon, 75695 Paris cedex 14.



ATHENA ASSURANCES



EuroServ

Notre capacité d'innovation, la qualité de notre service et la performance de nos résultats s'appuient sur le professionnalisme de nos équipes et un environnement technologique de pointe.

Dans le cadre du développement de nos systèmes d'informations « **valeurs mobilières** », nous souhaitons intégrer des :

▶ CHEFS DE PROJETS
▶ ANALYSTES

Mission : En liaison avec notre département "Titres", vous intervenez sur nos différents projets (RGV, Bourse France...) en réalisant principalement les études préalables, les analyses de besoins avec les utilisateurs ainsi que les cahiers des charges et la conception fonctionnelle des applications.

Vous avez en charge la gestion des projets incluant notamment plannings, budgets, suivi de la réalisation, livraisons et recettes. Rattachés hiérarchiquement à la DOI, vous assurez le pilotage avec notre maîtrise d'ouvrage.

Profil : Les candidats possèdent une formation supérieure de type Bac + 4 ou ingénieur avec une spécialisation informatique et une expérience significative de la fonction au sein d'une entreprise, de préférence bancaire, ou d'une société de services.

Sur un plan technique, ils maîtrisent l'environnement des grands systèmes IBM et/ou les architectures client/serveur; sur un plan fonctionnel, la connaissance des valeurs mobilières sera fortement appréciée.

Rigueur, autonomie, aisance relationnelle caractérisent les candidats que nous recherchons et qui pourront évoluer au sein de notre groupe.

Pour ces postes basés à **REIMS**, nous vous remercions d'adresser lettre de motivation manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle en précisant la référence correspondant au poste choisi (Réf. CP 597 pour les Chefs de Projets, Réf. ANA 597 pour les Analystes) à notre conseil EUROSERV, 121 bd Diderot, 75012 PARIS.

L'EFFICACITÉ DISCRÈTE CCF D'UNE GRANDE BANQUE.

Jeunes ingénieurs informaticiens

Nous allons vous faire aimer l'an 2000 !

A l'OCISI, Centre National d'Intégration et de Soutien Informatiques de France Télécom, nous évoluons dans un monde de haute technologie, conjuguant expertise et qualité.

Diplômés d'une école d'ingénieurs à dominante informatique (bac + 5), débutant dans la vie active ou justifiant d'une première expérience de moins de 3 ans, vous souhaitez valoriser votre potentiel dans un environnement porteur et évolutif, à la pointe de la technologie, au sein d'un Groupe où vous pourrez construire votre savoir-faire et votre devenir.

A la fois rigoureux et ouverts, ayant l'esprit d'équipe et le sens du service, vous montrez une motivation pour les métiers techniques, ou pour ceux qui se situent dans les phases ultérieures à la conception et aux développements informatiques.

Après une formation personnalisée et une période d'adaptation vous permettant d'être rapidement opérationnels, vous interviendrez dans le cadre de projets d'intégration, ou de qualification, d'applications et de composants systèmes d'infrastructure (UNIX, ORACLE, RESEAU).

Les postes sont basés à Guyancourt (78).

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo, sous référence OOG, à SM CONSEIL, 3 rue Treilhard, 75008 Paris.

France Telecom
Organisme Central d'Intégration et de Soutien Informatiques

Evoluons ensemble vers les Technologies Nouvelles

Importante Société de notoriété internationale, opérant dans le secteur des **télécommunications**, nous recherchons pour notre Direction Exploitation :

Chef de projet

« Evolution d'un réseau de télécommunication »

Après avoir acquis la maîtrise des spécifications d'interface du réseau et des spécifications techniques des sous-ensembles, vous définissez les étapes d'évolutions progressives dudit réseau, supervisez le développement et la validation de ces évolutions, pilotez les projets liés aux marchés de fourniture de produits nouveaux.

A 30 ans environ, ingénieur télécom (ENST, INT, ISEP...), vous justifiez d'une expérience de développement de trois *années dans le domaine des terminaux en télécom.*

Le poste est basé à **Paris.**

Des perspectives d'évolution intéressantes sont ouvertes à un candidat à fort potentiel.

Merci d'adresser, sous référence ERT, en précisant votre rémunération actuelle, lettre manuscrite et CV à notre conseil, qui traitera votre candidature en toute confidentialité.

SM Conseil 3, RUE TREILHARD, 75008 PARIS

Notre société assure la maîtrise d'œuvre des systèmes d'information et de communication d'un grand organisme tertiaire national.

Afin d'améliorer la qualité de notre service et de la relation avec nos clients, nous renforçons la fonction interface utilisateurs.

Responsable pôle interface utilisateurs

Représentant de la société vis-à-vis des clients, vous êtes garant du service rendu. Vous dirigez votre département (18 personnes) afin d'assurer le service aux utilisateurs : conseil et assistance, traitement et gestion des demandes d'évolution, rédaction des cahiers des charges, organisation des recettes et des déploiements. Vous impulsez une culture de service auprès de votre équipe et l'organisez pour offrir une prestation de bout en bout.

Excellent manager et bon négociateur, de formation Bac+ 5, à 35/40 ans environ, vous avez piloté des grands projets de systèmes d'information, si possible en environnement grand système IBM. Vous avez une expérience confirmée de la gestion d'équipes. Votre sens du client vous incite à vous rapprocher des problématiques des utilisateurs.

Au cœur du fonctionnement de notre organisation, vos qualités de manager et vos talents relationnels vous permettront d'occuper un poste stratégique et d'évoluer à moyen terme au sein de notre structure.

Pour ce poste situé en proche banlieue Nord Est de Paris, nous vous remercions d'adresser lettre manuscrite + CV, sous référence LUS/LM, à notre Conseil SPH, 9 rue Royale, Galerie Royale 2, 75008 Paris, qui traitera votre dossier en toute confidentialité.

SPH
SYSTÈMES ET POTENTIELS HUMAINS

Société spécialisée dans le domaine du conseil et de l'ingénierie de réseaux, recherche dans le cadre de son fort développement (+ 60 % par an)

3 CONSULTANTS RÉSEAUX TÉLÉCOMS

Vous participez à des missions de conseil technique et apportez votre expertise pour concevoir des solutions adaptées à la problématique des clients en prenant en charge les différents projets.

Les domaines de compétence recherchés sont : **Architecture de réseaux (LAN / WAN), Administration de réseaux et systèmes, Sécurité, Messagerie Groupware, Intranet.**

Ingénieur de formation (avec spécialisation Télécom de préférence), vous justifiez de 3 à 5 ans d'expérience chez un utilisateur ou en SSII.

Votre envie d'apprendre, de progresser, de développer, d'évoluer vous pousse à nous rejoindre.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV, sous référence 7770, à notre Conseil A.L PARTNERS 86/88, Grande Rue - 92310 Sèvres.

A.L PARTNERS

munications

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES DÉBUTANTS

ATHENA

génieurs
ciens

vous faire aimer l'an 2000 !

3 CONSULTANTS RÉSEAUX TÉLÉCOMS

A.L. PARTNERS

Carrières Internationales

Vous êtes ingénieur,
découvrez votre Monde le lundi *

Un rendez-vous :

« Le Monde des ingénieurs »

- Secteurs de pointe
- Informatique
  Réseaux télécommunications
- Ingénieurs-conseils
- Ingénieurs commerciaux

Carrières technologiques internationales dont carrières européennes

* daté mardi

Come and join the prime contractors for the major european space projects



MATRA MARCONI SPACE is Europe's premier manufacturer of space technology, employing 4800 people in the UK and France with sales in excess of $ 1,5 billion. We cover the entire field of space engineering activities including Mission and Systems analysis, Design, Development and Manufacture of spacecraft and equipment and the Integration and Operation of spacecraft and ground segment activities. As part of the LAGARDERE recruitment plan, we are seeking **new graduates** to contribuate to our expansion in the following areas :

YOUNG ENGINEERS

ELECTRONICS
- 4 Digital/low frequency electronics Engineers
- 4 Microwave/high frequency electronics Engineers
- 1 Software Engineer (digital signal processing - radar)

MANUFACTURING
- 1 Mechanical Engineer
- 1 Electrical Engineer

SOFTWARE
- 2 Software Engineers (Unix/VMS - C++ - TCP/IP - X11 Motif)
- 1 On board real time software development Engineer (Hood, Ada, C, C++)

CONTRACTS OFFICER JUNIOR
- 1 International lawyer for commercial contracts

Requirements : fluent in English - Strong communication skills - Team spirit.
To apply for any of theses opportunities based in **UNITED KINGDOM** («CDI» local contract), please address your application form, in French and English, with salary claim, specifying the post for which you are applying and indicating reference SL/UK on the envelope to :
Magali Imparato - MATRA MARCONI SPACE - 31 avenue des Cosmonautes - 31402 Toulouse cedex 04 - France.

MATRA MARCONI SPACE

RÉUNIR LES HOMMES DE TALENT

EUROSCI

Secteurs de Pointe



TEUCHOS

Ingénieurs support en méthodologie IAO

TEUCHOS
25 % de croissance, 450 collaborateurs, le groupe TEUCHOS met sa passion de l'excellence et son sens aigu d'une forte déontologie au service de ses clients et partenaires dans tous les domaines des hautes technologies : aéronautique, espace, télécoms et réseaux, défense, automobile, ferroviaire, naval, énergie, pétrole, banque, assurance...

Nous recherchons des ingénieurs confirmés, dotés de réelles capacités relationnelles et techniques, mobiles, autonomes, sachant s'impliquer et prendre des responsabilités dans le secteur automobile.

Après une expérience de 5 à 7 ans en Bureau d'Etudes mécanique, vous serez chargé de diffuser une méthodologie basée sur l'utilisation intensive des outils d'Ingénierie Assistée par Ordinateur et servir de support technique auprès des différents acteurs d'une équipe projet.

Pour cela, vous maîtrisez le logiciel CATIA V4 et bénéficiez d'une expérience des Systèmes d'Informations Techniques.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV, photo), sous référence LM-17, à Teuchos, 6 Avenue du Général de Gaulle, 78000 Versailles, par fax : 01 39 24 47 45.

MEDIAPA

Avec nous, votre talent commercial a vraiment de l'avenir

Créé en 1981, DASSAULT SYSTEMES est devenu le *principal développeur des Solutions CATIA-CADAM*, l'un des systèmes les plus puissants du marché de la Conception et de la Fabrication Assistées par Ordinateur. Sept avions et quatre voitures sur dix sont conçus avec CATIA-CADAM. Son architecture ouverte et modulaire permet de suivre la croissance de nos clients dans des domaines d'activité très variés : *automobile, aéronautique, architecture* ou produits de grande consommation.

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

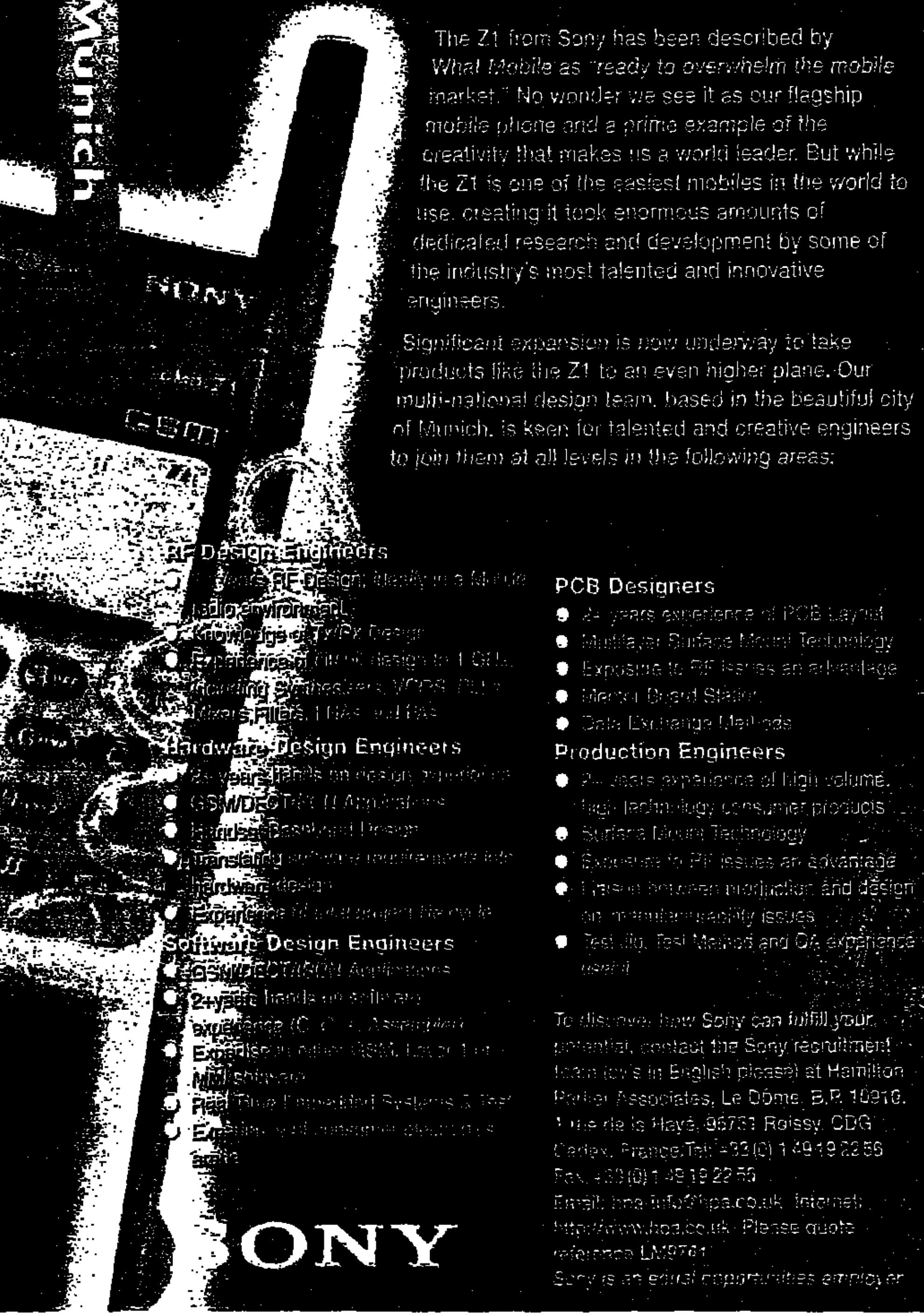
Rattaché à la Direction Commerciale, vous serez en charge de prospecter, développer et fidéliser une clientèle de PME/PMI. Au-delà de l'acte de vente, c'est votre capacité de conseil qui fera la différence.
Vous saurez comprendre l'environnement client et être une véritable force de proposition auprès de vos interlocuteurs.
A 30 ans environ, de formation ingénieur, vous disposez d'une bonne formation technique et avez d'ores et déjà démontré votre talent commercial dans une fonction similaire.
Réellement enthousiaste et passionné par les nouvelles technologies, vos qualités relationnelles, votre esprit de conquête et votre force de conviction vous permettront de réussir rapidement et d'évoluer vers le *management commercial* de clients importants.

Si comme nos 1 200 collaborateurs, vous souhaitez être au cœur des évolutions technologiques du monde industriel, adressez-nous, dès aujourd'hui, votre dossier de candidature à *Dassault Systèmes*, DRH Service du recrutement/réf. IC, *9 quai Marcel-Dassault, 92150 Suresnes.*
http://www.dsweb.com

CATIA-CADAM

DASSAULT SYSTEMES

MEDIA SYSTEM



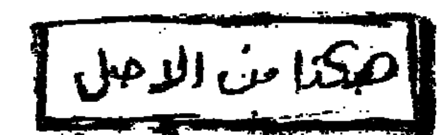
Vous êtes juriste,
découvrez votre Monde le mardi *
Un rendez-vous :

« Le Monde de l'organisation et de la gestion »

- Juristes/Ressources humaines
- Dirigeants
- Gestion/Finance
- Conseil/Audit
- Marketing et communication
- Fonction commerciale
- Cadres

Carrières internationales dont carrières européennes

* daté mercredi



Carrières Internationales



Retrouvez toutes les annonces du **Monde** sur : INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi



EUROPEAN DATABASE ADMINISTRATOR,

WOULD YOU LIKE TO WORK IN MONACO ? FIND OUT MORE IN COMPUTING HEADING.

AGORA Sélection

Nous avons le plaisir de vous annoncer qu'Emmanuel DUPONT rejoint Agora, société de conseil en ressources humaines, en qualité d'associé.

Agora propose des outils de recherche très performants, pour des missions de recrutement, en France et à l'international.

Ce cabinet est spécialisé dans les services financiers, l'assurance, l'industrie, les services et le secteur des nouvelles technologies.

Tél. 01 42 96 43 43

Vivez l'ingénierie des grands projets

Ingénieurs commerciaux confirmés

France/Export

Au sein de notre département Ingénierie, Bâtiment et Infrastructures, nous vous proposons de vous ouvrir au monde des grands projets.

Dans un domaine de vente de prestations à caractère technique très concurrentiel (conduite de projets, conception et réalisation de bâtiments et infrastructures complexes), nous souhaitons poursuivre le développement de notre activité auprès des grands comptes publics et privés dans les secteurs tertiaire et industriel, en France et à l'étranger.

Diplômé d'une grande école ou possédant une double formation commerciale/ingénieur, 30/40 ans, bilingue anglais, vous avez acquis une solide expérience commerciale dans le secteur de l'ingénierie, avez démontré votre capacité à travailler en équipe et à négocier avec des décideurs de haut niveau.

Pour ces postes basés à Meudon, de nombreux déplacements en France et à l'étranger sont à prévoir.

Merci d'adresser votre candidature sous référence ICE à Eric Nicolas, SODETEG, 18 avenue du Maréchal-Juin, 92366 Meudon-la-Forêt Cedex.

SODETEG

Formation Professionnelle



CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS

Demain...

INGENIEUR MANAGER

Une formation conduisant à un MBA

Un profil recherché par l'entreprise

Vous êtes Ingénieur ou Scientifique confirmé

- Vous souhaitez donner une impulsion nouvelle à votre carrière tout en continuant à exercer votre activité.
- Le CEPRIM a conçu pour vous une formation au Management donnant lieu à délivrance d'un diplôme homologué en France au Niveau I (3e cycle) et dont l'appellation internationale est "MBA for Engineers".
- De Novembre à Juin, sur 2 ans, le Vendredi toute la journée et certains Samedis matins.
- *Nombre de place limité*

Renseignements et documentation auprès du :

CENTRE DE PREPARATION DE L'INGENIEUR AU MANAGEMENT
2, rue Conté, 75003 PARIS - Tél. : 01 40 27 25 59





CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS

Demain...

INGENIEUR MANAGER

Une formation conduisant à un DESS

Un profil recherché par l'entreprise

Vous êtes Jeune Ingénieur ou Scientifique

- Vous souhaitez acquérir des connaissances complémentaires nécessaires à vos projets professionnels :
  - Organisation et animation du travail
  - Economie d'entreprise
  - Gestion opérationnelle (comptabilité : marketing. budget conduite de projet)
  - Développement personnel (communication, méthodes de travail...)
- Le programme M.J.I. (Management pour Jeunes Ingénieurs) est pour vous.
- Il vous permet après deux ans d'études en dehors du temps de travail, d'obtenir un DESS de Management

Renseignements et documentation auprès du :

CENTRE DE PREPARATION DE L'INGENIEUR AU MANAGEMENT
2, rue Conté, 75003 PARIS - Tél. : 01 40 27 25 59



UNIVERSITE PARIS **DAUPHINE**

vous voulez décloisonner et faire flèche de tout bois, croiser savoirs et métiers en Europe, vous donner une nouvelle cohérence entre efficacité et sens de la vie, trouver des partenaires pour vos projets...

- Unique en Europe -
Diplôme d'Etudes Transdisciplinaires en ARTS SCIENCES ENTREPRISE

Animé par un réseau International de 135 personnalités - CETEC -.

Admission multicritères : Bac + 4/5 ou expérience professionnelle

Réunions d'information mardi 24/06/97 18 h 30 & jeudi 03/07/97 18 h 30 à Dauphine

ou lettre + CV à DETASE - Paris-Dauphine place du Mal de Lattre de Tassigny 75 775 Paris Cedex 16
Tél : 01.44.05.46.04 - Fax : 01.44.05.45.23

afpa

Vous avez une formation générale de niveau terminale ou + et une pratique réelle de l'encadrement.

Nous vous proposons une formation qualifiante de 50 semaines :

CADRE DE DIRECTION DE PME-PMI

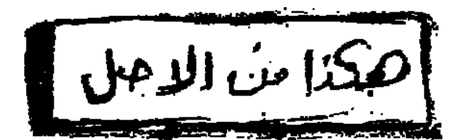
qui débutera le 7 juillet 1997
(Congés du 01 au 24/08/97)

Pour tout renseignement, contactez M. MONTAIGNE au 03.82.82.24.50

Envoyer lettre de motivation + CV sous réf. TSGE au Sce de Psychologie du Travail AFPA Route d'Illange - B.P. 90157 57974 YUTZ CEDEX

Chaque semaine, retrouvez la rubrique *"FORMATION PROFESSIONNELLE"* Pour vos annonces contactez Michèle FERNANDEZ
☎ 01.42.17.39.31
(Fax : 01.42.17.39.38)

Pour insérer votre annonce dans
Le Monde Économie et Le Monde des Initiatives
Appelez Le Monde Publicité au
01-42-17-39-33 – Fax : 01-42-17-39-38



Informatique - Réseaux Télécommunications

CAP GEMINI TELECOM FRANCE

CAP GEMINI

Le Groupe CAP GEMINI, leader européen dans le domaine du conseil et des services en informatique et télécommunications, recherche pour sa Division TELECOM en très fort développement, plusieurs professionnels à fort potentiel :

INGÉNIEURS CONFIRMÉS ET DÉBUTANTS

Customer Care and Billing Systems - Call Centers - Internet - Intelligent Networks - Telecom Network Management...

Vous serez responsable de la conception et de la réalisation de systèmes d'information pour nos clients **opérateurs de téléphonie (fixe ou mobile)**, en France, en Europe ou dans le reste du monde (continents Nord et Sud-Américain, Asie, Afrique). Au sein d'une équipe de 5 à 20 personnes, vous serez chargé d'effectuer avec les décideurs et les utilisateurs, les choix stratégiques en matière d'intégration de progiciels et/ou de développements spécifiques. En fonction de votre expérience, vous *interviendrez sur une ou plusieurs des fonctions suivantes :* **Concepteur, Chef de projet, Architecte ou Consultant.**

Ingénieur Grande Ecole ou équivalent, vous possédez une expérience réussie de 2 à 10 ans en informatique, *acquise de préférence en SSII, en cabinet de conseil, chez un opérateur ou un équipementier telecom.* Vous saurez démontrer votre compréhension du métier du client et votre aptitude à maîtriser ses enjeux stratégiques. L'anglais courant est bien sûr indispensable. Votre professionnalisme, votre implication et votre créativité vous conduiront vers des responsabilités de plus en plus larges, au sein d'un grand Groupe international.

Les postes sont basés à Paris-La Défense mais supposent une réelle mobilité géographique.

Pour nous rencontrer rapidement avec notre Conseil, merci d'adresser votre dossier (lettre, CV, rémunération actuelle) à MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris cedex 08, sous la référence 59.5197R/LM portée sur lettre et enveloppe.

CURRICULUM

DIVISION INDUSTRIE

CAP GEMINI

Notre métier : • transformer les systèmes d'information en accompagnement du changement des entreprises • assurer la maîtrise d'œuvre et la réalisation de grands projets informatiques. Notre Division INDUSTRIE recherche sur Paris-RP, plusieurs :

DIRECTEURS DE GRANDS PROJETS RESPONSABLES D'AFFAIRES

En avant-vente, vous intervenez en lien étroit avec nos responsables commerciaux. Après qualification, vous proposez les solutions les mieux adaptées aux besoins des clients. Vous constituez et conduisez des équipes de réponse (appels d'offres ou propositions spontanées) en *véritable maître d'œuvre de la proposition (jusqu'à plusieurs dizaines de MF).* Vous participez activement à la négociation, à l'établissement du contrat et au montage du projet. Vous assurez ensuite la direction du projet dès son démarrage ou managez plusieurs projets en parallèle. Vous *assistez les chefs de projets et supervisez les équipes. Interlocuteur privilégié du client,* vous êtes le garant de sa totale satisfaction, dans le respect de nos engagements coûts/délais/qualite. En fonction de votre expérience, vous encadrez 10 à 50 personnes. Vous êtes capable de gérer *des sous-traitants et des projets d'intégration de systèmes.* Avant tout, vous savez maîtriser, manager et développer une affaire dans sa globalité.

Diplômé d'une Grande Ecole (X, Centrale, Mines, ENST...), vous possédez 8 a 15 ans d'expérience en SSII, chez un intégrateur, un constructeur ou un grand utilisateur. Vous avez été amené à conduire plusieurs grands projets de systèmes d'information d'entreprise et/ou à diriger un département ou un pôle d'activité. L'expérience du secteur industriel est un atout, sans être indispensable. De bonnes compétences en intégration de progiciels seront également appréciées. Votre potentiel et vos capacités d'encadrement vous permettront d'évoluer rapidement au sein de CAP GEMINI, en France comme à l'international.

Merci d'adresser votre dossier (lettre, CV, rémunération actuelle) à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris cedex 08, sous la référence 59.5312/LM portée sur lettre et enveloppe.

CURRICULUM

Editeur de progiciels financiers de dimension internationale recherche dans le cadre de son développement un

Chef de Produit

La Défense (92)

Vous apportez votre expertise fonctionnelle à l'équipe de développement dans le domaine de la trésorerie francs et devises. Vous étudiez les besoins des clients en France et à l'étranger, participez à la conception des produits et à la modélisation des informations. Vous suivez la mise en oeuvre du projet en collaboration avec le Chef de Projet.

De formation supérieure, 30/35 ans, vous possédez 4 ans minimum d'expérience acquise dans un poste opérationnel *en finance, complétée par une expérience réalisée dans* une SSII spécialisée dans la conception d'outils de gestion. Idéalement vous possédez de plus de solides compétences techniques et une bonne culture informatique.

Anglais courant impératif.

Si vous êtes interessé(e), merci d'adresser votre dossier de candidature à **Jean-Pierre Scandella, Michael Page Informatique**, 3 bd bineau 92594 Levallois-Perret cedex ou de **taper votre CV sur 3617 MPage** ou de vous connecter au **http://www.mpfrance.com** sous la référence JPS16379.

MP
Michael Page Informatique
Le spécialiste du recrutement Informatique



Nous sommes un des leaders mondiaux de l'industrie pharmaceutique (7 milliards US$ de CA, 30 000 collaborateurs dans 150 pays) et nous avons élevé notre système d'information au rang de "ressource stratégique majeure".
Pour le Service Informatique de la filiale française, sur le site de Saint Cloud (92), nous recherchons 2 ingénieurs Grandes Ecoles (X, Mines, Centrale, Telecom...)

Chef de Projet

FLF17158

Vous avez acquis une expérience d'au moins 5 ans qui vous permet de maîtriser la complexité de l'évolution vers les techniques et les architectures nouvelles des systèmes d'information.

Vous saurez enrichir le cadre méthodologique et le professionnalisme de notre environnement d'étude et développement.

Vous êtes familier des systèmes informatiques de pilotage des forces de vente, des ciblages de clientèles et d'analyses statistiques. Vous maîtrisez le dialogue avec des utilisateurs multiples du monde des ventes et du marketing et vous êtes une force de proposition auprès de ces derniers. Nous vous proposons de rejoindre une fonction informatique offrant la possibilité de piloter de grands projets dans un contexte international.

Chef de Projet Junior

FLF17157

Sortant de l'école avec une spécialisation en informatique en dernière année ou après quelques années d'expérience professionnelle dans ce secteur, vous savez apporter l'expertise des techniques récentes en approche objet et en architecture de logiciel.

Vous aimez les développements concrets d'applications et la programmation avec des outils modernes. Vous êtes intéressé par le contenu fonctionnel des systèmes informatiques au service des ventes et du marketing et vous souhaitez aussi contribuer à celui-ci.

Nous vous offrons un environnement de large autonomie et de responsabilité au sein d'une équipe de haut niveau qui contribuera à votre développement technique et personnel.

Pour ces deux postes la maîtrise de l'anglais est indispensable.

De très importantes évolutions au sein du groupe sont possibles dans les années à venir, tant au sein de la filière informatique que dans d'autres domaines en fonction des résultats concrets que vous démontrerez.

Si vous êtes interessé(e), merci d'adresser votre dossier de candidature à **Frédéric de Langsdorff, Michael Page Informatique**, 3 bd bineau 92594 Levallois-Perret cedex ou de **taper votre CV sur 3617 MPage** ou connectez-vous au **http://www.mpfrance.com** sous réf. du poste choisi

MP **Michael Page Informatique**
Le spécialiste du recrutement Informatique

Nous sommes la filiale (700 MF, 4 usines en France et en Italie) d'un grand groupe industriel anglo-saxon, leader sur son marché.
Pour accompagner la mutation qui nous prépare à l'an 2000, nous recherchons un

Responsable du Système d'Information

Paris

Vous garantissez la fiabilité du système d'information vis à vis des utilisateurs.

Pour ce faire, vous prenez en charge la planification et la définition des principaux développements, assurant la gestion des projets avec les prestataires et intervenants extérieurs au mieux des intérêts de l'entreprise.

A partir de 1998, vous mettez en œuvre en liaison avec le groupe la migration du système d'information actuel vers un système intégré.

De formation supérieure et parlant anglais couramment, vous justifiez de 7 à 10 ans d'expérience dans la gestion des moyens informatiques au sein d'un grand groupe industriel.

Vous avez notamment une expertise dans l'implémentation d'applicatifs intégrés de gestion.

Doté d'un fort sens du service, vous gagnez la confiance de vos utilisateurs par votre réactivité et *vos capacités de gestionnaire.*

Enfin la pratique de l'italien serait un plus.

Si vous êtes intéressé(e), merci d'adresser votre dossier de candidature à **Stéphane Lehideux, Michael Page Informatique,** 3 boulevard Bineau; 92594 Levallois Perret Cedex ou de **taper votre CV sur 3617 MPage** ou de vous connecter au **http://www.mpfrance.com** sous la référence SLX16860.

MP **Michael Page Informatique**
Le spécialiste du recrutement Informatique

Avec 3 000 collaborateurs et un résultat net de 1 314 millions de francs, le Groupe Cetelem est le premier spécialiste européen du crédit à la consommation. Nous commercialisons des solutions adaptées aux besoins de nos clients particuliers : crédit, épargne, prévoyance... Un métier exigeant dans lequel notre savoir-faire est unanimement reconnu.

Aujourd'hui, nous recherchons pour notre Direction des Etudes et Planification un

Jeune Ingénieur

Vous serez d'abord intégré à notre Direction des Etudes et de la Planification, équipe composée de jeunes ingénieurs. Dans un environnement de base de données relationnelles à la pointe de la technologie, vous prendrez en charge une partie de l'informatique de notre fichier commercial, depuis l'analyse des projets jusqu'à leur réalisation.

Vous interviendrez sur des projets d'optimisation de notre activité en faisant éventuellement appel à la technique des systèmes experts.

De formation ingénieur généraliste avec une option informatique, vous êtes débutant ou justifiez d'une première expérience.

Ce qui vous passionne dans l'informatique, c'est son utilisation pour des applications très concrètes. Vous alliez donc qualités d'écoute, ouverture d'esprit et pragmatisme.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV) sous la référence C002 à Anne VAUGIER - Compagnie Bancaire - 5, avenue Kléber - 75116 PARIS.

cetelem

Secteurs de Pointe

Chef de projets industriels

L'action chez ABB, géant mondial de l'électrotechnique, est une valeur de tous les instants, de toutes les situations. Si vous aussi vous faites de l'action une valeur d'entreprise, vous avez votre place au sein d'ABB Preciflex Systems, notre filiale intervenant pour des constructeurs de grande notoriété, à l'échelle internationale, dans la conception, la réalisation et la commercialisation de systèmes flexibles d'assemblage de pièces de tôlerie et de carrosserie automobile.

Dans le cadre de contrats négociés avec les directions de projets, vous assurez la conduite des opérations au sein de la direction industrielle. Vous coordonnez les actions de réalisation en interne et sur les sites de nos clients, avec l'aide d'une équipe de techniciens confirmés, jusqu'à la réception acceptée par les directions de projets. Vous maîtrisez les plannings et les budgets, et vous êtes garant de la qualité des produits que nous vendons.

De formation ingénieur généraliste, vous avez des connaissances dans le domaine de l'automatisme et de la robotique et vous avez acquis une expérience dans le secteur des biens d'équipement.

Homme de terrain, dynamique, vous avez le sens de l'organisation, de la relation client et de l'animation d'équipe. Autonome, vous apportez votre soutien pratique et technique aux équipes concernées par les projets. De fréquents déplacements sont à prévoir en France et à l'étranger et la pratique courante de l'anglais et/ou de l'allemand sont indispensables.

Merci d'adresser lettre, CV et prétentions sous réf. CP/LM à ABB Preciflex Systems, DRH, 14 rue Denis Papin, 95250 Beauchamp.



MEDIA SYSTEM

Ce groupe détient un savoir-faire de recherche, de production et de commercialisation dans le secteur de l'agrochimie qui le positionne parmi les principaux intervenants mondiaux (10 milliards de francs de CA, 4 500 pers.). La carte des produits élaborés est très diversifiée et unique sur le marché. Ils sont destinés à différentes applications dans plusieurs secteurs d'activité, dont celui des industries chimiques pour lequel nous renforçons la structure avec un

INGÉNIEUR CHIMISTE SUPPORT TECHNIQUE

Il assure le soutien et le suivi technique dans le cadre des relations clients, en interface interne avec les responsables clientèle et les laboratoires de développement. Ses contacts en R & D ou en production chez les clients lui permettent d'identifier les besoins et de pratiquer un marketing technique applicatif pour une recherche de solutions innovantes. Il définit les argumentaires technico-économiques pour la promotion des nouveaux produits et propose les plans d'action de développement en clientèle.

Selon son expertise, il lui sera confié la conduite de projets de développement d'applications pour différentes industries du marché de la chimie.

D'esprit curieux et innovant, d'ouverture internationale, vous êtes universitaire (DEA) ou ingénieur chimiste, et possédez une expérience de 3 à 5 ans dans une fonction en R & D, production ou assistance technique dans les secteurs de la chimie, biochimie, polymères ou connexes. Vous souhaitez évoluer dans un rôle à forte composante technique, ouvert aux contacts externes. Vous maîtrisez la langue anglaise, l'allemand étant fortement souhaité.

A terme, ce groupe autorise de fortes évolutions de carrière en France ou à l'étranger. Le poste est basé à proximité de Lille et nécessite des déplacements réguliers en France et en Europe.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite, CV et photo, sous référence 54/737, à notre conseil KEY MEN, 96, rue Nationale 59800 Lille.

MEMBRE DE SYNTEC

KEY MEN

VLSI Technology, avec ses 3.000 employés, est le leader mondial dans la conception et la production en volume de Solutions Systèmes sur Silicium faisant appel à des bibliothèques de fonctions à forte valeur ajoutée.

Chaque jour des produits de plus en plus sophistiqués apparaissent dans le monde des télécommunications, de l'informatique et du grand public, marchés qui se caractérisent par des besoins en permanente évolution. VLSI, leader dans son industrie, est le partenaire idéal pour contribuer au succès de ses clients grâce à son avance technologique.

Notre challenge : Etre toujours à la pointe de l'innovation en proposant des Solutions sur Silicium à haute intégration et fortement personnalisables.

Ingénieurs de conception

Ingénieur électronicien spécialisé en micro-électronique, ayant des connaissances en télécommunications et traitement du signal. Vous pouvez justifier d'une première expérience réussie *(1 à 3 ans)* dans la conception de circuits ASIC. La connaissance des outils Synopsys, Mentor et Compass sera appréciée.

Ingénieurs support CAO/Méthodologie

Ingénieur électronicien spécialisé dans les outils de conception de circuits *(Compass/Synopsys/Mentor)*, ayant des connaissances en Unix *(C, Perl, Shell)*. Vous pouvez justifier d'une expérience réussie *(3 à 5 ans)* dans le développement ou l'utilisation d'outils CAO. La connaissance du langage VHDL/VITAL sera un atout supplémentaire.

Ingénieurs des ventes

De formation Ingénieur ou équivalente, vous pouvez justifier d'une expérience réussie *(5 à 7ans)* en tant que Responsable grands comptes sur les marchés télécommunications et/ou grand public.

La maîtrise de l'anglais est impérative, celle de l'espagnol et/ou de l'italien serait un atout supplémentaire. Ces postes à pourvoir immédiatement sont basés en France.

Si vous souhaitez rejoindre notre équipe, veuillez adresser votre CV + lettre de motivation *(en précisant la référence du poste choisi)* par courrier ou par fax à :

VLSI Technology France EURL
Service Personnel
A l'attention de Martine Deloffre
8 voie La Cardon
91126 PALAISEAU
Fax : 01 69 19 71 41



Munich, Paris, Milan, Milton Keynes, Rennes, Nice.



Avec 36 000 personnes dans le monde pour un CA supérieur à 42 milliards de F, notre Groupe compte parmi les grands groupes mondiaux de la chimie industrielle. Nous recherchons un :

INGÉNIEUR CHIMISTE

Sur le marché très diversifié des élastomères polyuréthanes à hautes performances, vous développez la vente d'un type de polyols en vous appuyant sur une parfaite connaissance technique du produit, sur un dialogue étroit avec les clients et sur l'expérience de notre société dans ce domaine. Votre mission est d'identifier et d'exploiter les applications potentielles sur le marché français.

Ingénieur chimiste de formation ou équivalent, vous justifiez impérativement d'une expérience dans l'industrie des polyuréthanes. Ainsi, vous avez tissé un solide réseau relationnel dans ce milieu qui vous permet d'être rapidement opérationnel. Négociateur de tempérament, vous êtes surtout un excellent technicien, persévérant, autonome et disponible pour de fréquents déplacements en France et en Angleterre.

Ce poste est proposé en CDD d'un an et pourra évoluer vers un CDI en fonction des possibilités de développement sur ce secteur.

Anglais courant indispensable.

Merci d'adresser votre candidature (CV, lettre de motivation) sous Réf. ICM / 06 à : SOLVAY DRH - 12, cours Albert Ier - 75383 PARIS Cedex 08.

SOLVAY

Groupe industriel international (7 000 personnes, 5 Milliards de F. de CA), nous sommes l'un des leaders mondiaux d'un secteur de hautes technologies.
Notre Direction de la Communication recherche un(e)

CHARGÉ(E) DE COMMUNICATION

Bilingue français/anglais

- Vous êtes diplômé(e) d'études supérieures (Bac+4ou+5).
- Vous avez acquis une expérience significative et diversifiée (5 ans minimum) en communication externe et interne dans un secteur de pointe.
- Vous y avez fait la preuve de votre créativité, de vos qualités rédactionnelles, de votre esprit d'équipe.
- Vous y avez développé de solides compétences dans le domaine de l'édition.
- Vous êtes capable d'écrire et de communiquer indifféremment en français et en anglais.

Associé à toutes nos opérations de communication externes et internes, vous participez à l'élaboration et vous assurez le suivi des actions et des outils concernés (campagnes "Produits" et institutionnelles, documents de présentation, dossiers de presse, articles pour les journaux professionnels, salons...). En relation avec les équipes de Communication de nos unités en Europe et aux USA, vous rassemblez, adaptez et rédigez les textes pour nos journaux internes.
Poste basé en région parisienne.

Merci de nous adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. *et photo) sous la réf.* AW/6285 *par l'intermédiaire de*

AD'COM 41, Boulevard Malesherbes - 75008 Paris

INGÉNIEUR GÉNÉRALISTE

Trilingue français - anglais - allemand

Liaisons techniques et commerciales avec de grands groupes de l'industrie alimentaire

Un fabricant européen de feuilles destinées au conditionnement de produits frais et de produits longue conservation recherche un Ingénieur ayant de préférence des connaissances techniques dans ce domaine (ou susceptible de les acquérir rapidement) et ayant l'expérience des contacts avec l'industrie alimentaire.

Rattaché au Directeur Commercial :

- il assurera en Europe une assistance technique aux clients,
- il jouera un rôle actif dans la promotion des ventes,
- il sera chargé de la veille technologique.

Ce poste conviendrait à un candidat alliant solides compétences techniques et réel sens commercial, ouvert et curieux d'esprit, disponible pour voyager.

Poste basé Sud-Est France.



Ecrire sous réf.
26A 3202 7M
Discrétion absolue

71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Publipanel

Ingénieurs commerciaux



Sony France (3 000 personnes, 9,5 milliards de francs de C.A.) fabrique et commercialise des produits électroniques de loisirs et des biens d'équipement professionnels.
La Division « Information Technology » commercialise des produits informatiques/multimédia (moniteurs, lecteurs de CD-ROM, projecteurs, imprimantes, appareils photo numériques, enceintes, scanners...) auprès d'une clientèle grand public et professionnelle.



Dans le cadre de sa croissance sur ce marché, Sony renforce son équipe commerciale : vous développez les ventes auprès des distributeurs, intégrateurs, grands comptes, utilisateurs finaux et GMS. Vous prospectez de nouvelles cibles et renforcez la présence de Sony sur plusieurs marchés verticaux. Vous assurez également l'animation du réseau, le suivi des clients existants et la formation de leurs vendeurs. Vous analysez le marché et participez à l'élaboration du reporting et des prévisions de vente à moyen terme.

Ingénieur commercial grands comptes senior



De formation ingénieur ou école supérieure de commerce, votre expérience de 5 années dans la vente de périphériques informatiques ou de micro-ordinateurs vous a permis de développer une approche stratégique des marchés. Vous maîtrisez les techniques de négociation et de prospection et avez une excellente pratique de l'anglais. (Réf. ICS/06/97).

Ingénieur commercial junior



Jeune diplômé ingénieur ou école supérieure de commerce, vous êtes fortement motivé par la vente et le challenge. Vos qualités relationnelles et votre esprit d'équipe seront valorisés dans une entreprise misant sur le potentiel humain. Vous souhaitez vous investir dans une entreprise à la pointe de la technologie, capable de vous apporter autonomie et responsabilisation. (Réf. ICJ/06/97).

[illegible] votre candidature (CV + lettre de motivation), à Michèle Albertini, Sony France, 15 rue Floréal, 75851 Paris Cedex 17.

SONY

MEDIA SYSTEM

Secteurs de Pointe

CODA

Liberation Systems for Enterprise Accounting

Premier spécialiste international des solutions informatisées de gestion comptable et financière, nous maintenons une croissance de 40 % depuis 3 ans. Avec une centaine de clients grands comptes internationaux, la filiale française poursuit son développement avec CODA-Financials Client/Serveur sous Unix et Windows NT.

Consultants

Pour mettre en oeuvre nos solutions informatiques de gestion

Vous prendrez en charge la mise en place de nos progiciels chez nos clients : formation, paramétrage, conseil, assistance, et coordonnerez, comme Directeur de Projet, des équipes pluridisciplinaires techniques et fonctionnelles. Vous pourrez également intervenir sur des missions d'avant-vente.

A 28/35 ans, diplômé d'une Grande École, vous justifiez d'une **expérience d'environ quatre ans** incluant la mise en oeuvre de solutions informatisées de **gestion financière** dans de grandes entreprises. Idéalement issu de cabinet de conseil, d'un éditeur international, d'une SSII ou d'une direction financière de grand groupe pour lequel vous avez pris la responsabilité d'un projet d'informatisation, vous êtes familier des systèmes ouverts et de Windows. L'anglais courant est indispensable.

Le niveau des contacts que vous gérerez avec nos grands clients internationaux, l'autonomie dont vous disposerez, la qualité des équipes qui vous entoureront sont de nature à motiver des candidats de valeur.

SEARCH

Merci d'adresser lettre, CV et photo en précisant la référence 8100 sur l'enveloppe et la lettre à : **FME Search** - 3 rue Vergniaud - 75013 Paris.

Publipanel

Ingénieur de liaison

AVEC PLUS DE 20 BUREAUX AUX USA ET EN EUROPE, RDS FOURNIT A L'INDUSTRIE ET EN PARTICULIER AU SECTEUR AUTOMOBILE DES SERVICES TECHNIQUES DE HAUTE QUALITÉ DEPUIS PLUS DE CINQUANTE ANS. NOTRE FLEXIBILITÉ ET LA GRANDE ATTENTION QUE NOUS PORTONS À CHACUNE DE NOS COMMANDES NOUS PERMETTENT DE PROPOSER DES SERVICES SUR MESURE, QUI JOUENT UN RÔLE IMPORTANT DANS LA COMPÉTITIVITÉ DE NOS CLIENTS. NOUS VOUS OFFRONS AUJOURD'HUI LA POSSIBILITÉ DE REJOINDRE UN GRAND GROUPE DANS LEQUEL VOUS POURREZ ÉVOLUER.

Contact Client

Dans le cadre de l'expansion de notre activité en Pologne, nous recherchons un ingénieur contact client, basé à Paris, qui développera le portefeuille de clientèle, dirigera des projets d'ingénierie et assurera les services de liaison entre nos activités françaises et polonaises

De formation bac + 4/5 de type école d'ingénieurs, vous avez une expérience *professionnelle d'environ 5 années au cours de laquelle vous avez prouvé* vos qualités commerciales et votre sens des contacts. Rigoureux, mobile, vous maîtrisez parfaitement l'anglais et le polonais.

Merci d'adresser votre dossier de candidature **en anglais** à Peter Kressmann, RDS, 1 rue de la Haye, 95731 ROISSY CDG CEDEX. Fax : 01 49 19 21 00.

MEDIA SYSTEM

RDS

Au sein du ministère de la Défense, la Délégation générale pour l'armement est chargée de fournir aux armées françaises les matériels qui leur sont nécessaires, au meilleur coût et en temps utile.
Pour participer à la construction d'une défense moins coûteuse et plus efficace, résolument inscrite dans une perspective européenne, la DGA s'est profondément réorganisée.
Afin de relever le défi de la bataille des coûts, le service qualité de la DGA recrute 8 Ingénieurs

Ingénieurs Qualité Programme

Au sein d'un service de programmes, vous serez chargé de construire la qualité de plusieurs programmes ou *opérations importantes, dans un département travaillant en matriciel au profit des équipes de maîtrise d'ouvrage.* Anglais indispensable.

Ingénieur Responsable Assurance Qualité

Au sein du dispositif national de la DGA auprès des industriels de l'armement, vous animerez le réseau et les actions d'assurance qualité fournisseurs au profit d'un (ou de plusieurs) directeur(s) de programme.

Ingénieur Assurance Qualité

Vous animerez un réseau de responsables sectoriels chargé de l'assurance de la qualité des systèmes et des équipements réalisés par l'industrie. Vous en définirez les méthodes et contribuerez activement à en garantir l'efficacité.

Agé de 30 à 45 ans, vous êtes diplômé d'une Ecole d'ingénieur ou de l'université avec une formation *complémentaire en qualité. Vous justifiez d'une expérience d'au moins 5 ans dans la fonction qualité, après avoir* rempli des fonctions techniques ou industrielles qui vous ont permis d'exprimer vos compétences en ingénierie des systèmes complexes et en maîtrise de la qualité.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + CV + Photo) sous la référence QLM à la DGA, Direction des Ressources Humaines, 26, Boulevard Victor, 00460 ARMEES.

MINISTERE DE LA DEFENSE

DGA

ORC

Chef de projet

Stora, groupe international suédois (23 000 personnes dans 20 pays 35 MdF de CA), leader mondial dans la production de papier, recherche pour son usine française de papier, implantée dans la *région lilloise*, un

ordonnancement

Sous l'impulsion de la Direction Commerciale, votre mission sera de créer et de mettre en œuvre le système d'ordonnancement qui apportera une réponse innovante aux besoins de nos clients.

Pilote de ce projet phare dans notre industrie, vous aurez, en coordination avec le Service Commercial, la Production et l'Informatique à établir le cahier des charges en prenant en compte les besoins complexes et spécifiques de nos segments de marché. Vous devrez concevoir, simuler et faire valider les modèles techniques et les méthodes appropriées et mesurer leur impact. Vous les mettrez en place avec l'ensemble des équipes impliquées en assurant leur formation.

Jeune ingénieur généraliste, issu de l'industrie ou du conseil, vous avez acquis lors d'une première expérience en gestion de production, la pratique de la simulation et de l'optimisation.

Créativité, pragmatisme, sens du client et capacité de communication, vous permettront de mener à bien cette première mission avant de *vous ouvrir des perspectives d'évolution au sein* de la société ou du groupe. Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre candidature (CV, lettre manuscrite de motivation) à notre Conseil, CAP Conseil : 54 rue de Bourgogne, 75007 Paris.

STORA

MEDIAPA

FAIRE ÉVOLUER LES SYSTEMES D'INFORMATION D'UN GROUPE MONDIAL

Nous sommes un groupe réputé, au premier rang mondial sur nos marchés. Nous fournissons à nos clients, de grandes compagnies internationales, une large *gamme de prestations mobilisant partout dans le monde des équipes de haut niveau et des moyens techniques avancés.*

Nous souhaitons renforcer notre organisation chargée de concevoir et de mettre en œuvre les constantes évolutions des outils de développement, des systèmes d'information, de gestion et de communication mis à la disposition de nos équipes basées sur nos sites d'intervention, dans nos centres de production et dans nos unités de Recherche/Développement.

Informatique de Gestion — Paris - Londres

Vous participerez dans un premier temps à un ambitieux projet lié à de multiples activités au sein de notre groupe. Vous serez en relation directe avec les utilisateurs et aurez pour mission de traduire leurs attentes dans les documents d'analyse et dans des systèmes répondant à leurs besoins.

Diplômé d'études supérieures en informatique, vous avez une première expérience des techniques de conception et d'analyse.
Plusieurs postes sont à pourvoir, notamment dans les domaines financiers, *vente - distribution et logistique (postes basés à Paris), et dans les domaines de la gestion* du personnel et de la paie (postes basés à Londres). **Réf. 6271/CPG**

Responsable de la Documentation électronique — Houston - Paris

Chargé de l'évolution et *de la maintenance des informations destinées aux utilisateurs* (aide en ligne, supports de formation, pages web...), vos responsabilités s'étendront aussi bien au contenu, à la présentation, aux technologies et la diffusion de la documentation électronique.

Vous êtes *diplômé d'études supérieures* et vous avez une solide expérience dans le domaine de la documentation électronique (WinHelp, HTML, SGML). Vous avez une connaissance pratique d'un des domaines suivants : achats, ventes, ressources humaines, finance, maintenance, management de la qualité. **Réf. 6271/MCS**

Vous possédez esprit d'équipe, sens de l'initiative et des responsabilités ainsi que de réelles qualités de communication. Vous avez une bonne maîtrise de l'anglais et vous souhaitez évoluer dans un environnement international.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, C.V. et photo), en mentionnant la référence du poste concerné, à

AD'COM
41, Boulevard Malesherbes - 75008 Paris

REPRODUCTION INTERDITE

Ingénieurs de conception

Ingénieurs support CAO/Méthodologie

Ingénieurs des ventes

VLSI

Fax 01 69 19 71 41

...urs commerciaux

SONY

RENCONTRES POUR LE XXIe SIÈCLE



2
L'aventure de l'innovation

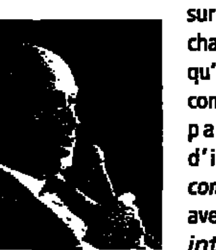
POUR REUSSIR LE XXIe SIECLE, le Groupe Lagardère n'engage pas seulement le débat. En 1997, il va recruter mille jeunes diplômés. Deuxième volet de cet engagement : une série de rencontres, sur plusieurs campus de France, entre les dirigeants du Groupe et une nouvelle génération à l'orée de sa vie active. Des échanges qui ont déjà fait émerger quatre grands thèmes, quatre aventures à vivre par les jeunes diplômés, déterminantes pour leur réussite professionnelle. Et pour l'évolution de nos sociétés. Après la mondialisation, voici la seconde aventure : l'innovation. Un défi que Matra et Hachette sont fondés à relever, à la fois par la force de leur expérience et de leur vision. Extraits des échanges entre les étudiants, les jeunes diplômés et les dirigeants du Groupe.

■ ETUDIANT EN DESS MARKETING, TOULOUSE. Technologie spatiale et produits culturels, Télécoms et distribution de presse... Quels dénominateurs communs pour un groupe aux métiers aussi divers ?

JEAN-LUC LAGARDÈRE, PRÉSIDENT DU GROUPE LAGARDÈRE. Le fil d'Ariane - c'est le cas de le dire - de notre groupe, c'est l'innovation... Le Français est innovant. Hélas, nos concitoyens sont trop souvent les seuls à l'ignorer. Tout ce que nous sommes devenus, nous le devons à l'innovation. Chez Matra d'abord, puis chez Hachette. Une *jeune femme le disait* tout à l'heure : seulement 10 % des produits qui seront sur les marchés dans vingt ans sont connus aujourd'hui. Tous les autres seront inventés d'ici là. A l'heure d'aborder le XXIe siècle, nous voulons, plus que jamais, montrer le chemin plutôt que le suivre.



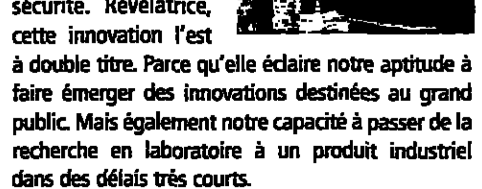
ARMAND CARLIER, PDG DE MATRA MARCONI SPACE. Un exemple éloquent, je crois, de la façon dont nous innovons : le concept que nous appelons «Voir-*Décider-Agir». Il associe nos activités de défense,* centrées autour des missiles ainsi que de l'informatique de commandement, et nos activités spatiales, centrées autour du satellite. Voir ? Ce sont les satellites d'observation optique, les radars infrarouges... Des engins adaptés aux crises d'aujourd'hui, où surveillance et prévention prennent le pas sur les divisions de chars. Décider, parce qu'un système bien conçu comprend une part importante d'informatique de *commandement.* Agir, avec des missiles dits *intelligents*, guidés par des modèles numériques de terrain, eux-mêmes guidés par des observations satellitaires - la boucle est bouclée. Voir-Décider-Agir, c'est la façon la plus pertinente de concevoir et vendre des systèmes de défense qui intègrent tous la très haute technologie électronique et informatique.



JEAN-LOUIS LISIMACHIO, PDG D'HACHETTE LIVRE. Hachette a inventé le livre de poche voici quelques années. C'est une innovation technique : pour imprimer de très gros tirages à un coût beaucoup plus faible, il a fallu faire appel à des machines qui n'existaient pas auparavant. Il a fallu également repenser l'économie de la chaîne du livre, pour vendre quatre fois moins cher et faire en sorte que ce produit de masse soit disponible partout. Enfin, innovation socio-culturelle, les *grandes œuvres littéraires* sont devenues plus accessibles. La lecture s'est démocratisée. Nous avions vingt ans d'avance et nous détenons encore 50 % de parts de marché de plus que notre suivant immédiat. L'avenir ? C'est le multimédia. En 1993, Hachette Livre a lancé la première encyclopédie sur CD Rom...



JEAN-BERNARD LÉVY, PDG DE MATRA COMMUNICATION. J'insiste sur notre volonté d'intégrer diverses inno-*vations dans des produits qui rendent la technologie* accessible à tous... Ainsi, dès septembre, nous serons les premiers à mettre sur le marché un téléphone à commande vocale. Celui-ci reconnait la voix de l'utilisateur, préalablement enregistrée, compose automatiquement le numéro et fonctionne par la suite comme un poste «mains libres». Ergonomie, sécurité, facilité d'emploi : il permet par exemple d'utiliser un ordinateur durant la communication ou encore de conduire un *véhicule en toute* sécurité. Révélatrice, cette innovation l'est à double titre. Parce qu'elle éclaire notre aptitude à faire émerger des innovations destinées au grand public. Mais également notre capacité à passer de la recherche en laboratoire à un produit industriel dans des délais très courts.



■ ETUDIANT A L'ECAM, LYON. Vous parlez de prise de risques vis-à-vis des nouveaux marchés du multimédia et du high-tech. Jusqu'où êtes-vous prêts à aller ?

ARNAUD LAGARDÈRE, PDG DE GROLIER. Le multimédia est un marché à risques. Le problème est de déterminer ce que l'on peut supporter en terme de charge d'investissements. C'est comme ça que nous avons démarré cette activité. Elle nous coûte, pour l'année dernière, entre 150 et 200 millions de francs.



En regard de l'enjeu que représente le multimédia, c'est un risque calculé que le Groupe peut assumer. L'embauche de jeunes, par centaines, s'inscrit dans notre stratégie multimédia. Ce marché ne peut être appréhendé que par ceux qui le vivent, qui le consomment.

■ DIPLÔMÉ DE L'ENSAM, BORDEAUX. Comment définiriez-vous la stratégie industrielle de Matra Automobile ?

PHILIPPE GUÉDON, PDG DE MATRA AUTOMOBILE. Nous ne sommes pas les seuls à avoir de bonnes idées *mais nous faisons en sorte que les nôtres* soient meilleures... Un exemple parmi des dizaines : le concept du Monospace, commercialisé par Renault sous le nom d'Espace. Il a révolutionné l'automobile. Tous les constructeurs du monde, sans exception, l'ont imité. A lui seul, Matra Automobile en vend davantage en Europe que ses onze concurrents réunis.



Nous sommes convaincus que, pour rester réactifs, les constructeurs automobiles doivent être attentifs au marché général de la lutte contre la pollution et du respect de l'environnement. Nous savons faire aujourd'hui une voiture électrique très agréable, la Zoom. Le problème de la source d'énergie de la batterie se pose encore, mais ce n'est qu'une question de temps pour la recherche fondamentale. Le moment venu, nous serons en mesure de lancer un véhicule électrique compétitif. Concernant l'utilisation des gaz que l'on appelle GPL ou NGEE, nous venons de signer un accord avec une très grosse compagnie pétrolière *malaisienne, Pétronas, pour la* construction de 1 000 taxis fonctionnant au gaz naturel. Donc nettement moins polluants.

■ JEUNES DIPLÔMÉS A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI, LYON ET TOULOUSE. Quelles sont les technologies que vous développez et qui ne sont pas encore connues du grand public ?

NOËL FORGEARD, PDG DE MATRA HAUTES TECHNOLOGIES. Parmi celles dont je peux parler, je citerai une technologie de substitution de l'image baptisée EPSIS. La presse s'en est déjà fait l'écho. EPSIS permet, par exemple lors d'une retransmission de football, de remplacer un panneau publicitaire par un autre, selon le pays de transmission et le public ciblé. EPSIS est typiquement un exemple de synergie groupe. La technologie en question, très sophistiquée en numérisation mathématique, a été développée par des équipes de Défense et d'Espace. Il s'agit maintenant de convaincre des annonceurs, des détenteurs de droits télévisuels mondiaux. Ça c'est plutôt l'apanage de Hachette. Les équipes travaillent donc de concert à l'avancement du projet.



ARMAND CARLIER, PDG DE MATRA MARCONI SPACE. Un exemple issu des télécommunications par satellite, qui vont largement façonner le monde du XXIe siècle. Vous savez que le débit d'informations est un frein au développement d'Internet. La solution viendra du satellite. *Nous travaillons sur un concept qui* va vous permettre, à partir d'une petite antenne installée sur votre PC portable, de recevoir deux mégabits par seconde à partir de n'importe quel point de la planète. C'est infiniment plus que ce que vous pouvez obtenir aujourd'hui avec votre prise téléphonique. Vous disposerez donc d'un Internet portable, grâce à une ceinture de satellites, avec une facilité d'accès planétaire. Au Sahara comme au pôle Nord. Tant que notre groupe saura stimuler l'innovation, il y aura toujours de nouveaux projets qui créeront de l'emploi.

Tout au long du mois de juin, retrouvez dans Le Monde les aventures pour réussir le XXIe siècle : 1 - La mondialisation, 2 - L'innovation, 3 - La personnalisation des services, 4 - Le management des hommes.



